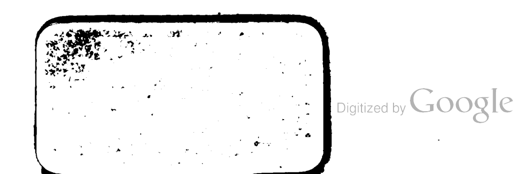


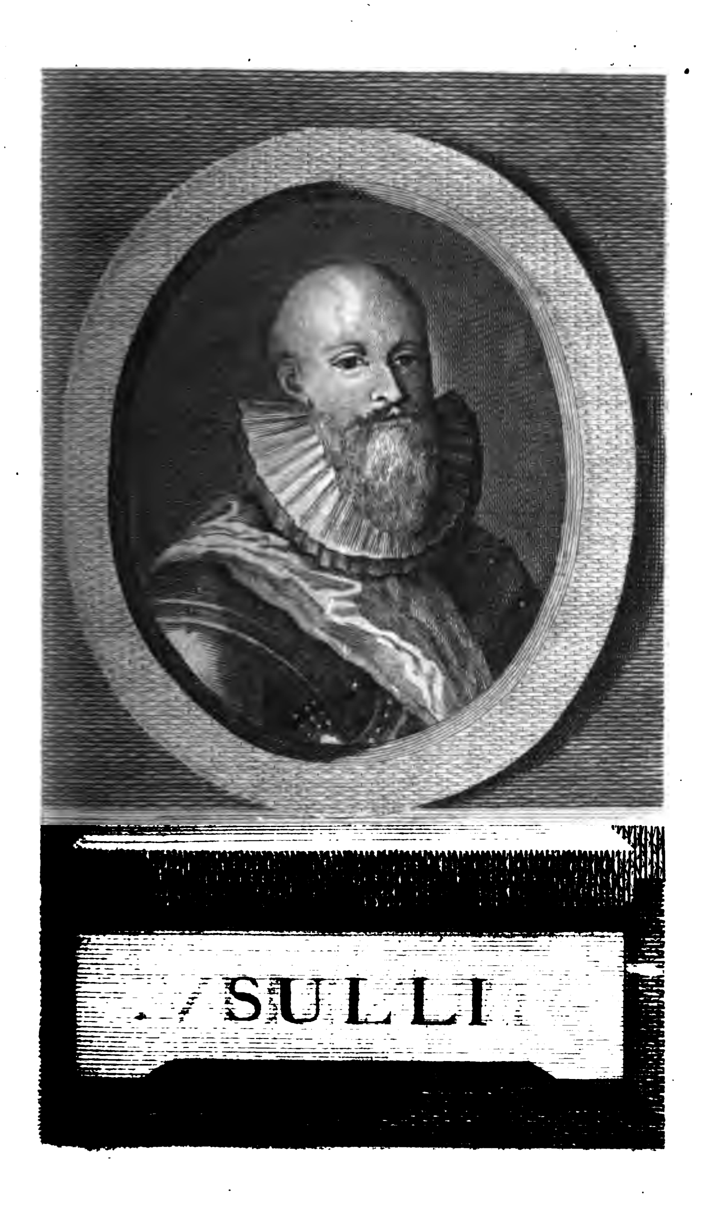

DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution.



MÉMOIRES
DE
SULLY.
TOME PREMIER.

Ce volume contient les Livres I à IV.


HENRI IV.


SULLI

MÉMOIRES

DE

SULLY,

PRINCIPAL MINISTRE

DE HENRI-LE-GRAND.

NOUVELLE ÉDITION,

Plus exacte et plus correcte que les précédentes.

TOME PREMIER.



A PARIS,

Chez JEAN-FRANÇOIS BASTIEN.

M. DCC. LXXXVIII.


TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
OF
OXFORD
LIBRARY

AUX MANES

DE

SULLY.

MANES RESPECTABLES,

Ministre sage et éclairé, exemple et modele pour tous ceux qui voudront faire le

bonheur des Souverains et des Peuples, recevez l'hommage de cette Édition.

BASTIEN,
Libraire-Éditeur.

AVIS

DU LIBRAIRE-ÉDITEUR.

AFIN de rendre cette nouvelle Édition des Mémoires de Sully plus complette, et de lui éviter le reproche d'être tronquée par la fausseté ou l'altération de certains passages (*), comme l'ont encouru toutes les précédentes, j'y ai ajouté des observations qui parurent en forme de Supplément, qui les rétablissent, et qui peuvent mettre à même de démêler la vérité. Tous les endroits cités dans ces observations, sont cotés sur cette Édition; et, en consultant la table, il sera aisé de réunir les faits sous un seul point de vue.

« Qui auroit pu penser, (dit l'Auteur de » ces observations,) qu'on auroit osé » entreprendre d'altérer les Mémoires de » Sully, ouvrage si connu et si estimé par

(*) Il faut lire avec beaucoup de défiance, a dit un Auteur célebre, tout ce qui regarde les Jésuites dans les Remarques de l'abbé de l'Ecluse sur les Mémoires de Sully; non-seulement il a falsifié ces Mémoires en plusieurs endroits, mais comme il imprimoit dans un temps où les Jésuites étoient puissans, il les flattoit lâchement.

» le mérite et la sincérité de son Auteur? » Ce Ministre, continue-t-il, si attaché à » Henri IV, et au-dessus de tout reproche, » a parlé des Jésuites dans des circonstances » où il ne pouvoit garder le silence, et son » témoignage, dont ils ont senti tout le » poids, les incommodoit; voilà la raison » qui les a engagés à mutiler ou à altérer cet » Auteur, sous prétexte de mettre son ou- » vrage en meilleur ordre, &c. ». Voilà aussi la raison qui a engagé l'Auteur des observations à les publier, pour mettre le Lecteur en garde contre ces altérations, et contre toute surprise, dans un ouvrage *dans lequel seul il soit possible de bien juger Henri IV*.

Pour la plus grande commodité des Lecteurs, j'ai mis à la fin du sixieme et dernier volume, une Table générale; ce qui évite de recourir à tous les autres, comme dans toutes les éditions précédentes, et ce qui épargne en même-temps des recherches multipliées.

*

EXTRAIT

DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE,

Par une Société de Gens de Lettres; servant d'introduction à cette Édition.

SULLY, (Maximilien de Béthune, baron de Rosny, duc de) maréchal de France et principal ministre sous Henri IV, naquit à Rosny en 1559, d'une famille illustre et connue dès le dixieme siecle. Il n'avoit que onze ans, lorsqu'au commencement de 1572, il fut présenté par son pere à la reine de Navarre et à Henri-Florent. Chrétien, précepteur de ce Prince, donna aussi des leçons à Sully, qui suivit Henri à Paris. Il s'y trouva lorsque l'affreux massacre de la saint-Barthelemi inonda de sang la capitale. Le principal du college de Bourgogne le tint caché pendant trois jours, et l'arracha ainsi aux assassins.

Rosny, attaché au service du jeune roi de Navarre, s'y signala par des actions de la plus grande bravoure, au siege de Marmande, où il commandoit un corps d'Arquebusiers. Sur le point d'être accablé par un nombre trois fois supérieur, le roi de Navarre, couvert d'une simple cuirasse, vola à son secours, et lui donna le temps de s'emparer du poste qu'il attaquoit. Eause, Mirande, Cahors furent ensuite les théâtres de sa valeur. En 1586, Rosny fut employé avec honneur à différens sieges; et l'année d'après, avec six chevaux seulement, il défit et emmena prisonniers quarante hommes. A la bataille de Coutras, il contribua à la victoire, en faisant servir à propos l'artillerie. Au combat de Fosseuse, journée très-meurtriere, il marcha cinq fois à la charge, eut son

cheval renversé sous lui, et deux épées cassées entre ses mains. A la bataille d'Arques, en 1589, Sully, à la tête de deux cent chevaux, en attaqua neuf cent des ennemis et les fit reculer. Il partagea à la bataille d'Ivry, donnée l'année d'après, les fatigues et la gloire de son maître. Ce bon Prince, ayant appris qu'il avoit eu deux chevaux tués sous lui, et reçu deux blessures, se jetta à son cou et le serra tendrement, en lui disant les choses les plus touchantes et les plus flatteuses. En 1591, Rosny prit Gisors par le moyen d'une intelligence; il passoit dès-lors, pour un des hommes les plus habiles de son temps dans l'attaque et dans la défense des places. La prise de Dreux en 1593, celle de Laon en 1594, de la Fere en 1596, d'Amiens en 1597, de Montmélian en 1600, donnerent un nouveau lustre à sa réputation.

Aussi habile négociateur qu'excellent guerrier, il avoit été envoyé, dès 1583, à la cour de France, pour en suivre tous les mouvemens. On l'employa dans plusieurs autres occasions, et il montra dans chacune la profondeur du politique, l'éloquence de l'homme d'Etat, le sang-froid du philosophe et l'activité de l'homme de génie. En 1586, il traita avec les Suisses, et en obtint une promesse de vingt mille hommes. En 1599, il négocia le mariage du Roi avec Marie de Médicis. En 1600, il conclut un traité avec le cardinal Aldobrandin, médiateur pour le duc de Savoie. En 1604, il termina en faveur du Roi, une contestation avec le Pape, sur la propriété du pont d'Avignon. Mais c'est sur-tout dans son ambassade en Angleterre, qu'il déploya toute la pénétration de son esprit et toute l'adresse de sa politique. La reine Elisabeth étant morte en 1603, Sully, revêtu de la qualité d'Ambassadeur extraordinaire, fixa dans le parti de Henri IV, le successeur de cette illustre Princesse. De si grands services ne demeurerent pas sans récompense;

il fut secretaire d'Etat en 1594, membre du conseil des finances en 1596, surintendant des finances et grand-voyer de France en 1597 et 1598, grand-maître de l'artillerie en 1601, gouverneur de la Bastille, et surintendant des fortifications en 1602. Béthune, de guerrier devenu Ministre des finances, remédia aux brigandages des partisans.

En 1596, on levoit cent cinquante millions sur les peuples, pour en faire entrer environ trente dans les coffres du Roi. Le nouveau surintendant mit un si bel ordre dans les affaires de son maître, qu'avec trente-cinq millions de revenu, il acquitta deux cent millions de dettes en dix ans, et mit en réserve trente millions d'argent comptant dans la Bastille.

Son ardeur pour le travail étoit infatigable. Tous les jours il se levoit à quatre heures du matin. Les deux premieres heures étoient employées à lire et à expédier les mémoires, qui étoient toujours mis sur son bureau; c'est ce qu'il appelloit *nettoyer le tapis*. A sept heures, il se rendoit au conseil, et passoit le reste de la matinée chez le Roi, qui lui donnoit ses ordres sur les différentes charges dont il étoit revêtu. A midi il dînoit. Après dîner, il donnoit une audience réglée. Tout le monde y étoit admis. Les Ecclésiastiques de l'une et de l'autre Religion étoient d'abord écoutés. Les gens de village et autres personnes simples qui appréhendoient de l'approcher, avoient leur tour immédiatement après. Les qualités étoient un titre pour être expédié des derniers. Il travailloit ensuite ordinairement jusqu'à l'heure du souper. Dès qu'elle étoit venue, il faisoit fermer les portes. Il oublioit alors toutes les affaires, et se livroit au doux plaisir de la société avec un petit nombre d'amis. Il se couchoit tous les jours à dix heures; mais lorsqu'un événement imprévu avoit dérangé le cours ordinaire de ses occupations, alors il

reprenoit sur la nuit le temps qui lui avoit manqué dans la journée. Telle fut la vie qu'il mena pendant tout le temps de son ministere. Henri, dans plusieurs occasions, loua cette grande application au travail. Un jour qu'il alla à l'Arsenal, où demeuroit Sully, il demanda en entrant où étoit ce Ministre? On lui répondit qu'il étoit à écrire dans son cabinet. Il se tourna vers deux de ses courtisans, et leur dit en riant : *Ne pensiez-vous pas qu'on alloit me dire qu'il étoit à la chasse, ou avec les Dames?* Et une autre fois il dit à Roquelaure : *Pour combien voudriez-vous mener cette vie-là?*

La table de ce sage Ministre n'étoit ordinairement que de dix couverts; on n'y servoit que les mets les plus simples et les moins recherchés. On lui en fit souvent des reproches; il répondoit toujours par ces paroles d'un ancien : *Si les conviés sont sages, il y en aura suffisamment pour eux; s'ils ne le sont pas, je me passe sans peine de leur compagnie.* L'avidité des courtisans fut mal satisfaite par ce Ministre : ils l'appelloient le *Négatif*, et ils disoient que le mot de *oui* n'étoit jamais dans sa bouche. Son maître, aussi bon économe que lui, l'en aimoit davantage.

Avant le ministere de Sully, plusieurs gouverneurs et quelques grands seigneurs levoient des impôts à leur profit. Quelquefois ils le faisoient de leur propre autorité; d'autres fois, en vertu des édits qu'ils avoient surpris par intrigue. Le comte de Soissons tenta d'obtenir du Roi, sous l'administration de Rosny, un impôt de quinze sols sur chaque ballot de toile qui entroit dans le royaume ou qui en sortoit. Suivant lui, cet impôt ne devoit se monter qu'à dix mille écus, quoique, suivant le calcul de Sully, il dût en produire près de trois cent mille. Dans le même temps, des courtisans avides tourmentoient Henri pour obtenir plus de vingt autres édits, tous à charge au peuple. Rosny alloit sortir pour faire des remontrances sur des vexations

si odieuses, lorsqu'il vit arriver chez lui Mademoiselle d'Entragues, alors marquise de Verneuil, l'une des maîtresses de Henri IV, laquelle étoit intéressée à la réussite des nouveaux projets. Sully ne lui cacha point combien ces tentatives continuelles, que ceux qui entouroient le Roi faisoient pour dépouiller le peuple, le révoltoient. *En vérité*, lui dit-elle, *le Roi seroit bien bon, s'il mécontentoit tant de gens de qualité, uniquement pour se prêter à vos idées. Et à qui*, ajouta-t-elle, *voudriez-vous que le Roi fît du bien, si ce n'est à ses parens, à ses courtisans et à ses maîtresses? Madame, vous auriez raison*, répondit Rosny, *si le Roi prenoit cet argent dans sa bourse; mais y a-t-il apparence qu'il veuille le prendre dans celle des marchands, des artisans, des laboureurs et des pasteurs? Ces gens-là qui le font vivre, et nous tous, avons assez d'un seul maître, et n'avons pas besoin de tant de courtisans, de princes et de maîtresses....*

L'Agriculture, qu'il protégea avec zele, lui paroissoit bien plus digne d'être encouragée que les arts de luxe. Ces arts ne devoient occuper, selon lui, que la partie la moins nombreuse du peuple. Ce Ministre craignoit que l'appât du gain attaché à ces sortes d'ouvrages, ne peuplât trop les villes aux dépens des campagnes, et n'énervât insensiblement la nation. *Cette vie sédentaire*, disoit-il, en parlant des manufactures d'étoffes, *ne peut faire de bons soldats; la France n'est pas propre à telles babioles.* C'est pourquoi il vouloit que les impôts portassent presque tout entiers sur le luxe. Henri objectoit que ce genre de taxe mécontenteroit les grands Seigneurs. *Ce sont*, répondoit Sully, *les gens de justice, police, finances, écriture et bourgeoisie, qui ont introduit le luxe; il n'y a qu'eux qui crieront. S'ils le font, il faudra les remettre à la vie de leurs ancêtres, qui, même Chanceliers, premiers Présidens, Secretaires d'affaires et plus relevés financiers, n'avoient que*

de fort médiocres logis, des meubles très-modestes, des habillemens fort simples, et ne traitoient leurs parens et amis, que chacun n'apportât sa piece sur sa table. — *J'aimerois mieux*, repliqua vivement Henri, *combattre le roi d'Espagne dans trois batailles rangées, que tous ces gens de justice, de finances et de villes, et sur-tout leurs femmes et filles, que vous me jetteriez sur les bras.* Cependant le Roi, en contredisant son Ministre, en connoissoit tout le mérite.

Au retour de son ambassade d'Angleterre, Henri IV le fit gouverneur de Poitou, grand-maître des ports et havres de France, et érigea la terre de Sully-sur-Loire en duché-pairie, l'an 1606. Sa faveur ne fut point achetée par des flatteries. Henri IV ayant eu la foiblesse de faire une promesse de mariage à la marquise de Verneuil, Sully, à qui ce Prince la montra, eut le courage de la déchirer devant lui. *Comment*, *morbleu*, dit le Roi en colere, *vous êtes donc fou?* — *Oui*, *Sire*, répondit Béthune, *je suis fou; mais je voudrois l'être si fort, que je le fusse tout seul en France.*

Parmi les maux que causa à ce royaume la mort de Henri IV, un des plus grands fut la disgrace de ce fidele Ministre. Il fut obligé de se retirer de la cour avec un don de cent mille écus. Louis XIII l'y fit revenir quelques années après, pour lui demander des conseils. Les petits-maîtres qui gouvernoient le Roi, voulurent donner des ridicules à ce grand homme, qui parut avec des habits et des manieres qui n'étoient plus de mode. Sully s'en appercevant, dit au Roi : *Sire, quand votre pere me faisoit l'honneur de me consulter, nous ne parlions d'affaires, qu'après avoir fait passer dans l'antichambre, les baladins et les bouffons de la cour.*

En 1634, on lui donna le bâton de maréchal de France, en échange de la charge de grand-maître de l'artillerie, dont il se démit en même temps. Il mourut sept ans

après, en 1641, dans son château de Villebon, au pays Chartrain.

Il s'étoit occupé dans sa retraite à composer ses Mémoires, qu'il intitula, *Economies Royales*, Amsterdam, deux vol. *in-fol.* auxquels on joint les tomes 3 et 4, Paris, 1662. Ces Mémoires, réimprimés à Trévoux, en douze vol. *in-12*, sont écrits d'une maniere très-négligée, sans ordre, sans liaison dans les récits; mais on y voit regner un air de probité et une naïveté de style, qui ne déplaît point à ceux qui peuvent lire d'autres ouvrages françois que ceux du siecle de Louis XIV. L'abbé de l'Ecluse, qui en a donné une bonne édition, les a mis dans un meilleur ordre, et a fait parler à Béthune un langage plus pur. C'est un tableau des regnes de Charles IX, de Henri III et de Henri IV, tracé par un homme d'esprit, pour l'instruction des politiques et des guerriers. Béthune y paroît toujours à côté de Henri. Les amours de ce Prince, la jalousie de sa femme, ses embarras domestiques, les affaires publiques, tout est peint d'une maniere intéressante. Sully rend compte lui-même de la maniere dont Henri IV le peignoit à ses courtisans.

« Quelques-uns, (disoit un jour ce grand Roi, si » bon juge des hommes,) se plaignent de Rosny, (et » quelquefois moi-même,) qu'il est d'une humeur rude, » impatiente et contredisante. On l'accuse d'avoir l'esprit » entreprenant, de présumer tout de ses opinions et de » ses actions, et de rabaisser celles d'autrui. Quoique je » lui connoisse une partie de ces défauts; quoique je sois » contraint quelquefois de lui tenir la main haute, quand » je suis de mauvaise humeur, qu'il se fâche ou se laisse » emporter à ses idées, je ne laisse pas pour cela de l'aimer, » de lui en passer beaucoup, de l'estimer, de m'en bien » et très-utilement servir; parce que véritablement il aime » ma personne, qu'il a intérêt que je vive, et qu'il desire

» avec passion l'honneur et la grandeur de moi et de mon
» royaume. Je sçais aussi qu'il n'a rien de malin dans le
» cœur ; qu'il a l'esprit fort industrieux et fort fertile en ex-
» pédiens ; qu'il est grand ménager de mon bien, homme fort
» laborieux et diligent ; qu'il essaie de ne rien ignorer ,
» et de se rendre capable de toutes sortes d'affaires de
» paix et de guerre ; qu'il écrit et parle assez bien , d'un
» style qui me plaît , parce qu'il sent son soldat et son
» homme d'Etat. Enfin il faut que je vous avoue que ,
» malgré ses bisarreries et ses promptitudes , je ne trouve
» personne qui me console si puissamment que lui dans
» tous mes différens chagrins ». *Mémoires de Sully* , *liv.* 26.

Comme ces Mémoires , en gagnant du côté du style , ont perdu du côté de la fidélité (1), on avoit annoncé une nouvelle édition du texte original *avec d'abondantes notes* (2). Sully étoit Protestant , et voulut toujours l'être , quoiqu'il eût conseillé à Henri IV de se faire Catholique. *Il est nécessaire* , lui dit-il , *que vous soyez Papiste* , *et que je demeure Réformé.* Le Pape lui ayant écrit une lettre qui commençoit par des éloges sur son ministere , et finissoit par le prier d'entrer dans la bonne voie , le Duc lui répondit qu'*il ne cessoit* , *de son côté* , *de prier Dieu pour la conversion de sa Sainteté.*

Nous finirons cet article par un parallele de Sully et de Colbert. Quoique le mérite du dernier Ministre y soit injustement rabaissé , celui de Rosny y paroît dans tout son beau jour. « Sully , dont on ne parle plus , étoit bien plus grand
» homme que ce Colbert , dont on parle tant. Sully gouver-
» noit Henri IV ; Colbert gouvernoit Louis XIV : mais avec
» cette différence , que Henri IV examinoit les décisions

(1) Voyez à ce sujet l'Avis qui précede.

(2) Il n'a paru qu'un volume de cette édition , dans laquelle le texte étoit enseveli sous les notes.

» de Sully, et que Louis XIV croyoit en celles de » Colbert; et cette différence est cause que le nom de » Colbert a fait fortune.... Sully mit un ordre admirable » dans les finances, dans un temps où il pouvoit impunément en augmenter le désordre; pourvut à tous les » besoins, amassa quarante millions d'argent comptant. » Colbert eut le bonheur de succéder à un homme peut-être innocent, qu'il fit condamner comme coupable: » il ne pouvoit mal faire: le procès de Fouquet étoit un » engagement trop fort.... Colbert enrichit le royaume; » Sully fit plus, il le racheta.... Colbert avoit les meilleures intentions du monde; mais peu d'étendue de » génie, peu de connoissances, peu de goût: ses premiers pas furent de faux pas, ses premiers choix furent » ridicules, ses premieres entreprises furent des fautes, » et ses dernieres des vexations. Sully avoit des intentions » aussi pures, un esprit capable de tout embrasser, de » tout entreprendre, de tout finir; une droiture sévere, » clairvoyante; beaucoup de netteté dans les idées, et, » malgré le feu de son ame, beaucoup de flegme dans » ses démarches: il faisoit tout par lui-même, et, pour » ne pas se tromper dans le choix de ses confidens, n'en » avoit point.... On doit tenir compte à Sully de tout le » mal qu'il ne fit pas, tant la maltôte italienne, introduite par Catherine de Médicis, avoit jetté de » trouble et de confusion dans cette partie de l'administration. On peut reprocher à Colbert tout le bien qu'il » ne fit pas, tant il avoit de motifs, de lumieres, de » moyens pour en faire. Colbert n'excelloit que dans » les finances. Sully étoit un homme de guerre, un homme » de lettres; Sully étoit un Romain.... Sully est le plus » homme de bien qui se soit mêlé des finances. Colbert » est le premier homme d'un esprit médiocre, qui ait » réussi dans une science qui demande de grandes vues,

» et qui conduit à d'infiniment petits détails.... Sully est
» un modele : sa gloire lui appartient, et n'appartient
» qu'à lui. La gloire de Colbert appartient, en partie,
» à Sully ». Louis XVI a fait faire sa statue en 1777.... &c.



PRÉFACE.

PRÉFACE.

LES *Mémoires de Sully* ont toujours été mis au rang des meilleurs livres que nous ayons. Cette vérité, établie depuis long-temps par le jugement de tous nos bons Critiques, et de tous les Amateurs de la Littérature, me dispensera d'entrer ici dans une discussion, inutile pour ceux qui connoissent ces Mémoires.

A l'égard de ceux qui ne les ont jamais lus, il suffit, pour leur en donner une idée, de dire qu'ils comprennent l'histoire de ce qui s'est passé depuis la paix de 1570, jusqu'aux premieres années de Louis XIII, c'est-à-dire, l'espace de plus de quarante années, d'un temps qui a fourni la plus abondante matiere aux Historiens de notre monarchie, et qu'ils traitent du regne, ou, pour mieux dire, de la vie presque entiere de Henri-le-Grand. Ils supposent à la vérité, quelque connoissance des troubles précédens, qui n'y sont touchés que par occasion; mais aussi, ils en exposent toute la suite dans le plus grand détail. Les événemens y sont aussi variés qu'ils sont nom-

breux : guerres étrangeres et civiles, intérêts de politique et de religion, coups d'état éclatans, dénouemens imprévus ; efforts de l'ambition, ruses de la politique, ambassades, négociations, tout cela s'y trouve, et n'en fait encore qu'une partie.

Les Mémoires de Sully tirent un autre prix, peut-être encore plus grand, d'une infinité de récits plus particuliers, qui ne sont pas du ressort d'une histoire ; c'est l'avantage propre aux Mémoires. Ils souffrent la multiplicité des sujets et toute la variété des incidens qu'on y veut faire entrer : et d'ailleurs, ils ne sont point assujettis au joug que la nécessité impose à l'Histoire, de ne rien omettre de ces choses trop générales, dont on sent soi-même tout le dégoût en les écrivant.

Veut-on bien faire connoître un prince dont on va parler ? il faut que le tableau de sa vie privée soit sans cesse mis en regard avec celui de sa vie publique. Il faut le montrer au milieu de ses courtisans, avec ses domestiques, dans les momens où il s'observe le moins : établir son caractere par

ses lettres et ses discours. Les passions se peignent mieux elles-mêmes, par une simple parole rapportée d'original, que par tout l'art que peut employer l'historien. Or les Mémoires de Sully remplissent si parfaitement cette idée, par rapport à celui qui en est le sujet principal, que ce n'est qu'après les avoir lus, que l'on connoît véritablement Henri IV. Ce qu'ils nous représentent de ce grand prince, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, envisagé comme particulier ou comme roi, comme guerrier ou comme politique; enfin, comme époux, pere, ami, &c. est marqué à des traits si sensibles, qu'on ne peut s'empêcher de s'intéresser aux particularités de sa vie, même les plus indifférentes. Je n'en excepte tout au plus que certains détails militaires, peut-être un peu trop fréquens au commencement de l'Ouvrage, et quelques autres, en petit nombre, d'un moindre agrément, quoique d'ailleurs ces détails y soient toujours liés avec les affaires publiques, et diversifiés, comme tout le reste, par le rôle qu'y joue M. le duc de Sully.

Il en est, pour ainsi dire, le second auteur, et cette double action ne rompt point l'unité d'intérêt, s'il est permis de se servir ici de cette expression, parce que ce ministre n'y dit presque rien sur lui-même, qui ne se rapporte ou à l'état, ou à la personne de son maître. On verra, sans doute avec plaisir, le jugement qu'on en a porté dès le temps où ces Mémoires ont commencé à voir le jour. L'auteur d'un ancien discours qui se trouve dans les manuscrits de la bibliothéque du roi, va nous en instruire (*). « Voici certainement, dit-il, » l'une des plus belles images de la pru- » dence et fidélité humaines, que cette red- » dition de comptes, laissée au Public par » M. le duc de Sully, dans ces deux vo- » lumes, touchant la qualité des conseils, » et le nombre des grands services qu'il a » rendus à son roi et à son bienfaiteur, soit » pour la gloire particuliere de sa personne, » soit pour la prospérité de son état. Et de » vrai, ce sont deux choses qui se suivent, » voire qui se côtoyent et s'entre-regardent

(*) *Vol.* 9590.

» ici perpétuellement, que la fortune de
» Henri-le-Grand, et la vertu de son grand
» ministre. Celui-ci sert et oblige envers
» l'autre dans cet ouvrage, de toutes les fa-
» çons dont un grand prince peut être servi
» et obligé par un sien sujet, de sa main,
» de son courage, de son épée, voire de son
» sang et de ses plaies, aux occasions de
» valeur et discrétion, mais en celles parti-
» culiérement de conseil et de cabinet; du
» plus grand sens et de la clairvoyance la
» plus pénétrante, du désintéressement le
» plus rare et de la sincérité la plus exquise,
» que les Histoires, nôtres et étrangeres,
» aient jamais connues ».

Il est assez naturel qu'on s'attende de voir de grands capitaines, de profonds politiques, d'habiles ministres, sous le regne d'un prince tel que Henri IV. Ce qui doit surprendre, est de trouver dans une même personne ce guerrier, ce politique, ce sage administrateur, cet ami sûr et sévere, autant qu'intime confident et favori de son maître; mais ce qui doit paroître encore plus singulier, c'est de voir dans un ouvrage où les

actions de deux hommes si rares sont rassemblées après leur mort, un grand roi réduit à conquérir son propre royaume, s'occuper avec un ministre non moins grand dans son ordre, des moyens de faire réussir une pareille entreprise; travailler ensuite de concert à rendre ce même royaume non-seulement paisible, mais florissant; régler les finances, fonder le commerce, établir la police; enfin, ramener l'ordre dans toutes les parties du gouvernement.

Le plan de cet ouvrage embrasse donc deux vies illustres, qui s'accompagnent, s'éclaircissent et s'embellissent mutuellement; celle d'un roi, et celle d'un ministre son confident, à peu près de même âge; conduites depuis l'enfance de l'un et de l'autre, jusqu'à la mort du premier, et au temps où le second se vit éloigner du maniement des affaires publiques.

Ajoutons que les Mémoires de Sully sont encore recommandables par des principes d'une excellente morale, par des maximes civiles et politiques, puisées dans le vrai, par une infinité de vues, de projets et de

réglemens, presque en tout genre, dont ils sont remplis. « Lui seul, dit le même auteur » contemporain, parlant du duc de Sully, » certainement jusqu'aujourd'hui a décou» vert la jonction de deux choses au gou» vernement des états, que nos peres » n'avoient pu non seulement accorder, mais » s'imaginer compatibles ensemble ; l'ac» croissement des deniers aux coffres du » roi, avec la décharge et le soulagement » de son peuple. Qui veut voir l'idée du » sujet utile et de l'incorruptible ministre » d'état, il faut qu'il la vienne voir dedans » ce tableau. L'économique s'y trouve en » son jour, la politique en tous les usages, » c'est-à-dire, l'art de régner et faire régner ; » la science de régner comme homme, et » celle de régner comme roi. La morale y » a épuisé ses plus belles instructions et plus » riches exemples, et tout cela, soutenu et » paré de la connoissance de toutes les » choses, depuis les plus élevées jusqu'aux » méchaniques ».

Encore une fois, je ne vois pas que la plus sévere critique se soit encore aujour-

d'hui beaucoup éloignée de ce sentiment. On n'a qu'à consulter M. l'abbé le Laboureur, dans ses additions aux Mémoires de Castelnau, *tom. 2, liv. 2, pag. 687*, le pere le Long, et une infinité d'écrivains modernes. Car, qui est-ce qui ne cite pas avec éloge les Mémoires de Sully, comme le premier livre politique qui nous ait ouvert les yeux sur le véritable degré de la puissance de ce royaume ? On y apperçoit le germe de la plus grande partie de ce qu'ont fait les Richelieu, les Mazarin, les Colbert. On les regarde enfin, comme la meilleure école de l'art de gouverner.

Je n'en dirai pas davantage sur ce sujet, pour passer à une seconde considération, que je ne puis ni ne dois dissimuler. C'est que le plaisir que fait un livre d'un aussi grand prix, est accompagné d'une fatigue, qui rend les Mémoires de Sully un ornement des bibliotheques, inutile pour la plupart de ceux qui aiment la lecture ; ce qu'on ne sçauroit imputer qu'à des défauts essentiels d'ordre et de style.

En effet, les matieres y sont dans la plus

grande confusion. Ceux qui les ont rédigées, se proposent de nous y entretenir de détails militaires, politiques et domestiques ; mais ils ne sçavent ni les séparer, ni les rapprocher à propos. L'éclaircissement d'un fait, les dépendances d'un récit, se trouveront quelquefois plusieurs centaines de pages après. Du commencement du premier volume, il faut souvent aller les chercher à la fin du suivant. Les Lettres de Henri IV, qui devroient être insérées dans la narration, ou sont entassées et mises à part, ou interrompent le fil d'un discours auquel fort souvent aucune d'elles n'a rapport. Les maximes morales et politiques y sont reléguées dans un endroit écarté, où l'on a bien de la peine à les découvrir : elles n'ont l'air que d'un bordereau. Il n'étoit pas besoin que ces compilateurs s'annonçassent pour des commis de bureau.

Quant à la diction, on ne dira rien de trop, en avançant que presque tous les défauts de style se trouvent réunis dans celui-ci. Il est toujours diffus, souvent obscur, soit par la longueur énorme des phrases,

soit par le peu de justesse de l'expression ; quelquefois bas et rampant, et quelquefois ridiculement enflé.

Il semble que ces deux considérations générales sur le caractere des Mémoires de Sully, auroient dû faire naître à quelqu'un de nos bons écrivains, la pensée de travailler à les rendre aussi agréables qu'ils sont utiles et intéressans ; d'autant plus que ce qu'ils ont de bon, vient du fond même des choses, et ce qu'ils ont de mauvais, de la forme sous laquelle ces choses y sont présentées. On convient, en effet, qu'ils doivent être exceptés de ce petit nombre d'anciens livres françois, auxquels on ne sçauroit toucher sans les gâter. Mais ce qui aura sans doute détourné de cette entreprise, ce sont les risques auxquels elle exposoit, de la part des critiques un peu trop difficiles ; et j'avoue que pour oser franchir ce pas, j'ai eu besoin que mon original m'inspirât cette complaisance intérieure, qui prévient le cœur aussi-bien que l'esprit, en faveur d'un ouvrage, et dont l'effet est de nous aveugler sur tous les obstacles. Car enfin, pour accommoder

à notre goût les ouvrages tels que celui-ci; il faut, sans s'écarter de l'obligation où est un traducteur, de rendre exactement le sens de son original, se donner presque toute la liberté dont jouit un compositeur, puisqu'il s'agit tout à la fois de traduire, d'abréger, de transposer, de rédiger, &c.

Une correction purement grammaticale, qui se seroit bornée à changer dans les Mémoires de Sully, les expressions absolument mauvaises, et à supprimer celles qui sont visiblement superflues, n'auroit point suffi pour remédier au défaut qu'on y remarque dans le style. Il n'eût été guères plus possible, sans détruire le texte, de sauver l'autre inconvénient, qui naît de la confusion des matieres, si l'on s'étoit contenté de rapprocher les faits dispersés, et d'arranger ceux qui sont déplacés. Il n'y a point de tentatives que je n'aie faites, pour n'être point obligé d'en venir jusqu'à décomposer, pour ainsi dire, l'ouvrage, et le refondre en entier; mais j'ai jugé à la fin, que l'exécution de tout autre projet seroit impossible. Je suis demeuré convaincu qu'un style

aussi vicieux que l'est celui de ces Mémoires, ne méritoit en aucune maniere d'être traité avec les mêmes égards que Comines, Montaigne et Amyot ; que les seuls changemens généraux, dont on convient qu'il ne peut se passer, le rendroient déjà si différent de lui-même, qu'il y a peu de danger à pousser cette différence beaucoup plus loin : que ces mêmes changemens exigeant d'ailleurs des liaisons et des transitions, qui ne peuvent se faire sans des additions considérables d'un autre style, c'eût été s'exposer à laisser appercevoir, au milieu de tout cet antique, je ne sçais combien de nuances de neuf, qui produiroient un contraste désagréable ; qu'il s'agissoit de plus de purger l'original, je ne dis pas simplement de quantité d'expressions, mais d'idées très-peu naturelles ; ne fût-ce que le titre même, ridiculement singulier, *Œconomies Royales, et Servitudes Loyales*, qu'il ne falloit pas moins qu'une liberté pareille à celle que j'ai prise, pour faire une plus juste distribution des matieres et des temps. Enfin, que cette liberté pouvoit s'allier avec l'obligation de rapporter d'original

tout ce qui, dans les Mémoires de Sully, perdroit à être mis dans un langage plus nouveau.

Rien sur-tout ne m'a paru si indispensable, que de ne pas laisser la parole à des secretaires qui ne sçavent que louer et flatter. Quoi de plus fastidieux, que de les voir à chaque ligne apostropher leur maître, pour l'avertir qu'ils lui rappellent ce qui lui est arrivé, en convenant qu'il en est bien mieux instruit qu'eux ? Cette apostrophe continuelle ne fait de tout le livre qu'une espece de longue épître dédicatoire. Combien cette seule correction ne devoit-elle pas apporter de changement dans tout le corps de l'ouvrage ?

J'ajouterai que la narration qui, dans le style historique, admet uniquement la troisieme personne, ne pouvoit ici avoir lieu : c'est ce que je n'ai pas tardé à sentir dès que j'ai voulu y avoir recours. Au lieu d'un seul acteur principal, les Mémoires de Sully, comme je l'ai déjà dit, en offrent deux, dont les rôles se mêlent continuellement dans le récit, où ils paroissent presque

toujours à la fois parlant entre eux ou bien avec d'autres interlocuteurs. Le pronom *il*, *lui*, qui dans la narration, supplée si commodément au nom propre, pouvant alors tomber sur l'un comme sur l'autre, il en résulte une obscurité, qu'on ne peut sauver que par l'inconvénient aussi grand, des redites et des circonlocutions. Si, pour lever cette difficulté, que tout le monde sentira, on eût intitulé l'ouvrage, *Mémoires pour servir à l'Histoire de Henri IV*, et qu'on se fût retranché au personnage seul de ce prince, c'étoit enlever tout d'un coup une moitié des Mémoires, et une moitié qui n'est peut-être pas la moins intéressante : car on trouve par-tout la vie et les actions de Henri-le-Grand, au lieu que celle de M. le duc de Sully ne se rencontre guères que dans ce livre. Il convenoit encore moins de s'y borner à raconter les événemens, qui regardent particuliérement ce ministre.

Il ne restoit donc qu'un seul parti à prendre ; c'étoit de faire parler Sully lui-même. J'ai cédé sans répugnance à une nécessité qui devoit être la source d'un nouvel

agrément. Rien, en effet, plus capable de répandre dans la narration cet intérêt vif et pressant, qui remue si bien notre cœur, que d'introduire le principal acteur d'une intrigue, nous entretenant lui-même de la part qu'il y a eue : et quel acteur encore ! si l'on pouvoit parvenir à le faire parler, comme on se figure que parleroit aujourd'hui un tel ministre, qui fût également chéri de son maître, et respecté de tous les ordres du royaume.

Ce motif seul devroit me faire obtenir du public l'indulgence que je lui demande, pour la seule véritable licence que j'aie prise, s'il trouvoit d'ailleurs que j'eusse satisfait à ce qu'elle m'impose. Mais comme je n'ose m'en flatter, je fonde ma justification sur une preuve de fait ; c'est que dans la plus exacte vérité, M. le duc de Sully est lui-même l'auteur des Mémoires qui portent son nom, puisque les pieces originales qui les composent, sont de lui, et que ses secretaires n'ont fait autre chose que les coudre ensemble : ce qui s'apperçoit facilement en certains endroits, où la plume du

ministre ayant été arrêtée, soit par le secret, soit par quelqu'autre considération aussi forte, on le voit frustrer l'attente du lecteur sur des faits, dont il est clair que par eux-mêmes ils n'ont pas eu la moindre connoissance. C'est donc moins un vol que je leur fais, qu'une juste restitution que je dois à leur maître. J'en ai pour garans tous nos écrivains, qui montrent assez, lorsqu'ils citent les Mémoires de Sully, qu'ils croient bien ne s'appuyer que de l'autorité seule de ce grand homme d'état. Le doute du seul Vittorio Siri, à cet égard, est bien foible contre tant d'autorités (1).

Je ne regarde point cette discussion critique comme assez importante, ou assez amusante, pour transcrire des pages entieres de nos Mémoires, qui établiroient cette vérité, par les paroles de Henri IV, de M. de Sully, et de ses secretaires eux-mêmes. On peut, si on le juge à propos, consulter les endroits que j'indique (2). Je me conten-

(1) *Mémoir. Rec. vol.* 1, *pag.* 29.

(2) *Epît. des* 1 *et* 3 *T.* — 2 *Tom. pag.* 407, 409, 410, 434, 435, 440, 448. — 3 *Tom. pag.* 82, 83 — 294, 385, *&c.*

terai

terai d'ajouter une conjecture que je soumets aux lumieres des Lecteurs.

Les Mémoires de Sully se sont formés, premiérement, des remarques que M. de Rosny commença dès sa plus grande jeunesse à faire sur les événemens de son temps, soit généraux, soit particuliers au prince son maître et à lui-même : ensuite, de ce qu'il y joignit (1) à la priere de ce même prince, qui sçut distinguer de bonne heure le prix d'un homme de ce caractere. M. de Rosny ne prétendit pas sans doute en faire un ouvrage bien suivi, encore moins un corps d'Histoire, mais seulement un recueil de pieces sur plusieurs des événemens de son temps, qu'il augmenta de ses propres réflexions sur le gouvernement (2). Le mot de *Journal*, qui y est employé quelque part, ne doit donc pas être pris à la rigueur. Des Mémoires par pieces ainsi détachées n'étoient pas une chose absolument nouvelle en ce temps-là. Il se peut bien faire aussi que M. de Rosny eût alors pour objet de se

(1) *Tome 2, page 440.*
(2) *Tom. 2, pag. 448. — Tom. 3, pag. 83, 385.*

préparer des matériaux pour des Mémoires plus complets, qu'il aima mieux dans la suite faire paroître sous le nom de ses secretaires que sous le sien.

Ces registres si bien reliés (1), dont il est encore fait mention, auroient été remis à quatre de ses secretaires, deux desquels composerent d'abord les deux premiers tomes, tels que nous les avons aujourd'hui. Les deux autres secretaires, qui sont ceux que M. de Sully prit à son service au temps de sa retraite, travaillerent en même-temps au premier des deux tomes suivans, qui comprend un espace de cinq années, depuis 1605 jusqu'à la mort de Henri IV. Et croyant leur travail imparfait, s'ils n'y en ajoutoient un second, comme avoient fait leurs confreres, ils se mirent à refeuilleter tous les papiers du duc de Sully, et vinrent à bout de leur entreprise (2). Mais j'avertis qu'il ne faut pas tout-à-fait les en croire sur le lieu de l'impression des *Mémoires de Sully;* ils n'ont cherché, à cet égard, qu'à

(1) *Epit. Limin. du 3 T. Tom.* 2, *pag.* 410.
(2) *Epit. Limin. Ibid.*

faire prendre le change au public, par l'intérêt qu'ils avoient que cet ouvrage ne parût pas imprimé dans le royaume. Guy-Patin, le pere le Long, M. l'abbé Lenglet, et beaucoup d'autres, sont persuadés que les deux premiers tomes furent imprimés au château de Sully même, et pour les deux derniers, c'est aussi un fait connu, qu'ils n'ont paru que lorsqu'ils furent imprimés à Paris, en 1662, par les soins de M. l'abbé le Laboureur.

Il est parlé, dans les *Mémoires de Mademoiselle*, de certaines lettres et autres originaux en fort grand nombre, que le comte de Béthune gardoit précieusement, et qu'il montroit, comme une rareté, aux curieux qui alloient le voir. On pourroit croire que c'étoit du moins en partie les minutes des écrits du duc de Sully; mais de ce qu'il ne s'est trouvé aucunes de ces pieces dans le recueil immense de manuscrits, dont M. le comte de Béthune fit présent au feu roi, en 1664, il faut conclure que toutes ces minutes périrent, ayant été regardées comme inutiles, après la composition des Mémoires

de Sully. Cependant je tiens aux compilateurs si peu de compte de leur travail, que je souhaiterois de bon cœur n'avoir eu, comme eux, que ces seuls originaux. Ce qu'ils y ont mis du leur, n'y ajoute rien d'essentiel, et ne sert qu'à cacher le véritable ouvrage de M. de Sully, qui, en beaucoup d'endroits, ne sçauroit plus être distingué, ni séparé du leur; parce qu'ils n'ont pas voulu se borner à ranger ces pieces originales suivant l'ordre des temps, qui est tout ce qu'ils pouvoient faire de mieux.

Je ne sçais même s'il n'y auroit pas lieu de les soupçonner d'avoir supprimé des morceaux assez importans. Du moins peut-on sans témérité les accuser de nous avoir fait perdre le *Traité de la Guerre*, le *Maréchal de Camp*, les *Instructions de milice et de police*, et quelques autres ouvrages du duc de Sully, qui ont certainement existé. On les cherche inutilement dans le cabinet de M. le duc de Sully d'aujourd'hui (*), malgré

(*) *Louis-Pierre-Maximilien de Béthune.*

les soins que ce seigneur, connu par son goût pour les belles-lettres, et en particulier pour les antiquités, a pris d'y rassembler tout ce qu'il a pu recouvrer de monumens si glorieux à son illustre maison. Ce ne sont pour la plupart, que des états, mémoires, &c. qui ont rapport aux différentes charges de Maximilien, duc de Sully, et dont la substance se retrouve d'ailleurs dans nos Mémoires. Les seules pieces manuscrites de ce cabinet, qui pourroient intéresser la curiosité, sont l'original du premier volume des Mémoires de Sully, sur lequel sans doute a été fait l'imprimé; et la suite d'une espece de roman héroïque en 4 vol. *in-fol.* dont les deux premiers ont été perdus. Ces aventures, ou plutôt histoires allégoriques de ce temps-là, sont intitulées, *Gelastide, ou les illustres Princesses et belliqueuses Pucelles du puissant empire de la grande Sclaramane de Dolosophomorie, les Sclarazones diamantées, Percy de Rubicelle et Pyrope*: titres aussi singuliers que celui des Mémoires de Sully, et qui marquent assez que ce sont les mêmes mains qui les ont rédigées.

Peut-être aussi que la perte de ces originaux ne doit être imputée qu'à M. le duc de Sully lui-même, puisque ses secretaires non-seulement agissoient par ses ordres, mais encore travailloient sous ses yeux. En ce cas, nous serions obligés de convenir qu'un peu de vanité dans ce ministre (*), a empêché que ces Mémoires n'aient paru sous son nom. Il aura senti qu'il ne pouvoit se dispenser de se faire honneur à lui-même de ce qu'il y a eu de plus brillant dans le regne de Henri IV, et ne voulant ni se louer, ni perdre le fruit de ce qu'il avoit fait de louable, il aura pris le parti de faire dire par d'autres ce que la modestie l'auroit obligé de supprimer.

On lui a reproché un autre défaut, qui tient, dit-on, à celui-ci; mais qui, bien examiné, pourroit bien n'être rien moins qu'un défaut; c'est la maniere libre dont il parle, et dont il agit avec son souverain. Ecoutons encore là-dessus notre ancien dissertateur. « Cette humeur, dit-il, même-

(*) *Tom. 3, pag. 83 et 294.*

» ment si ferme et hautaine, qui oblige
» souvent son prince à le prévenir pour
» s'ouvrir à lui et se déclarer : peut-être
» se fût-il rendu plus recommandable, et
» d'autant plus parfait que moins difficile.
» Mais quoi ! si l'original étoit de la sorte,
» et le naturel le vouloit ainsi, le devoit-il
» flatter, le devoit-il déguiser dans la pein-
» ture ? Mais quoi ! si ç'a été cette même
» gravité ou circonspection universelle que
» ses ennemis ont reproché à sa mémoire,
» qui a donné tout ce grand prix à son
» ministere et autorité, la doit-on regretter
» en lui comme une tache, et la condam-
» ner en lui comme un manque » ? En effet, pourquoi un ministre, dont la droiture est connue, et qui ne peut être soupçonné d'aucun mauvais principe, n'auroit-il pas, soit en parlant, soit en traitant avec son maître, le privilege de pouvoir suivre les impressions austeres de la vérité ? La condition des particuliers seroit donc en ce point plus heureuse que celle des souverains ? Mais la preuve qu'à cet égard M. le duc de Sully ne mérite aucun reproche,

c'est que ce maître ne lui en fait point; qu'il le souffre, c'est trop peu dire, qu'il l'aime, qu'il le loue de cette liberté. Qu'on dise donc tout ce qu'on voudra, par exemple, de cette fameuse promesse de mariage, déchirée par le duc de Sully, entre les mains de Henri IV. Je ne vois, dans ce trait, rien que d'admirable, et l'on ne doit pas craindre qu'il tire à conséquence.

La nécessité de prévenir le Lecteur pour moi-même, a donné lieu à ces deux remarques. Je n'ai point regardé comme indécent dans M. de Sully, de rapporter tout ce qui lui est arrivé en ce genre avec Henri IV, et quant aux louanges personnelles, en retranchant ce qui de la bouche de ses secretaires ne pouvoit passer dans la sienne, j'y laisse tout ce qu'il dit, ou qu'il souffre qu'on lui dise d'avantageux pour lui et pour la maison de Béthune. J'y laisse de même ce qu'il avance par le même principe de vanité, joint à ses préjugés de religion, tantôt sur les maisons les plus célebres, telles entre autres que la maison d'Autriche; tantôt sur des particuliers aux-

quels il n'a pas toujours rendu justice; comme les ducs de Nevers et d'Epernon, MM. de Villeroy, Jeannin, le cardinal d'Ossat et autres, parmi les Catholiques; et dans le parti protestant, les ducs de Rohan, de Bouillon et de la Trémouille, Du-Plessis-Mornai, &c. Enfin touchant une société, très-estimable par ses mœurs et par l'utilité dont elle a été à la religion, à l'éducation de la jeunesse et aux belles-lettres.

Si je m'arrête sur cet article, c'est uniquement afin qu'on voie combien je déteste toute sorte de prévention : car du reste, je sçais bien que là-dessus je ne serai point pris à partie. Le fond du texte original même, que je n'ai pas prétendu anéantir par mon travail, subsistera toujours dans son entier; on en tireroit, si j'avois osé l'altérer, de quoi m'accuser à la fois d'infidélité et de flatterie. Tout ce que j'ai pu faire, et je proteste que c'est à la vérité seule que j'ai cru l'accorder, c'est de marquer ma répugnance par de fréquens correctifs, sur lesquels seuls le public équitable jugera de mes véritables sentimens.

Au reste, il ne faut, ce me semble, qu'un mot pour rendre sans effet la plus grande partie des imputations que le duc de Sully fait aux Jésuites et à plusieurs autres bons Catholiques : c'est qu'ils agissoient par un motif, et qu'ils le jugeoient par un autre. Ajoutons que dans les circonstances où ces choses se passoient, il étoit bien difficile de ne pas se tromper dans le jugement qu'on devoit porter sur chacune des démarches des différens acteurs. Aujourd'hui, que le temps a mis en lumiere les causes, les motifs et les moyens, nous, qui ne sommes plus ni entraînés par le feu de l'action, ni frappés de craintes, de desirs, d'espérances, n'avons-nous pas, sur le sujet dont il s'agit, deux sentimens presque contradictoires ? L'un, de détester la Ligue avec beaucoup de raison ; l'autre, de juger avec quelque vraisemblance que, sans la Ligue, ce royaume risquoit de tomber dans le plus grand de tous les malheurs, celui de perdre la vraie religion. Si les Villeroy, les d'Ossat, &c. avoient besoin de justification, voilà dans quelles sources il faut la prendre.

Un motif peu différent m'a fait encore recourir à des notes dans les endroits où le duc de Sully parle désavantageusement de quelques-uns des peuples nos voisins, entr'autres, des Espagnols et des Anglois : je suis aussi éloigné d'applaudir à ses préventions, que d'épouser ses querelles. Ne rien appercevoir de louable dans les autres Nations, c'est aveuglement ; ne pouvoir en convenir, c'est foiblesse.

Mais un article qui m'a paru plus grave encore que tous ceux-là, c'est la liberté avec laquelle l'auteur expose quelquefois ses propres principes sur le fond même de la religion. On se figure d'abord qu'un homme plein de sentimens, de connoissances et de bonnes qualités, ne peut être que fort dangereux, lorsqu'il lui arrive de parler de la religion prétendue réformée, à laquelle on sçait que le duc de Sully demeura toujours très-attaché. Je l'ai pensé ainsi moi-même ; mais la simple inspection de ses Mémoires a suffi pour me détromper. Je citerai à cette occasion une derniere fois, l'écrivain dont j'ai déjà employé le témoi-

gnage, afin de faire mieux sentir que ces Mémoires ne doivent pas faire aujourd'hui une impression qu'ils ne faisoient pas même au temps de leur nouveauté. « Ce n'est pas, » dit-il, par les conditions de sa créance, » qu'il le faut regarder comme un modele » ou original : c'est un capitaine, c'est un » grand-maître d'artillerie, c'est un sur- » intendant des finances, et un ministre » universel de tous les grands desseins de » son prince ; mais non pas un chrétien, » et encore moins un catholique, qui se » présente dedans ces Mémoires..... Ces » livres aussi, dit-il encore, ne le repré- » sentent-ils pas proprement pieux ou reli- » gieux, puisqu'ils ne le représentent pas » vraiment catholique ».

L'auteur pouvoit ajouter une autre raison encore plus décisive : c'est que lorsque M. de Sully se représente comme religieux ou catholique, pour me servir de ses termes, cet homme, dont les raisonnemens, sur presque tout autre sujet, sont ordinairement solides et concluans, se montre si mauvais théologien, que ce seul contraste

suffiroit pour le réfuter. Quels aveux d'ailleurs ne lui arrache pas la force de la vérité ? Que ne dit-il point contre quelques-unes des folles décisions des synodes protestans, contre les brigues et les projets criminels des chefs de ce parti, contre l'esprit de révolte et de désobéissance de tout ce corps ? Il y a quelque chose de si singulier à voir M. le duc de Sully, tour-à-tour calviniste et l'ennemi des calvinistes, que j'ai cru devoir conserver tout ce qu'il dit au sujet de la religion, de crainte que tout ce que j'aurois supprimé à cet égard, ne fût jugé par la raison même de cette suppression d'une toute autre importance qu'il n'est : mais aussi j'ai jugé devoir encore moins épargner ici les correctifs que par-tout ailleurs ; et il se peut bien faire que croyant ne pouvoir assez ménager les ames timorées, j'ai encore, sans y penser, accordé quelque chose à mes premiers scrupules.

Ce qui a encore considérablement multiplié ces notes, c'est que, dans la vue de rendre cet ouvrage plus clair et plus com-

plet, j'ai eu pour toutes les choses de simple agrément, la même complaisance que pour celles de nécessité. Je n'ai pu me résoudre à passer un fait obscur, ou ébauché, sans l'éclaircir et l'achever : ici, c'est un trait qui en amene un autre simplement amusant : là, une personne de marque, annoncée par son nom seul, m'a paru demander qu'on y joignît le nom de baptême, le surnom, les dignités, les emplois, quelquefois même l'année de la naissance et celle de la mort. Ces notes regardent encore des erreurs de calcul, de fausses dates, des évaluations de monnoies, &c. J'ai tâché pour cela de ne rien emprunter que de nos meilleurs écrivains, et de puiser tout d'un coup à la source : ainsi les Mémoires de la Ligue de l'Etoile et de Nevers, les Chronologies novennaire et septennaire de Cayet, et le Mercure François; MM. de Thou, Péréfixe, Matthieu, Davila, Le Grain, d'Aubigné, les manuscrits de la bibliotheque du roi, les Lettres du cardinal d'Ossat, &c. (*),

(*) Je me suis servi, pour ces Lettres, de l'ancienne

sont mes garans pour les faits, et pour tout le reste, les livres qui pouvoient me fournir les secours dont j'ai eu besoin. Je me contente ordinairement de rapporter leurs paroles sur le sujet dont il s'agit, sans entrer dans aucune discussion, excepté lorsque la diversité des opinions semble l'exiger. Cette précaution n'a pu empêcher que, dans les cinq ou six premiers livres, la marge ne fût un peu chargée, sans qu'il m'ait été possible de faire autrement; les premieres années de l'Histoire de Henri IV, offrant une quantité prodigieuse de faits de toute espece, que les Mémoires de Sully ne font souvent qu'indiquer ou toucher très-légérement.

Des notes sur la politique, la guerre, la finance, la police, le commerce, la marine, &c. auroient bien tenu leur place parmi celles-là. Je n'ai pu résister à l'envie d'y en semer quelques-unes, sur-tout dans les derniers livres dont le sujet les rendoit, à ce qu'il m'a paru, de quelque utilité, souvent même de nécessité absolue.

édition *in-fol.* ainsi que de l'ancienne édition des Mémoires de l'Etoile.

A l'égard des maximes et des réflexions, le seul usage raisonnable qu'on pouvoit en faire, étoit de les disperser en les appliquant où elles conviennent. J'ai cru devoir observer à un autre égard la méthode contraire. J'ai ramassé tout ce qui est dit du grand et fameux dessein de Henri IV, en différens endroits où il me paroissoit couper la narration d'une maniere désagréable, et ne trouvant de place nulle part pour un détail si étendu, j'en ai formé un livre à part. On pourra d'abord me soupçonner sur ces derniers points, d'avoir beaucoup ajouté à mon original. Je prie les Lecteurs de suspendre leur jugement jusqu'à ce qu'ils l'aient lu d'un bout à l'autre. Je sens bien moi-même que la nécessité de faire une nouvelle distribution des matieres, a jeté sur ce travail un air d'indépendance, qui peut le tirer de la classe des traductions ordinaires; mais non pas le ranger parmi les ouvrages d'invention. On s'appercevra en assez d'autres endroits que, si j'avois cru pouvoir prendre une autorité absolue sur mon original, je l'aurois souvent présenté sous un autre aspect. Au

reste,

reste, il n'étoit pas possible d'indiquer tous ces renvois à la marge, et le Lecteur n'en auroit été que fatigué.

L'expédient que j'ai imaginé pour faire usage des lettres qui sont répandues dans les Mémoires de Sully, a été de les tourner en récit et de les joindre au fait qu'elles concernent : par-là, je leur ai donné une utilité qu'elles n'avoient point, et je me suis ménagé une ressource pour le tissu historique. Lorsque j'y trouve cette réticence si ordinaire à ceux qui s'écrivent sur des choses dont ils se sont auparavant entretenus de bouche, j'y supplée ordinairement par une note, quand la chose est possible, ou qu'elle le mérite. Car de ce nombre presqu'infini de lettres, soit de Henri IV, soit du duc de Sully, la plus grande partie ne renferme que des détails peu intéressans. Je mets toutes celles de cette espece au nombre des inutiles, et je les retranche en entier ou en partie : ce que je pratique aussi à l'égard des récits trop alongés, des remarques triviales, des mémoires trop étendus, des réglemens sur les finances trop particularisés.

Mais lorsque je tombe sur des lettres, des conversations et autres morceaux de la premiere main, je les copie fidélement, sans prendre d'autre liberté, sinon que rencontrant un terme dont le son pourroit choquer l'oreille, je lui en substitue un autre. Je cherche à satisfaire par-là ceux qui pourroient se plaindre qu'en leur présentant des Mémoires anciens, les personnages y parlent toujours comme s'ils étoient de notre siecle; et je juge du plaisir que doit leur faire la naïveté de l'ancien langage, lorsqu'il est bon, par celui qu'il m'a fait à moi-même. J'ai suivi l'ordre établi de diviser un ouvrage historique en livres plutôt qu'en chapitres. Il s'en est trouvé trente dans celui-ci, en comptant pour un l'exposition du grand projet de Henri IV, dont je viens de parler. Quelques personnes opinoient à supprimer tout-à-fait ce projet, comme n'ayant eu aucune exécution : mais il m'a semblé qu'il tenoit une place trop considérable dans les Mémoires de Sully, pour que le public pût goûter cette suppression : je me suis contenté de l'abréger.

Je n'ai pas jugé à propos de m'engager au-delà de la retraite de M. de Sully ; en quoi je n'ai pas suivi mon original : mais outre que selon mon plan, je ne voyois aucun usage à faire de pieces qui n'ont plus de relation avec l'un ni avec l'autre de mes deux personnages, il m'a semblé, en bonne critique, que ces pieces ne méritoient pas qu'on y fît une grande attention. Je ne trouve dans le quatrieme tome, véritablement de la main du duc de Sully, que ce qu'il dit de la nouvelle cour, du conseil et de lui-même, jusqu'à sa sortie de Paris ; les projets de réglemens sur différens sujets, et les preuves du grand dessein de Henri IV. Pour ce qui est de l'invective sanglante contre M. de Villeroi, des autres morceaux appartenans au regne de Louis XIII ; en un mot, de ce qui est contenu dans les deux cent dernieres pages, tout est si visiblement d'une main différente, si déplacé, si peu de suite, et en même temps si froid, si frivole, que je n'ai pu le regarder que comme une compilation faite par ses secretaires, sans aucun discernement, et dans l'unique

vue, comme ils n'en disconviennent pas eux-mêmes (*), de rendre ce tome égal en grosseur au précédent. Il faut mettre tout cela au rang des panégyriques, des sonnets, et des autres pieces en vers françois et latins, que le Lecteur peut aller chercher dans l'original, s'il est touché de cette bigarrure.

Comme ces Mémoires ne nous apprennent point ce que devint le duc de Sully depuis ce temps-là jusqu'à sa mort, et que le Lecteur peut avoir quelque curiosité à cet égard, j'y satisfais par un supplément, on ne doit rien perdre ni omettre de la vie des grands hommes. Ce supplément s'est trouvé plus complet et plus intéressant, que d'abord je ne m'y étois attendu, au moyen de tous les éclaircissemens que M. le duc de Sully a bien voulu me fournir.

Je me suis servi de l'édition *in-fol.* comme je l'ai déjà dit. Elle est en quatre tomes, qui forment autant de volumes, quoique dans quelques bibliotheques, ils se trouvent réunis en deux volumes seulement : le premier et le

(*) *Epît. Limin. du 3 Tom.*

second de ces quatre tomes, imprimés à *Amsterdam*, c'est-à-dire, à Sully, sans date d'année, ni nom d'Imprimeur ; car celui qu'on voit en tête, est supposé. C'est la premiere de toutes les éditions des Mémoires de Sully : on l'appelle communément l'*édition aux lettres vertes*, à cause de ses VVV et de sa vignette, enluminés de verd, &c. Cette édition n'est pas fort correcte, mais quelques-unes des suivantes ont été tronquées, ce qui est encore pire : il est donc inutile d'en donner ici la liste.

Ce qui me reste à ajouter ici, c'est d'assurer le public que je le respecte trop, pour m'être exposé à mériter les reproches que beaucoup de travail et d'application pouvoit me faire éviter. A l'égard de tous les autres, comme ils peuvent servir, si ce n'est à corriger mon ouvrage, du moins à me corriger moi-même dans la suite, loin de vouloir les prévenir, je les prie de ne me les point épargner. On ne me verra ni réclamer l'indulgence que l'on doit naturellement à un premier essai, ni chercher une excuse dans ma situation : situation néanmoins si peu

favorable à ce genre de travail, que sans le secours de personnes aussi généreuses que zélées pour l'avancement des Lettres, je me serois vu obligé de l'abandonner. Je dois cet aveu à la vérité. Je me rendrois sur-tout coupable d'une extrême ingratitude, si je laissois ignorer ce que je dois en cette occasion à un homme respectable, qui ayant eu des liaisons intimes avec MM. les ducs de Sully, les derniers morts, non seulement m'a donné l'idée et le goût de cet ouvrage, mais encore m'a aidé à en tracer le plan, et en a avancé l'exécution, par tous les moyens que lui ont inspiré l'amitié dont il m'honore, et la noblesse de ses sentimens.

MÉMOIRES

DE SULLY.

LIVRE PREMIER.

Mémoires depuis l'année 1570, jusqu'à l'année 1580. État des affaires du conseil de France, et de celles des calvinistes, à la paix de 1570. Extraction de Rosny, et particularités sur la maison de Béthune; autres sur la naissance, l'éducation et la jeunesse du prince de Navarre. Idée du gouvernement sous Henri II, François II, et pendant les premieres années de Charles IX. Artifices de la reine Catherine de Médicis et de son conseil, pour perdre les huguenots. Rosny s'attache au roi de Navarre, et le suit à Paris. Mort de la reine de Navarre. Blessure de l'amiral de Coligny, et autres sujets de défiance que la cour donne aux protestans. Dissimulation profonde de Charles IX. Massacre de la Saint-Barthelemi. Détail, remarques et réflexions sur cet événement, sur la conduite de Charles IX et sur l'amiral de Coligny. Comment le roi de Navarre et Rosny échappent au massacre. Education de Rosny. Les calvinistes reprennent courage et rétablissent leurs affaires. Fuite du prince de Condé. Prison des princes.

C 4

Prise d'armes du Mardi-gras. Mort de Charles IX. Son caractere. Henri III revient en France, et déclare la guerre aux huguenots. Fuite de Monsieur et du roi de Navarre. La Reine-mere les trompe par la paix de Monsieur. La guerre recommence. Rencontres militaires et prises de villes. Premiers faits d'armes de Rosny. Paix de 1577. Conférence de la Reine-mere avec le roi de Navarre. Autres expéditions militaires. Prises de Cahors, &c. Fautes commises par Rosny.

ON se flattoit à la cour de Charles IX, que les malheurs arrivés aux réformés sous les regnes précédens, les obligeroient de céder enfin aux volontés du Roi, ou de sortir du royaume. La mort du prince (1) de Condé leur chef, la perte de deux grandes batailles (2), l'entiere dispersion de leurs gens de guerre, le peu d'apparence qu'on pût rassurer ce foible reste de troupes, abattues par une longue suite de mauvais succès, tout faisoit croire qu'ils touchoient au moment de

(1) Louis I, prince de Condé, frere d'Antoine, roi de Navarre, et fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, ayant été fait prisonnier à la bataille de Jarnac en 1569, fut tué d'un coup de pistolet, que le baron de Montesquiou lui tira dans la tête par derriere. Comme Montesquiou étoit capitaine des gardes de Monsieur, duc d'Anjou, on ne manqua pas d'accuser ce prince d'avoir fait assassiner le prince de Condé.

(2) *Jarnac et Moncontour.*

leur ruine (1). Un courage supérieur à tous les événemens, les soutint dans une conjoncture si accablante. Ils rassemblerent leurs soldats épars dans toutes les provinces, et commencerent à se rapprocher de la Bourgogne, du Bourbonnois et du Berry. Leur rendez-vous général fut indiqué à la Charité : Vezelai et quelques autres villes tenoient encore pour eux dans ces quartiers. Ils oserent même se promettre de répandre l'alarme jusques dans Paris, aussi-tôt qu'ils auroient reçu un secours considérable de Réistres et de Lansquenets qu'on leur promettoit en Allemagne.

Ce ne fut pas sans beaucoup d'inquiétudes que la reine-mere, Catherine de Médicis, apprit ces nouvelles. Mais elle s'imagina qu'il seroit facile d'empêcher cette jonction, et ensuite de dissiper des troupes qu'elle croyoit consternées. Elle fit marcher pour cet effet une puissante armée (2).

(1) Je prie le lecteur de ne point perdre de vue que c'est un protestant qui parle dans ces Mémoires. L'état où la religion et la politique sont aujourd'hui en France, ne laisse point appréhender que tout ce que peut dire M. de Sully, en faveur des prétendus réformés, produise jamais aucun mauvais effet, ni pour l'une, ni pour l'autre. On peut même, en quantité d'endroits, tirer des propres paroles de l'auteur, des inductions très-fortes pour l'unité de religion dans un royaume, et pour l'avantage de la religion catholique sur la prétendue réformée. Voyez ce qui est dit sur ce sujet dans la préface de cet ouvrage.

(2) Philippe Strozzy, seigneur d'Epernay, fils de Pierre Strozzy, maréchal de France. Claude de la Châtre, depuis maréchal de France; Jean de Nogaret, pere du duc d'Eper-

Strozzy, la Châtre, Tavannes, la Valette, et tout ce qu'il y avoit d'officiers généraux en France, voulurent y servir; et le maréchal de Cossé (1) qui devoit y commander, s'enivroit de la gloire qu'il alloit acquérir, en exterminant jusqu'au dernier soldat huguenot, et en amenant à la reine-mere tous les chefs du parti, pieds et mains liés. Il changea bientôt de sentiment. L'armée protestante le reçut avec intrépidité; et elle fut toujours la premiere à offrir le combat; tout l'avantage lui demeura dans les escarmouches, qui furent fréquentes; et elle remporta même une espece de victoire au choc d'Arnay-le-Duc (2).

non; Gaspard de Saulx de Tavannes, qui fut aussi maréchal de France. Il avoit été page de François I, et étoit alors l'un des conseillers et des confidens de Catherine de Médicis. Son caractere se connoîtra par les traits suivans, que je rapporterai d'après l'auteur de la Henriade, dans ses notes, p. 34. « Il couroit, dit-il, dans les rues de Paris, la nuit de la » Saint-Barthelemi, criant: saignez, saignez, la saignée est » aussi bonne au mois d'Août qu'au mois de Mai. Son fils qui » a écrit des mémoires, rapporte que son pere étant au lit » de la mort, fit une confession générale de sa vie, et que le » confesseur lui ayant dit d'un air étonné: Quoi! vous ne » parlez point de la Saint-Barthelemi? Je la regarde, ré» pondit le maréchal, comme une action méritoire qui doit » effacer mes autres péchés ».

(1) *Artus de Cossé, seigneur de Gonnot, mort en* 1582.

(2) Les apparences étoient que le maréchal de Cossé battroit l'armée huguenotte, ou qu'il l'empêcheroit du moins de s'approcher de Paris. Il ne fit ni l'un ni l'autre: au contraire, il fut obligé de se retirer après une escarmouche très-vive, et il se contenta depuis de côtoyer l'ennemi. Les calvinistes étoient commandés dans cette rencontre par le prince de

Tant d'opiniâtreté fit juger dès ce moment à la reine-mere, qu'il falloit avoir recours à d'autres moyens que la guerre pour détruire le parti protestant. Celui de la trahison lui parut le plus sûr. Pour avoir le temps de s'y préparer, elle écouta si favorablement les propositions d'un accommodement, que la paix se fit à l'heure qu'on y pensoit le moins, et à des conditions tout-à-fait avantageuses pour les huguenots. Ce fut la paix de (*) 1570, après laquelle on goûta de part et d'autre

Navarre et le prince de Condé, son cousin-germain, âgés, l'un de seize ans, l'autre de dix-sept, et par l'amiral de Coligny. L'historien Pierre Matthieu a recueilli ces paroles de Henri IV, s'entretenant depuis qu'il fut monté sur le trône, de ce choc d'Arnay-le-Duc : « Mes premiers exploits » d'armes, disoit ce prince, furent Arnay-le-Duc, où il étoit » question ou de combattre, ou de me retirer. Je n'avois » retraite qu'à plus de quarante lieues de-là; et je demeurois » à la discrétion des paysans. En combattant ainsi, je courois » fortune d'être pris ou tué, parce que je n'avois point » de canon, et les gens du Roi en avoient, et à dix pas de » moi fut tué un cavalier d'un coup de coulevrine; mais » recommandant à Dieu le succès de cette journée, il le » rendit heureux et favorable ». *N.* 1, *l.* 5, *p.* 327. Dans le cours de cette même année, les huguenots gagnerent la bataille de Luçon, et prirent Marenne, l'Isle d'Oleron, Brouage, Saintes, &c.

(*) Ils furent remis par ce traité de paix en possession de plusieurs privileges qu'on leur avoit ôtés. Le nombre des prêches fut augmenté, et on leur donna quatre villes pour sûreté; la Rochelle, Montauban, Cognac et la Charité. On appella cette paix, boiteuse et mal-assise, parce qu'elle fut conclue au nom du roi, par Biron, qui étoit boiteux, : par N. de Mesmes, seigneur de Malassise : elle fut faite l 11 Août.

pendant deux ans un repos également souhaité par les deux partis.

Mon pere (1) se retira dans sa maison de Rosny, et s'occupa à rétablir ses affaires domestiques. Comme c'est l'histoire de ma vie, jointe à celle du prince que j'ai servi, qui va faire le sujet de ces Mémoires, je dois donner un éclaircissement sur ma famille et sur ma personne. En satisfaisant la curiosité du public à cet égard, je le prie d'être persuadé que je le fais sans affectation et sans vanité; et que je donne à la seule nécessité de dire la vérité, tout ce qu'on pourra rencontrer d'avantageux pour moi ici et dans toute la suite de ces Mémoires. Maximilien est mon nom de baptême, et Béthune est celui de ma famille (2). Elle tire son origine, par la maison de Coucy, de l'ancienne maison d'Autriche, avec laquelle il ne faut pas confondre celle qui tient présentement l'empire d'Allemagne et les Espagnes. Celle-ci ne descend que des comtes d'Habsbourg et Qui-

(1) François de Béthune, baron de Rosny, mort en 1575. Il épousa en premieres noces Charlotte Dauvet, fille de Robert Dauvet, seigneur de Rieux, président de la chambre des comptes, et d'Anne Briçonnet, dont il eut les enfans qui seront nommés ci-après. Il se remaria à Marguerite de Louvigny, dont il n'eut point d'enfans.

(2) Ces éclaircissemens sur la maison de Béthune sont tirés, tant du corps des anciens Mémoires de Sully, que des différentes pieces qui en font partie. Il vaut mieux en croire les habiles généalogistes modernes, dont nous rapporterons bientôt le sentiment.

bourg (*), simples gentilhommes il y a trois cent ans, à la solde des villes de Strasbourg, Bâle et Zurich, et qui se seroient tenus fort honorés

(*) L'opinion qui fait descendre la maison d'Autriche des comtes d'Habsbourg, autrement Thierstein, a long-temps passé pour incontestable. Des titres de l'abbaye du Mure ou Muri en Suisse, mal consultés par Théodore Godefroy, et adoptés sur sa parole par les meilleurs critiques, et même par le P. le Long, ont donné cours à cette erreur. Par ces mêmes titres mieux examinés, par les chartres du monastere de Saint-Trutpert et autres actes, il paroît que cette maison est originaire du Brisgaw; qu'elle sort des anciens comtes d'Alsace; qu'elle remonte par Luitfruid, Rampert, Otpert, &c. comtes d'Habsbourg et landgraves d'Alsace, non-seulement jusqu'à Gontran le Riche, comte d'Altembourg, qui vivoit au commencement du dixieme siecle; mais même jusqu'à Adalric ou Ethic I, qualifié duc d'Allemagne, dix-huitieme aïeul de Raoul ou de Rodolphe I, au milieu du septieme siecle. Voilà du moins ce qui paroît assez solidement établi par le nouvel ouvrage latin du R. P. Marquard Hergott, bénédictin, imprimé à Vienne en 1737, en trois volumes *in-fol.* et qui a pour titre: *Généalogie diplomatique de l'auguste maison d'Habsbourg, &c.* Voyez aussi le sçavant et judicieux extrait de cet ouvrage, inséré dans le Journal des sçavans, Mars, Avril et Juin 1740.

Outre cette erreur générale, nos Mémoires paroissent être tombés dans deux autres erreurs particulieres. Il est vrai qu'on ne doit pas confondre cette seconde maison d'Autriche avec celle qui posséda l'Autriche, &c. jusqu'en 1248, que mourut Frédéric, le dernier de cette maison, laquelle tiroit son origine des anciens ducs de Souabe. Mais nous manquons de preuves, que la maison de Béthune ait été alliée de cette maison de Souabe ou d'Autriche premiere: elle ne l'a été que de la seconde, par la maison de Coucy. Le duc de Sully pourroit bien avoir ajouté foi à l'ancienne fable, qui tiroit la maison d'Autriche de Sigebert, fils de Théodebert, roi d'Austrasie, et l'avoir appliquée, non à la seconde maison d'Autriche, mais à la premiere; quoique l'un ne soit pas plus vrai que l'autre.

Il a raison ensuite de dire que Raoul ou Rodolphe, comte

d'être maîtres d'hôtel d'un prince tel que le roi de France; puisque Raoul, chef de cette seconde maison d'Autriche, exerça une pareille charge chez Ottocar, roi de Bohême. C'est du fils de ce Raoul que commence proprement la nouvelle source d'Autriche; parce qu'il prit ce nom en la place du sien. La maison de Béthune qui a donné son nom à une ville de Flandre, et d'où sont sortis les comtes qui anciennement ont gouverné cette province, se fait honneur d'un Robert de Béthune (*), avoué d'Arras, dont le pere et le grand-pere, portant aussi le nom de Robert, furent déclarés protecteurs de la province d'Artois. L'un de ces deux Robert de Béthune se signala en France, par la prise de la Roche-Vandais,

d'Habsbourg et premier empereur de cette maison, avoit été majordôme d'Ottocar, roi de Bohême, et qu'Albert son fils, aussi élu empereur, est le premier de sa maison qui ait pris le titre de duc d'Autriche, ce qui arriva en 1274, lorsque Rodolphe eut emporté sur cet Ottocar son concurrent, les duchés d'Autriche, Stirie, Carniole, &c. Mais il devoit en même-temps rendre plus de justice qu'il ne fait à l'ancienneté de cette maison.

(*) Duchesne ne s'éloigne pas de ce sentiment. Il prouve que Robert, dit Faiseus, tige de la maison de Béthune, qui vivoit dans le dixieme siecle, descendoit d'une branche cadette des anciens comtes de Flandre, qui eut pour son apanage la seigneurie de la ville de Béthune, premiere baronnie du comté d'Artois. Il faudroit dire seulement, selon ce sentiment, que ce fut la ville de Béthune qui donna à cette branche le nom qu'elle a depuis fait passer à toute la maison de Béthune. Le titre d'avoué étoit alors si honorable, que plusieurs souverains se sont fait honneur de le porter.

forte place sur les confins d'Auvergne, où le rebelle Emezigot Marcel s'étoit retiré; et l'autre, dans les guerres de Sicile, en tuant de sa propre main le tyran Mainfroy, en présence des deux armées: service qui mérita que Charles d'Anjou, concurrent de Mainfroy, lui fît épouser Catherine sa fille. On compte un quatrieme Robert de Béthune, qui gagna un combat naval contre les infideles sur la Méditerranée; dans l'église, un Jacques de Béthune, évêque de Cambrai, au tems de la croisade des Albigeois; un Jean de Béthune, abbé d'Anchin près de Valenciennes, mort en 1250, en odeur de sainteté, et dont les reliques sont révérées comme celles d'un martyr. L'Histoire des croisades n'a pas oublié ceux qui se distinguerent à la prise de Jérusalem, en montant les premiers sur la brêche. Antoine et Coësne de Béthune (*) marchant sur les pas de leurs ancêtres, arborerent aussi les premiers l'étendard sur les murailles de Constantinople, lorsque Baudouin, comte de Flandre, emporta cette capitale sur Alexis Comnène; et Coësne en obtint le gou-

(*) Ce sont apparemment ces deux freres, fils de Robert V, seigneur de Béthune, que, selon Guillaume de Tyr, Philippe d'Alsace, comte de Flandre, proposa de marier avec les deux filles de Baudouin, roi de Jérusalem. Il est encore certain qu'après la mort de Pierre de Courtenay, empereur de Constantinople, ce Coësne ou Conon de Béthune fut déclaré régent de l'empire, pendant la minorité de Philippe de Courtenay son fils.

vernement. Quand on a de pareils exemples domestiques, on ne sçauroit les rappeller trop souvent pour s'animer à les suivre. Heureux! si pendant toute ma vie j'ai pu me comporter de maniere que tant d'hommes illustres ne dédaignent pas de me reconnoître, et que je ne rougisse pas moi-même d'en être descendu. Dans la suite, la maison de Béthune ne fit que croître encore en illustration. Elle s'allia (1) avec presque toutes les maisons souveraines de l'Europe; elle rentra dans celle d'Autriche (2); et pour finir par ce qui l'honore infiniment davantage, l'auguste maison de Bourbon (3) ne méprisa pas son alliance. Mais je dois

(1) Voyez dans A. Duchesne et le P. Anselme, toutes les alliances de la maison de Béthune avec différens princes de la maison de France, avec les empereurs de Constantinople, les comtes de Flandre, de Hainaut, de Boulogne; les rois de Jérusalem, ducs de Lorraine, les rois de Castille, de Léon, d'Écosse, d'Angleterre; les maisons de Courtenay, de Châtillon, de Montmorency, de Melun, de Horn, &c.

(2) Par Jeanne de Coucy, qu'épousa Jean de Béthune. Il faut remarquer que toutes les fois qu'on nomme ici la maison de Coucy, ce n'est pas véritablement la maison de Coucy, mais de Guines, dont on entend parler. La branche aînée de cette maison de Coucy, si ancienne, s'éteignit dans la personne d'Enguerrand IV de Coucy. Enguerrand de Guines, qui avoit épousé Alix de Coucy, fille d'une branche cadette, la fit revivre en prenant le nom et les armes. Au reste, cette maison de Guines n'étoit guères moins illustre, ni moins ancienne que celle de Coucy.

(3) Par les maisons de Châtillon, de Néelle, de Montmorency, de Luxembourg, et en dernier lieu par la maison de Melun. Anne de Melun, dame de Rosny, qui épousa Jean IV de Béthune, comptoit, dit Duchesne, tant du côté de

aussi

aussi avouer que la branche dont je suis sorti, avoit alors beaucoup perdu de sa premiere splendeur. Cette branche est issue d'un simple cadet (1); et le moins riche de tous ceux qui ont porté ce nom. La branche aînée étant tombée trois fois en quenouille, tous les grands biens qu'elle possédoit dans différens endroits de l'Europe, ne passerent point aux collatéraux, mais furent portés par les filles dans les maisons royales où elles entrerent. Mes ancêtres particuliers ne laisserent pas, en se mariant avantageusement, de redonner à leur branche ce qui lui manquoit pour soutenir dignement son nom : mais toutes ces richesses furent presqu'entiérement dissipées par le mauvais ménage et la prodigalité de mon grand-pere (2), qui ne laissa à son fils, qui est mon pere, que le

Hugues de Melun, son pere, vicomte de Gand, que de Jeanne de Horn sa mere, plus de dix princes du sang royal de France, et tous les souverains de l'Europe.

(1) Jean de Béthune, septieme aïeul de M. le duc de Sully, eut deux fils, Robert et Jean. Robert ne laissa de trois mariages qu'il contracta, que des filles. Jean est ce cadet dont parle ici l'auteur : il étoit seigneur de Locres et d'Autrêche. Un autre ancêtre de l'auteur, nommé Matthieu de Béthune, n'eut pareillement que trois filles.

(2) Jean de Béthune, baron de Baye. Il épousa Anne de Melun, fille de Hugues de Melun, vicomte de Gand et de Jeanne d'Horn; elle étoit dame de Rosny. Il se remaria après sa mort à Jeanne du Pré, simple demoiselle. Il vendit les seigneuries des Hauts-Bois d'Avraincourt, Novion, Caumartin, Baye, Banay, Taluz, Loches, Villerenard, Châtillon, Broucy, &c. *Duchesne, ibid.*

bien d'Anne de Melun sa femme, qu'il ne pouvoit pas lui ôter.

Pour ce qui me regarde personnellement, j'entrois dans ma onzieme année au temps que je parle, étant né le 13 Décembre 1560. Quoique je ne fusse que le second (1) de quatre enfans mâles qu'avoit mon pere, les incommodités naturelles de mon frere aîné (2), faisoient que dès-lors mon pere me regardoit comme celui qui devoit être le chef de sa famille; et toutes les marques d'une complexion forte lui parloient encore en ma faveur. Mes paréns m'éleverent dans les sentimens et la doctrine des réformés: et j'en ai fait constamment profession, sans que les menaces, les promesses, les différens événemens, ni le changement même du Roi mon protecteur, et ses plus tendres sollicitations, aient été capables de m'y faire renoncer.

Henri (3), roi de Navarre, qui aura la princi-

(1) François de Béthune, baron de Rosny, &c. eut six enfans mâles; mais l'auteur ne compte point deux de ses freres, Jean et Charles, morts jeunes. Les quatre autres sont, Louis, Maximilien, Salomon et Philippe de Béthune: il sera parlé dans la suite de chacun d'eux.

(2) Louis, il se noya dans un torrent, âgé de vingt ans.

(3) « La maison de Bourbon, depuis Louis IX jusqu'à » Henri IV, avoit presque été toujours négligée, et réduite » à un tel degré de pauvreté, que le fameux prince de » Condé, frere d'Antoine, roi de Navarre, et oncle de » Henri-le-Grand, n'avoit que six cent livres de rente de son » patrimoine ». *Essay sur les guerres civiles.* Ces paroles de

pale part dans ces Mémoires, étoit de sept ans plus âgé que moi, et touchoit à sa dix-huitieme année (1) lors de la paix de 1570. Une physionomie noble, ouverte et engageante, des manieres aisées, vives et enjouées, une adresse particuliere dans tous les exercices propres à cet âge, faisoient pencher tous les cœurs de son côté. Il com-

l'auteur de la Henriade induiroient facilement en erreur, si l'on n'avertissoit pas en même temps sur la foi d'un historien bien instruit, que les biens de la maison de Bourbon étoient alors de plus de huit cent mille livres de revenu en terres seulement : ce qui faisoit en ce temps-là un très-riche apanage. Il est vrai qu'elle ne possédoit plus rien de l'ancien apanage de Bourbon, ni même de la maison de Moncade, tige maternelle, les biens de ces deux maisons ayant été aliénés pour l'acquisition du vicomté de Narbonne. Des alliances très-riches et très-illustres l'avoient mise en possession de ces grands biens. *Pierre Matthieu*, *Histoire de Henri IV*, *tom.* 2, *pag.* 1 *et* 2. Consultez aussi sur ces alliances et sur la généalogie de la maison de Bourbon, la *Chronologie Novennaire de Pierre Victor-Cayet*, *tom.* 1, *liv.* 1, *fol.* 237, et nos autres historiens.

(1) Il vint au monde le 13 Décembre 1553, à Pau en Béarn. M. de Perefixe rapporte sur sa naissance des particularités assez curieuses. « Henri d'Albret, son grand-pere, fit promettre à sa fille que dans l'enfantement elle lui chanteroit » une chanson, afin, lui dit-il, que tu ne me fasses pas un » enfant pleureux et rechigné. La princesse le lui promit, et » eut tant de courage, que malgré les grandes douleurs » qu'elle souffroit, elle lui tint parole, et en chanta une en » son langage Béarnois, aussi-tôt qu'elle l'entendit entrer » dans sa chambre.... L'enfant vint au monde sans pleurer » ni crier..... Son grand-pere l'emporta dans sa chambre : » il lui frotta ses petites levres d'une gousse d'ail, et lui fit » sucer une goutte de vin dans sa coupe d'or, afin de lui » rendre le tempérament plus mâle et plus vigoureux ». *Peref. Hist. de Henri-le-Grand*, *p.* 1. *Cayet*, *tom.* 1, *liv.* 1, *pag.* 241.

mença de bonne heure à donner des marques (1) des grandes qualités pour la guerre, qui l'ont si fort distingué parmi les autres princes. Vigoureux et infatigable, grace à l'éducation (2) de son en-

(1) « Ce jeune prince, âgé seulement de treize ans, eut » l'esprit de remarquer les fautes du prince de Condé et de » l'amiral de Coligny : car il jugea fort bien à la grande escar- » mouche de Loudun, que si le duc d'Anjou eût eu des » troupes prêtes pour les attaquer, il l'eût fait, et que ne le » faisant pas, il étoit en mauvais état, et partant il falloit » l'attaquer au plutôt : mais on ne le fit pas, et ainsi on » donna le temps à toutes ses troupes d'arriver.... A la » journée de Jarnac, il leur remontra encore judicieusement » qu'il n'y avoit pas moyen de combattre, parce que les » forces des princes étoient éparses, et que celles du prince » d'Anjou étoient toutes jointes : mais ils s'étoient engagés » trop avant pour pouvoir reculer..... Il s'écria à la bataille » de Moncontour : nous perdons notre avantage, et la » bataille par conséquent : il avoit alors seize ans ». *Peref. ibid.*

(2) « Il fut élevé au château de Coarasse en Béarn, situé » dans les rochers et dans les montagnes...., Henri d'Albret » voulut qu'on l'habillât et qu'on le nourrît comme les autres » enfans du pays, et même qu'on l'accoutumât à courir et » à monter sur les rochers... On dit que pour l'ordinaire on » le nourrissoit de pain bis, de bœuf, de fromage et d'ail, et » que bien souvent on le faisoit marcher nuds pieds et nue » tête ». *Peref. ibid.*

Il fut appellé au berceau, prince de Viane : on lui donna peu de temps après le nom de duc de Beaumont ; puis celui de prince de Navarre. La reine de Navarre, sa mere, prit un très-grand soin de son éducation, et lui donna pour précepteur, la Gaucherie, homme sçavant, mais grand calviniste. « Ayant été présenté (encore enfant) à Henri II, il lui dit : » voulez-vous être mon fils ? Le petit prince répondit en » Béarnois : c'est celui-là qui est mon pere (montrant le roi » de Navarre). Et bien voulez-vous être mon gendre ? Oui » bien, répondit-il. Ce mariage fut dès-lors arrêté.... » A Bayonne, le duc de Médina dit en l'envisageant, il m'est

fance, il ne respiroit que le travail, et paroissoit attendre impatiemment les occasions d'acquérir de la gloire. La couronne de France n'étant pas encore un objet auquel ses desirs pussent s'attacher, il aimoit à s'entretenir des moyens de recouvrer celle de Navarre, que l'Espagne avoit si

» avis que ce prince ou est empereur, ou il le doit être ». *Chronol. Noven. de Cayet, tom. 1, liv. 1, pag. 241 et suiv.* On trouve, dans les Mémoires de Nevers, quelques lettres écrites en 1567, par des principaux magistrats de Bordeaux, qui contiennent des particularités intéressantes sur la personne du jeune Henri. « Nous avons ici le prince de Béarn. » Il faut avouer que c'est une jolie créature. A l'âge de treize » ans il a toutes les qualités de dix-huit et dix-neuf; il est » agréable, il est civil, il est obligeant.... Il vit avec tout le » monde d'un air si aisé, qu'on fait toujours la presse où il » est. Il agit si noblement en toutes choses, qu'on voit bien » qu'il est un grand prince. Il entre dans les conversations » comme un fort honnête homme. Il parle toujours à propos, » et quand il arrive qu'on parle de la cour, on remarque » assez bien qu'il est fort bien instruit, et qu'il ne dit jamais » rien que ce qu'il faut dire en la place où il est. Je haïrai » toute ma vie la nouvelle religion de nous avoir enlevé un » si digne sujet ». Dans une autre : « Quoiqu'il ait le poil un » peu ardent, les dames ne l'en trouvent pas moins agréable. » Il a le visage fort bien fait, le nez ni trop grand ni trop » petit, les yeux fort doux, le teint brun, mais fort uni; et » tout cela est animé d'une vivacité si peu commune, que » s'il n'est pas bien avec les dames, il y aura bien du malheur ». Dans une autre : « Il aime le jeu et la bonne chere. Quand » l'argent lui manque, il a l'adresse d'en trouver, et d'une » maniere toute nouvelle et toute obligeante, pour les autres » aussi bien que pour lui : c'est-à-dire, qu'il envoie à ceux ou » à celles qu'il croit de ses amis, une promesse écrite et » signée de lui; et prie qu'on lui envoie le billet ou la somme » qu'il porte : jugez s'il y a maison où il soit refusé : on tient » à beaucoup d'honneur d'avoir un billet de ce prince, &c. ». *Tom. 2, pag. 586.*

injustement usurpée sur sa maison ; et il comptoit pouvoir en venir à bout en entretenant (1) des intelligences secretes avec les Morisques en Espagne. La haine qu'il portoit à cette puissance, étoit déclarée, et ne s'est jamais démentie, aussi étoit-elle née avec lui. Il sentit échauffer son courage au récit de la bataille de (2) Lépante, qui fut donnée dans ce temps-là, au point qu'une pareille occasion de se signaler contre les infideles, devint un de ses souhaits les plus ardens. Il ne perdoit que rarement de vue les espérances vastes et flatteuses, que les devins s'accordoient à lui faire concevoir ; il en voyoit le fondement dans l'affection que Charles IX parut bientôt prendre pour lui, et qui redoubla encore plus fortement peu avant sa mort : mais tout rempli qu'il étoit de ses destinées, c'étoit en secret qu'il travailloit à les seconder ; et il ne s'en ouvroit jamais à personne, qu'à un petit nombre de confidens intimes.

Pour se former une juste idée, soit de l'état général des affaires du gouvernement de France, soit de celui du jeune prince de Navarre en par-

(1) « Ma brebis, disoit Henri d'Albret, a enfanté un lion... ». Il disoit encore par un pressentiment secret, que cet enfant devoit le venger des injures que l'Espagne lui avoit faites. *Peref. ibid.*

(2) Gagnée en cette année contre les Turcs par Dom Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, généralissime des troupes Espagnoles et des Vénitiens.

ticulier, et de ce qu'il pouvoit avoir à craindre ou à espérer au temps dont nous parlons, il est nécessaire d'exposer sommairement les différentes démarches du ministere, avant et depuis la mort du roi de Navarre (1) son pere, tué devant Rouen. Je remonterai donc jusqu'à la rupture qui ralluma la guerre entre Henri II et Philippe II, roi d'Espagne. De quelque côté qu'elle ait été occasionnée, la suite n'en fut pas aussi favorable à la France, qu'elle convenoit aux vues des deux hommes qui l'avoient conseillée. Ces deux hommes étoient le connétable (2) de Montmorency et le duc de (3) Guise, qui espéroient que ces trou-

(1) Antoine de Bourbon, mari de Jeanne d'Albret, reine de Navarre : il s'étoit fait catholique. M. de Thou rapporte de lui un trait qu'on ne sçauroit mieux rendre que dans les termes de l'auteur de la Henriade. « François de Guise, dit-» il, voulut le faire assassiner dans la chambre de François II. » Antoine de Navarre avoit le cœur hardi, quoique l'esprit » foible. Il fut informé du complot, et ne laissa pas d'entrer » dans la chambre où on devoit l'assassiner : s'ils me tuent, » dit-il à Reinsy, gentilhomme à lui, prenez ma chemise » toute sanglante, portez-la à mon fils et à ma femme, ils » liront dans mon sang ce qu'ils doivent faire pour me venger. » François II n'osa pas se souiller de ce crime ; et le duc de » Guise, en sortant de la chambre, s'écria : le pauvre Roi » que nous avons » !

(2) Anne, connétable de Montmorency, tué à la journée de Saint-Denis, le 10 Octobre 1567.

(3) Claude de Lorraine, souche de la maison de Guise en France, eut six enfans mâles, François, duc de Guise, Charles, archevêque de Reims, dit le cardinal de Lorraine, Claude, duc d'Aumale, Louis, cardinal de Guise, François, grand-prieur, et René, marquis d'Elbœuf. François l'aîné,

bles leur fourniroient le moyen de se supplanter réciproquement. Ils eurent dans cette guerre de quoi s'occuper tous les deux. Le duc de Guise passa à la tête d'une forte armée en Italie, où il ne fit rien de digne de sa réputation ; mais le connétable fit bien plus mal encore. Il avoit pris pour lui l'emploi le plus brillant, c'étoit le commandement de l'armée de Flandre ; il perdit Saint-Quentin avec la bataille de ce nom, où il fut fait prisonnier lui-même : déroute (1) qui fut suivie de celle de Thermes à Gravelines. Ces fâcheux événemens mirent le comble aux vœux du duc de Guise. Ils le rappellerent d'Italie pour le mettre seul à la tête du conseil et des armées, avec lesquelles il acquit Calais à la France. Le connétable ressentit vivement ce coup dans sa prison ; et pour aller défendre ses droits à quelque prix que ce fût, il traita de la paix avec l'Espagne. Elle ne fut pas glorieuse pour le Roi son maître : mais elle le tira de sa captivité. Il perdit tout

est celui dont il est parlé ici : il épousa Anne d'Est, et fut tué en 1563, par Jean Poltrot de Meré, gentilhomme Angoumois, de trois balles empoisonnées : Poltrot impliqua dans son crime l'amiral, le duc de la Rochefoucault et Théodore de Beze ; mais il varia ensuite dans ses accusations, et l'amiral fut déclaré innocent. Voici ses titres : duc de Guise et d'Aumale, prince de Joinville, chevalier de l'ordre du Roi, pair, grand-maître, grand-chambellan et grand-veneur de France.

(1) *Paul de la Baume, seigneur de Thermes, maréchal de France.*

dans la personne du roi Henri II, qui fut tué (1) au milieu de la pompe du mariage de sa fille avec le roi d'Espagne, qui étoit le sceau de la paix. François II qui lui succéda, étoit jeune, foible et infirme; et comme il avoit épousé la niece (2) du duc de Guise, celui-ci parvint à son tour à conduire seul le Roi et le royaume. Les Protestans ne pouvoient pas tomber entre les mains d'un plus cruel ennemi. Il s'occupoit de vastes projets, et méditoit les plus étranges catastrophes en France, lorsqu'il eut part lui-même aux vicissitudes de la fortune. François II lui manqua; un mal d'oreille (3) ayant mis fin aux jours de ce prince d'une maniere assez subite. Le regne de Charles IX son frere, encore enfant, fut singulier en ce que l'autorité parut partagée à-peu-près également entre la Reine-mere, les princes du sang, les Guise et le connétable; c'est que chacun dressoit secrétement sa partie. Le bon destin du duc de Guise le plaça pour la seconde fois à la tête des affaires, par l'union que Catherine fit

(1) Frappé d'un éclat de lance à l'œil, dans un tournois où il couroit contre le comte de Montgommery, le 10 Juillet 1559.

(2) Marie Stuart, reine d'Ecosse, fille de Jacques V, roi d'Ecossé, et de Marie de Lorraine, de la maison de Guise.

(3) L'abcès qu'il avoit dans cette partie étant venu à suppurer, il en mourut le 5 Décembre 1560. Il n'en fallut pas davantage pour faire soupçonner le poison dans cette mort.

avec lui : elle fonda même sur cette union le point principal de sa politique. On prétend que la haine qu'elle commença à montrer contre les princes de Bourbon, y eut la principale part; et que cette aversion vint de ce que Catherine s'étant mise dans la tête, sur la foi d'un astrologue, qu'aucun des princes ses enfans n'auroit de lignée; sur cette supposition la couronne devant passer dans la branche de Bourbon, elle ne put se résoudre à la voir sortir de sa famille, et la destina à la postérité qui viendroit du mariage de sa fille (1) avec le duc de Lorraine. Quoi qu'il en soit de cette prédilection de la Reine-mere (2), il est certain qu'elle donna la naissance et l'accroissement aux deux partis de politique, aussi bien que de religion, qui commencerent dès ce moment à remplir le royaume de confusion, d'horreurs, et des plus affreuses miseres.

Ce terrible orage parut se former pour éclater

(1) Claude de France, l'aînée des deux filles qu'eut Catherine de Médicis de son mariage avec Henri II, épousa le duc de Lorraine, et en eut des enfans.

(2) M. l'abbé le Laboureur, dans ses additions aux Mémoires de Castelnau, donne une autre cause à la haine de Catherine contre le roi de Navarre. Il assure avoir lu dans des mémoires, que ce prince, étant prisonnier avec le duc d'Alençon, ils comploterent ensemble d'étrangler de leurs mains la Reine-mere, lorsqu'elle viendroit dans leur chambre; qu'ils n'exécuterent pas cette résolution, parce qu'ils en eurent eux-mêmes horreur; mais que le roi de Navarre ne put s'en taire dans la suite : ce qui irrita au dernier point Catherine de Médicis.

précisément sur la tête du jeune prince de Navarre. Le roi de Navarre son pere venoit de mourir (1). Sa mort laissoit, à la vérité, un prince et un roi pour chef à la religion réformée en France ; mais ce prince étoit un enfant de sept ans, en butte à tous les coups du nouveau conseil qui agissoit de concert avec le pape, l'empereur, le roi d'Espagne et tous les catholiques de l'Europe. Son parti essuya en effet les plus terribles revers, et se soutint pourtant avec gloire, par la sage conduite de ses chefs et par les talens prématurés du jeune Henri, jusqu'à la conjoncture de la paix de 1570, par laquelle j'ai commencé ces Mémoires.

Il profita du repos qu'elle lui donna, pour visiter ses états et son gouvernement de Guienne ; après quoi il vint se fixer dans la Rochelle avec la reine de Navarre sa mere, l'amiral de Coligny et les principaux chefs du parti protestant (2), à qui cette place importante et éloignée de la cour, parut la plus avantageuse à l'intérêt de leur religion. Cette résolution étoit très-sage, s'ils avoient sçu la suivre constamment.

La reine Catherine dissimula la peine qu'elle

(1) L'auteur met la mort d'Antoine, roi de Navarre, en 1560. Il se trompe, elle n'arriva qu'en 1562, au siege de Rouen. Voyez son caractere et son éloge dans les *Mémoires de Brantome, tom. 6, pag. 352 et suiv. édition de Paris, BASTIEN*, 1787.

(2) *Gaspard de Châtillon, amiral de France.*

ressentoit de leur voir prendre ce parti ; et pendant toute l'année 1571, ne parla que d'observer fidélement les traités, de lier une correspondance plus étroite avec les protestans, et de prévenir soigneusement toutes les causes qui auroient pu rallumer la guerre. Ce fut le prétexte de la députation du maréchal de Cossé, qu'elle fit partir pour la Rochelle avec Malassise et la Proutiere (1), maître des requêtes, ses créatures et confidens ; mais le véritable motif étoit d'observer toutes les démarches des calvinistes, de sonder leurs esprits, et de les amener insensiblement au point d'une entiere confiance, absolument nécessaire à ses desseins. Elle n'oublia rien de son côté de tout ce qui étoit capable de la leur inspirer. Le maréchal de Montmorency (2) fut envoyé à Rouen avec le président de Morsan (3), pour y faire justice des excès commis contre les huguenots. Les infractions au traité de paix étoient sévérement punies, et le roi Charles l'appelloit ordinairement son traité et sa paix. Ce prince insinuoit adroitement en toute occasion, qu'il s'étoit porté à cette paix pour s'appuyer des princes de son sang contre la trop grande autorité des Gui-

(1) *Philippe Goureau de la Proutiere.*

(2) François de Montmorency, mort en 1579, l'aîné des enfans du connétable Anne de Montmorency.

(3) *Bernard, prévôt du sieur de Morsan.*

ses, qu'il accusoit de conspirer avec l'Espagne pour troubler le royaume (1). La faveur de ceux-ci paroissoit tomber de jour en jour, et leurs plaintes fausses ou véritables, donnoient à ce bruit toute la couleur possible. Charles ne fit pas même la moindre difficulté de s'avancer jusqu'à Blois et à Bourgueil, pour communiquer avec les réformés, qui avoient nommé pour leurs députés Téligny (2), gendre de l'amiral, Briquemaut, Beauvais-la-Nocle et Cavagne; ces quatre députés étant ensuite venus jusqu'à Paris, y furent comblés de caresses et de présens.

(1) Charles IX haïssoit naturellement le duc de Guise. Il lui sçut si mauvais gré d'avoir demandé en mariage la princesse Marguerite sa sœur, qu'il dit un jour à ce sujet au grand-prieur de France, fils naturel de Henri II : « De ces deux » épées que tu vois, il y en a une pour te tuer, si demain » que j'irai à la chasse, tu ne tues le duc de Guise de l'autre ». Cette parole fut rapportée au duc de Guise, qui cessa ses poursuites. *P. Matthieu, liv. 6, p.* 333. Le même historien dit encore, que Charles IX poursuivit un jour le duc de Guise, tenant en sa main un épieu, qu'il enfonça dans la porte au moment que celui-ci sortoit; parce que le duc l'avoit touché en badinant d'une pique sans fer. *Ibid.* 376.

(2) Charles, seigneur de Téligny en Rouergue, de Montreuil, &c. Il venoit d'épouser Louise de Coligny. Il avoit un visage si doux et si gracieux, que les premiers qu'on envoya pour le poignarder le jour de Saint-Barthelemi, en furent attendris, et n'eurent pas la force d'exécuter leur coup. François Briquemaut. Jean de Lafin, appellé Beauvais-la-Nocle, pour le distinguer de Philippe de Lafin, son aîné. L'auteur écrit Tavannes; mais c'est Cavagne qu'il faut lire. Arnaud de Cavagne étoit un conseiller du parlement de Toulouse.

Le maréchal de Cossé ne manquoit pas de bien faire valoir ces apparences de sincérité. Après qu'il se fut insinué par ce moyen, il commença à entretenir plus sérieusement la reine de Navarre du projet de marier le prince son fils avec la princesse Marguerite, sœur du roi de France; il étoit chargé de promettre de la part de Charles, quatre cent mille écus de dot. Il proposa pour le prince de Condé (1) la troisieme héritiere de Cleves, parti très-considérable; et la comtesse d'Entremont (2) pour l'amiral de Coligny. Comme on avoit bien jugé que celui-ci se montreroit le plus difficile de tous à persuader, le maréchal de Cossé ajoutoit pour ce dernier article un présent de noces de cent mille écus, que le Roi promettoit à l'amiral avec la concession de tous les bénéfices dont avoit joui le cardinal (3) son frere.

(1) Henri I, prince de Condé: Marie de Cléves, marquise d'Isle, parente des Guises, et élevée auprès de la reine de Navarre. Il n'en eut point d'enfans, et épousa après elle, Charlotte-Catherine de la Trimouille.

(2) Jacqueline de Montbel, fille unique de Sébastien, comte d'Entremont, veuve de Claude Batarnai, sieur d'Anton, tué à la bataille de Saint-Denis; elle étoit retenue en Savoie par le duc de Savoie, mais elle s'échappa, et vint épouser l'amiral à la Rochelle. Il étoit veuf de Charlotte de Laval.

(3) Odet de Châtillon, cardinal, évêque de Beauvais, abbé de S. Benoît sur Loire, &c. Il fut fait cardinal à seize ans; et quoique le pape Pie IV l'eût dégradé de cette dignité, il se maria publiquement avec l'habit de cardinal, à Elisabeth de Hauteville, demoiselle Normande, qu'il fit appeller comtesse

Le maréchal de Biron (1) vint confirmer des offres si brillantes, et acheva de gagner la reine de Navarre en lui faisant une feinte confidence des soupçons qu'on avoit à la cour, que Philippe II, roi d'Espagne, s'étoit défait par le poison de la reine sa femme, Elisabeth (2) de France, faussement accusée d'un commerce de galanterie avec l'Infant Dom Carlos. Il lui dit en exigeant le secret, qu'on étoit résolu d'en tirer vengeance, en portant la guerre en Flandre et dans l'Artois,

de Beauvais, et assister aux cérémonies publiques. En 1569, le parlement de Paris lui fit son procès par contumace, pour crime de leze-majesté. Il venoit de mourir au commencement de l'année 1571, à Southampton en Angleterre, où il étoit allé pendant la guerre soutenir les intérêts des calvinistes auprès de la reine Elisabeth; et où il étoit employé depuis la paix, par le Roi, à traiter le mariage du duc d'Alençon avec cette princesse. Il est certain, quoique d'Aubigné n'en dise rien, qu'il fut empoisonné par son valet de chambre avec une pomme, comme il se disposoit à repasser en France, où il avoit été rappellé par l'amiral son frere. *Hist. de M. de Thou, liv.* 50.

D'Aubigné ajoute que l'amiral fut en effet mis en possession d'une grande partie de ces bénéfices, et qu'il eut la jouissance de tout pendant un an, et que Charles IX lui donna encore depuis cent mille francs pour les employer en meubles à sa maison de Châtillon. *Histoire d'Aubigné, tom.* 2, *liv.* 1, *chap.* 1.

(1) *Armand de Gontault de Biron, maréchal de France.*

(2) Fille aînée de Henri II et de Catherine de Médicis. La plupart de nos historiens François sont de ce sentiment. Les Espagnols attribuent sa mort aux saignées et aux médecines que les médecins, ne sçachant pas qu'elle étoit grosse, lui firent prendre. Elle mourut en 1568, peu de temps après D. Carlos, prince d'Espagne, que Philippe II, son pere, avoit fait mourir pareillement de mort violente.

dont on redemanderoit la restitution au roi d'Espagne, comme étant anciens fiefs de la couronne, aussi-bien que celle de la Navarre; et qu'on alloit commencer par secourir Mons, que le prince d'Orange (*) venoit d'enlever aux Espagnols. Il ajouta, pour porter le dernier coup, que le Roi avoit jetté les yeux sur l'amiral pour conduire son armée, avec le titre de vice-roi dans les Pays-Bas; et dans ce moment, on lui remit effectivement la nomination des officiers généraux qu'il voudroit employer sous lui, comme on lui avoit déféré peu auparavant celle des commissaires de la paix. Le bruit de cette expédition dans les Pays-Bas alla si avant, qu'il est certain que le grand-seigneur fit offrir ses galeres avec des troupes au roi de France pour faire diversion, et en faciliter la conquête. On fit du côté de la reine d'Angleterre tout ce qu'on devoit faire en cette occasion. Montmorency y fut envoyé en ambassade. Sa commission portoit de ne rien oublier pour gagner cette princesse, et la disposer à se choisir pour époux l'un des princes freres du roi, mariage qui devoit, disoit-on, cimenter également l'union des deux religions et des deux puissances.

Ce procédé, qui paroissoit si rempli de franchise, devoit pourtant être suspect par son propre

(*) *Guillaume de Nassau, prince d'Orange.*

excès,

excès, et néanmoins il fit son effet. Les discours des courtisans n'y contribuerent pas peu. L'envie de respirer l'air d'une cour où regnoient les plaisirs, et de jouir des honneurs qu'on y voyoit préparés, servit plus que tout le reste à lever les scrupules. Beauvais (*), Boursaut et Francourt, furent les premiers qui se laisserent persuader, et ils se firent après une espece de point d'honneur de persuader les autres. On avoit déjà jetté quelques propos sur un voyage de Paris; ces trois personnes appuyerent fortement sur ce dessein, et firent connoître à la reine de Navarre qu'un refus en cette occasion, outre qu'il seroit offensant pour le Roi, pourroit lui faire perdre à elle-même le fruit de la plus favorable de toutes les conjonctures. On se défia d'abord, on balança pendant quelques mois, on se rendit sur la fin de 1571. On fit les préparatifs pour ce voyage au commencement de 1571, et le temps du départ fut enfin arrêté pour le mois de Mai suivant.

Il semble que les Huguenots affecterent de tenir les yeux fermés, pour ne pas voir mille circonstances qui devoient les faire douter de la vérité de tant de riches promesses. Le Roi et la

(*) N.... Beauvais, gouverneur du prince de Navarre. Gervais Barbier, sieur de Francourt, chancelier du roi de Navarre.

Reine ne pouvoient si bien dissimuler, qu'ils ne se laissassent quelquefois pénétrer. On apprit que Charles avoit dit à Catherine: *Hé bien, ne joué-je pas bien mon rôle?* A quoi elle avoit répondu: *Fort bien, mon fils, mais il faut continuer jusqu'à la fin.* Il avoit aussi transpiré quelque chose du résultat des conférences de Bayonne (1) entre les cours de France et d'Espagne. Le roi de Navarre avoit été fort mal reçu dans son gouvernement de Guienne. Bordeaux lui avoit fermé ses portes, et le marquis de Villars (2) qui y commandoit l'armée royale, n'avoit voulu ni retirer ses troupes, ni leur laisser recevoir l'ordre du prince. On n'ignoroit pas dans la Rochelle, que le Roi tenoit actuellement sur toute cette côte une armée navale, qu'on supposoit être destinée

(1) En 1565, la Reine-mere, après avoir parcouru une grande partie du royaume, s'avança jusqu'à Bayonne, où elle eut plusieurs conférences secretes avec le duc d'Albe, qui y avoit accompagné la reine d'Espagne. Il y a assez d'apparence qu'il y fut question d'une alliance entre le pape, la France et la maison d'Autriche, et des moyens d'abattre le parti protestant; mais il n'y en a aucune, et encore moins de preuves, qu'on y ait formé le dessein du massacre de la Saint-Barthelemi, qui ne s'exécuta que sept ans après. Matthieu rapporte à ce sujet, que le prince de Navarre, alors encore enfant, et que Catherine de Médicis avoit presque continuellement à ses côtés, entendit quelque chose du complot d'exterminer tous les chefs du parti protestant, qu'il en avertit la Reine sa mere, et celle-ci le prince de Condé et l'amiral, et que ce fut le ressentiment qu'ils en eurent, qui les porta à l'entreprise de Meaux. *Histoire de Fr. tom.* 1, *p.* 283.

(2) *Honorat, bâtard de Savoie, marquis de Villars.*

pour la Hollande. Les bourgeois avoient de plus découvert les artifices dont Strozzy (1), La-Garde, Lansac et Landereau s'étoient servis pour gagner la garde de leurs portes, et s'emparer de leur ville. Enfin, tandis qu'on se louoit si fort de l'exactitude à maintenir le traité de paix dans toute sa force, il n'étoit que trop facile de découvrir une infinité de violences contre les réformés, que la cour avoit autorisées ou dissimulées. Le chancelier de l'Hôpital (2) ayant voulu faire justice des agresseurs à Rouen, Dieppe, Orange, &c. ce motif joint au refus de sceller la révocation d'un édit de pacification, l'avoit fait exiler de la cour (3). Sans tout cela il devoit, ce me semble, suffire aux huguenots de la connoissance qu'ils avoient du caractere de Catherine et de celui de son fils. Pouvoient-ils se

(1) Philippe Strozzy, le baron de La-Garde, dit le capitaine Polin, Lansac le jeune, frere de Louis de Saint-Gelais, sieur de Lansac, et Charles Rouhault, sieur du Landereau, qui conduisoient cette flotte.

(2) Michel de l'Hôpital, chancelier de France; les sceaux lui furent ôtés, et donnés à Jean de Morvilliers. Il mourut en 1573.

(3) Je supprime deux raisons tirées des canons des conciles de Constance et de Trente, d'où l'auteur infere que le pape, les évêques, &c. ne se croyoient pas obligés de garder la parole donnée aux hérétiques. M. Fleury, et nos plus sçavans critiques ecclésiastiques, ont pleinement justifié la conduite du premier de ces conciles à l'égard de Jean Hus et de Jérôme de Prague; et la bonne foi du second avec les protestans.

flatter que ce prince, naturellement emporté et vindicatif, oublieroit l'attentat de Meaux (1), l'invasion d'Orléans, Rouen, Bourges, Lyon, &c. le Havre livré aux Anglois par les huguenots, les étrangers introduits dans le cœur du royaume; tant de combats, tant de sang répandu? L'intérêt d'état, ce grand nom si familier aux souverains, parce qu'il prête si souvent le masque de la bonne politique à leurs ressentimens personnels et à leurs autres passions, ne leur permet guères de laisser impunies de pareilles entreprises de la part de leurs sujets. Pour Catherine, elle avoit persisté jusqu'à ce moment à leur imputer la mort de son mari, ce qu'elle ne pouvoit leur pardonner, non plus que d'avoir traité d'ante-christs ceux de la maison de Médicis. Il n'y avoit pas moins d'imprudence de se fier aux Parisiens, dont l'animosité et la fureur contre les huguenots venoient encore d'éclater dans l'affaire de la croix de Gâtine (2).

(1) En 1567, le prince de Condé et l'amiral de Coligny formerent le dessein de se rendre maîtres de la personne du roi Charles IX à Meaux, où il étoit alors, et d'où la Reine-mere le fit partir la nuit pour le ramener à Paris. Ils l'auroient exécuté, sans trois mille Suisses qui arriverent fort à propos, et couvrirent si bien le Roi pendant cette marche, que l'armée calviniste n'osa les attaquer. *Voyez les Historiens.*

(2) Voici ce fait, suivant ce qui en est rapporté dans M. de Thou, *L. 50, sur l'année* 1571. Philippe Gâtine, riche marchand de la rue Saint-Denis, ayant été convaincu quelques

Mon pere étoit si vivement frappé de ces motifs, qu'il se montra incrédule aux premiers avis qu'il reçut du voyage de la cour de Navarre à Paris. Persuadé que le calme présent ne seroit pas de longue durée, il se hâtoit d'en profiter, pour se mettre en état d'aller au plutôt s'enfermer avec tous ses effets dans la Rochelle, lorsque tout le monde ne parloit que d'en sortir. Il en fut bientôt plus particulièrement informé par la reine de Navarre elle-même, qui lui manda de venir la joindre sur son passage à Vendôme. Il se disposa à partir; et voulant me mener avec lui, il me fit venir quelques jours avant celui de son départ dans sa chambre, où sans autres témoins que la Durandiere, mon précepteur, il me dit: « Maximilien, puisque la coutume ne me permet

années auparavant d'avoir fait servir sa maison de prêche aux huguenots, le parlement de Paris le condamna à être pendu (ou brûlé) le 30 Juillet. En la place de sa maison qui fut démolie, on éleva une pyramide en forme de croix, qui s'appella depuis *la Croix de Gâtine*. Avec l'édit de pacification de 1570, les calvinistes obtinrent que cette croix seroit enlevée; ce qui s'exécuta enfin; mais avec de si grands soulevemens de la populace, que le conseil fut obligé d'y envoyer le duc de Montmorency avec des troupes. Félibien, dans le *second tome de son Histoire de la ville de Paris*, dit que cette croix fut replantée à l'entrée du cimetiere des Innocens, après qu'on en eut ôté une plaque d'airain sur laquelle étoit gravé l'arrêt du Parlement. On l'y voit encore aujourd'hui. Et Sauval, *tom. 2, liv. 8, des antiquités de Paris*, marque l'endroit de cette maison dans la rue Saint-Denis, vis-à-vis de la rue des Lombards, où il reste en effet un enfoncement qui pouvoit être le sol de la maison de Gâtine.

» pas de vous faire le principal héritier de mes
» biens, je veux en récompense essayer de vous
» enrichir de vertus, par le moyen desquelles,
» comme on m'a prédit, j'espere que vous serez
» un jour quelque chose. Préparez-vous donc à
» supporter avec courage toutes les traverses et
» les difficultés que vous rencontrerez dans le
» monde; et en les surmontant généreusement,
» acquérez-vous l'estime des gens d'honneur,
» particuliérement celle du maître à qui je veux
» vous donner, et au service duquel je vous com-
» mande de vivre et mourir. Quand je serai sur
» mon départ pour aller à Vendôme trouver la
» reine de Navarre et M. le prince son fils, dis-
» posez-vous à venir avec moi, et vous préparez
» par une harangue, à lui offrir votre service,
» lorsque je lui présenterai votre personne. » Je le suivis en effet à Vendôme (1). Il y trouva une sécurité générale et un air d'allégresse sur tous les visages, qu'il n'osa combattre en public. Mais toutes les fois qu'il eut occasion d'entretenir en particulier, soit la Reine ou les princes, soit l'amiral, les comtes Ludovic (2) et de la Roche-

(1) François de Béthune, pere de l'auteur, suivit le prince de Condé à la bataille de Jarnac, et y fut fait prisonnier. On lui fit son procès, comme ayant porté les armes contre Sa Majesté, et on saisit ses biens, mais on les lui restitua à la paix. *Duchesne*.

(2) Ou Louis de Nassau, frere de Guillaume, prince

foucault et les autres seigneurs religionnaires, il leur disoit fort librement : qu'il étoit surpris qu'on eût si-tôt oublié des sujets de crainte si bien fondés ; que de la part d'un ennemi réconcilié, l'excès des caresses et des promesses n'est pas moins suspect, et est beaucoup plus dangereux que celui des menaces et d'une haine déclarée ; que c'étoit encore risquer beaucoup que d'exposer aux attraits de la plus voluptueuse cour du monde, un jeune prince, peu en garde contre les plaisirs ; qu'au lieu de songer à une alliance aussi malheureuse que celle de ce prince avec une princesse qui faisoit profession d'une religion contraire, il eût été bien plus à propos de travailler à le marier avec la reine d'Angleterre, qui pouvoit lui servir utilement à recouvrer la couronne de Navarre, et peut-être, suivant les conjonctures, celle de France. Il avoit sur ce mariage un pressentiment si fort, qu'il dit plusieurs fois : que si ses noces se faisoient à Paris, il prévoyoit que *les livrées en seroient bien vermeilles* ; c'est le terme dont il se servit. Un conseil si prudent ne fut pris que pour un effet de foiblesse et de timidité. Mon pere ne voulant pas affecter de paroître seul plus sage que tant de personnes plus éclairées, s'exposa contre son sentiment à suivre le torrent, et ne demanda

d'Orange. François, comte de la Rochefoucault, et prince de Marsillac, tué à la Saint-Barthelemi.

que le temps de se mettre en état de paroître avec l'éclat qu'exigeoit son rang, dans une cour où tout étoit superbe. Pour cela, il reprit le chemin de Rosny. Mais auparavant il me présenta au prince de Navarre, en présence de la Reine sa mere; et lui fit en mon nom des protestations d'un attachement inviolable; que je confirmai avec beaucoup d'assurance, en mettant un genou en terre. Ce prince me releva aussi-tôt, et après m'avoir embrassé deux fois, il eut la bonté de louer le zele de toute ma maison pour lui, et me promit sa protection avec cet air engageant qui lui étoit naturel: promesse que je regardai alors comme un pur effet de sa bonté; mais que j'ai vu s'accomplir depuis, au-delà de mes espérances et de mon mérite. Je ne retournai point à Rosny avec mon pere; je pris à la suite de la reine de Navarre, le chemin de Paris. Dès que j'y fus arrivé, ma jeunesse me faisant sentir combien j'avois besoin d'instruction, je m'attachai à l'étude, sans cesser pour cela de faire la cour au prince mon maître. Je vins demeurer avec un gouverneur et un valet de chambre, loin de la cour, dans le quartier de Paris où sont presque tous les colleges, jusqu'à la catastrophe sanglante qui arriva peu de temps après.

On ne peut rien ajouter à l'accueil gracieux et aux bons traitemens que reçurent du Roi et de la

Reine-mere, la reine de Navarre, les princes ses enfans et leurs principaux serviteurs. Charles IX ne se lassoit point de louer la probité et les vertus du comte de la Rochefoucault, de Téligny, Resnel (1), Beau-disner, Piles, Fluviaut, Colombieres, Grammont, Duras, Bouchavanes, Gamache, mon pere, et autres seigneurs protestans. En parlant à l'amiral, il ne l'appelloit que *mon pere*. Il voulut se charger de le raccommoder avec les princes de Guise, et lui accorda la grace de Villandry (2), qu'il avoit refusée à sa propre mere et à ses freres, pour une offense regardée comme irrémissible. Lorsque l'amiral fut blessé, le Roi, à la premiere nouvelle qu'il en reçut, éclata en menaces et blasphêmes; et protesta qu'il feroit chercher l'assassin (3) jusques dans les recoins les

(1) Antoine de Clermont, marquis de Resnel; Galiot de Crussol; Fr. de Beau-disner, frere du duc d'Uzès; Armand de Clermont, baron de Piles en Périgord; Pluviaut Claveau, gentilhomme Poitevin; François de Bricqueville de Colombieres; Antoine de Grammont, vicomte d'Aster; Jean de Durefort, vicomte de Duras; Bayancourt, sieur de Bouchavanes; Nicolas Rouhault, sieur de Gamache.

(2) « Villandry jouant avec le Roi, avoit été assez téméraire » pour offenser Sa Majesté même, d'où s'étoit ensuivi contre » lui un arrêt de mort ». *Davila*, *liv.* 5. Voyez ce fait particularisé dans d'Aubigné, *tom.* 2, *liv.* 1, *chap.* 2.

(3) Il s'appelloit Nicolas de Louviers, sieur de Maurevert en Brie: « Faudra-t-il, dit Charles IX, en jettant sa raquette » de colere, que j'aie tous les jours de nouvelles affaires, » et ne serai-je jamais en repos »? Bien des personnes douteront si ces menaces et tout cet emportement de Charles IX n'étoient pas sinceres; et si ce prince, qui d'abord parut

plus cachés des hôtels des Guises. Il voulut qu'à son exemple, toute la cour rendît visite au blessé. Les Guises ayant demandé à ce prince qu'il daignât

entrer dans tous les desseins de la Reine sa mere, ne se laissa point gagner à la fin par l'amiral de Coligny dans ces entretiens particuliers, où celui-ci ne cessoit de lui représenter les effets du mauvais gouvernement de cette princesse, et de l'exhorter à se soustraire à sa dépendance. Les Mémoires d'état de Villeroy, *tom.* 2, *p.* 55 *et* 66, et plusieurs autres écrits de ce temps-là en donnent des preuves de fait si fortes, qu'on est bien embarrassé à décider sur cette question. S'il en faut croire les Mémoires de Tavannes, Charles IX étoit si peu d'accord avec sa mere, que Catherine ne vit plus d'autre moyen de conserver l'autorité qu'elle étoit sur le point de perdre, qu'en faisant assassiner l'amiral; et cet écrivain prétend que ce fut à l'insçu de Charles IX, que Maurevert fut aposté pour faire ce coup. D'un autre côté, l'historien Mathieu se croit bien fondé à soutenir, *tom.* 1, *l.* 6, que Charles IX joua l'amiral depuis le commencement jusqu'à la fin. Il rapporte de quelle maniere ce prince, voyant l'opposition de quelques-uns de ses conseillers, au dessein d'exterminer les huguenots, leur fit voir avec chaleur que le royaume étoit perdu, si ce dessein ne s'exécutoit pas, et dans la nuit même, parce que, passé cette nuit, il ne seroit plus temps d'arrêter les projets des rebelles, dont il disoit être bien instruit; à quoi il ajouta que tous ceux qui n'approuveroient pas sa résolution, n'étoient pas de ses serviteurs. Mais comment cet historien ne s'est-il pas apperçu, que peu de pages après cet exposé, c'est-à-dire, à la page 369, *ibid.* il détruit lui-même toutes ses preuves, en rapportant un discours que Henri III, étant en Pologne, tint à Miron, son médecin. En voici un abrégé, car il est trop long pour l'insérer ici en entier. Henri III, qui n'étoit alors que duc d'Anjou, étant entré quelques jours avant la Saint-Barthelemi dans la chambre du Roi son frere, s'apperçut que ce prince le regardoit avec des yeux si pleins de colere, et d'un air si furieux, qu'appréhendant l'effet de cet emportement, il regagna doucement la porte, et alla porter l'allarme à la Reine-mere. Celle-ci n'étant que trop disposée à le croire, par ce qui lui étoit arrivé à elle-même, conclut à se défaire sur le champ de Coligny.

écouter leur justification, en furent très-mal reçus; et l'ambassadeur d'Espagne fut si maltraité, à cette occasion, qu'il prit le parti de se retirer.

Maurevert ayant manqué son coup en partie, puisqu'il ne fit que blesser l'amiral au bras, la Reine-mere et le duc d'Anjou, qui ne purent détourner le Roi d'aller rendre visite au blessé, jugerent à propos de l'y accompagner; et sous prétexte de ménager les forces de l'amiral, ils interrompoient, autant qu'ils pouvoient, la conversation secrete que ces deux personnes avoient ensemble; pendant laquelle Catherine, qui n'étoit entourée que de calvinistes, vit qu'ils se parloient à l'oreille, et la regardoient de temps en temps de fort mauvais œil. Elle compta cette aventure pour le plus grand danger qu'elle eût couru de sa vie. En s'en retournant, elle pressa si fort le Roi de lui dire de quoi il avoit été question entre lui et Coligny, que ce prince ne put s'empêcher de le lui donner à entendre, en lui disant, avec ses juremens ordinaires, qu'elle gâtoit toutes les affaires, ou autres paroles semblables. Catherine, plus allarmée encore qu'auparavant, eut recours à un artifice qui lui réussit. Elle représenta si fortement à son fils, qu'il étoit prêt à tomber dans le piege qu'elle supposoit que l'amiral lui tendoit, qu'il étoit à la veille d'être livré aux huguenots, joints aux étrangers, sans avoir rien à espérer de ses sujets catholiques, que le chagrin d'être trahis avoit portés à se choisir un autre chef; et elle fut si bien secondée des autres conseillers, excepté du seul maréchal de Retz, que Charles IX, saisi lui-même d'appréhension, et passant d'une extrémité à l'autre, fut le premier à opiner, et même à presser qu'on tuât non-seulement l'amiral, mais encore tous les huguenots, afin, disoit-il, qu'il n'en restât pas un seul qui pût le lui reprocher. C'est à quoi on travailla aussi tout le reste du jour, le soir et toute la nuit. Au point du jour, Charles IX, la Reine-mere et le duc d'Anjou sortirent sur le portail du Louvre; et entendant le premier coup de pistolet, la frayeur et les remords les prirent. Le Roi envoya un ordre au duc de Guise de tout suspendre: mais le duc de Guise répondit que cet ordre venoit trop tard, et eux-mêmes s'étant peu-à-peu rassurés, donnerent les mains à tout ce qui se passa ensuite.

Il me semble qu'on peut concilier ces différens sentimens,

Le pape Pie V ne fut pas à couvert des emportemens de Charles, pour le refus qu'il fit de la dispense nécessaire au mariage de Henri avec Marguerite, dont les préparatifs se faisoient avec une extrême magnificence. Le Roi poussa ses égards pour ce prince, jusqu'à le dispenser d'entrer dans l'église de Notre-Dame (*), il fut encore dispensé

et conserver aux preuves alléguées de part et d'autre, toute leur force, en disant que Charles IX, qui véritablement n'avoit appellé l'amiral à Paris que pour le perdre avec tous les huguenots, se laissa ébranler par ses discours; qu'il revint, et peùt-être plus d'une fois, à embrasser tour-à-tour les deux partis opposés qu'on lui proposoit, et que tous ces discours, d'un et d'autre côté, le jettoient dans une irrésolution, dont il ne sortit que par l'effet d'une fougue, dont Catherine sçut habilement profiter. La sécurité de Coligny venoit de ce qu'il sentoit, à n'en pouvoir douter, que ses raisons frappoient droit au cœur de ce prince. Sans cela il est impossible que Charles IX en eût imposé si long-temps à un homme de l'habileté de cet amiral. Un jeune Roi de vingt-trois ans, et jusqu'à ce moment toujours en tutelle, n'est point capable de la finesse dont on veut lui faire honneur. Mais ce jeune prince, on ne peut en disconvenir, portoit déjà la dissimulation au plus haut point. Les secrets de son conseil, et ceux de l'amiral, dont il ne s'ouvrit jamais à aucun des deux côtés, quelque pressé qu'il en fût, en sont une preuve sans replique.

(*) « La résolution du Roi, dit le Grain, fut que le ma-
» riage seroit célébré d'une façon qui ne tiendroit de l'une
» ni de l'autre religion; de la calviniste, parce que les pro-
» messes seroient reçues par un prêtre, qui seroit M. le
» cardinal de Bourbon; et de la romaine, parce que ces
» promesses seroient reçues sans les cérémonies sacramen-
» tales de l'église..... Il fut dressé un grand échafaud au
» parvis, devant la porte et principale entrée de l'église de
» Paris, le lundi 18 Août 1572, sur lequel furent fiancés et
» épousés en un même jour, et par un seul acte, très-

d'observer toutes les cérémonies romaines. Le cardinal de Bourbon (1) ayant fait des remontrances sur cette tolérance, qui lui parut excessive, fut renvoyé avec une dure réprimande. Ce fut toute autre chose encore, lorsque la reine de Navarre mourut; toute la cour en parut vivement touchée, et on y prit le grand deuil.

Enfin, ce n'est point donner à toute cette conduite de Catherine et de son fils un nom trop fort, que de l'appeller un prodige presqu'incroyable de dissimulation; puisqu'elle fit tomber dans le piege un homme aussi avisé que l'amiral de Coligny, malgré mille circonstances, qui sembloient concourir d'un autre côté à lui faire sentir le danger qui s'approchoit. Car on disoit hautement que Genlis et La-Nouë (2), envoyés au secours du

» haut, &c.... Ce fait, l'épousé se retira au prêche (je » crois qu'il faut lire au porche), et l'épousée entra dans le » temple pour ouir la sainte messe, suivant les articles du » traité de mariage, et de-là se rendirent tous deux au festin » apprêté en la grande salle du palais, &c. » *Baptiste le Grain, décade du roi Henri-le-Grand, liv.* 2. Charles IX donna à sa sœur trois cent mille écus en dot; et la reine de Navarre céda au prince son fils, en faveur de ce mariage, la haute et basse comté d'Armagnac, &c. *P. Mathieu, tom.* 1, *liv.* 6.

(1) *Charles de Bourbon, cardinal, oncle de Henri IV.*

(2) Jean d'Angest d'Ivoy, de l'ancienne maison de Genlis; François de La-Nouë, gentilhomme le plus renommé qu'il y eût alors parmi les protestans, estimé même des catholiques. L'amiral, en parlant de ce malheur à Charles IX, l'imputoit au peu de secret qu'on gardoit dans le conseil.

prince d'Orange, avoient été défaits par la connivence de la cour de France, laquelle, dans l'incertitude du succès de l'objet principal de sa dissimulation, ne s'accommodoit pas de tous les effets qu'elle eût pu produire. On étoit encore instruit des conférences que la Reine et ses principaux ministres avoient avec le cardinal Alexandrin, neveu de Pie V, et avec les Guises; ces derniers ayant été découverts deux fois s'entretenant masqués avec le Roi, la Reine-mere, le duc de Retz (1), et le chancelier (2) de Birague. Il n'en falloit pas davantage pour montrer ce qu'on devoit penser de leur disgrace prétendue. On crut appercevoir dans la mort de la reine de Navarre (3),

Charles IX fit demander au duc d'Albe, par Claude Mondoucet, son résident dans les Pays-bas, les gentilhommes françois protestans qui avoient été faits prisonniers. *De Thou*, 1572, *liv*. 51.

(1) *Albert de Gondy, duc de Retz, maréchal de France.*

(2) René de Birague, Milanois, évêque de Lavaur, ensuite cardinal; il n'étoit alors que garde des sceaux, et ne fut fait chancelier que l'année suivante, après la mort du chancelier de l'Hôpital. *Voyez son éloge dans les négociations de Busbeq. Aug. Gist. Busbequi Epist.* 29. On disoit de lui qu'il étoit cardinal sans titre, chancelier sans sceaux, et prêtre sans bénéfice.

(3) Elle étoit logée chez Charles Gaillart, évêque de Chartres, homme fort suspect de calvinisme. Elle y fut prise d'une fievre continue très-violente, quelques jours après son retour de Blois, où elle avoit suivi la cour, et mourut le cinquieme jour de sa maladie. Il y a une grande diversité d'opinions sur le genre de sa mort. Les Mémoires de l'Etoile, d'Aubigné, et tous les calvinistes décident pour le poison,

des indices assez claires d'empoisonnement. Il passoit pour constant que le coup dont l'amiral fut blessé, lui avoit été tiré de la maison de Villemur (1), précepteur des Guises; et que l'assassin avoit été rencontré fuyant sur un cheval de l'écurie du Roi. Les gardes mêmes que Charles (2)

qui fut donné à cette princesse, disent-ils, par un Florentin nommé René, parfumeur de la Reine-mere, dans une paire de gants. De Serre donne à entendre que les médecins qui ouvrirent son corps, avoient ordre de ne point toucher au cerveau, où s'étoit attaché le poison. Mais ils sont tous fortement contredits par le Grain, qui veut, avec beaucoup d'autres, qu'elle soit morte de pleurésie, pour s'être échauffée aux préparatifs des noces de son fils, à quoi se joignit le dépit de ce qu'on l'obligea à tendre devant sa maison, au passage du Saint-Sacrement, le jour de la Fête-Dieu; par la Popeliniere, qui leve tout soupçon de poison; par Pérefixe; par de Thou, qui assure que Charles IX ordonna que la tête de cette princesse fût ouverte comme le reste du corps; et que si les médecins ne le firent point, c'est qu'ils trouverent la véritable cause de sa mort dans un abcès qu'elle avoit au-dedans du corps. C'est aussi le sentiment de l'historien Mathieu.

(1) *Pierre Pite de Villemur.*

(2) Tout cela est vrai, et prouve que ce guet-à-pens se fit par ordre de la Reine-mere, mais non pas par celui du Roi. On ne sçauroit bien dire quelle fut sa véritable intention en faisant ce coup; si elle ne chercha simplement qu'à se défaire d'un homme qui prenoit trop d'empire sur l'esprit du Roi, et capable de faire échouer le dessein d'exterminer tous les huguenots; si, supposé que l'amiral fût mort du coup, elle auroit borné sa vengeance à cette seule mort; ou si elle s'attendoit que le bruit de cet assassinat, en excitant dans Paris une révolte parmi les calvinistes, lui fourniroit une occasion qu'elle cherchoit, de faire faire main-basse sur eux, ayant dressé sa partie pour cela. On proposa dans le conseil secret plusieurs moyens de faire naître un sujet de les attaquer; entr'autres, celui d'une espece de camp où

mit près de l'amiral après ce coup, sous prétexte d'assurer sa personne, étoient la plupart ses ennemis déclarés. Il n'étoit pas moins incontestable, que tous les bourgeois de Paris s'étoient fournis d'armes, qu'ils gardoient dans leurs maisons, par ordre du Roi.

Les plus clair-voyans d'entre les huguenots se rendirent à des preuves si claires, quitterent la cour et même Paris, ou du moins se logerent dans les fauxbourgs. De ce nombre furent MM. Langoirand (*), de Frontenay, le vicomte de Chartres,

attaque d'un fort artificiel, construit dans le Louvre, où l'on tourneroit contre les réformés la feinte en réalité. Enfin, on s'en tint à celui de les passer au fil de l'épée dans une nuit.

L'amiral étoit logé dans la rue Bétisy, dans une auberge, qui est aujourd'hui l'hôtel Saint-Pierre; et l'on y montre encore la chambre où il fut tué.

(*) N.... de Montferrand, baron de Langoiran; Jean de Rohan, sieur de Frontenay; Jean de Ferrieres, vicomte ou vidame de Chartres. N.... de Loncaunay, gentilhomme de Normandie, tué à la journée d'Ivry, âgé de soixante-dix ans. N.... de Rabodanges. On voit dans les manuscrits de la bibliotheque du Roi, *vol. coté* 8699, *pag.* 31, l'original d'une lettre de Charles IX, à M. de Rabodanges, datée du 6 Mai 1566, de Saint-Maur, qui commence ainsi: « M. de Rabodanges, je sçais le devoir grand que vous avez fait à l'occasion de la commission que je vous ai ci-devant baillée pour faire punir les voleurs et brigands de votre comté, &c. »; N.... de Ségur de Pardaillan; N.... du Touchet, gentilhomme de Normandie, près de Domfront; N.... Deshayes, Gasque; Gui de Saint-Gelais, fils de Louis, sieur de Lansac; Pierre de Chouppes; Jean de Lafin, sieur de Beauvais-la-Nocle; Pierre de Grandry, maître-d'hôtel ordinaire du Roi, &c. Toutes ces personnes pressant l'amiral de sortir de Paris, il leur répondit: « Si je fais cela, il faut

de

de Loncaunay, de Rabodanges, du Breuil, de Ségur, de Sey, du Touchet, des Hayes, de Saint-Gelais, de Choupès, de Beauvais de Grandry, de Saint-Etienne, d'Arnes, de Boissec, et plusieurs autres gentilshommes, tant de Normandie que du Poitou. Heureusement mon perefut un de ceux à qui une sage défiance sauva la vie. Lorsqu'on les pressoit de s'approcher de la cour, ils répondoient : qu'ils trouvoient que l'air des fauxbourgs étoit meilleur à leur santé, et celui des champs encore davantage. Quand ils eurent appris que l'évêque de Valence, qui avoit pénétré le secret en prenant congé du Roi pour son ambassade de Pologne, avoit eu l'indiscrétion de le révéler à quelques-uns de ses amis, et qu'on avoit intercepté des lettres écrites à Rome par le cardinal (*) de Pellevé, dans lesquelles il dévoiloit tout ce mystere au cardinal de Lorraine, ce fut alors que ces Messieurs redoublerent leurs instances auprès du roi de Navarre, pour l'engager à sortir de Paris, ou du moins pour leur permettre de se retirer chez eux. Ce prince op-

» que je montre ou ma peur, ou ma défiance; mon honneur » seroit offensé en l'un, et le Roi en l'autre; je serois » contraint de retourner à la guerre civile, et j'aime mieux » mourir, que de revoir les miseres que j'ai vues et les maux » que j'ai endurés ». *Math. tom.* 1, *liv.* 6, *pag.* 343.

(*) Nicolas de Pellevé, cardinal, archevêque de Reims, passionné ligueur; Charles, cardinal de Lorraine.

posa à leur avis celui que lui donnoient une infinité d'autres personnes, et même dans le corps protestant ; car où ne se trouve-t-il point de traîtres? On l'avertit de s'en défier. On lui marqua le nom de tous ceux qui avoient été gagnés par la Reine-mere pour le tromper : il n'écouta rien. L'amiral (1) ne se montra pas moins incrédule; son mauvais destin commença par l'aveugler pour le perdre. Heureux, s'il eût eu la prudence du maréchal de Montmorency, qu'on ne put jamais tirer de Chantilly, quoique le Roi le conviât incessamment de venir partager la faveur de l'amiral, et demeurer près de sa personne, pour l'aider de ses conseils.

Si je cherchois à augmenter l'horreur qu'on a généralement conçue d'une action (2) aussi

(1) On a dit, de l'amiral de Coligny, que tout ce qu'il a fait de beau en sa vie, a été contre son Dieu, sa religion, son Roi et sa patrie. Quel dommage qu'il n'ait pas songé à employer plus utilement ses talens! car tous les Historiens conviennent que c'étoit un des plus grands hommes d'état et de guerre qui aient jamais paru. On a cru que c'est par l'effet des conseils qu'il donna au prince d'Orange, que les Pays-Bas se souleverent contre l'Espagne, soutinrent la guerre dix ans durant, et formerent le plan d'une république, qui a eu du moins une partie de son effet; mais on croit aussi avec assez d'apparence, qu'il auroit tenté la même chose en France. Il est grièvement chargé par les Mémoires de Villeroy, *tom.* 4, *pag.* 322, 340. Il se défendit toujours fortement, sur-tout dans son testament, d'avoir songé à attenter à la personne du Roi. Voyez son éloge et le but de sa politique, dans *Brantome*; *de Thou*, et les autres Historiens.

(2) Ce que dit M. de Sully, du massacre, ne doit point

barbare que le fut celle du 24 Août 1572, trop connue sous le nom de *massacre de la Saint-Barthelemi*, je m'étendrois en cet endroit sur le

paroître trop fort. « Action exécrable, s'écrie Péréfixe, » qui n'avoit jamais eu, et n'aura, s'il plaît à Dieu, jamais » de semblable ». Le pape Pie V en fut affligé jusqu'à en répandre des larmes : mais Grégoire XII, qui prit sa place, en fit rendre publiquement à Rome des actions de graces à Dieu, et envoya un légat en féliciter Charles IX, et l'exhorter à continuer. Voici, en peu de mots, comment la chose se passa. Toutes les mesures ayant été prises, le son des cloches de Saint-Germain-l'Auxerrois, pour Matines, fut le signal pour commencer le massacre. L'amiral de Coligny fut poignardé le premier, au milieu de ses domestiques, par Besmes, Allemand, domestique du duc de Guise, et autres; le duc et le chevalier de Guise se tenant dans la cour. Le cadavre fut jetté par la fenêtre; on lui coupa la tête, qui fut portée à la Reine-mere, avec le coffre de ses papiers, parmi lesquels on trouva, dit-on, les Mémoires de son temps qu'il composoit. On lui fit toutes les indignités imaginables; enfin, on le porta au gibet de Montfaucon, d'où le maréchal de Montmorency le fit détacher la nuit, et inhumer à Chantilly. Toute la maison de Guise étoit personnellement animée contre l'amiral, depuis l'assassinat de Claude, duc de Guise, par Poltrot de Meré, dont elle le croyoit l'auteur, et dont, pour dire vrai, l'amiral ne s'étoit jamais bien lavé, quelque chose qu'il eût pu faire. Si toute cette boucherie n'est, comme bien des gens en sont persuadés, que l'effet du ressentiment des Guises, qui la conseillerent à la Reine-mere, dans la vue de venger leur propre querelle, on peut dire que jamais particulier n'a tiré une vengeance aussi cruelle d'une offense. On fit ensuite main-basse sur tous les domestiques de l'amiral, et en même-temps les émissaires du Roi commencerent le carnage dans tous les quartiers de la ville. Les plus distingués des calvinistes qui y perdirent la vie, furent François de la Rochefoucault, qui, ayant joué une partie de la nuit avec le Roi, et se voyant saisir dans son lit par des gens masqués, crut que c'étoit le Roi et ses courtisans, qui venoient le fouetter par jeu; Antoine de Clermont, marquis de Resnel, tué par son propre parent,

nombre, la qualité, les vertus et les talens de ceux qui furent inhumainement massacrés en cette horrible journée, tant dans Paris, que dans tout le reste du royaume. Je marquerois du moins une partie des opprobres, des traitemens ignominieux, et des inventions odieuses de la cruauté, qui chercha, en donnant la mort, à porter mille coups aussi sensibles que la mort même, aux malheureux qui en furent les victimes. J'ai encore entre les mains les pieces qui font foi des instances que fit la cour de France dans les cours voisines, d'imiter son exemple contre les réformés, ou du moins de refuser un asyle à tous ces infor-

Louis de Clermont de Bussy d'Amboise, avec lequel il étoit en procès pour le marquisat de Resnel; Charles de Quellenec, baron du Pont, en Bretagne, dont le corps mort fut l'objet de la curiosité des dames de la cour, parce qu'il avoit alors un procès à soutenir avec sa femme, Catherine de Parthenay, fille et héritiere de Jean de Soubise; François Nombar de Caumont, couché au milieu de ses deux fils, dont l'un fut poignardé à ses côtés, et le second échappa blessé, en contrefaisant le mort, et se cachant sous les corps de son pere et de son frere; Téligny, gendre de l'amiral; Charles de Beaumanoir de Lavardin; Antoine de Marafin, sieur de Guerchy; Beaudisner; Pluviaut Berny; du Briou, gouverneur du marquis de Conty; Beauvais, gouverneur du roi de Navarre; Colombiers, Francourt, &c. Le comte de Montgommery fut poursuivi, par le duc de Guise, jusqu'à Montfort-l'Amaury. Le Roi pardonna aux vicomtes de Grammont et de Duras, à Gamaches et à Bouchavannes. On épargna les trois freres du maréchal de Montmorency, dans la crainte qu'il ne vengeât leur mort. Voyez les Historiens et autres écrivains. Lisez aussi la belle description du massacre de la Saint-Barthelemi, qu'a faite M. de Voltaire dans sa Henriade, *Chant* 2.

tinés. Mais je préfere l'honneur de la nation au plaisir malin que certaines personnes pourroient tirer d'un détail, dans lequel ils trouveroient les noms de ceux qui oublierent l'humanité, au point de tremper leurs mains dans le sang de leurs concitoyens et de leurs propres parens. Je voudrois même ensevelir pour jamais, s'il étoit possible, la mémoire d'un jour que la vengeance divine fit payer à la France par vingt-six années consécutives de désastres, de carnage et d'horreur; car on ne peut s'empêcher d'en juger ainsi, lorsqu'on songe à tout ce qui s'est passé depuis ce moment fatal jusqu'à la paix de 1598. C'est encore à regret, que je m'arrête sur ce qui regarde le prince qui fait le sujet de ces Mémoires, et sur ce qui me touche moi-même.

Je m'étois couché la veille de bonne heure. Je me sentis réveiller, sur les trois heures après minuit, par le son de toutes les cloches, et par les cris confus de la populace. Saint-Julien, mon gouverneur, sortit précipitamment avec mon valet de chambre pour en sçavoir la cause, et je n'ai jamais entendu parler depuis de ces deux hommes, qui furent sans doute immolés des premiers à la fureur publique. Je demeurai seul à m'habiller dans ma chambre, où je vis entrer au bout de quelques momens, mon hôte pâle et consterné. Il étoit de la religion, et ayant entendu de quoi

il s'agissoit, il avoit pris le parti d'aller à la messe pour sauver sa vie, et garantir sa maison du pillage; il venoit pour me persuader d'en faire autant, et m'emmener avec lui. Je ne jugeai point à propos de le suivre. Je résolus d'essayer à gagner le college de Bourgogne où je faisois mes études, malgré la distance de la maison où je demeurois à ce college : ce qui rendoit ce dessein assez périlleux. Je me revêtis de ma robe d'écolier, et prenant une grosse paire d'heures sous mon bras, je descendis. Je fus saisi d'horreur en entrant dans la rue, de voir des furieux qui couroient de toutes parts, et enfonçoient les maisons en criant : *tue*, *tue*, *massacre les huguenots*; et le sang que je voyois répandre sous mes yeux, redoubloit ma frayeur. Je tombai au milieu d'un corps-de-garde qui m'arrêta. Je fus questionné; on commençoit à me maltraiter, lorsque le livre que je portois fut apperçu heureusement pour moi, et me servit de passe-port. Je retombai deux autres fois dans le même danger, dont je me tirai avec le même bonheur. Enfin j'arrivai au college de Bourgogne: un péril bien plus grand encore m'y attendoit. Le portier m'ayant deux fois refusé l'entrée, je demeurois au milieu de la rue à la merci des furieux, dont le nombre ne faisoit qu'augmenter, et qui cherchoient avidement leur proie, lorsque je m'avisai de deman-

der le principal de ce college, nommé Lafaye, homme de bien et qui m'aimoit tendrement. Le portier, gagné par quelques petites pieces d'argent que je lui mis dans la main, ne me refusa pas de le faire venir. Cet honnête homme me fit entrer dans sa chambre, où deux prêtres inhumains à qui j'entendois faire mention des vêpres Siciliennes, essayerent de m'arracher de ses mains pour me mettre en pieces, disant que l'ordre étoit de tuer jusqu'aux enfans à la mamelle. Tout ce qu'il put faire, fut de me conduire très-secrétement dans un cabinet écarté, où il m'enferma sous la clef. J'y demeurai trois jours entiers, incertain de mon sort, et ne recevant de secours que d'un domestique de cet homme charitable, qui venoit de temps en temps m'apporter de quoi vivre. Au bout de ce terme, la défense de tuer et de piller ayant enfin été publiée, je fus tiré de ma cellule; et presqu'aussi-tôt je vis entrer dans le college Ferriere et la Vieville, deux archers de la garde, créatures de mon pere. Ils venoient sçavoir ce que j'étois devenu, et étoient armés sans doute pour m'arracher de force par-tout où ils me trouveroient. Ils firent sçavoir mon aventure à mon pere, duquel je recus une lettre huit jours après. Il m'y témoignoit combien il avoit été alarmé à mon sujet, que son avis étoit pourtant que je demeurasse dans Paris, puisqu'il n'étoit

plus libre au prince que je servois d'en sortir ; mais que pour ne pas m'exposer à un danger évident, je devois me résoudre à faire ce qu'avoit fait le prince lui-même, c'est-à-dire, à aller à la messe.

Le roi de Navarre n'avoit point en effet trouvé d'autre moyen de sauver sa vie. Il fut réveillé avec le prince de Condé, deux heures avant le jour, par une multitude d'archers de la garde, qui entrerent effrontément dans la chambre du Louvre où ils couchoient, et leur ordonnerent avec insolence de s'habiller, et de venir trouver le Roi. On leur défendit de prendre leurs épées, et en sortant, ils virent massacrer devant eux, sans aucun respect, une partie de leurs gentilshommes (*). Charles les attendoit, et les reçut avec un visage et des yeux où la fureur étoit peinte. Il leur commanda avec les juremens et les blasphêmes qui lui étoient familiers, de quitter la religion qu'ils n'avoient prise, disoit-il, que pour servir de prétexte à leur rebellion. L'état où l'on réduisoit ces prin-

(*) Jacques de Ségur, baron de Pardaillan, Gascon; Armand de Clermont, baron de Piles, Périgordin, &c. Gaston de Levis, sieur de Leyran, se réfugia sous le lit de la reine de Navarre, qui lui sauva la vie. On envoya à Châtillon pour se saisir de François de Châtillon, fils de l'amiral; et de Guy de Laval, fils de Dandelot; mais ils s'etoient sauvés et avoient passé à Geneve. Armand de Gontault de Biron, échappa en se fortifiant dans l'Arsenal.

ces (*), n'ayant pu les empêcher de témoigner la peine qu'ils auroient à obéir, la colere du Roi devint excessive. Il leur dit d'un ton altéré et plein d'emportement : « qu'il ne prétendoit plus » être contredit dans ses volontés par ses sujets ; » qu'ils eussent à apprendre aux autres par leur » exemple, à le révérer comme étant l'image » de Dieu, et à n'être plus les ennemis des » images de sa mere ».

Il finit par leur déclarer, que si de ce pas ils n'alloient à la messe, il alloit les faire traiter comme criminels de leze-majesté divine et humaine. Le ton dont ces paroles furent prononcées ne permettant pas à ces princes de douter qu'elles ne fussent sinceres, ils plierent sous la violence, et firent ce qu'on exigeoit d'eux. On obligea encore Henri d'envoyer dans ses états un édit, par lequel il défendoit l'exercice de toute autre religion, que de la religion romaine. Si cette soumission le garantit de la mort, du reste il n'en fut guères mieux traité. Il essuya mille capri-

(*) « Comme il (Henri) alloit trouver le Roi, Cathe- » rine donna ordre qu'on le fît passer par-dessous les voûtes, » entre des gardes qui étoient en haie et en posture de le » massacrer ; il tressaillit de peur et recula deux ou trois pas » en arriere ; toutefois, Nançai-Lachâtre, capitaine des » gardes-du-corps, le rassura, lui jurant qu'il n'auroit point » de mal. Il fallut donc, quoiqu'il ne se fiât pas trop à ses » paroles, qu'il passât au travers des carabines et des halle- » bardes ». *Peref. Hist. de Henri-le-Grand, liv.* 1.

ces et mille hauteurs de la cour. Libre par intervalles, il fut le plus souvent étroitement resserré, et traité en criminel. Quelquefois on permettoit à ses domestiques de l'approcher et de le servir; puis tout d'un coup, on nous défendoit de paroître.

Alors j'employois ce loisir le plus utilement qu'il m'étoit possible. Il ne fut plus question pour moi, depuis ce temps-là, de langues sçavantes, ni de tout ce qu'on appelle *les études*. Cette application que mon pere m'avoit toujours fortement recommandée, me devint impossible, dès qu'une fois je me fus approché de la cour. Je me défis avec regret d'un excellent précepteur, que mon pere avoit mis auprès de moi: il demanda lui-même à se retirer, voyant qu'il m'étoit inutile. De ses mains je passai dans celles d'un nommé Chrétien, que le roi de Navarre entretenoit auprès de lui, et auquel il enjoignit de m'apprendre les mathématiques et l'histoire, deux sciences qui me consolerent bientôt de celles auxquelles je renonçois, parce que je me sentis pour elles cet attrait que j'ai toujours conservé depuis. Le reste de mon temps fut employé à apprendre à bien lire et à bien écrire, et à me former aux exercices propres à donner la bonne grace du corps. C'est dans ces principes, en y joignant une attention bien plus grande encore à former

les mœurs, que consistoit la méthode de faire élever la jeunesse, qu'on sçavoit être particuliere au roi de Navarre, parce qu'il avoit été lui-même élevé ainsi. Je la suivis jusqu'à l'âge de seize ans, que la conjoncture des temps nous ayant jetté lui et moi dans le tumulte des armes, sans pouvoir presque espérer d'en sortir : à ces exercices, il fallut faire succéder ceux qui ne concernent que la guerre, en commençant par celui de tirer de l'arquebuse, et renoncer à tous les autres. Tout ce que peut faire alors un jeune homme, est de faire profiter son cœur de ce qu'il est obligé d'ôter à son esprit; car jusques dans l'embarras, et au milieu du bruit des armes, il se présente à qui sçait les chercher, des écoles excellentes de vertu et de politesse. Mais malheureux, et pour toute sa vie, celui qui engagé dans une profession si fatale à la jeunesse, manque de force ou de volonté, pour résister au mauvais exemple. S'il a le bonheur de se préserver de tout vice honteux, comment s'instruira et se fortifiera-t-il dans ces principes, que la sagesse dicte à l'homme privé comme au prince? que la vertu doit si bien tourner en habitude par la pratique, qu'aucune action vertueuse ne soit jamais trouvée pénible; et que réduit à la nécessité de tout sauver par un crime, ou de tout perdre par une bonne action, le cœur ne connoisse

pas même ce combat intérieur, que se livrent le penchant et le devoir.

Charles ne tarda pas à ressentir de violens remords de l'action barbare, pour laquelle on lui avoit fait prêter son nom et son autorité. Dès le soir du 24 Août, on s'apperçut qu'il frémissoit malgré lui, au récit de mille traits de cruauté, dont chacun venoit se faire honneur en sa présence. De tous ceux qui approchoient ce Prince, il n'y avoit personne qui eût tant de part à sa confiance qu'Ambroise Paré. Cet homme, qui n'étoit que son chirurgien, avoit pris avec lui une si grande familiarité, quoiqu'il fût huguenot, que ce prince lui ayant dit, le jour du massacre, que c'étoit à cette heure qu'il falloit que tout le monde se fît catholique, Paré lui répondit sans s'étonner : « par la lumiere de Dieu, » Sire, je crois qu'il vous souvient m'avoir pro- » mis de ne me commander jamais quatre choses; » sçavoir, de rentrer dans le ventre de ma mere, » de me trouver à un jour de bataille, de quitter » votre service et d'aller à la messe ». Le Roi le prit à part, et s'ouvrit à lui sur le trouble dont il se sentoit agité. « Ambroise, lui dit-il, » je ne sçais ce qui m'est survenu depuis deux » ou trois jours, mais je me trouve l'esprit et le » corps, tous aussi émus, que si j'avois la fievre. » Il me semble à tout moment, aussi-bien veil-

» lant que dormant, que ces corps massacrés se » présentent à moi, les faces hideuses et cou- » vertes de sang. Je voudrois bien qu'on n'y eût » pas compris les imbécilles et les innocens ». L'ordre qui fut publié le jour suivant, de faire cesser la tuerie, fut le fruit de cette conversation. Le Roi crut même qu'il y alloit de son honneur de tout désavouer publiquement, comme il fit par les lettres-patentes qu'il envoya dans les provinces. Il y rejettoit tout sur les Guises, et vouloit faire passer le massacre pour un effet de leur haine contre l'amiral. Les lettres particulieres qu'il écrivit à ce sujet en Angléterre, en Allemagne, en Suisse, et aux autres états voisins, étoient conçues dans les mêmes termes.

Sans doute que la Reine-mere et son conseil firent comprendre au Roi la conséquence d'un désaveu si formel. Du moins au bout de huit jours, il changea si bien de langage et de sentiment, qu'il alla tenir son lit de justice au parlement, pour y faire enregistrer d'autres lettres-patentes, dont le contenu étoit : Qu'il ne s'étoit rien fait le 24 Août, que de son ordre exprès (*),

(*) Il est certain de plus, que pendant le massacre, on le vit ayant à la main une carabine, qu'on dit qu'il déchargea sur les calvinistes qui s'enfuyoient. Le dernier maréchal de Tessé avoit connu, dans sa jeunesse, un vieillard de quatre-vingt-dix ans, lequel avoit été page de Charles IX, et lui avoit dit plusieurs fois qu'il avoit chargé lui-même

et pour punir les huguenots, à chacun desquels, j'entends des principaux, on imputoit un crime capital, afin de donner, s'il étoit possible, à une boucherie détestable, le nom et la couleur d'une exécution de justice. Ces lettres furent adressées aux gouverneurs des provinces, avec ordre de les faire publier, et de poursuivre le reste des prétendus coupables. Je dois ici une mention honorable aux comtes de Tende (*) et de Charny; à

cette carabine. Il est encore constant que ce prince alla avec sa cour voir le corps de l'amiral, pendu par les pieds avec une chaîne de fer, au gibet de Montfaucon; et qu'un des courtisans ayant dit qu'il sentoit mauvais, Charles IX répondit comme Vitellius : *le corps d'un ennemi mort sent toujours bon.* Je rapporte ces deux anecdotes d'après l'auteur de la Henriade, dans ses notes, *pag.* 32 *et* 37.

(*) Claude de Savoie, comte de Tende, sauva la vie aux protestans en Dauphiné, et dit, en recevant la lettre du Roi, que ce ne pouvoit pas là être l'ordre de Sa Majesté. Eléonor de Chabot, comte de Charny, lieutenant-général en Bourgogne; il n'y eut qu'un seul calviniste tué à Dijon. François de Mandelot, gouverneur de Lyon; il eut dessein de sauver les réformés, qui furent néanmoins tous massacrés dans les prisons où il les avoit fait assembler. M. de Thou dit qu'il feignit seulement de l'ignorer. Bertrand de Simiane, sieur de Gordes, homme fort estimé; N.... de Saint-Heran de Montmorin, gouverneur d'Auvergne : il dit qu'il n'obéiroit point, si le Roi n'étoit présent en personne. Tanneguy-le-Veneur, lieutenant-général en Normandie, homme plein de probité et d'humanité; il fit tout ce qu'il put pour les garantir à Rouen, il n'en fut pas le maître. M...... vicomte d'Hortes ou d'Ortes, gouverneur de toute cette frontiere. Voici sa réponse au Roi : « Sire, j'ai communiqué le com- » mandement de Votre Majesté, à ses fidelles habitans et » gens de guerre de la garnison, je n'y ai trouvé que bons

MM. de Mandelot, de Gordes, de Saint-Heran et de Carouges, qui refuserent hautement d'exécuter un pareil ordre dans leurs gouvernemens. Le vicomte d'Hortes, gouverneur de Bayonne, eut assez de fermeté pour répondre à Charles, qui lui en avoit écrit de sa propre main, qu'il ne devoit sur ce point attendre aucune obéissance.

On fait monter à soixante-dix mille, le nombre des protestans massacrés pendant huit jours dans tout le royaume; et ce coup accablant porta si vivement la terreur dans le parti, qu'il se crut lui-même éteint, et qu'on n'y parloit plus que de se soumettre, ou de fuir dans les pays étrangers. Un coup de vigueur inespéré rompit encore une fois cette résolution. Un gentilhomme réformé, nommé Reniers (1), échappé par une espece de miracle des mains du sieur de Vesins, son plus cruel ennemi, se sauva avec le vicomte de Gourdon, et quatre-vingt chevaux, et vint à Montauban. Il trouva cette ville si consternée, et si peu en état de se défendre contre les troupes de Montluc (2)

» citoyens et braves soldats, mais pas un bourreau, &c. ». *De Thou, liv.* 52 *et* 53; *d'Aubigné, tom.* 2, *liv.* 1, *&c.*

(1) Il y a erreur dans les Mémoires de Sully en cet endroit : ce fut Vesins lui-même, homme d'un caractere farouche, mais pourtant très-honnête homme, qui sauva la vie à Reniers, dont il étoit l'ennemi depuis long-temps, et dont il ne cessa pas pour cela de l'être. Voyez cette Histoire singuliere dans M. de Thou, *liv.* 52.

(2) *Blaise de Montluc, maréchal de France.*

qui s'approchoient, qu'ayant osé conseiller de tenir bon, il courut risque d'être livré lui-même à Montluc, ce qui l'obligea de se retirer précipitamment. En s'éloignant de Montauban, cette petite troupe tomba sur un parti de quatre cent cinquante chevaux de l'armée de Montluc, et cherchant à mourir glorieusement, elle fit des actions de valeur si prodigieuses, qu'elle tailla en pieces ce parti. Reniers retourna annoncer cette bonne nouvelle à Montauban; il y fut obéi cette fois, et les portes furent fermées à Montluc. Cette résistance, et la résolution de Montauban se communiquant de proche en proche, trente villes suivirent son exemple, et se conduisirent de maniere, que les protestans, ce que l'on n'auroit jamais osé penser, obligerent les catholiques à se tenir eux-mêmes sur la défensive.

Ceux-ci avoient d'abord tourné toutes leurs forces contre la Rochelle et Sancerre, qu'ils avoient investies, profitant de la terreur générale. Ces entreprises ne réussirent pas. Sancerre, après avoir souffert toutes les horreurs d'une famine, dont on ne trouve point d'exemple dans les histoires, fit une espece de traité avec les assiégeans. Pour la Rochelle, elle rendit inutiles tous (*) les efforts

(*) Le maréchal de Montluc, dans ses Commentaires, trouve qu'on fit de grandes fautes à ce siege, d'y avoir envoyé trop peu de monde, d'avoir trop hasardé, et mal-à-

efforts du duc d'Anjou (*) qui étoit venu l'assiéger en personne ; et la nomination au trône de Pologne, vint fort à propos pour sauver l'honneur de ce prince. Par un autre traité, dans lequel Nîmes et Montauban furent comprises, la Rochelle se maintint dans tous ses droits : et ces villes furent les seules qui conserverent en leur entier les avantages des derniers édits.

Le temps amena encore d'autres conjonctures favorables aux calvinistes. De tous ses enfans, la Reine-mere n'avoit de véritable tendresse que pour le seul duc d'Anjou. Le départ de ce prince pour la Pologne lui causoit autant d'affliction, qu'il donnoit de joie à ses deux autres freres, le roi Charles et le duc d'Alençon. Ce dernier devenu duc d'Anjou par l'éloignement de son frere, commença à former de grandes espérances pour la couronne de France, lorsqu'il vit que la foible santé de Charles, qui n'avoit point d'enfans, s'étoit enfin changée en une maladie mortelle.

propos dans les assauts, d'avoir laissé entrer des vivres dans la place par la mer : il croit pourtant qu'on l'eût prise à la fin. Il conseilla à la Reine-mere, dès le temps qu'elle alla à Bayonne, de se mettre en possession de cette ville. Ce conseil, s'il avoit été suivi, auroit épargné à la France bien des hommes et de l'argent. Voyez le détail des sieges de la Rochelle et de Sancerre, dans d'*Aubigné*, *tom.* 2, *liv.* 1 ; *la Popeliniere*, *liv.* 33 ; *Mathieu*, *tome* 1, *liv.* 6, *pag.* 340 *et suiv.* et autres Historiens.

(*) *Henri, frere de Charles IX, et depuis roi de France.*

L'opposition qu'il crut s'appercevoir que la Reine-mere mettoit à son dessein, acheva de l'éloigner d'elle. Cette princesse, en donnant sa confiance à un petit nombre d'étrangers de basse naissance, qui gouvernoient ses finances, avoit rendu la plus grande partie des seigneurs presqu'aussi mécontens que le duc d'Alençon. Il fomenta sous main leur révolte, et les porta à s'appuyer du secours des protestans, dont il partageoit la disgrace. Pour parer ce coup, en satisfaisant tout ensemble le duc d'Anjou, et sa tendresse pour le roi de Pologne, la Reine-mere songea bien à la vérité dès ce moment à marier le premier de ces princes avec la reine d'Angleterre, et à lui faire obtenir la souveraineté des Pays-Bas; mais son mécontentement avoit déjà produit son effet.

Charles entra par un autre motif dans le ressentiment de son frere contre la Reine leur mere. La langueur dont il se sentoit attaqué, ayant commencé dès Vitry, où il accompagna le roi de Pologne, en apparence pour lui faire honneur, mais en effet pour goûter le plaisir de le voir sortir de son royaume; l'état où il se vit réduit en peu de temps, fit naître dans son esprit mille soupçons contre Catherine, et fit que s'unissant d'intérêt avec les réformés, il commença à leur marquer beaucoup de bonne volonté. Elle parut principalement en ce qu'il leur permit, malgré

l'opposition de la Reine-mere, d'envoyer des députés proposer leurs griefs et leurs demandes à la cour. Ces députés en rencontrerent d'autres, qui venoient de la part des provinces catholiques, excitées par les seigneurs mécontens à demander la suppression de certains nouveaux impôts, et une diminution pour dix ans sur les anciens, et ils se joignirent à eux. Le cahier dans lequel étoient exprimées leurs demandes, n'étoit signé à la vérité que de quatre ou cinq gentilhommes; mais les termes dans lesquels il étoit conçu, marquant une fermeté inébranlable dans un parti, qui sembloit tirer de nouvelles forces de ses pertes mêmes, la Reine-mere en conçut un violent dépit. Le Roi lui refusa alors son autorité; et tout ce qu'elle put faire, fut d'user de remises jusqu'à la mort de ce prince, qu'on voyoit n'être pas éloignée.

Les réformés pénétrerent son intention; et pour n'être pas prévenus, ils parurent tout d'un coup en armes. C'est ce qu'on appella *la prise d'armes du Mardi-gras*, parce qu'en ce jour-là ils se saisirent de plusieurs (1) villes. Montgommery (2) repassa d'Angleterre en Normandie, où

(1) Fontenai, Lusignan, Melle, Pons, Tournay-Charente, Talmont, Rochefort, Oriol, Livron, Orange, et autres places en Poitou, en Languedoc, en Dauphiné, &c.

(2) *Gabriel, comte de Montgommery, le même qui avoit blessé Henri II.*

il se fortifia. La Reine-mere étoit alors avec toute la cour à Saint-Germain-en-Laye. Elle songea du moins à faire ensorte que les princes ne lui échappassent point : ce qui ne l'embarrassoit pas médiocrement, à cause des entreprises qu'on faisoit chaque jour, pour les tirer de ses mains. Guitry (1) et Buhy s'approcherent un jour de Saint-Germain à main armée, et penserent les enlever. L'alarme fut grande ; mais les conjurés n'ayant pas bien assuré leur coup, Catherine eut le temps de s'enfuir avec les princes à Paris, où elle fit couper la tête à Coconnas (2) et à la Mole, auteurs du complot, et emprisonner les maréchaux de Montmorency et de Cossé. Après cela, elle donna des gardes au roi de Navarre et au duc d'Anjou. Elle envoya aussi des soldats à Amiens, pour arrêter et amener le prince de Condé, qui y étoit soigneusement observé. Il en fut averti, se déguisa, et trompant ses surveillans, il s'enfuit heureusement lui troisieme en

(1) Jean de Chaumont, marquis de Quitry ou Guitry ; Pierre de Mornay, seigneur de Buhy, frere de Duplessis Mornay. Voyez le détail de cette entreprise, dans la *vie de Duplessis Mornay, liv. 1, page 26.*

(2) Joseph-Boniface de la Mole Annibal, comte de Coconnas, Piémontois. « L'amour et la jalousie firent périr la » Mole et Coconnas, aimés de deux grandes princesses (la » reine de Navarre et la duchesse de Nevers) » disent les *Mémoires de Nevers, tom. 1, page 75.*

Allemagne, où il fut déclaré, en arrivant, généralissime des troupes de la religion en France.

La Reine-mere ne balança pas à faire marcher contre les huguenots toutes ses forces, divisées en trois armées. Matignon (1) conduisit la premiere en Normandie, où Montgommery n'ayant que trois ou quatre places (2) assez peu considérables, fut bientôt défait, et obligé de se rendre entre les mains de ce maréchal, qui le fit conduire à Paris, où il eut la tête tranchée. La seconde sous M. le duc de (3) Montpensier, alla investir Fontenay, et ensuite Lusignan, qu'il prit

(1) Jacques de Matignon, maréchal de France, mort en 1597. Ce seigneur mérite toutes les louanges que M. de Thou lui donne, par ses grandes qualités, sur-tout par son attachement inviolable à la personne du Roi, qualité peu commune en ce temps-là. *De Thou, liv.* 66.

(2) Carantan, Valogne, Saint-Lo, Domfront; il fut pris dans cette derniere, se battant en désespéré. Il me semble qu'on ne sçauroit prendre de juge moins suspect que d'Aubigné, qui étoit zélé calviniste, dans la question de la prétendue parole donnée au comte par ce maréchal. « La place » fut rendue, dit-il, avec assurance de la vie à tous, hormis » au comte, qui n'eut que des promesses captieuses, comme » de n'être mis en autres mains que celles du Roi; j'assure » cela, quoiqu'on ait écrit autrement : il n'y a eu que trop » de perfidie en France, sans en inventer, &c. » *tom.* 2, *liv.* 2, *chap.* 7.
Montgommery reçut la mort en héros. *De Thou, ibid. Brantome, &c.*

(3) François de Bourbon. Cette branche de Montpensier sort d'un Louis de Bourbon, second fils de Jean II de Bourbon.

malgré la belle défense du vicomte de Rohan (1). Le prince (2) dauphin, qui commandoit la troisieme, prit aussi quelques petites places en Dauphiné, et s'étant attaché à Livron, il en leva honteusement le siege. Tout fut suspendu, et une partie des généraux rappellés à la cour, à l'occasion de la mort du Roi, qui arriva le jour de la Pentecôte de cette année. Ce prince mourut au château de Vincennes, dans les douleurs les plus aiguës et baigné dans son sang. En cet état, le malheureux jour de la Saint-Barthelemi fut sans cesse présent à son esprit. Il marqua par ses transports et ses larmes, le regret (3) qu'il en ressen-

(1) *René, vicomte de Rohan, mort en* 1586.

(2) C'est le nom que portoit François de Bourbon, fils de M. le duc de Montpensier. *Mémoires de Brantome.*

(3) « Il envoya chercher le roi de Navarre, auquel seul » il avoit reconnu de l'honneur et de la foi, et lui recom- » manda très-affectueusement sa femme et sa fille ». *Peref. ibid.* Il dit en mourant, qu'il étoit bien aise de ne point laisser d'enfans, qui auroient été trop jeunes pour gouverner dans des temps aussi difficiles. Montluc, de Thou, et presque tous les Historiens, conviennent que, s'il avoit vécu, il eût été un fort grand Roi. Il avoit beaucoup de courage, de prudence, d'éloquence, de pénétration, d'économie, de sobriété : il aimoit les sçavans et les belles-lettres; mais il étoit colere et grand jureur. Il n'avoit pas encore vingt-cinq ans. On lui trouva plusieurs meurtrissures dans le corps. *De Thou, ibid.*

Cependant, il n'y a pas de preuves, quoi qu'en dise l'auteur de la Légende de D. Claude de Guise, qu'il ait été empoisonné. La cause de sa mort vint des exercices violens qu'il faisoit, ou de la grande quantité de bile qui lui rendoit souvent les yeux tout jaunes. Il avoit la taille haute, mais

toit. Le cardinal (1) de Lorraine mourut aussi cette même année en terre papale, la surveille de Noël, jour remarquable par une des plus effroyables tempêtes qu'on ait jamais vues.

Le roi de Pologne fut averti en treize jours de la mort du Roi son frere, et dès la nuit suivante, il se déroba de la cour et s'enfuit. Il visita en passant l'empereur Maximilien et le duc Charles de Savoie, et prit sa route (2) par Venise. On lui donna dans tous ces endroits, le conseil également sage et conforme à ses intérêts, d'accorder aux réformés la paix et le libre exercice de leur religion; mais il en profita si peu, qu'il rompit d'abord en arrivant en France, la treve qu'on avoit accordée aux huguenots pour trois mois, et la changea, à la sollicitation de Catherine, en une déclaration de guerre contre tout

peu droite, les épaules courbées, les jambes foibles et menues, le visage pâle, les yeux hagards, et la physionomie farouche. Voyez le *P. Mathieu, tom. 1, à la fin du sixieme livre*; et la vie de ce prince, que Papire Masson a écrite en latin.

(1) Charles, cardinal de Lorraine, archevêque de Reims. Voyez son caractere dans *les Mémoires de Brantome*. « Il mourut en Avignon, dit-il, empoisonné, si nous » voulons croire la Légende de Saint-Nicaise », *pag.* 138, et très-chrétiennement, au rapport de Mathieu, qui fait son éloge, *tome* 1, *liv.* 7, *pag.* 407.

(2) Consultez *Mathieu, tome I, au commencement du septieme livre*, sur la sortie de Henri III de Pologne, et sur les particularités de son voyage.

le parti protestant, auquel s'étoit joint tout fraîchement grand nombre de catholiques, par affection pour le maréchal de (1) Danville, irrité de la prison de son frere. Le Roi alla en personne mettre le siege pour la seconde fois devant Livron, qu'il fut aussi obligé de lever, ne remportant que la honte de voir et d'entendre, en se retirant, les femmes et jusqu'aux enfans lui insulter du haut des murs, accabler la Reine-mere des traits les plus satyriques et les plus offensans. De ce moment, il commença à se montrer si prodigieusement différent de ce qu'il avoit été duc d'Anjou, qu'on peut dire que sa fuite honteuse à Avignon fut l'époque de son ignominie, des malheurs de son royaume et des siens propres. Dans le voyage de Reims, qu'il fit aussi-tôt après pour se faire sacrer, il devint amoureux d'une des filles du comte (2) de Vaudemont, et l'épousa.

Ce fut un bonheur pour lui, que pendant tout ce temps, le duc d'Anjou se trouvât étroitement resserré; mais après le sacre de Henri, ce prince, qui avoit encore une fois quitté son nom, pour

(1) Henri de Montmorency, duc de Danville, second fils du connétable Anne de Montmorency.

(2) Louise de Lorraine, fille de Nicolas, duc de Mercœur, comte de Vaudemont, et de Marguerite d'Egmont, sa premiere femme. Mathieu donne de grands éloges à la vertu de cette princesse, et à sa tendresse pour son mari. *Tome 2, liv. 3, page 438.*

prendre celui de *Monsieur*, jouit aussi-bien que le roi de Navarre, d'un peu plus de liberté, qu'on retranchoit ou augmentoit suivant les nouvelles qu'on recevoit de leur correspondance avec les ennemis de la Reine-mere (1). Un autre soin de Catherine étoit de travailler à désunir ces deux princes; ce qu'elle faisoit en leur promettant à tous deux séparément, la lieutenance-générale des armées de France, et en mettant en œuvre ces moyens qui manquerent si rarement de lui réussir, je veux dire, les intrigues de galanterie et les rivalités. Elle ne put si bien faire, que Monsieur ne lui échappât à la fin. Il trompa ses gardes, et s'enfuit en se travestissant le 17 Septembre au soir. Il n'eut pas si-tôt gagné Dreux, qu'il se fit bientôt une cour nombreuse et un parti puissant. Le prince de Condé avoit travaillé si efficacement en Allemagne, que le prince Casimir (2) se trouva prêt à entrer en France avec

(1) Henri III haïssoit fort Monsieur, par lequel il s'imaginoit avoir été empoisonné; et il voulut engager le roi de Navarre à tuer ce prince. Henri eut horreur de cette proposition. Dans une maladie qu'eut alors Henri III, et qui ne venoit que d'un mal dans l'oreille, Henri IV dit un jour au duc de Guise qu'il aimoit : *notre homme est bien mal.* Le duc de Guise répondit à la premiere fois : *ce ne sera rien.* A la seconde : *il y faut penser.* A la troisieme fois, il lui dit enfin : *je vous entends, Monsieur :* et frappant le pommeau de son épée : *voilà*, ajouta-t-il, *qui est à votre service. Tome 5, liv. 5, pag. 418, Mathieu.*

(2) *Fils de l'électeur Palatin du Rhin.*

une forte armée. Catherine eut recours à un autre manege. Elle chercha à regagner Monsieur par les offres les plus spécieuses. Elle le poursuivit de ville en ville, toujours suivie de ce cortege de filles galantes, sur lesquelles elle comptoit encore davantage. Enfin (1) elle fit si bien, qu'il tomba à la fin dans le piege qu'elle lui tendoit.

Le roi de Navarre, qui avoit donné de bonne foi dans le panneau de la lieutenance-générale, crut qu'elle ne pouvoit plus lui manquer, et se réjouit d'abord d'être enfin défait de Monsieur, qu'il regardoit toujours comme son rival; Carnavalet et de Sauves le tirerent d'erreur, et lui firent comprendre que si quelqu'un des deux devoit prétendre à cette belle charge, c'étoit Monsieur qui pouvoit en faire le prix de son raccommodement; mais que dans la vérité, Catherine les jouoit tous deux, et que pour lui il ne devoit plus s'attendre qu'à une captivité encore plus dure. Ce prince ouvrit les yeux; et s'appliquant tout entier à recouvrer sa liberté, il en trouva le moyen. Un jour de Février qu'il étoit à la chasse vers Senlis (2), il sçut écarter ses gardes, et vint d'une traite passer la Seine à Poissy, gagna Neuf-

(1) Ils s'aboucherent à Champigny-sur-Vede, maison appartenante à M. le duc de Montpensier, sur les confins de la Touraine.

(2) Voyez ce détail dans d'*Aubigné, tome* 2, *liv.* 2, *chap.* 18. *Mathieu, tome* 1, *liv.* 7, *pag.* 420, *&c.*

Châtel en Timerais (1), maison à lui, suivi d'une trentaine de chevaux, prit quelqu'argent de ses fermiers, et arriva à Alençon, dont le sieur de Hertray (2) s'étoit saisi en son nom. Il s'y aboucha avec Monsieur et le prince de Condé, qui convinrent d'unir toutes leurs forces. D'Alençon, le roi de Navarre passa à Tours, où il ne fut pas plutôt arrivé, qu'il reprit publiquement l'exercice de la religion protestante. Je fus un de ceux qui accompagnerent ce prince dans sa fuite, et dans tout ce voyage. Il me renvoya de Tours avec Fervaques (3) redemander à la cour de France la princesse sa sœur. Elle nous fut accordée, et dès la seconde journée, cette princesse reprenant aussi sa religion, se trouva au prêche à Châteaudun, et rejoignit le Roi qui l'attendoit à Parthenay.

Les trois princes, après la jonction de leurs troupes, se trouverent à la tête de plus de cinquante mille hommes effectifs (4), et firent à leur tour trembler Catherine. Tout sembloit annoncer une guerre des plus sanglantes. Je me jettai dans

(1) *Château-Neuf.*

(2) *René de Saint-Denis de Hertray.*

(3) Guillaume de Hautemer, comte de Grancey, seigneur de Fervaques, &c. maréchal de France, et lieutenant-général en Normandie, mort en 1613, âgé de soixante-quinze ans. Madame Catherine de Bourbon, depuis duchesse de Bar.

(4) *Selon d'autres, trente-cinq mille seulement.*

l'infanterie, simple volontaire, en attendant l'occasion d'un emploi plus convenable; et je fis mon essai d'armes aux environs de Tours, où il y eut plusieurs rencontres entre des détachemens de partis différens. Le roi de Navarre, ayant appris que je m'y comportois avec plus de témérité que de courage, me fit appeller et me dit: « Rosny, » ce n'est pas là où je veux que vous hasardiez » votre vie. Je loue votre courage, mais je de» sire vous le faire employer en une meilleure » occasion ». Cette occasion ne se trouva pas si proche que nous le croyions tous, parce que Catherine, qui ne se trouvoit pas la plus forte, eut recours à son manege ordinaire. Elle parla de paix. Elle offrit plus qu'on ne croyoit pouvoir demander. Les promesses ne coûtoient rien à cette artificieuse princesse. Enfin elle eut l'adresse de faire mettre bas les armes aux princes, et la paix fut arrêtée et signée trois mois après (*). C'est ce qu'on appella *la paix de Monsieur*, parce qu'outre que l'objet principal de Catherine en la

(*) Par l'édit de soixante-trois articles, passé au couvent de Beaulieu, près de Loches en Touraine, entre la Reine-mere et les Princes, on y rétablit la mémoire de l'amiral de Coligny et des autres chefs protestans: on y accorde les chambres mi-parties dans les principaux parlemens, et plusieurs villes de sûreté, &c. Monsieur se fit donner en particulier un riche apanage; et le prince Casimir, une somme considérable en argent et en pierreries. *De Thou*, *d'Aubigné*, *&c.*

faisant, étoit de regagner ce prince, il fut si bien la dupe de ses finesses, qu'à la fin il la souhaita et la sollicita lui-même plus ardemment que personne. Il faut convenir qu'elle fut des plus avantageuses ; cependant les princes ne firent jamais de faute plus irréparable, que lorsqu'ils y donnerent les mains. Monsieur y en ajouta bientôt une seconde, et aussi capitale, lorsqu'agissant contre son propre intérêt, il se sépara des réformés (1) : par ce contre-temps, il perdit, tant du côté de la France que de l'Angleterre, les occasions de devenir, peut-être, l'un des plus puissans princes de l'Europe. Ainsi tout se tourna encore au gré de la Reine-mere, qui n'avoit en vue, en faisant cette paix, que la désunion de ses ennemis. Henri voyant la paix faite, se retira à la Rochelle, dont les habitans, excepté qu'ils ne lui présenterent pas le dais, lui rendirent tous les honneurs qu'ils auroient pu faire au Roi. Ils ne firent pas un accueil si gracieux à tous les catholiques, qui étoient à la suite du prince. Ils refuserent l'entrée de leur ville à Caumont, depuis duc d'Epernon (2),

(1) Pour parler plus juste, Monsieur sacrifia en cette occasion le roi de Navarre et les huguenots, à ses intérêts ou à sa politique. C'est dans les *Mém. de Nevers*, *tome* 1, *page* 90 *et suiv.* qu'il faut voir toutes les démarches faites de part et d'autre au sujet de ce traité.

(2) Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d'Epernon, il en sera parlé dans la suite.

et à tous ceux qu'on put convaincre d'avoir ensanglanté leurs épées le 24 Août. Le séjour du roi de Navarre en cette ville ne fut pas long. A peine ouvroit-il la bouche pour demander l'accomplissement du traité, qu'il dut sentir toute la grandeur de sa faute. Catherine nia avoir rien promis aux huguenots, qui furent obligés de reprendre les armes, avant même que l'année fût finie. Je quittai mon premier poste. M. de Lavardin mon parent (1), qui m'affectionnoit beaucoup, m'ayant fait prendre l'enseigne de sa compagnie colonelle, je fus nommé pour défendre Périgueux, et ensuite Villeneuve en Agénois, menacée de siege. Le roi de Navarre se proposa des entreprises considérables; mais l'occasion en étoit perdue. La plus grande partie des troupes sur lesquelles il avoit compté, lui manquerent alors, et le reste se trouva si mauvais, qu'à peine put-il faire deux entreprises, l'une sur la Réole, et l'autre sur Saint-Macary, dont encore la seconde manqua. Favas (2) qui conduisoit celle de la Réole, me mit à la tête de cinquante soldats, qui y entrerent sans presqu'aucun danger. Je demandai la même commission à Langoiran, qui conduisoit l'entreprise sur Saint-Macary, il nous

(1) *Jean de Beaumanoir de Lavardin* ou *Laverdin*, *maréchal de France.*

(2) *Jean Favas*, *dit* le capitaine Favas.

l'accorda à Béthune mon cousin, et à moi ; mais Favas nous retint dans la seconde troupe : ce que je rapporte, comme l'exemple du premier bonheur marqué que j'aie eu à la guerre, car les habitans de Saint-Macary, qui avoient eu connoissance de notre dessein, nous tromperent si bien, qu'il ne revint pas un homme de la premiére troupe qui osa y entrer.

Je courus un danger plus réel au siege de Ville-Franche en Périgord, que fit ensuite Lavardin. Etant monté à l'assaut avec mon drapeau, je fus renversé par le choc des piques et des hallebardes dans le fossé, où je demeurai enfoncé dans la boue, et embarrassé par mon drapeau, de maniere que sans le secours de mon valet de chambre, nommé la Trape, et de quelques soldats qui m'aiderent à remonter, j'y aurois péri infailliblement. La ville ayant été forcée, tandis qu'elle parlementoit, elle fut entiérement pillée ; et j'y gagnai pour ma part une bourse de mille écus en or, qu'un vieillard, poursuivi par cinq ou six soldats, me donna pour lui sauver la vie. Le nom de Ville-Franche me rappelle une aventure singuliere, arrivée à-peu-près dans ce temps-là. Les bourgeois de cette ville ayant formé le complot de se saisir par surprise de Montpazier (*), autre petite ville voisine, ils choisirent pour cette

(*) *Bourg en Périgord, sur les confins du Quercy.*

exécution, la même nuit que ceux de Montpazier, sans en rien sçavoir, avoient aussi prise pour essayer de s'emparer de Ville-Franche. Le hasard fit encore qu'ayant pris un chemin différent, les deux troupes ne se rencontrerent point. Tout fut exécuté avec d'autant moins d'obstacle, que de part et d'autre les murs étoient demeurés sans défense. On pilla, on se gorgea de butin, tout le monde se crut heureux, jusqu'à ce que le jour ayant paru, les deux villes connurent leur méprise. La composition fut que chacun s'en retourneroit chez soi, et que tout seroit remis en son premier état. Voilà une image de la guerre, comme elle se faisoit en ce temps-là. Elle ne consistoit guères qu'à se saisir subtilement, ou d'emblée, des villes et des châteaux ennemis : ce qui ne se passoit pourtant pas sans des combats, souvent très-sanglans.

Je ne dissimulerai point que le roi de Navarre étoit fort mal servi. Son armée étoit presque également composée de catholiques et de réformés ; et il disoit quelquefois, qu'il avoit plus d'obligation aux premiers, parce qu'ils le servoient sans intérêt, et par un pur attachement à sa personne. Mais c'étoit ce mêlange même qui nuisoit à ses affaires. MM. de Turenne, de Montgommery, de Guitry, de Lusignan (*), de

(*) *Louis de Saint-Gelais de Lusignan.*

Favas,

Favas, de Pardaillan, et autres principaux protestans, avoient une aversion invincible pour MM. de Lavardin, de Miossens (1), de Grammont, de Duras, de Sainte-Colombe, de Roquelaure, de Beholens, de Podins, et autres officiers catholiques. Elle se manifesta entr'autres occasions à mon sujet, dans une querelle que j'eus avec Frontenac. Cet officier m'ayant traité de jeune homme, ajouta avec mépris que si on me tordoit le nez, il en sortiroit du lait : je lui répondis que je me trouvois assez fort pour lui tirer le sang du sien avec mon épée. Cette querelle éclata; et ce qu'il y eut de bien singulier, c'est que quoique mon agresseur fût catholique et moi protestant, le vicomte de Turenne (2) s'offrit à lui contre moi avec ses réformés : ce que M. de Lavardin ayant sçu, il me fit offre de son secours, et de celui des catholiques ses amis. Ce qui venoit de la haine que le vicomte avoit conçue contre moi, à l'occasion d'un démêlé survenu entre lui et Langoiran, où j'avois pris le parti de ce dernier auquel j'avois obligation. M. de Turenne prétendoit que Langoiran devoit recevoir l'ordre de lui, comme de son général, par-tout où ils se trouveroient concourir ensemble; Lan-

(1) *Henri d'Albret, baron de Miossens.*

(2) *Henri de la Tour, vicomte de Turenne, ensuite duc de Bouillon.*

goiran, qui se croyoit d'aussi bonne maison que Turenne, se moqua de ses prétentions, et ajoutant quelques traits de railleries, il parla de M. de Turenne comme d'un bigot, qui n'avoit passé chez les réformés, que parce que Bussy (1) l'avoit supplanté dans la faveur de Monsieur. Lorsque tout fut calmé, on me conseilla de rechercher le vicomte de Turenne, et j'y consentis; mais il répondit si mal à mes avances, que je m'en tins là, et nous demeurâmes plus froids qu'auparavant.

De cette animosité de parti, naissoit une opposition dans les conseils du roi de Navarre, qui fit échouer une partie de ses desseins, et en particulier celui sur Marmande (2). Lavardin l'ayant attaquée contre l'avis de la Noue, et même contre celui du Roi, il fit avancer plusieurs gros, de cent arquebusiers chacun, pour s'emparer des chemins creux et autres endroits avantageux, peu distans des murs de cette ville. Il m'en donna un à conduire, avec lequel je vins me poster à deux cent pas de la place. J'y étois à peine, que je fus assailli par un détachement des assiégés, trois fois supérieur au mien. Je me retranchai et me défen-

(1) Louis de Clermont de Bussy d'Amboise, fort renommé pour sa bonne mine et sa bravoure. Il fut tué peu de temps après, dans un rendez-vous de galanterie avec la dame de Montsoreau, par le mari, aidé de ses domestiques.

(2) *En Agenois, sur la Garonne.*

dis long-temps, à la faveur de quelques maisons, jusqu'à ce que le roi de Navarre, qui vit le danger auquel nous étions exposés, accourut couvert d'une simple cuirasse, combattit tout le jour, et nous donna à tous le temps de nous saisir de ces postes. Mais cela nous servit peu, n'ayant pas assez de monde pour faire l'enceinte de la ville de tous côtés; et ce prince auroit eu le chagrin de ne s'être approché que pour lever honteusement le siege, si l'arrivée du maréchal de Biron, avec des propositions d'accommodement, ne lui eût fourni un prétexte honnête de retirer ses troupes.

On ne put convenir que d'une treve, pendant laquelle le roi de Navarre alla en Béarn voir la princesse sa sœur, ou plutôt la jeune Tignonville (*), dont il étoit amoureux. Il me permit de l'accompagner. Je laissai mon équipage de guerre, et j'en pris un conforme au personnage que nous allions jouer. J'avois remis mon enseigne à M. de Lavardin, qui en gratifia le jeune Béthune mon cousin. Mes économies pendant trois ou quatre ans, jointes aux profits militaires, m'avoient fait un profit si considérable, que je me

(*) Cette demoiselle étoit fille de madame de Tignonville, gouvernante de Madame, sœur du roi de Navarre; on l'appelloit ordinairement dans cette cour, *Mademoiselle de Navarre*: elle épousa dans la suite le baron de Pangeas.

vis en état d'entretenir à ma solde plusieurs gentilshommes, avec lesquels je ne m'attachai plus qu'à la seule personne du Roi. Comme je n'avois pas envie de décheoir de cet état, je mis un ordre si réglé dans mon domestique et dans ma compagnie, que le roi de Navarre, attentif à la conduite de ses moindres officiers, m'avoua dans la suite que je devois la meilleure partie de l'estime dont il m'honora, à la sage économie qu'il avoit remarquée dans cet arrangement. Ma grande jeunesse étoit la seule chose qui pouvoit le rendre extraordinaire; mais j'ai senti de bonne heure de quelle utilité il est de mettre l'ordre dans l'intérieur de sa maison. Cette disposition forme, à ce qu'il me semble, un préjugé avantageux, et pour l'homme de guerre, et pour l'homme d'état.

Il ne fut question pendant tout notre séjour en Béarn, que de réjouissances et de galanterie. Le goût de Madame, sœur du Roi, pour ces divertissemens, nous étoit d'une ressource inépuisable. J'appris auprès de cette princesse le métier de courtisan, dans lequel j'étois fort neuf. Elle eut la bonté de me mettre de toutes ses parties; et je me souviens qu'elle voulût bien m'apprendre elle-même le pas d'un ballet qui fut exécuté avec beaucoup de magnificence.

Comme la treve étoit prête d'expirer, le roi

de Navarre apprit que la ville d'Eause (*), soulevée par des mutins, avoit refusé de laisser entrer la garnison qu'il y envoyoit. Il nous ordonna de nous rendre, les armes cachées sous nos habits de chasse, dans un endroit de la campagne, où il nous attendoit lui-même. Il arriva aux portes de cette ville, avant qu'on eût pu être averti de sa marche, et y entra sans obstacle, à la tête de quinze ou seize qui le suivoient de plus près que le reste de la troupe : ce que les mutins ayant apperçu, ils crierent qu'on abaissât promptement la herse, qui s'abattit en effet presque sur la croupe du cheval de Béthune et du mien, et nous sépara du gros qui demeura hors la ville. En même temps les rebelles sonnerent le tocsin, et s'étant armés en diligence, une troupe de cinquante soldats vint fondre sur nous. Nous distinguâmes parmi eux trois ou quatre voix qui crioient : « Tirez à cette jupe d'écarlate, et à ce » panache blanc, car c'est le roi de Navarre ». Ce prince se tournant vers nous : « Mes amis, » dit-il, mes compagnons, c'est ici qu'il faut » montrer du courage et de la résolution, car » c'est de là que dépend notre salut ; que chacun » donc me suive et fasse comme moi sans tirer » le coup de pistolet, qu'il ne porte ». En ache-

(*) *Ville dans l'Armagnac.*

vant ces mots, il mit le pistolet à la main, et marcha fiérement vers les mutins qui ne purent soutenir cet effort, et furent dissipés d'abord. Trois ou quatre autres pelotons semblables se présenterent ensuite, et furent enfoncés de même. Mais les ennemis s'étant rassemblés plus de deux cent, et nos forces diminuant, le danger devint extrême. Le Roi se retira vers un portail qui facilitoit sa défense, et y tint ferme. Il eut la présence d'esprit d'ordonner à deux de nous de monter dans le clocher, pour faire signe à ceux des nôtres, qui étoient demeurés dans la campagne, de se hâter et d'enfoncer la porte : ce qu'ils commencerent à faire avec d'autant moins de peine, qu'heureusement le pont n'avoit point été levé. Ceux des bourgeois qui étoient portés pour le Roi, mais qui avoient été obligés de céder aux volontés des séditieux, voyant les soldats prêts à entrer dans la ville, attaquerent de leur côté les mutins par-derriere. Ils se défendirent bien, jusqu'à ce que la porte ayant été forcée, et la ville s'emplissant de soldats, ils alloient tous être passés au fil de l'épée, et la ville même abandonnée au pillage, si les principaux habitans, ayant leurs consuls à leur tête, ne fussent venus se jetter aux pieds du Roi, qui se laissa fléchir, et se contenta pour toute punition, de faire pendre quatre de ceux qui avoient tiré au panache blanc.

Le roi de Navarre (1) laissa Béthune gouverneur dans Eause (2), et s'avança en diligence vers Mirande, sur l'avis qu'il reçut que Saint-Criq, gentilhomme catholique de son parti, s'en étoit emparé; mais que n'ayant pas assez de monde pour la garder, il avoit été obligé de se retirer dans une tour, où il étoit assiégé, et fort vivement pressé par les bourgeois joints à la garnison de la place. En effet, quelque diligence que fît le Roi, il ne put prévenir le malheur de cet officier, qui venoit d'être forcé et brûlé avec toute sa troupe, lorsque le roi de Navarre se présenta devant Mirande. Les habitans, qui vouloient le faire tomber dans le même piege, eurent soin de cacher ce qui étoit arrivé, et commencerent à sonner les fanfares, comme eût pu faire Saint-Criq, pour témoigner sa joie du secours qu'on lui amenoit. Un soldat huguenot de la ville vit le danger dans lequel le roi de Navarre alloit se précipiter, et où nous aurions tous péri infailliblement avec lui, vu la trop grande disproportion des forces. Il passa par-dessus la muraille, et vint nous avertir de l'embûche qu'on nous dressoit; après quoi le Roi ne songea plus qu'à faire retraite. Comme il s'étoit extrêmement avancé, les habitans de Miran-

(1) Voyez toutes ces petites expéditions militaires dans d'Aubigné, *liv.* 3, *tom.* 2.

(2) *Ville du Comté d'Armagnac.*

de, qui s'apperçurent dans le moment que leur dessein avoit été éventé, sortirent et l'attaquerent dans sa retraite. Nous nous trouvâmes, le jeune Béthune et moi, engagés si avant, que nous fûmes enveloppés. Nous nous battîmes en désespérés, qui veulent du moins vendre chérement leur vie; mais il auroit fallu succomber, l'extrême lassitude nous permettant à peine de soutenir nos armes. Heureusement pour nous, Lusignan et Béthune l'aîné, envoyés par le roi de Navarre à notre secours, firent une décharge si rude, que nos attaquans plierent, et nous donnerent moyen de nous retirer. Le sieur d'Yvetot, gentilhomme Normand, et la Trape, mon valet de chambre, me furent d'un grand secours dans cette occasion. Le roi de Navarre voyant le jour baisser, fit cesser le combat, et se retira à Jegun, où deux jours après, les troupes royales ayant à leur tête l'amiral de Villars, parurent en armés, attirées par le bruit de l'attaque de Mirande. Il y auroit eu de la témérité à les attaquer. Nous nous tinmes renfermés, et nous tâchâmes seulement de les engager à entreprendre de nous forcer, ce qu'ils n'oserent tenter. Les deux armées furent en présence jusqu'à la nuit. Un combat singulier de six contre six fut proposé entre MM. de Lavardin et de la Dévese; mais comme nous disputions à qui le sort tomberoit, le Roi d'un côté, et le marquis de

Villars de l'autre, vinrent faire retirer leurs troupes à l'entrée de la nuit.

Quelque temps après, le roi de Navarre allant de Leictoure à Montauban (1), ordonna au comte de Meilles et à moi, de donner avec vingt-cinq chevaux sur un gros d'arquebusiers, que les habitans de Beaumont (2) avoient postés dans les vignes et les chemins creux sur notre passage. Nous les menâmes battant jusqu'aux portes de la ville, d'où il sortit environ cent soldats à leur secours, dont une partie demeura sur la place, et l'autre se noya dans les fossés. Le Roi qui vit que le rempart commençoit à se couvrir de soldats, ne jugea pas à propos d'aller plus avant, et continua sa route. A son retour, il voulut éviter de passer sous cette ville, et prit plus bas par un endroit qu'on nomme, si je m'en souviens, Saint-Nicolas (3) près le Mas-de-Verdun. Nous en étions à peine éloignés d'une lieue, que nous entendîmes un bruit de tambours, et que nous découvrîmes un parti de trois cent arquebusiers, qui marchoient assez mal en ordre sous cinq enseignes. On tint conseil : les uns opinoient, que, sans avoir égard à la supériorité des ennemis, nous les attaquas-

(1) *Dans le Comté d'Armagnac.*

(2) *Beaumont de Lomagne, en Armagnac.*

(3) Saint-Nicolas de la Grave ; le Mas de Verdun ou Mas-Garnier, villes de l'Armagnac.

sions ; et les autres en dissuadoient. Le roi de Navarre n'ayant envie que de les tâter, fit avancer cinquante chevaux ; et pendant ce temps-là il nous rangea sur une ligne, ayant derriere nous nos domestiques : ce qui présenta aux ennemis un front qui leur cacha notre petit nombre. La blancheur éclatante de nos armes leur en imposa : ils s'enfuirent à travers les buissons, où nous les poursuivîmes jusqu'à ce que rencontrant une église, ils s'y barricaderent.

Cette église étoit grande, solidement bâtie, et pourvue de vivres, parce qu'elle étoit la retraite ordinaire des paysans, et il y en avoit un grand nombre en ce moment. Le roi de Navarre entreprit de les y forcer, et envoya chercher des soldats et des travailleurs à Montauban, Leictoure, et autres villes voisines ; se doutant bien que Beaumont, Mirande, et les autres villes du parti catholique enverroient de leur côté au plutôt un puissant secours aux assiégés, si on leur en donnoit le temps. En attendant, nous nous mîmes tous à saper cette église, aidés de nos valets. La partie du chœur me tomba en partage. En douze heures, j'y fis une ouverture, quoique le mur fût fort épais, et d'une pierre extrêmement dure. Ensuite, par le moyen d'un échafaud élevé à la hauteur du trou, je fis jetter dans l'église quantité de grenades. Les assiégés manquoient d'eau et pê-

trissoient leur farine avec du vin ; et ce qui les incommodoit encore davantage, c'est qu'ils n'avoient ni chirurgiens, ni linges, ni remedes pour les blessures que faisoient les grenades qu'on commença de leur jetter de toutes parts. Ils capitulerent donc, voyant un puissant renfort qui arrivoit de Montauban au roi de Navarre. Ce prince s'étoit contenté d'ordonner qu'on pendît sept ou huit des plus mutins ; mais il fut obligé de les abandonner tous à la fureur des habitans de Montauban, qui venoient les arracher jusqu'entre nos bras, et les poignardoient sans miséricorde. On connut le motif dont ils étoient animés, aux reproches qu'ils firent à ces scélérats, d'avoir fait servir à la débauche la plus outrée, six femmes et filles qu'ils avoient enlevées, et de les avoir ensuite fait mourir, en les remplissant de poudre à canon, à laquelle ils mirent le feu ; horrible excès de brutalité et de cruauté !

Les états qui se tenoient alors à Blois, députerent vers le roi de Navarre l'archevêque de Vienne (*), M. le duc de Montpensier et Richelieu,

(*) Les trois députés envoyés par les Etats au roi de Navarre, sont Pierre de Villars, archevêque de Vienne, pour le clergé ; André de Bourbon, sieur de Rubempré, pour la noblesse ; Ménager, général des finances de Touraine, pour le tiers-état. Il y a donc faute ici. Consultez *de Thou*, *d'Aubigné*, &c. Voyez aussi le détail de la tenue des Etats de Blois, dans *Mathieu*, *tome* 1, *liv.* 7, *pag.* 438 ; et surtout dans les *Mém. de Nevers*, *tome* 1, *pag.* 166 *et suiv.*

que ce prince m'envoya avec Béthune recevoir jusqu'à Bergerac. Ils étoient chargés d'exhorter le roi de Navarre à embrasser la religion catholique, que les états avoient déclaré devoir être maintenue seule dans le royaume. Cette entrevue, qui avoit produit une suspension d'armes, n'ayant point eu d'autre effet, les députés s'en retournerent, et les hostilités recommencerent. L'amiral de (1) Villars fit quelques tentatives sur Castel-Jaloux (2) et sur Nérac (3); mais il trouva par-tout le roi de Navarre, qui déconcerta ses desseins. Ce prince s'exposoit comme le moindre soldat, et fit devant Nérac un coup d'une extrême hardiesse, lorsqu'un gros de cavalerie s'étant détaché pour venir le surprendre, il le repoussa presque seul. Nos prieres ne furent point capables de l'engager à prendre plus de soin de sa vie; et son exemple nous animoit à notre tour, de maniere que nous nous avançâmes cette même journée douze ou quinze, pour faire le coup de pistolet, jusqu'à la portée de l'armée catholique. Le Roi qui le remarqua, dit à Béthune: « Allez à votre cousin le baron de » Rosny, il est étourdi comme un hanneton, re-

(1) Honorat de Savoie, marquis de Villars: quoiqu'il eût été fait amiral par le Roi, du vivant de l'amiral de Coligny, il n'eut véritablement cette charge qu'après sa mort.

(2) *Castel-Jaloux* ou *Castel-Geloux, près d'Auch.*

(3) *En Guienne, capitale du duché d'Albret.*

» tirez-le de là, et les autres aussi ; car l'ennemi » nous voyant retirer, leur fera sans doute une si » rude charge, qu'ils seront ou pris ou tués ». J'obéis à l'ordre ; et ce prince qui vit mon cheval blessé à l'épaule, me reprocha ma témérité, avec une colere qui n'avoit rien que d'obligeant. Il se proposa encore cette journée un combat de quatre contre quatre ; mais il n'eut point lieu ; l'amiral ayant fait donner le signal de la retraite.

Le coup le plus important pour le Roi, eût été sans doute d'empêcher la prise de Brouage (1), assiégée par le duc de Mayenne (2). Il s'y achemina, laissant le vicomte de Turenne pour ramener ses troupes ; mais outre que celui-ci ne put arriver assez promptement pour secourir cette ville, l'entrevue du roi de Navarre avec le prince de Condé à Pons (3), ayant achevé d'aigrir leur esprit, au point que le prince de Condé voulut se battre avec le vicomte de Turenne, qu'il accusoit d'être la cause de cette mésintelligence, le bien public souffrit de cette désunion. Le prince de Condé se sépara bientôt ouvertement du roi de Navarre.

La paix qui suivit des événemens si peu favo-

(1) *Ville et port en Saintonge.*

(2) Charles de Lorraine, duc de Mayenne, second fils de François de Lorraine, duc de Guise : il fut général de la Ligue.

(3) *En Saintonge.*

rables aux réformés, fut uniquement l'ouvrage de Henri III, qui voulut donner cette mortification aux Guises. La guerre ne convenoit plus, ni à son inclination qui le portoit tout entier vers un genre de vie singuliérement varié (1) de dévotion et de volupté, ni à ses desseins, qui tendoient tous à abaisser les princes de Lorraine, devenus trop puissans par la Ligue. Quoique cette paix (2) ne fût pas aussi favorable aux huguenots que celle de Monsieur, ils furent plus fideles à en observer les clauses que les catholiques, qui se saisirent en pleine paix d'Agen et de Villeneuve (3), dont il fut impossible de se faire rendre justice. L'effet d'une paix si mal observée fut une inaction pleine de soupçons, qui ressembloit bien plus à une lon-

(1) Il n'y a rien, disoit Sixte V au cardinal de Joyeuse, que votre Roi n'ait fait et ne fasse pour être moine, ni que je n'aie fait, moi, pour ne l'être point. Il eut jusqu'à cent cinquante valets de la chambre, *Ministros cubicularios*, dit Busbeq, *epist.* 31.

(2) Par le traité qui fut fait à Bergerac, entre le roi de Navarre et le maréchal de Biron, et par l'édit qui s'ensuivit dans les derniers jours de Septembre, le nombre de prêches fut diminué, l'exercice de la religion prétendue réformée défendu à dix lieues autour de Paris; les cimetieres des calvinistes ôtés dans cette ville; la liberté des mariages révoquée; les chambres mi-parties supprimées à Paris, Rouen, Dijon, Rennes, &c. Le roi Henri III l'appelloit *son traité*. Il ne fut fidélement observé ni d'une ni d'autre part; les catholiques se plaignoient de leur côté, que c'étoit les calvinistes qui en avoient été les infracteurs. *Mémoires de Nevers*, *ibid.*

(3) *Villeneuve en Agenois, sur le Lot.*

gue suspension d'armes, qu'à une véritable paix. Ainsi se passa le reste de cette année, et une partie de la suivante.

Soit que la Reine-mere voulût travailler efficacement à pacifier l'état, ou qu'elle eût des desseins cachés qui l'obligeoient de rechercher le roi de Navarre, elle quitta Paris avec toute sa cour; et faisant le tour des provinces, elle s'aboucha avec ce prince à la Réole et à Auch; et passa même un assez long temps avec lui à plusieurs reprises, soit à Nérac (1), à Coutras, au Fleix (2), soit en d'autres endroits; car l'année 1578 et une partie de 1579 se consumerent en allées et venues,

(1) « Il y eut, dit le Grain, à Nérac, conférence entre » elle et le roi de Navarre, son gendre, en laquelle quelques » articles furent éclaircis, et non pas tous, car la bonne » dame vouloit toujours tenir son genest d'Espagne par la » bride tant qu'elle pourroit, néanmoins elle caressa fort » ce gendre en cette conférence, en laquelle il y eut entre » eux plusieurs propos gaillards...... La Reine-mere, dit-il » encore ailleurs, lui fit une infinité de caresses (à Saint-» Bris) jusqu'à le chatouiller par les côtés. Lui, s'avisant » du dessein de cette dame, qui étoit de tâter s'il étoit » couvert, tire les boutons de son pourpoint, et lui mon» trant sa poitrine nue : voyez, dit-il, madame, je ne sers » personne à couvert. Et comme elle le conjura de ne plus » faire la cour aux maires de la Rochelle, disant que c'étoit » faire tort à sa grandeur, de se soumettre ainsi à une » populace, de laquelle il pouvoit être souvent éconduit : » J'y fais, ce dit-il, ce que je veux, parce que je n'y veux » rien que ce que je dois ». *B. le Grain, déc. de Henri-le-Grand, liv.* 3 *et* 4. Henri IV y devint amoureux des demoiselles d'Agelle et Fosseuse.

(2) *Fleix, en Périgord.*

et en plaintes réciproques sur l'inexécution des traités, qu'on enfreignoit de part et d'autre sans beaucoup de scrupule. Le mêlange de deux cours, qui ne cédoient en rien l'une à l'autre du côté de la galanterie, produisit l'effet qu'on devoit en attendre. On se livra aux plaisirs, aux festins, ballets et fêtes galantes; mais pendant que l'amour étoit devenu l'affaire la plus sérieuse de tous les courtisans, Catherine ne s'occupoit que de sa politique. Pour cette fois elle ne réussit point. Elle réconcilia à la vérité le roi de Navarre avec sa femme, alors très-mécontente des procédés du roi Henri III son frere, à son égard; mais elle ne put, ni ramener ce prince à Paris, ni le porter par aucun motif à lui remettre les places de sûreté: ce qui étoit son grand objet. De cette bigarrure de politique et de galanterie, il y auroit de quoi grossir considérablement ces Mémoires; mais j'avoue qu'à l'égard du premier de ces deux articles, ma jeunesse et d'autres soins plus conformes à mon âge, ne me permirent pas d'y entrer. Pour la galanterie, outre que j'en ai perdu le souvenir, il me semble que ce détail frivole d'intrigues figureroit assez mal ici. Envie de plaire et de supplanter, voilà au fond à quoi tout se réduit. Je n'omettrai pas de même quelques aventures qui ont rapport à la guerre.

La Reine-mere auroit pu convenir avec le roi de

de Navarre d'une treve, qui auroit eu lieu par tout le royaume, jusqu'à ce qu'elle se fût séparée de ce prince. Mais soit qu'à la faveur de la guerre, elle crût qu'il lui seroit facile de se saisir par surprise et par artifice de plusieurs villes, ou qu'elle trouvât cette voie plus propre pour parvenir à ses fins, elle n'étoit pas fâchée qu'on oubliât de part et d'autre qu'on étoit en paix, et qu'on traitât ensemble sur le pied de guerre. On étoit seulement demeuré d'accord, qu'il y auroit treve partout où seroit la cour; et les limites ne s'étendoient pas plus loin ordinairement qu'à une lieue et demie ou deux lieues de l'endroit où la Reine et les princes faisoient leur résidence : ce qui causoit un contraste tout-à-fait nouveau. Ici on se combloit de politesses, et on se parloit avec la derniere familiarité. Se rencontroit-on hors de là, on se battoit à toute outrance. Les deux cours étant à Auch, un jour qu'il se donnoit un bal, on vint donner avis au roi de Navarre que le gouverneur de la Réole (1), qui étoit un vieux gentilhomme (2), jusque-là zélé huguenot, emporté par son amour pour une des filles de la Reine-mere, avoit trahi son devoir, et livré sa place aux catholiques. Le roi de Navarre qui ne voulut pas différer plus long-temps à s'en venger, me fit

(1) *Sur la Garonne, en Bazadois.*
(2) *Nommé* Ussac.

avertir secrétement avec trois ou quatre autres de sortir de la salle du bal, et de le joindre dans la campagne, les armes cachées à l'ordinaire sous les habits de chasse. Nous mîmes de la partie le plus de gens que nous pûmes, prenant bien garde cependant que le bal ne s'en trouvât pas dérangé; et nous nous rendîmes près du Roi, avec lequel nous marchâmes toute la nuit, et arrivâmes le matin à portes ouvrantes à Fleurance, dont nous nous saisîmes sans aucun obstacle. La Reine-mere, qui auroit juré que le roi de Navarre avoit couché à Auch, fut bien surprise le lendemain matin en apprenant cette expédition, et prit le parti d'en rire la premiere. « Je vois bien, dit-elle, » que c'est la revanche de la Réole, et que le » roi de Navarre a voulu faire chou pour chou; » mais le mien est mieux pommé ».

Il arriva depuis une aventure toute pareille, la cour étant à Goutras. Le roi de Navarre ayant résolu de se saisir de Saint-Emilion (1), nous envoya passer la nuit à Sainte-Foi (2) qui n'étoit point compris dans la treve; d'où nous marchâmes vers Saint-Emilion, avec un pétard en forme de saucisson, que nous attachâmes par deux embrasures à une grosse tour. Le fracas de cette ma-

(1) *En Guienne, proche Libourne.*

(2) *Sur la Dordogne, en Agenois.*

chine fut si grand, que le bruit s'en fit entendre jusqu'à Coutras. La tour fut entr'ouverte, de maniere qu'elle donnoit passage à deux hommes de front, et la ville fut prise par ce moyen. La Reine-mere se fâcha, et dit hautement qu'elle ne pouvoit regarder ce coup que comme une insulte méditée, Saint-Emilion étant dans les bornes de la treve. La distance de Coutras à cette ville étoit telle qu'elle rendoit le cas douteux; mais le roi de Navarre, qui sçavoit que peu de jours auparavant, les bourgeois de Saint-Emilion avoient dépouillé un marchand de la religion, que Catherine avoit déclaré de bonne prise, ne fit que rappeller ce fait, et on ne parla plus de rien. Souvent il arrivoit que les deux cours se séparoient, lorsqu'il s'étoit passé quelque chose qui donnoit à l'une des deux un sujet un peu fort de mécontentement, mais on se rapprochoit bientôt par l'intérêt des plaisirs, qui sans cela auroient langui. Le roi de Navarre mena la cour de la Reine-mere dans la province de Foix, où entr'autres divertissemens, il voulut lui donner celui de la chasse aux ours. On en fit peur aux Dames, et leur délicatesse ne s'accommoda pas de ce spectacle. En effet il y eut tel de ces animaux, qui démembra des chevaux, d'autres qui forcerent jusqu'à dix suisses et dix fusiliers. Un dernier blessé de plusieurs coups, et acculé sur le haut d'une roche, se précipita avec

sept ou huit chasseurs qu'il tenoit embrassés, et les écrasa.

Enfin la Reine-mere se sépara du roi de Navarre, et continuant sa route par le Languedoc, la Provence et le Dauphiné, où elle vit le duc de Savoie, elle revint à Paris, laissant tout sur le même pied qu'elle l'avoit trouvé : je veux dire, d'une paix qui ne fit qu'augmenter encore la défiance et les soupçons. Mais ce qu'elle n'oublia pas, fut de débaucher au roi de Navarre une partie de ses officiers catholiques. Lavardin, Grammont (1) et Duras furent de ce nombre. Un autre fruit de sa présence, fut d'avoir si parfaitement brouillé M. le Prince avec le vicomte de Turenne, qu'il le fit appeller en duel. Turenne ne se trouva sur le pré, qu'après avoir fait toutes les soumissions qu'il devoit à la qualité de ce prince. Ce combat n'eut rien de funeste. Le vicomte de Turenne reçut plusieurs coups dans un second, qui lui fut proposé par Duras (2) et

(1) Philibert de Grammont : Jean de Durefort.

(2) Les deux freres Durefort de Duras et Durefort de Rosan, se battirent contre le vicomte de Turenne, et Jean de Gontaut de Biron, baron de Salignac son second, à Agen, sur la place du Gravier. Quoique les deux freres fussent maillés, ils eurent du désavantage ; le vicomte permit à Rosan de se relever, et Salignac à Duras, de changer d'épée. Dans ce moment, neuf ou dix hommes armés fondirent sur le vicomte, et le laisserent sur la place, percé de vingt-deux coups, dont pourtant il ne mourut pas ; il eut

Rosan. On dit dans ce temps-là, qu'ils n'avoient obligation de l'avantage qu'ils avoient eu en cette occasion sur Turenne, qu'à une finesse peu permise.

Après le départ de la Reine-mere, la cour de Navarre vint à Montauban, et de là à Nérac où l'on demeura quelque temps dans l'incertitude, s'il n'étoit pas plus à propos de recommencer tout de bon la guerre. Cette cour n'étant pas moins voluptueuse que celle de France, il ne fut encore question que de plaisirs et de galanterie.

On ne balança plus à reprendre les armes, si-tôt qu'on eut appris que les catholiques s'étoient emparés par surprise de la ville de Figeac (*), et tenoient le château assiégé. Le vicomte de Turenne, que le roi de Navarre chargea de faire lever le siege, me dit en partant : « Monsieur, » hé bien, serez-vous des nôtres ? Oui, Monsieur,

même la générosité d'interceder auprès de la Reine-mere, pour les Duras. Le maréchal de Damville, appellé *maréchal de Montmorency*, depuis la mort de son oncle, arrivée en ce temps-là, consulté sur cette action, décida avec plusieurs autres, que sans plus exposer sa vie, toutes les voies de se venger étoient permises au vicomte de Turenne contre ses adversaires. *Mémoires du duc de Bouillon ; sa vie par Marsolier ; de Thou.* Brantome, dans ses Mémoires, *touchant les duels*, paroît douter que ce duel se soit passé de la maniere dont il vient d'être rapporté, vu la réputation d'honneur et de valeur où étoient les deux freres.

(*) *Ville du Quercy, sur les confins de l'Auvergne.*

» lui répondis-je, je serai toujours des vôtres, » quand ce sera pour le service du Roi, et en » tout temps quand vous m'aimerez ». Les catholiques, surpris de la diligence des réformés, abandonnerent Figeac. Les armes ayant été reprises de la part des huguenots, ils firent plus de quarante entreprises, dont trois (1) seulement réussirent : celles sur la Fere en Picardie, sur Montagut en Poitou, et sur Cahors. Je ne parlerai que de cette derniere, parce que c'est la seule à laquelle j'assistai; et de toutes les attaques des villes par le pétard et la sape, il n'y en a point de si remarquable.

Cahors (2) est une ville fort peuplée, vaste et environnée d'eau par trois côtés. Nesins (3) en étoit gouverneur, et avoit à ses ordres plus de deux mille hommes, outre cent cavaliers bien montés, et la bourgeoisie qu'il faisoit tenir sous les armes. Il étoit sur ses gardes, comme un homme qui s'attend à être attaqué : ce qu'on reconnut par un billet trouvé dans sa cassette, sur lequel il avoit mis de sa main ce peu de mots:

(1) Voyez toutes ces expéditions, particularisées dans *d'Aubigné, tome 2, liv. 4.*

(2) *La riviere de Lot en arrose les murs.*

(3) Le même dont il est parlé au commencement de ce livre. On croit que s'il n'avoit pas été tué dans l'attaque, en chemise, à la tête des siens, le roi de Navarre n'eût pu se rendre maître de la place.

Nargue pour les huguenots. Le roi de Navarre, dont la petite armée étoit encore affoiblie par l'absence de Chouppes, et qui n'avoit pu s'ouvrir un passage par le pétard et la sape, ne désespéra pas d'emporter cette ville. Il renforça sa troupe de tout ce qu'il trouva de gens de guerre dans Montauban, Négrepelisse, Saint-Antonin, Cajare et Senevieres (1) : ce qui ne lui donna en tout qu'environ quinze cent hommes avec lesquels il sortit de Montauban, et arriva à minuit à un quart de lieue de Cahors. Il nous fit arrêter dans un plant de noyers, où couloit une fontaine dont l'eau servit à nous désaltérer. Nous étions dans le mois de Juin, il faisoit un fort grand chaud et un tonnerre violent, mais sans pluie. Ce fut en cet endroit que le roi de Navarre disposa l'ordre de la marche, et de toute l'attaque. Deux pétardiers du vicomte de Gourdon (2), principal auteur de l'entreprise, secondés de dix soldats des plus déterminés des gardes du prince, marcherent avant nous, comme devant nous ouvrir un passage dans la ville. Ils étoient suivis de près par vingt autres fantassins et trente cavaliers aussi des gardes du Roi, conduits par Saint-Martin (3)

(1) *Villes de Querey.*

(2) *N.... de Terride, vicomte de Gourdon.*

(3) *Charles le Clerc de Saint-Martin ; il y fut tué.*

leur capitaine, quarante gentilshommes commandés par Roquelaure (*), et soixante soldats de la garde composerent un autre corps, et marcherent ensuite : j'étois de cette brigade. Le roi de Navarre, à la tête de deux cent hommes, partagés en quatre bandes, venoit après nous. Le reste de sa petite armée, qui composoit un gros de mille à douze cent arquebusiers en six pelotons, fermoit la marche.

Il y avoit trois portes à forcer, qu'on se hâta de renverser avec le pétard, après lequel on employoit la hache : les ouvertures se trouvant si étroites, que les premiers qui y entrerent ne purent le faire qu'en rampant sur le ventre. Au bruit du pétard, quarante hommes armés, et environ deux cent arquebusiers presque nuds, accoururent pour disputer l'entrée, pendant que les cloches sonnant l'alarme, avertissoient tout le monde de se mettre en défense. En un moment les maisons furent couvertes de gens, qui renversoient de grosses pieces de bois, les tuiles et les pierres, avec des cris redoublés de *charge*, *tue* : nous comprîmes qu'on s'étoit disposé de longue main à nous bien recevoir. Il fallut donc dès l'abord essuyer un choc qui dura plus d'un quart-d'heure, et ne fut pas le moins terrible. J'y fus renversé par terre, d'une grosse pierre qui fut jettée par une fenêtre ; et je

(*) *Antoine de Roquelaure.*

me relevai à l'aide de la Bertichere et de la Trape. Nous avancions fort peu, parce qu'en la place des pelotons que nous mettions hors de combat, il en succédoit d'autres frais dans le même moment; en sorte qu'avant que d'avoir pu gagner la grande place, nous avions déja livré plus de douze combats. Mes cuissarts s'étant détachés dans la mêlée, je fus blessé à la cuisse gauche. Arrivés à la place, nous trouvâmes des barricades, qu'il fallut renverser avec une peine infinie, et exposés aux décharges continuelles de l'artillerie qu'on avoit mise en batterie. Le Roi ne cessa point d'être à la tête pendant toutes ces attaques. Il y rompit deux pertuisanes, et ses armes y furent marquées de plusieurs coups de feu et de main. Nous en avions déjà assez fait pour une belle victoire; mais à voir tout ce qui restoit à faire, on pouvoit dire que nous n'avions pas encore commencé. La ville étant d'une fort grande enceinte, et pleine d'un si grand nombre de soldats, qu'en comparaison d'eux nous n'étions qu'une poignée; à chaque carrefour, c'étoit un combat à essuyer, à chaque maison de pierre, une escalade à faire; le terrein étoit si bien défendu, que le roi de Navarre ayant sans cesse besoin de tout son monde nous n'avions pas le temps de respirer.

On aura de la peine à croire qu'il se passa cinq

jours et cinq nuits entiers dans ce violent exercice. Pendant tout ce temps-là, aucun de nous n'osa ni quitter ses armes pour un seul instant, ni s'écarter, ni prendre de nourriture que les armes à la main, ni goûter aucun repos, si ce n'est en s'appuyant tout debout contre les boutiques pour quelques momens. A la fatigue, à l'épuisement, au poids des armes, et à l'excessive chaleur, se joignoient les blessures, qui achevoient de nous ôter ce qui nous restoit de forces. Il n'y avoit personne qui n'eût les pieds si écorchés et si pleins de sang, qu'il nous étoit impossible de nous soutenir. Les bourgeois qui ne souffroient aucune de nos incommodités, et qui s'appercevoient de plus en plus de notre petit nombre, loin de parler de se rendre, ne songeoient qu'à faire durer le combat, jusqu'à l'arrivée d'un secours qu'on leur disoit être fort proche. Ils poussoient de grands cris, et s'animoient par notre opiniâtreté. Quelque peu qu'ils se défendissent, ils en faisoient toujours assez pour nous obliger à nous tenir sur nos gardes, ce qui étoit achever de nous accabler. Dans cette extrémité, les principaux officiers s'approcherent du Roi, lui conseillerent de rassembler le plus qu'il pourroit de gens autour de sa personne, et de s'ouvrir une retraite. Ils redoublerent leurs instances, sur le bruit qui se répandit, et qui étoit vrai, que le

secours attendu par les habitans, venoit d'arriver du côté de la Barre, et qu'il seroit dans la ville si-tôt qu'il auroit eu le temps de percer le mur. Mais ce brave Prince que rien ne pouvoit abattre, ni faire trembler, surmontant la douleur qu'il ressentoit de ses blessures, se tourna vers eux avec un visage riant, et un air d'assurance qui en inspiroit aux plus foibles, et se contenta de leur répondre : « Il est dit là-haut ce qui doit être fait » de moi dans cette occasion. Souvenez-vous que » ma retraite hors de cette ville, sans l'avoir » assurée au parti, sera la retraite de ma vie hors » de ce corps. Il y va trop de mon honneur d'en » user autrement, ainsi qu'on ne me parle plus » que de combattre, de vaincre ou de mourir ».

Ranimés par les paroles et l'exemple d'un si brave chef, nous recommençâmes à faire de nouveaux efforts ; mais il y a toute apparence que nous aurions tous succombé enfin, sans l'arrivée de Chouppes (*), que le Roi eut la précaution de mander avant l'attaque. Il apprit le danger du Roi, et il se fit un passage dans la ville avec cinq ou six cent arquebusiers et cent chevaux, en marchant sur le ventre aux ennemis qui voulurent lui boucher le passage. Si-tôt qu'il se fut joint à nous, nous marchâmes ensemble vers la Barre, par où le secours ennemi s'efforçoit d'entrer. Tout ce

(*) *Pierre de Chouppes.*

quartier qui tenoit encore, fut forcé; et quand nous nous fûmes rendus maîtres des tours et des parapets, il ne nous fut pas difficile d'obliger les ennemis du dehors à abandonner leur entreprise, et à se retirer: après quoi les habitans ne se trouvant pas les plus forts, ils mirent les armes bas. La ville fut entiérement pillée; ma bonne fortune fit tomber entre mes mains une petite boîte de fer, où je trouvai quatre mille écus en or. Dans le détail d'une action si chaude, si longue, et si glorieuse au jeune prince (1) qui la conduisoit, je suis obligé de supprimer quantité de circonstances et d'actions particulieres, soit du Roi, soit de ses officiers, qui paroîtroient presque des fables.

Le roi de Navarre s'en retourna à Montauban, après avoir laissé Cabriére (2) gouverneur de Cahors. Il défit encore deux ou trois troupes de l'armée du maréchal de Biron, qui fut obligé de la tenir enfermée dans Marmande. Pour en être plus à portée, le roi de Navarre vint loger à Tonneins (3); d'où s'ensuivit une infinité de

(1) D'autres Historiens conviennent que cette attaque dura cinq jours entiers, et que Henri IV y eut un grand nombre de soldats blessés, et soixante-dix seulement de tués. M. de Thou la rapporte un peu différemment: mais nos Mémoires sont plus croyables sur ce fait.

(2) Consultez d'Aubigné: *t. 2, p. 4*, sur ces expéditions.

(3) *En Agenois, sur la Garonne.*

petites attaques. Les soldats du maréchal de Biron faisant tous les jours des courses sur le pays ennemi, Henri fit un jour avancer Lusignan à la tête de vingt-cinq gentilshommes des mieux montés, du nombre desquels j'étois, jusqu'aux portes de Marmande, comme pour faire un défi; ce qui n'étoit que trop ordinaire. Il nous fit suivre par cent arquebusiers, qui mirent ventre à terre sur le bord d'un ruisseau, à quelque distance de nous; et il se tint lui-même caché dans un petit bois un peu éloigné, avec trois cent chevaux, les deux compagnies de ses gardes. Notre ordre étoit de faire simplement le coup de pistolet, de chercher à prendre quelques soldats que nous trouverions hors des murs, et de nous retirer vers le gros d'arquebusiers, d'abord qu'on commenceroit à nous poursuivre, ce que nous exécutâmes aussi-tôt que nous eûmes vu cent chevaux sortir de la place pour venir à nous, quoique ces cavaliers nous criassent d'une maniere assez insultante de les attendre. Un officier de notre troupe nommé Quasy, qui s'entendit défier nommément, ne put s'empêcher de tourner bride vers celui qui lui faisoit ce défi, le renversa mort, y perdit lui-même son cheval, et regagnoit le gros de sa brigade à pied, lorsqu'il fut attaqué par le parti ennemi entier, irrité de la mort de leur camarade. Nous marchâmes à son secours, et il y eut bien-

tôt une mêlée des plus chaudes, pendant laquelle un de nos valets, saisi de frayeur, s'enfuit, et porta l'alarme au roi de Navarre, en lui disant que nous et les arquebusiers avoient été tous passés au fil de l'épée : ce qui étoit sans aucun fondement. Au contraire, après quelques momens de combat, les ennemis ayant apperçu les arquebusiers, qui sortoient de leur embuscade pour venir nous seconder, craignirent quelque surprise ; et croyant que toute l'armée leur alloit tomber sur le corps, ils se retirèrent dans la ville. On eut bien de la peine à arrêter le courage de Henri qui vouloit fondre sur l'armée ennemie pour nous venger, et périr glorieusement. Mais on lui fit de si fortes instances de se retirer, qu'il prit enfin ce parti à regret. Son étonnement fut grand lorsqu'il nous vit revenir, et sa douleur le fut encore davantage d'avoir ajouté foi à des conseillers trop timides, sur-tout lorsqu'il vit Lusignan se plaindre avec beaucoup d'aigreur d'avoir été abandonné en cette occasion. Pour moi, je perdis un cheval qui fut tué sous moi.

Des nouvelles bien plus fâcheuses ajoutèrent beaucoup au chagrin du roi de Navarre. Le prince de Condé, non content de lui avoir débauché une partie de ses troupes, et de s'être séparé de son parti d'une manière éclatante, avoit attiré dans le sien quelques villes du Dauphiné et du Langue-

doc, qu'il ôtoit à Henri pour s'en composer une souveraineté. Il avoit engagé au prince Casimir, Aiguesmortes et Pécais (1), pour sûreté du secours que ce prince lui promettoit : et en dernier lieu il venoit de s'emparer de la Fére (2) en Picardie, dont la perte ne pouvoit être regardée du roi de Navarre d'un œil indifférent. Ce prince dont l'armée étoit déjà si inférieure à celle des catholiques, fut encore obligé de la démembrer. Il fit partir le vicomte de Turenne, qui déconcerta tous les projets du prince de Condé : pour lui, il ne put plus tenir la campagne devant le maréchal de Biron; et il se renferma dans Nérac, où étoient les Dames et toute la cour de Navarre, toujours brillante, malgré le mauvais état des affaires du Roi.

Cette retraite donna encore une autre face à cette guerre. Sans qu'on pût l'appeller guerre de campagne, ni de siege, elle étoit l'une et l'autre ensemble. Biron jugeant que le siege de cette place étoit une entreprise au-dessus de ses forces, ne cherchoit qu'à y jetter l'alarme en tenant ses troupes aux environs; et le roi de Navarre, bloqué dans cette ville, ne laissoit pas de se répandre de

(1) *Villes de Languedoc.*

(2) Elle fut reprise incontinent par le maréchal de Matignon. On trouve, dans les Mémoires de la Ligue, une lettre de la reine Catherine au prince de Condé, par laquelle elle le remercie d'avoir pris les armes contre la cour.

temps en temps dans la campagne. Les portes de la ville ayant été fermées par son ordre, sa cavalerie lui devint inutile; et notre seule ressource fut de nous attrouper, et de faire des sorties par les guichets qu'on tenoit ouverts, pour aller attaquer des détachemens séparés de l'armée des royalistes, quelquefois à la barbe de l'armée entiere. Je repris mon premier métier de fantassin, et me mêlant avec le reste des officiers, je me trouvai à plusieurs de ces bravades, dans lesquelles il n'y a ni honneur ni gloire à acquérir : aussi étoient-elles sévérement condamnées par le roi de Navarre. On lui vint dire un jour que je venois d'être blessé et pris par un parti ennemi. Malgré sa colere, il fit partir Deschamps et Dominge pour me dégager, s'il en étoit temps encore; et il me défendit expressément de sortir de la ville sans son ordre, en me donnant les noms de *téméraire* et de *présomptueux*, que j'avoue que je ne méritois que trop; car il y a de la folie et de l'extravagance à se précipiter dans un danger dont on ne peut sortir que par miracle. Le maréchal de Biron fit démonstration d'assiéger Nérac; mais tout se réduisit à quelques coups de mains, dont les Dames furent quelquefois spectatrices de dessus les remparts, où le général ennemi, sans respect pour elles, fit tirer cinq ou six volées de canon (*) à coup perdu.

(*) Un coup de canon donna contre une des portes de

Le

Le roi de Navarre ne laissa pas pourtant de se saisir de Monségur (1). Le capitaine Milon enferma cinq cent livres de poudre dans une saucisse, qu'il trouva moyen d'introduire dans un égoût qui aboutissoit au fossé de la place, entre les deux principales portes. Le bout de la saucisse par lequel on devoit mettre le feu, demeura caché dans les herbes. Tout étant disposé pour faire jouer cette machine, le Roi nous permit d'en aller voir l'effet, qui fut merveilleux. L'une des deux portes fut jettée au milieu de la ville, et l'autre cinquante pas avant dans la campagne. Toutes les voûtes furent ruinées, et le mur ayant laissé un passage à trois hommes de front, la ville fut prise. Les ennemis paroissant déterminés à la reprendre, le Roi m'ordonna de m'enfermer dedans avec quarante gentilshommes. Nous ne songeâmes qu'à bien fortifier la place de palissades et de retranchemens, qui pussent nous tenir lieu de ceux que la poudre avoit ruinés : ce que nous fîmes sans interruption, malgré la coqueluche, espece de (2) maladie courante, dont nous fûmes tous

la ville, derriere laquelle étoit la reine de Navarre. Elle fit ôter à la paix, le gouvernement de Guienne à ce maréchal.

(1) *Dans le pays de Foix.*

(2) Elle prenoit dans les reins, la tête, et sur-tout la poitrine. La saignée et la purgation étoient mortelles dans cette maladie. De Thou remarque encore que ce mal fut comme l'avant-coureur d'une peste, qui emporta quarante mille hommes dans Paris. *Liv.* 73.

fort incommodés, et moi plus que tous les autres. Nous mîmes enfin la place en état de n'avoir rien à craindre des ennemis; après quoi je retournai vers le roi de Navarre, qui voulut m'apprendre en cette occasion, par les caresses dont il me combla, à faire une juste différence entre les actions militaires que le devoir autorise, et celles où l'on n'écoute qu'un mouvement fougueux et bouillant. Je voyois avec plaisir que le cœur de ce prince, de jour en jour, se déclaroit en ma faveur, et qu'il donnoit à un penchant naturel, ce qu'il croyoit n'accorder qu'à la seule recommandation que lui avoit faite en mourant, la Reine sa mere, de ma personne et de ma fortune. Il récompensa quelques services légers que je lui avois rendus cette année, par une charge de conseiller de Navarre, et de chambellan ordinaire, avec deux mille livres d'appointemens; il n'y en avoit point en ce temps-là de plus considérable; et je n'avois que dix-neuf ans. Mais le feu de la jeunesse me fit commettre une faute, qui devoit me faire perdre, pour toujours, les bonnes graces de ce prince.

Je soupois avec Beauvais, fils du gouverneur du roi de Navarre, et un officier nommé Useau, qui prirent querelle ensemble : résolus de se battre, ils me prierent de leur en faciliter les moyens, et de tenir leur dessein secret. Au lieu

d'aller incontinent en avertir le Roi, dont toute l'attention étoit d'empêcher ces combats, qu'un faux point d'honneur rendoit en ce temps-là si communs, j'eus l'imprudence de leur promettre l'un et l'autre; et ayant inutilement essayé de les raccommoder, je les menai moi-même sur le pré, où ils se firent tous les deux une dangereuse blessure. Le roi de Navarre, qui aimoit Beauvais, fut extrêmement irrité de la part que j'avois à cette affaire, et m'ayant envoyé chercher, il me dit, avec indignation, que je tranchois du souverain jusques dans sa cour, et que s'il me rendoit justice, je méritois qu'il me fît couper la tête. J'aurois effacé ma faute par un simple aveu, j'y en joignis une seconde plus grande. Piqué de la menace du prince, je lui répondis étourdiment, que je n'étois ni son sujet, ni son vassal. Je le menaçai à mon tour de quitter son service; et ce prince n'ayant répondu à mon insolence que par un juste mépris, j'allois en ce moment me séparer, et peut-être pour toujours, de la personne de ce bon prince, si les princesses n'eussent entrepris de faire ma paix auprès du Roi, qui écouta l'amitié qu'il avoit pour moi, et se contenta de me faire sentir la grandeur de ma faute, en me recevant, pendant quelque temps, avec beaucoup de froideur. Enfin lorsqu'il se fut convaincu que le regret que je lui témoignois

étoit sincere, il reprit pour moi ses premiers sentimens. Ce trait de bonté, me faisant connoître combien ce prince si doux méritoit d'être servi, je m'attachai plus fortement à lui; et je résolus de cet instant de n'avoir jamais d'autre maître : mais je m'en vis éloigné pour quelque temps, par une promesse assez imprudente, que j'avois faite au duc d'Alençon.

Fin du premier Livre.

LIVRE SECOND.

Mémoires depuis 1580 jusqu'à 1587. Affaires de Flandre. Les Provinces-Unies offrent leur couronne à Monsieur. Il y passe. Rosny l'y suit. Prise du château Cambresis, &c. Monsieur surprend la citadelle de Cambrai. Il passe en Angleterre; revient en Flandre; se rend odieux aux Flamands et aux Protestans par la trahison d'Anvers, déconcertée par le prince d'Orange. Mécontentement de Rosny contre ce prince. Monsieur voit échouer ses projets, et repasse en France. Rosny y revient aussi après avoir visité la ville de Béthune. Offres faites au roi de Navarre par l'Espagne. Rosny est envoyé par le roi de Navarre à la cour. Il va voir Monsieur. Mort de ce prince. Second voyage et négociation de Rosny à Paris. Son mariage, ses occupations domestiques. Origine, formation et progrès de la Ligue. Henri III s'unit avec elle contre le roi de Navarre. Divisions dans le parti calviniste. Vues de ses chefs. Rosny est renvoyé à Paris par le roi de Navarre, pour observer les démarches de la Ligue. Angers manqué. Voyage hasardé. Embarras où se trouve le roi de Navarre. Expéditions militaires. Négociations de Rosny pour l'alliance des deux Rois. Prise de

Talmont, de Fontenay, &c. Rosny va assister son épouse pendant la peste. Entrevues de la Reine-mere avec le roi de Navarre, sans fruit. Suite des expéditions militaires. Rosny défait un escadron des ennemis. Autres succès des calvinistes. Persécution déclarée contr'eux. Danger de madame de Rosny. Voyage secret de Rosny à Paris. Le duc de Joyeuse conduit une armée en Poitou, et est battu par le roi de Navarre à Coutras. Détail de cette bataille.

LA Reine-mere, fertile en projets pour la grandeur de sa maison (*), et plus encore pour ses desseins particuliers, ayant perdu l'espérance de marier le dernier de ses fils avec la reine d'Angleterre, avoit tourné toutes ses vues vers la Flandre, dont elle avoit entrepris de le rendre souverain. Elle avoit fait au commencement plusieurs tentatives inutiles auprès des Flamands, qui, croyant pouvoir appaiser les ressentimens de

(*) On trouve à ce sujet, dans M. de Thou, *liv.* 96, qu'avant que le duc d'Anjou fût appellé à la couronne de Pologne, Catherine, qui vouloit, d'une maniere ou d'une autre, le faire souverain, avoit envoyé François de Noailles demander au Grand-Seigneur, qui étoit alors Selim, le royaume d'Alger pour ce prince. On devoit y joindre la Sardaigne, obtenue de l'Espagne en échange de la Navarre, dont on lui assuroit la possession; et on eût donné au roi de Navarre, pour équivalent de ses droits sur ce royaume, d'autres biens en France.

l'Espagne (1), en se donnant pour maître, du moins un prince de la maison d'Autriche, déférerent cet honneur à l'archiduc Mathias, malgré la puissante brigue de Catherine. L'archiduc étoit un prince foible, absolument destitué des qualités nécessaires à un souverain, sur-tout en cette occasion, où il s'agissoit de payer de sa personne. On conçut du mépris pour lui ; et il acheva de se rendre odieux à la noblesse, en préférant hautement à tous les seigneurs, le prince d'Orange (2), qu'il déclara lieutenant-général de ses armées. Les Flamands, dégoûtés de ce nouveau maître, ne songerent plus qu'à s'en défaire. Ils jetterent les yeux sur Monsieur, comme sur un prince capable de les soutenir par lui-même, et par la puissante protection de la France.

Il étoit à Coutras, lorsque les députés des Provinces-Unies vinrent lui faire leur offre. Il l'accepta avec joie, et il ne différa de passer dans les Pays-Bas, que jusqu'à ce qu'il pût y paroître avec un cortege convenable à sa naissance. Dans cette vue, il commença à solliciter fortement tout

(1) La révolte des Provinces-Unies contre l'Espagne, dont on verra toutes les suites dans ces Mémoires, paroît avoir commencé par un soulevement et une confédération, qui s'y firent en l'an 1566, dont l'objet étoit d'empêcher l'établissement de l'inquisition dans tout ce pays. *Manuscrit de la bibliotheque du Roi, volume coté* 9981.

(2) *Guillaume de Nassau, prince d'Orange.*

ce qu'il y avoit de seigneurs et de gentilshommes distingués à la suite du roi de Navarre. La plupart des catholiques s'attacherent à lui ; et l'espérance d'une paix solide et durable, dont la Reine-mere avoit soin d'entretenir les protestans, fit aussi que plusieurs de ceux-ci lui promirent de le suivre. Fervaques et la Rochepot (1), tous deux mes parens, s'engagerent avec lui, et pour me mettre de la partie, ils me représenterent qu'après le malheur qui venoit de m'arriver de perdre mon pere, je devois prendre le soin de recueillir la succession du vicomte (2) de Gand, qui m'avoit déshérité pour cause de religion, et de chercher à rentrer en possession de plusieurs autres biens que ma famille pouvoit prétendre en Flandre, et que la protection du nouveau souverain pouvoit seule me procurer. A ces motifs, ils ajouterent de la part de Monsieur, une promesse de douze mille écus pour me mettre en équipage. Je me rendis à leurs sollicitations, et je donnai ma parole. Il se passa depuis, par les différentes conjonctures, un espace de temps assez considérable, avant que Monsieur pût aller en Flandre. Enfin tous les obstacles ayant été levés (3), et les Flamands

(1) *Antoine de Sully, sieur de la Rochepot.*

(2) Hugues de Melun, vicomte de Gand, grand-pere maternel de M. de Sully.

(3) Par la paix conclue au Fleix, château sur la Dor-

redoublant leurs instances, ce prince nous fit ressouvenir de notre engagement, et nous manda de nous rendre auprès de lui.

J'allai prendre congé du roi de Navarre ; et j'eus, avec ce prince, sur mon départ et sur le sujet de mon voyage, une longue conversation, à laquelle je n'ai jamais pensé depuis, sans être pénétré des sentimens de générosité et d'affection qu'il me témoigna, et sans admirer la pénétration de son esprit et la justesse de ses conjectures. « C'est à ce coup, me dit-il, aussi-tôt que je lui » eus parlé de le quitter, que nous allons vous » perdre tout-à-fait ; vous allez devenir Flamand » et papiste ». Je l'assurai que je ne serois ni l'un, ni l'autre ; mais que j'aurois un reproche éternel à me faire, si, faute de cultiver mes parens, et pour éviter un peu de peine, je me voyois frustré des grands biens qui pouvoient me revenir des maisons de Béthune, de Melun et de Horn (*). Que ce motif seul me portoit à suivre

dogne, entre le roi de Navarre et le duc d'Anjou. Les protestans, auxquels la derniere guerre n'avoit pas été favorable, y consentirent sans peine. Le duc d'Anjou la souhaitoit ardemment pour l'exécution de ses desseins dans les Pays-Bas. Elle se fit au mois de Novembre ; les articles en demeurerent secrets, et apparemment furent peu importans. Les villes de sûreté resterent aux calvinistes par une prolongation de six ans.

(*) Anne de Melun, mere de l'auteur, étoit fille de Hugues, vicomte de Gand, et de Jeanne d'Horn.

Monsieur, et seulement pour un temps; après lequel je lui jurois que rien ne seroit plus capable de m'empêcher de suivre mon inclination, en m'attachant à sa seule personne; et que pour peu qu'il eût besoin de moi, je quitterois la Flandre à son premier ordre. Ensuite il m'entretint des prédictions qui lui avoient été faites, qu'il seroit un jour Roi de France; et je lui dis, à mon tour, qu'on m'avoit prédit une grande fortune. J'ai eu long-temps le foible d'ajouter quelque foi à ces prétendues prophéties. Pour le roi de Navarre, qui croyoit que la religion doit nous inspirer du mépris pour tous ces *méchans pronostiqueurs*, c'est ainsi qu'il les appelloit, il avoit au-dedans de lui-même un oracle bien plus sûr; c'est une connoissance parfaite du caractere et de la personne de Monsieur, et une sagacité qui lui dévoiloit presque l'avenir. « Il me trompera, dit-il, s'il remplit » jamais l'attente qu'on conçoit de lui; il a si peu » de courage, le cœur si double et si malin, le » corps si mal bâti, si peu de grace dans son » maintien, tant d'inhabileté à toutes sortes d'exer» cices, que je ne sçaurois me persuader qu'il » fasse jamais rien de grand ».

Le roi de Navarre avoit eu le temps de connoître à fond ce prince, lorsqu'ils étoient retenus prisonniers ensemble. Sa mémoire lui rappellant en ce moment une infinité de traits qui lui don-

noient lieu de conjecturer qu'infailliblement il échoueroit dans un dessein si noble et si hasardeux, il me raconta qu'il étoit arrivé à Monsieur de heurter contre le pilier en courant la bague, et en maniant son cheval, de se laisser tomber si lourdement, que son écuyer ne put lui sauver la honte d'une chûte si mal-adroite, qu'en coupant promptement et subtilement les rênes de son cheval; qu'il ne réussissoit pas mieux à la danse, à la chasse, et à tous les autres exercices; et qu'au lieu de se rendre justice sur ces défauts naturels, et de les effacer en quelque maniere, par beaucoup de modestie et d'ingénuité, sa haine s'allumoit d'abord secrétement, contre tous ceux qui étoient plus favorisés que lui de la nature. Le roi de Navarre étoit en état d'en rendre de bons témoignages. La préférence que les dames lui donnoient en tout, sur le frere du Roi, ses rivalités avec ce prince, au sujet de madame (*) de

(*) N.... de Beaune de Semblançay, mariée à Simon de Fizes, baron de Sauves, conseiller d'État, et premier secrétaire des commandemens, mort le 17 Novembre 1579. Elle a rendu ce nom fort connu par ses galanteries. Elle se remaria en secondes noces au marquis de Noirmoutier. « Un » soir, dit l'historien Mathieu, que le duc d'Alençon étoit » auprès d'elle, le roi de Navarre lui dressa un tour de » page, de sorte qu'en se retirant, il heurta quelque chose » si rudement, qu'il eut l'œil tout meurtri. Le lendemain, » de loin que le roi de Navarre le rencontra, il s'écria: » Eh! qu'est cela, mon Dieu? à l'œil! à l'œil! quel accident! Le duc lui répondit brusquement: ce n'est rien;

Sauves, d'autres démêlés de cour semblables, l'avoient rendu l'objet de la jalousie de Monsieur. Toutes ces particularités dont il m'entretint, peu considérables en soi, ont cessé de me paroître telles, lorsque j'ai songé que toutes les vues du roi de Navarre avoient été parfaitement justifiées par l'événement. Il finit par me dire qu'il s'appercevoit bien que Catherine avoit un dessein formé d'exterminer le parti protestant, et que dans peu il auroit besoin de ses fideles serviteurs. Il m'embrassa en achevant ces paroles, et me souhaita un voyage plus heureux, qu'il ne devoit l'être pour notre chef. Je tombai à ses genoux, et je lui protestai, en lui baisant la main, que j'étois prêt de verser tout mon sang pour lui. J'allai aussi saluer les Reines; ensuite je pris la poste et me rendis à Rosny.

J'envoyai à Paris, Maignan, mon écuyer, m'acheter des chevaux. Je n'en ai point eu depuis de pareils à deux qui me furent amenés: l'un étoit un cheval d'Espagne, noir, qui n'avoit pour toute marque qu'une tache blanche à la fesse droite: le second étoit un cheval de Sardaigne, à qui la

» peu de chose vous étonne. L'autre continue de se plaindre: » le duc, piqué d'ailleurs, s'avance, et feignant de ne penser » qu'à rire, lui dit à l'oreille: quiconque dira que je l'ai » pris où vous pensez, je le ferai mentir. Souvray et du » Guast les empêcherent de se battre ». *Tome* 1, *liv*. 7, *page* 409.

nature avoit donné l'instinct de défendre celui qui le montoit ; il rouloit les yeux, et se jettoit la bouche béante sur l'ennemi, qu'il ne quittoit qu'après l'avoir terrassé. Comme une partie des domaines de Monsieur s'étendoit aux environs de Rosny, je trouvai l'occasion de profiter de l'offre que ce prince m'avoit faite, dans un reste de bois dont je lui demandai à traiter à mon profit ; ce qui me produisit une somme de quarante mille francs, avec laquelle je mis en quinze jours toute ma troupe en pied. Elle étoit composée de plus de quatre-vingt gentilshommes, dont quelques-uns me suivoient volontairement, et les autres recevoient de moi une pension de deux cent livres au plus. Avec ce cortege j'allai joindre Monsieur, qui nous attendoit dans son château de la Fere en Tartenois, d'où après quelques chasses de daims, nous marchâmes vers Saint-Quentin, lorsque toutes ses troupes furent assemblées.

Le prince de Parme (1) étoit avec toute son armée aux environs de Cambrai, qu'il tenoit bloqué. C'étoit une occasion à tous les braves de notre armée de se signaler, et chacun souhaitoit de commander le premier parti qu'on enverroit à la découverte. Cet honneur m'échut par l'ordre que Fervaques (2), grand maréchal de logis, mon-

(1) *Alexandre Farnese, duc de Parme.*

(2) *Guillaume de Hautemer de Fervaques.*

parent et mon ami, avoit mis dans l'armée, mais il me fut inutile. Je revins sans avoir fait aucun prisonnier; il ne sortit personne des lignes des assiégeans, quoique j'en passasse assez près pour essuyer plusieurs décharges. Le vicomte de Turenne en sentit une secrete joie, parce que j'avois refusé l'offre qu'il m'avoit faite de se joindre à moi, si je voulois attendre jusqu'au lendemain. Il prit cent gentilshommes d'élite, avec lesquels il s'avança vers Cambrai, se flattant de ne pas faire une démarche inutile. L'effet n'y répondit pas. Cette belle troupe eut le malheur d'être défaite par quatre-vingt ou cent hommes de la compagnie de M. de Roubais (1), de la maison de Melun, qui servoit dans l'armée ennemie : dix ou douze des nôtres furent faits prisonniers, entr'autres (2) Vantadour et le vicomte de Turenne lui-même.

Monsieur s'avançoit cependant, dans l'intention

(1) Robert de Melun, marquis de Roubais ou Robeck, général de la cavalerie Espagnole. Le dessein du vicomte de Turenne, étoit de se jetter dans Cambrai. Voyez ses Mémoires, *pag.* 311 *et suiv.* Il y marque, qu'il aima mieux se rendre prisonnier de M. de Robeck, que du roi d'Espagne, ce qui fit durer sa prison deux ans et dix mois, parce que l'Espagne appréhenda qu'après que Robeck auroit touché la rançon du vicomte, qui fut de cinquante-trois mille écus, il ne quittât son service.

(2) Anne de Levis, depuis duc de Vantadour, chevalier des ordres du Roi, gouverneur du Limosin, et lieutenant-général en Languedoc, mort en 1622.

de livrer bataille au général ennemi : mais celui-ci s'étoit posté si avantageusement, qu'on n'entreprit pas de le forcer ; et dès la nuit suivante il leva le blocus, et se retira vers Valenciennes sans perdre un soldat, et laissant encore derriere lui les passages si bien gardés, qu'il ne craignoit pas d'être joint. Monsieur entra dans Cambrai, et fut reçu avec magnificence, par le gouverneur, qui étoit d'Inchy (*). Câteau-Cambresis refusa de se rendre, et fut emporté d'assaut. Monsieur, qui vouloit dans ce commencement donner des marques de douceur qui le fissent aimer, défendit, sous de très-grandes peines, les violences contre le sexe, qui sont les malheureux droits de la guerre ; et craignant que ces ordres ne fussent pas plus capables de mettre un frein à la brutalité du soldat, que la peste dont ce fort étoit infecté, il donna les églises pour asyle, et y mit des sauve-gardes. Une jeune fille, fort belle, vint se jetter entre mes bras, comme je me promenois dans les rues, et me tenoit serré, en me conjurant de la garantir de quelques soldats, qui s'étoient cachés, disoit-elle, lorsqu'ils m'avoient apperçu. Je la rassurai, et m'offris de la conduire dans la premiere église. Elle me répondit qu'elle s'y étoit présentée, mais qu'on n'avoit pas voulu la recevoir, parce

(*) *Charles de Gaure, sieur d'Inchy.*

qu'on sçavoit qu'elle avoit la peste. Je devins froid comme un marbre à cette déclaration; et la colere me redonnant des forces, je repoussai d'entre mes bras cette fille qui m'exposoit à la mort, lorsqu'elle avoit une raison de se faire respecter qui me paroissoit sans replique, et je m'enfuis, m'attendant à tout moment d'être saisi de la peste.

Monsieur ayant attaqué les passages d'Arleux (*) et de l'Ecluse, j'y fis quelques prisonniers, que je renvoyai sans rançon, lorsque je sçus qu'ils appartenoient au marquis de Roubais, mon cousin. Roubais, qui n'ignoroit pas les droits que j'avois sur les biens du vicomte de Gand, qu'il avoit usurpés, reçut mal cette générosité; « pardieu, » dit-il, ces civilités sont belles et bonnes, mais » s'il étoit pris, il porte sa rançon avec lui ». Ce malheur que j'avois lieu de craindre, me seroit pourtant arrivé deux jours après à l'attaque d'une chaussée, si Sesseval n'eût fait à propos une charge, qui me tira d'un fort grand danger.

Le prince de Parme ayant séparé son armée dans les Pays-Bas, Monsieur revint à Cambrai, où il usa envers d'Inchy d'une perfidie bien peu digne d'un grand prince, dont toutes les paroles

(*) On peut voir le détail de toute cette expédition de Monsieur en Flandre, dans plusieurs Historiens, qu'il seroit trop long de nommer.

doivent

doivent être si inviolables, qu'on n'ait pas seulement la pensée de le soupçonner sur le chapitre de la bonne foi. Il se pria à dîner chez ce gouverneur, qui fit une dépense excessive pour le recevoir dans la citadelle d'une maniere convenable à son rang. Il nous invita plus de soixante à faire compagnie au Prince, qu'il traita avec autant de grandeur que de magnificence. On lui vint dire pendant le repas, qu'il se présentoit des gardes de Monsieur pour entrer. D'Inchy auroit cru manquer à une partie essentielle à sa réception, s'il les avoit renvoyés. Il donna ordre qu'on laissât entrer tout ce qui viendroit de la part de Monsieur, qui étoit, disoit-il, le seul maître dans le château. Il disoit plus vrai qu'il ne pensoit. Après ceux-ci il en vint d'autres, et encore d'autres, jusqu'à ce que la partie se trouvant la plus forte, ces gardes de Monsieur désarmerent ceux de M. d'Inchy, et se saisirent du château. Tout cet arrangement étoit de l'invention de Monsieur, qui comptoit de la part de ce gouverneur sur une sincérité que lui-même ne connoissoit pas. Lorsque d'Inchy ne put plus douter de son malheur, il fit des plaintes ameres à Monsieur, qui, pour toute réponse, le paya d'un rire insultant sur son accent picard, et le fit sortir du château qu'il donna à (*)

(*) Jean de Montluc, fils naturel de Jean de Montluc, évêque de Valence; il en sera parlé dans la suite.

Balagny. Il crut avoir assez dédommagé d'Inchy, par le don de la ville et du duché de Château-Thierry : mais ce gentilhomme, qui vit la différence de ce qu'on lui donnoit, avec ce qu'on lui ôtoit, se livroit au désespoir, et chercha la mort qu'il trouva peu après dans une escarmouche.

Ensuite Monsieur repassa en France, malgré les prieres des habitans du pays, qui l'assuroient qu'après la prise de cinq ou six places, les seules qui fussent de quelque conséquence, toute la Flandre se rendroit à lui. C'étoit pour se préparer au voyage d'Angleterre, qu'il fit en effet très-peu de temps après. Toutes les histoires ont parlé de la réception que lui fit la reine (1) Elisabeth, et de l'espece d'engagement qu'il contracta avec elle. Je n'en dirai rien, quoique j'aie été de ce voyage.

D'Angleterre, Monsieur repassa en Zélande, flatté de mille agréables espérances. Il vint à Lillo (2), puis à Anvers, où il fut couronné duc de Bra-

(1) On sçait que la reine d'Angleterre laissa de cette maniere une partie des princes de l'Europe, se flatter de l'espérance de l'épouser, et qu'elle n'en vint jamais jusqu'à la conclusion, soit par politique, soit par des raisons purement naturelles : c'est une question qui n'est pas encore décidée. Monsieur y passa l'hiver de 1581, et repassa en Flandre au printemps de 1582. Voyez le détail de ce voyage, et celui de toutes les négociations pour ce mariage, fort au long dans les Mémoires de Nevers, *tome* 1, *pag.* 474, 603.

(2) *Fort sur l'Escaut.*

bant par le prince d'Orange, assisté du prince Dauphin (1), et de toute la noblesse du pays, qui faisoit éclater sa joie en mille manieres. Cette affection des Flamands pour Monsieur eut un terme bien court. Le prince d'Orange, le seul qui fût encore plus aimé que lui du peuple, ayant été manqué d'un coup de pistolet (2) dans sa chambre à Anvers, la populace qui crut ne pouvoir accuser de ce coup que les François, se souleva, et voulut faire main-basse sur eux. Monsieur ne trouva de sûreté, qu'en se réfugiant chez le blessé. Lorsque la véritable cause de cet assassinat (3) eut été découverte, il n'y eut point d'excuses ni de satisfactions que les bourgeois ne fissent à Monsieur, de l'injustice de leurs soupçons, et de la révolte qu'ils avoient causée; mais cet outrage étoit demeuré trop fortement imprimé dans le cœur de Monsieur. Il se promit bien à lui-même, qu'il s'en vengeroit d'une maniere éclatante. Le prince

(1) *François de Bourbon, fils du duc de Montpensier.*

(2) Le 18 Mars 1582, par Jean de Jaureguy, Basque de nation; le coup lui perça la mâchoire de part en part. Le meurtrier fut tué par les gens du prince d'Orange, qui vinrent au bruit dans le temps qu'il tiroit un poignard pour l'achever. *Chron. Piasecki.*

(3) On connut, par les papiers qu'il avoit dans ses poches, qu'il étoit Espagnol: ce qui appaisa le peuple, prêt à faire main-basse sur les François. *Mémoires d'Aubery du Maurier.* Le peuple crioit dans les rues: « Voici des noces de Paris: » allons tuer ces massacreurs ». *Mathieu, tome 1, livre 7, à la fin.*

d'Orange n'étoit pas un homme qu'on trompât aisément; dès ce moment il commença à être sur ses gardes, parce qu'il lut dans le cœur du Prince son ressentiment, et la haine envenimée qu'il portoit à tous les protestans en général.

Pour moi, j'en avois déjà eu personnellement des preuves, qui, jointes aux autres sujets de plainte que me donna Monsieur, me dégoûterent totalement de son service. Je m'étois au commencement attaché uniquement à sa personne, et pour lui plaire, je n'épargnai ni soin ni dépense. Je crus pouvoir lui parler de mes prétentions à la succession du vicomte de Gand, qu'il dépendoit de lui de me faire tomber. Il fit le froid à cette proposition; il usa de remises, et enfin prenant son parti, un jour que je redoublois mes instances, il me dit tout-à-fait cavaliérement, qu'il ne pouvoit pas en gratifier deux personnes à la fois, et que le prince d'Epinoy (*), mon cousin, avoit obtenu sans peine ce qui me coûtoit tant d'assiduités. Il y avoit dans cette réponse quelque chose de bien plus piquant que le refus; j'en fus vivement frappé, et peu de jours après je sçus au juste quelle part ses officiers protestans et moi avions dans son cœur, lorsque je lui entendis dire publiquement qu'il venoit de chasser de son conseil d'Avantigny

(*) Robert de Melun, prince d'Epinoy, fils du marquis de Richebourg.

le dernier des huguenots, à qui il confioit ses secrets, et que cela le mettoit fort à son aise.

Dès-lors je songeai à quitter ce prince ingrat; et en attendant l'occasion de repasser en France, je m'attachai au prince d'Orange, dans lequel je trouvai tout ce qui manquoit à Monsieur. Je me souviens que peu de jours avant la trahison d'Anvers, étant chez ce prince avec Sainte-Aldegonde (1) et un ministre nommé Villers, il nous dit en parlant de Monsieur, et des catholiques qui le gouvernoient: « Ces gens ont des desseins » pernicieux, et pour eux, et pour nous, où, » à mon avis, ils ne trouveront pas leur compte. » Je vous prie, Monsieur, ajouta-t-il, en se » tournant vers moi, de ne vous pas éloigner de » mon logis ». Il pensoit juste, et sa diligence achevant ce que sa prévoyance avoit commencé, Monsieur eut la double honte d'une (2) trahison manquée. Ayant fait assembler son armée dans la plaine, il sortit d'Anvers un jour du mois de Février, sous prétexte d'en faire la revue, et ordonna à ses soldats de rentrer dans la ville par

(1) *Philippe Marnix, sieur de Sainte-Aldegonde.*

(2) On tentoit au même temps, par ordre de Monsieur, la même chose sur les principales villes de Flandre. Le projet réussit sur Dunkerque, Dixmude et Dendermonde, et manqua sur Bruges, Ostende, Nieuport, &c. *de Thou, liv.* 77. M. le duc de Montpensier et le maréchal de Biron, firent inutilement tous leurs efforts pour détourner Monsieur de cette entreprise. *Mathieu, ibid.*

toutes les autres villes des Pays-Bas. On ne me laissa entrer dans Béthune, qu'après que j'eus montré mon passe-port, déclaré mon nom, et fait voir que je venois de chez madame de Mastin: ce qui produisit un effet auquel je ne m'attendois pas. Je prenois le chemin de l'hôtellerie où pend pour enseigne l'écu de la maison de Béthune, lorsque je vis venir à moi un peloton de gens armés, qui me causa quelque appréhension. C'étoit les bourgeois de la ville, qui pleins de respect pour le sang de leurs anciens seigneurs, n'avoient pas plutôt sçu qui j'étois, qu'ils avoient jugé à propos de me faire tous les honneurs possibles, et m'apportoient un présent en vin, en pâtisseries et en confitures. Je ne partis de cette ville qu'après l'avoir visitée exactement, et avoir examiné avec un secret plaisir tous les monumens publics et particuliers, qui conservent à la postérité la mémoire des bienfaits de mes peres, pour cette ville, et celle de sa reconnoissance.

La Flandre n'ayant plus rien qui m'arrêtât, je revins en France, prenant le droit chemin de Rosny, où je ne fis presque que passer. Je me remis en marche pour la Guienne, plein de joie de rejoindre, après une si longue absence, le roi de Navarre. Ce prince me reçut d'une maniere qui ne me permit pas de douter qu'il ne fût sensible à mon retour. Il voulut que je lui contasse

toutes mes aventures et celles de Monsieur. « Eh » bien! me dit-il ensuite, n'est-ce pas là l'accom- » plissement de tout ce que je vous dis de ce » prince à Coutras ? Mais le vicomte de Turenne » que je dissuadai, autant qu'il me fut possible, » de le suivre, y a encore plus mal fait ses » affaires que vous ».

L'expédition de Monsieur dans les Pays-Bas avoit irrité l'Espagne, au point de lui faire songer à rechercher l'amitié du roi de Navarre, et de lui offrir ses secours pour recommencer la guerre contre les royalistes de France. Il en reçut la proposition à Hagemau (1), où il étoit allé voir la comtesse de (2) Guiche : car il étoit alors dans le fort de sa passion pour cette dame. La défiance qu'avoit Henri de tout ce qui lui venoit d'Espagne, et sa haine naturelle pour cette cour, l'empêcherent d'y ajouter foi. Je ne voudrois pas être caution de la sincérité des Espagnols, toutes les fois qu'ils firent faire à ce prince des offres par Bernardin de Man-

(1) *Dans l'évêché d'Aire, en Gascogne.*

(2) Diane Dandoins, vicomtesse de Louvigny, &c. épouse et ensuite veuve de Philibert, comte de Grammont. Il est marqué, dans les Observations sur les amours du grand Alcandre, que cette dame envoyoit à Henri IV des levées de vingt-trois et vingt-quatre mille Gascons qu'elle faisoit à ses dépens. On y voit aussi qu'elle eut un fils, nommé *Antonin*, que ce prince offrit de reconnoître pour sien, mais que ce jeune homme répondit : qu'il aimoit mieux être gentilhomme que bâtard de Roi. *Journal du regne de Henri III, page* 270.

doce, le chevalier Moreau et Calderon, en différens temps. Je crois pourtant qu'il y a eu des momens où le roi d'Espagne agit de bonne foi avec le roi de Navarre (1); et celui-ci pourroit être du nombre. Quoi qu'il en soit, le roi de Navarre n'y répondit point, et ne s'en servit que pour convaincre le Roi et la Reine-mere de la pureté de ses intentions. Il m'envoya à Paris les informer de cette démarche de l'Espagne.

On ne parloit presque plus au Roi. Ce prince retiré à Vincennes, étoit inaccessible à tout autre qu'à ses mignons et aux ministres de ses plaisirs. Je crus pouvoir trouver le moyen de l'aborder par la reine de Navarre: car cette princesse, dont l'humeur ne pouvoit sympathiser avec celle du Roi son mari, l'avoit encore quitté (2) pour

(1) Ce qui porte à le croire, c'est qu'à cette lettre du roi d'Espagne, présentée au roi de Navarre par le chevalier Moreau, ou le commandeur Morée, comme l'appelle *Davila, liv.* 11, fut jointe une offre de cinquante mille écus par mois, faite par le même chevalier au vicomte de Chaux, sur la frontiere de Béarn, pour l'entretien de l'armée du roi de Navarre, s'il vouloit faire la guerre à la France. *Mém. de la Ligue, tome* 5.

(2) Depuis ce temps-là, ils vécurent toujours séparés l'un de l'autre, malgré les reproches que faisoit quelquefois Henri III au roi de Navarre sur ce sujet, et sur quelques autres dont parle l'Etoile. Un jour que ce dernier avoit reçu quelques lettres du Roi, assez piquantes: « Le Roi, » dit-il, par toutes ses lettres, me fait beaucoup d'hon- » neur : par les premieres, il m'appelle C...., et par les » dernieres, fils de P.... ».

retourner à la cour de France. Mais madame de Béthune m'apprit qu'elle n'étoit pas en meilleure intelligence avec la Reine sa mere et le Roi son frere. J'eus recours à madame de Sauves, qui me ménagea une audience de Catherine. La chose lui parut de conséquence; elle en parla au Roi: il y eut un commencement de négociation entamée; j'obtins même de la main de sa Majesté une lettre de créance pour le roi de Navarre. Mais quel fonds peut-on faire sur les résolutions d'une cour, où il semble qu'on ne prit jamais le bon parti, qu'on ne s'en repentît aussi-tôt. Lá Reine-mere jugea à propos de ne se servir de cette confidence du roi de Navarre, que pour renouer plus étroitement avec l'Espagne, comme ce prince le reconnut par les reproches que lui fit faire le roi d'Espagne, d'avoir trahi son secret.

Une suite de ce raccommodement avec l'Espagne, fut que le Roi reçut si mal Monsieur à son retour de Flandre, que ce prince se retira accablé de chagrin à Château-Thierry. Comme je me trouvois oisif chez moi, où je m'étois retiré après avoir vu échouer ma députation, un mouvement de curiosité me porta à aller voir Monsieur à Château-Thierry. Je crus que sa mauvaise fortune l'auroit peut-être rendu plus sage : elle l'avoit seulement rendu moins orgueilleux. Il me reçut avec tant de caresses, que jugeant qu'elles ne

pouvoient venir que d'un fonds d'intérêt, j'en conclus d'abord qu'il avoit encore en tête de grands desseins; et je n'en doutai plus, lorsque j'entendis les offres magnifiques que me fit de la part de ce prince, Aurilly qui m'avoit procuré l'honneur de lui baiser la main. Au travers des projets (1) dont Monsieur s'enivroit, je découvris au fond de son cœur une mélancolie, et une amertume secrete qui le dévoroit, et dont rien ne pouvoit le distraire: c'étoit le commencement de cette langueur, qui quelque temps après arrêta par sa mort (2) ses projets ambitieux.

De retour à Paris, je reçus un ordre du roi de Navarre de me rendre auprès de lui, pour des affaires importantes. Il s'agissoit de déconcerter, s'il étoit possible, toutes les entreprises de la Ligue, dont cet habile prince avoit d'abord saisi le grand

(1) Monsieur prenoit les titres de fils de France, par la grace de Dieu, duc de Lauthier, de Brabant, de Luxembourg, de Gueldres, d'Alençon, d'Anjou, de Touraine, de Berry, d'Evreux et de Château-Thierry; comte de Flandre, de Hollande, de Zélande, de Zulphen, du Maine, du Perche, de Mante, Meulan et Beaufort; marquis du Saint-Empire, seigneur de Frise et Malines; défenseur de la liberté Belgique: il fut nommé Hercule au baptême, et on changea ce nom en celui de François, à la confirmation.

(2) Presqu'aucun Historien ne doute qu'il ne soit mort empoisonné. Le sang lui coula par tous les pores, comme s'il eût eu toutes les veines rompues. *De Thou, livre 78.* « Ce fut, disent les Mémoires de Nevers, pour avoir couché » avec la.... qui lui fit sentir un bouquet empoisonné ». *Ibid. page 163, Busbec. epist. 33, 35.*

objet. Il avoit besoin d'un homme de confiance à la cour, qui en étudiât tous les mouvemens; c'étoit pour me charger de cet emploi, qu'il m'avoit fait revenir. Il me communiqua ses réflexions, me donna toutes les instructions dont j'avois besoin, et m'embrassa plusieurs fois : lorsque j'allai prendre congé de lui, il me dit : « Mon ami, souvenez-» vous que la principale partie d'un grand courage » et d'un homme de bien, c'est de se rendre » inviolable en sa parole, je ne manquerai jamais » à celle que je vous ai donnée ». Je n'eus point besoin de chercher de prétexte qui autorisât ce second voyage que je faisois à Paris. La faveur où j'avois laissé mes deux (1) jeunes neveux à la cour, y donnoit assez de vraisemblance. Ils commençoient à donner de la jalousie aux mignons. Le Roi les mettoit déjà de ses parties de dévotion, c'étoit un pas pour arriver bientôt à la plus grande familiarité. Cependant j'appris en arrivant qu'ils étoient disgraciés. Je n'en sçus la raison que long-temps après, et elle est du nombre des choses (2) qu'il est bon de couvrir du silence.

(1) Salomon et Philippe de Béthune. Le premier s'appelloit comme son aîné, le baron de Rosny, et fut gouverneur de Mante; le second a formé la branche des comtes de Selles et de Charost. En s'attachant au parti et à la personne du Roi, ils avoient tous deux abjuré la religion protestante dans laquelle ils avoient été élevés.

(2) Ceux qui sont curieux de le sçavoir, n'ont qu'à consulter le chap. 7 de la confession de Sancy.

Cela ne m'empêcha pas de commencer ma nouvelle fonction à Paris et à la cour. Je donnois des avis exacts au roi de Navarre de tout ce qui s'y passoit, afin que ce prince pût prendre les mesures les plus convenables à l'état de ses affaires.

Engagé dans ce nouveau genre de vie, qui m'obligeoit, par la nature même des occupations dont j'étois chargé, à fréquenter la cour, à me mêler dans les compagnies les plus brillantes de la ville, à prendre part à leurs plaisirs, à leurs amusemens, à leur oisiveté dans la fleur et la force de mon âge, on entendra sans étonnement que j'ai payé à l'amour le tribut ordinaire. Je devins éperdument amoureux de la fille du président de Saint-Mesmin, une des plus belles personnes de France. Je me livrai d'abord à une passion, dont les commencemens sont si délicieux, et lorsque je voulus la combattre ensuite par la réflexion que cette alliance ne me convenoit point, je trouvai cette réflexion bien foible contre les égards qu'avoit pour moi toute cette famille, contre l'amitié d'un pere respectable, et plus encore contre les charmes d'une maîtresse qui méritoit d'être aimée. J'aurois eu bien de la peine à rompre seul cette chaîne. Lafond (*) me proposa pour faire diversion, de

(*) Lafond étoit son valet de chambre; il en sera encore parlé.

de voir mademoiselle de Courtenay (*), dont il souhaitoit que je fisse la recherche, comme d'un parti qui me convenoit mieux à tous égards. Je la vis, et j'approuvai intérieurement ce choix; mais mademoiselle de Saint-Mesmin détruisoit bientôt toutes ces sages réflexions.

Je vins un jour coucher à Nogent-sur-Seine, ayant avec moi ce même Lafond, et quelques autres personnes. Le hasard y avoit conduit singuliérement mademoiselle de Saint-Mesmin et mademoiselle de Courtenay : ce que j'appris en mettant pied à terre dans l'hôtellerie. La conjoncture étoit des plus délicates; et je jugeai qu'il n'y avoit pas moyen d'en sortir qu'en rompant pour toujours avec celle des deux demoiselles, à laquelle je refuserois mes soins et ma premiere visite. Il n'y a ni ménagement, ni adresse qui puisse en pareil cas satisfaire deux femmes à la fois. La jeune sœur de la Saint-Mesmin descendit en ce moment, et me trouva rêveur comme un homme qui cherche à accorder la raison avec l'amour. Elle s'en apperçut; et mon embarras donnant un beau champ à la vivacité de son esprit, elle alloit m'entraîner aux pieds de sa sœur, lorsque Lafond s'approchant de mon oreille : « Tournez à droite, Monsieur, me dit-il, vous trou-

(*) Anne de Courtenay, fille puînée de François de Courtenay, seigneur de Bontin.

» verez des biens, une extraction royale, et » bien autant de beauté lorsqu'elle sera en âge » de perfection ». Ces deux mots lâchés à propos, rappellerent ma raison, et fixerent mon irrésolution. Je convins que Lafond me donnoit un bon conseil, et que la seule différence pour la beauté entre mademoiselle de Courtenay et sa rivale, étoit que l'une tenoit du côté des charmes, ce que l'autre ne faisoit que promettre dans un ou deux ans au plus tard. Je m'excusai d'aller voir mademoiselle de Saint-Mesmin, ce qui m'attira de grands reproches, mais je soutins l'assaut; et de ce pas je me rendis à l'appartement de mademoiselle de Courtenay, à qui l'on fit valoir ce sacrifice bien au-delà de son prix. Elle me sçut gré de la préférence; je m'en applaudis moi-même, lorsque j'eus considéré plus attentivement ma nouvelle maîtresse, et que quelques visites de plus m'eurent fait connoître son caractere. Elle agréa mes soins, et peu de temps après cette aventure, je l'épousai (*).

Ce qu'on doit de tendresse à une épouse aimable, me retint chez moi à Rosny, pendant cette année 1584 entiere, dans les occupations, les exercices et les divertissemens de la campagne:

(*) Guy de Béthune, fils d'Alpin de Béthune, bisaïeul de M. de Rosny, avoit aussi épousé une Françoise de Courtenay-Bontin.

autre genre de vie, qui ne m'étoit pas moins nouveau. Pour tous ceux à qui la vie de la cour et celle de la guerre ont passé en habitude, la campagne est ordinairement une occasion de dépenser doublement: mais elle fournit bien des ressources à qui sçait qu'une bonne économie peut suppléer aux grandes richesses. Le goût des beaux chevaux, que je n'avois cultivé que par le seul plaisir, trouva utilement sa place dans cette économie domestique. J'entretenois des écuyers qui alloient me chercher des chevaux dans les pays étrangers où ils étoient à vil prix, je les envoyois vendre en Gascogne, à la cour du roi de Navarre, où je ne manquois pas d'en tirer de fort grosses sommes. Je me souviens d'avoir vendu entr'autres au vicomte de Chartres, six cent écus, un cheval rouan, fleur de pêcher, qui ne m'en avoit coûté que quarante. La tapisserie des travaux d'Hercule, qui pare la salle de Sully, me vient de M. de Nemours de la Garnache, qui me paya en cette monnoie, un fort beau cheval d'Espagne que je lui avois vendu douze cent écus.

Sur la fin de l'année (*), une lettre du roi

(*) La paix n'ayant été rompue que l'année suivante, les Mémoires de celle-ci, comme des précédentes, nous apprennent peu de choses du roi de Navarre. Le Grain rapporte l'aventure qui lui arriva avec le capitaine Michau, qui avoit feint de quitter le service de l'Espagne, et de

de Navarre me tira de cette vie oisive. Il me mandoit que le temps qu'il avoit prévu étoit arrivé, où il avoit besoin de ses serviteurs; que l'état et la religion étoient menacés du dernier malheur, si l'on ne travailloit promptement à le détourner, et qu'il alloit avoir incessamment sur les bras une guerre des plus rudes. Je me disposai incontinent à aller trouver ce prince, emportant avec moi, autant pour ses besoins que pour les miens, quarante-huit mille francs d'une

passer à celui de ce prince, pour trouver les moyens de le tuer en trahison. « Un jour, dit-il, chassant ès forêts » d'Ailas, il avise à ses talons le capitaine Michau, bien » monté, ayant une couple de pistolets à canon bandés et » amorcés, le Roi seul et mal assisté, comme c'est l'ordi- » naire des chasseurs de s'écarter.... Le Roi le voyant appro- » cher, lui dit, d'une façon hardie et assurée, capitaine » Michau, mets pied à terre, je veux essayer ton cheval, » s'il est si bon que tu dis. Le capitaine Michau obéit, et met » pied à terre. Le Roi monte sur son cheval, et prenant » les deux pistolets : veux-tu, ce dit-il, tuer quelqu'un? » On m'a dit que tu veux me tuer, mais je te puis main- » tenant tuer toi-même si je veux; et disant cela, tira les deux » pistolets en l'air, lui commandant de le suivre. Le capitaine » s'étant fort excusé, prend congé deux jours après, et » oncques depuis ne parut ». *Déc. de Henri-le-Grand, liv.* 8.

Busbec, qui résidoit alors à Paris, en qualité d'ambassadeur de l'empereur Rodolphe II, nous assure encore dans ses lettres, qu'un homme aposté (il ne marque pas par qui) empoisonna en ce temps-là le roi de Navarre; mais que ce prince n'en souffrit aucun mal, soit par la force de son tempérament, soit par la foiblesse du poison; que ce même homme le manqua ensuite d'un coup de pistolet; et qu'ayant été pris et appliqué à la question, on connut par les démarches que fit Henri III en cette occasion, qu'il n'avoit aucune part à cet assassinat. *Epist.* 46.

vente de bois de haute futaie, que je fis à cette intention.

En effet, c'est dans cette année qu'éclaterent les hardies entreprises de la Ligue (*), et l'on

(*) La premiere de toutes les démarches qui donnerent naissance à la Ligue, fut une association des princes, prélats et gentilshommes de Picardie, assemblés à Peronne, pour se dispenser d'obéir à l'édit de soixante-trois articles, rendu en 1576, en faveur des protestans. Le manifeste qui y fut dressé, servit comme de modele à toutes les autres provinces, et même aux états de Blois, qui furent convoqués à la fin de cette même année, et dont les résolutions mirent Henri III dans la nécessité de se déclarer chef des catholiques contre les huguenots, pour ne pas laisser prendre cette place au duc de Guise. Dans le commencement, on ne parloit simplement que de maintenir la seule religion catholique dans le royaume : mais on y mêlà dans la suite, la question de la succession à la couronne, et on y fit entrer le Pape et le roi d'Espagne. Voyez la formule de ces associations dans le *vol. coté 8826 des manuscrits de la bibliot. du Roi, pag.* 160. La confédération de la noblesse de Normandie, avec serment de conserver la religion en France, et la couronne dans la maison de Valois, se voit, *V.* 8832, *pag.* 5. Tout ce volume est encore rempli de Mémoires concernant la Ligue et les premiers états de Blois. Voyez outre cela le Traité de la Ligue avec le roi d'Espagne, passé au château de Joinville, et signé des parties respectives, et plusieurs autres pieces sur le même sujet, *vol.* 8866. On trouve aussi ces mêmes pieces en tout ou en partie, avec des circonstances curieuses sur ce sujet, dans différens auteurs, tels que *les Mémoires de Nevers, tom.* 1; *les Mémoires de la Ligue, tom.* 1; *les Mémoires d'état de Villeroi, tom.* 2; *de Thou, liv.* 63 *et* 81; *d'Aubigné, tom.* 2, *liv.* 3, *chap.* 3; *Math. tom.* 1; *liv.* 7 *et* 8, *le Novennaire de Cayet, tom.* 1, *au commencement*, et autres.

Bien des personnes veulent que l'origine de la Ligue soit beaucoup plus ancienne, et qu'elle ait pris naissance dans le concile de Trente, par les soins du cardinal de Lorraine l'oncle; pendant que de son côté, le duc François de Guise

ne pense point sans frémir, qu'en moins de quatre ans il fondit sur le roi de Navarre dix armées royales, lorsque le danger qui menaçoit également les deux Rois, se fut tourné contre lui seul, par la foiblesse de Henri III qui prit la loi, de ses propres ennemis, et conduisit lui-même la main qui cherchoit à renverser son autorité.

en formoit aussi le plan en France, mais que la mort de celui-ci en suspendit l'effet. On prétend encore que D. Juan d'Autriche, passant par la France pour se rendre en Flandre, en concerta le projet avec le duc de Guise: le college de Fortet a passé pour avoir été le berceau de la Ligue. C'étoit, dit-on, un avocat nommé David, qui en porta les Mémoires à Rome, et ces Mémoires qu'on lit encore dans le *premier tome des Mémoires de la Ligue*, interceptés par les huguenots, furent ce qui leur en donna la premiere certitude. Quelques personnes ont douté si cet avocat, qui mourut en allant à Rome, ou selon d'autres, en revenant, n'agissoit point auprès du Pape, de son mouvement, et selon ses propres idées, ce qui n'a gueres de vraisemblance. Pour Henri III, il mérite assurément tous les reproches que lui fait ici le duc de Sully. Il avoit des preuves évidentes du dessein des ennemis de l'autorité royale, lui qui, en rompant l'édit de pacification de 1577, dit hautement ces paroles: « J'ai grand peur qu'en voulant perdre le prêche, nous ne » hasardions fort la messe ». On assure que tous les secrets de la Ligue lui avoient été découverts par un gentilhomme, nommé la Rochette, qui en étoit chargé, et qui se laissa prendre exprès, afin de pouvoir tout révéler sans risque. Enfin il est encore certain qu'en 1584 et 85, que le duc de Guise commença à faire lever l'étendard au parti, il étoit encore si foible, qu'il ne pouvoit compter au plus que sur quatre mille hommes d'infanterie, et mille chevaux. Aussi, Beauvais Nangis (et c'est Nangis lui-même qui le dit dans ses Mémoires) lui demandant un jour ce qu'il prétendoit faire si le Roi venoit l'attaquer: « me retirer, lui répondit le duc, » au plus vîte en Allemagne, en attendant une occasion plus » favorable ».

Henri III voyant que la Ligue arboroit publiquement l'étendard de la révolte, se réveilla un peu de la léthargie où il étoit plongé; et jugea à propos de faire partir le duc de Joyeuse (1), pour l'opposer en Normandie au duc d'Elbœuf qui y tenoit une armée, dont la Ligue s'étoit servie à extorquer le fameux édit de Juillet (2), par lequel il étoit ordonné à tout huguenot d'aller à la messe, ou sortir du royaume dans six mois. Joyeuse, qui avoit mes deux freres dans son armée, passa par Rosny, et m'engagea sans peine à aller avec lui : en attaquant la Ligue, on entroit dans les véritables intérêts du roi de Navarre. Je lui fis la meilleure réception qu'il me fut possible; mais rien ne le charma tant que la beauté de mes chevaux. Lavardin prit

(1) *Claude de Lorraine.*
Anne, duc de Joyeuse, l'aîné des sept fils de Guillaume de Joyeuse.

(2) Ce traité est celui de Nemours, qui fut le triomphe de la Ligue et la honte de Henri III. Henri IV dit au marquis de la Force, en présence de Mathieu qui le rapporte, *liv.* 8, qu'au moment qu'il apprit cette indigne foiblesse de Henri III, sa moustache blanchit tout d'un coup du côté où il tenoit son visage appuyé sur sa main. Sixte V, lui-même, en parut indigné; et par la même bulle du 5 Septembre 1585, par laquelle il excommunioit ceux qui donneroient du secours aux huguenots, il excommunia aussi tous ceux qui entreprendroient contre le Roi et le royaume. Il prévit dès-lors tous les malheurs qui alloient arriver à la France. Voyez ces articles de Nemours et les démarches de la Ligue, soit en France, soit à Rome, dans le *tome* 1 *des Mémoires de Nevers, page* 661 *et suiv.*

aussi son chemin par Rosny, et alla loger à l'extrémité du bourg. Chicot (*), qui voulut donner carriere à son humeur enjouée aux dépens de Lavardin, qu'il n'appelloit que la *folle*, lui envoya dire avec mystere que ce diable d'huguenot, c'étoit moi dont il vouloit parler, avoit retenu prisonnier le *sourdaut* : autre surnom qu'il donnoit au duc de Joyeuse. Lavardin, sans songer que son entreprise eût été très-inutile, quand elle n'auroit pas été ridicule, s'arma promp-

(*) « Chicot étoit un Gascon, brave, riche et bouffon. » Il blessa à la suisse Henri de Lorraine, comte de Chaligny (pendant le siege de Rouen), et l'ayant fait prisonnier, le présenta au roi Henri IV, en lui disant, tiens, » voilà ce que je te donne. Le comte fâché de se voir pris » par un fou, lui donna du pommeau de son épée sur la » tête, et il mourut du coup. Il disoit au Roi tout ce qu'il » vouloit, sans que sa Majesté le trouvât mauvais. Quand » le duc de Parme vint en France, Chicot dit au Roi, » devant tout le monde : Monsieur mon ami, je vois bien » que tout ce que tu fais ne te servira de rien, si tu ne te » fais ou contrefais catholique. Une autre fois : de moi je » tiens tout assuré que tu donnerois en un besoin les papistes » et huguenots aux protonotaires de lucifer, et que tu fusses » paisible roi de France ; aussi-bien, dit-on, que vous autres » Rois n'avez de religion qu'en apparence. Je ne m'ébahis » pas, dit-il encore à sa Majesté, s'il y a tant de gens qui » aboyent après être Rois : le métier en est bon ; car en » travaillant une heure de jour, il y a moyen de vivre le » reste de la semaine, et se passer de ses voisins ; mais » pour Dieu, Monsieur mon ami, gardez-vous de tomber » entre les mains des ligueurs, car vous pourriez tomber » entre celles de tel, qui vous pendroit comme une an- » douille, et puis feroit écrire sur votre potence : à l'écu de » France et de Navarre, céans, bon logis pour y rester ». *Mém. pour l'Histoire de France, tome* 2, *pag.* 72.

tement avec tous ses domestiques, et vint faire une bravade devant ma maison, où les railleries de toute la compagnie ne lui furent pas épargnées.

On ne croira pas aisément ce que je vais dire. A peine étions-nous partis tous ensemble, qu'en arrivant à Verneuil, le duc de Joyeuse reçoit un paquet de la cour, par lequel on lui fait sçavoir que le Roi a fait la paix avec la Ligue, et que son intention est qu'il mene contre le roi de Navarre, l'armée qui n'étoit partie que depuis deux jours seulement pour le soutenir contre la Ligue (*). Joyeuse me l'apprit, en me disant: « Hé bien, M. le baron de Rosny, c'est à ce » coup que j'aurai vos beaux chevaux à bon » marché, car la guerre est déclarée contre ceux » de la religion; mais je m'assure que vous ne » serez pas si sot que d'aller trouver le roi de » Navarre, et vous embarquer dans un parti qui » sera infailliblement ruiné, et vous feroit perdre

(*) Les liguerurs assemblés à Châlons, y obligerent le Roi, qui s'en excusa secrétement au roi de Navarre sur la nécessité. Ce Prince et la Reine sa mere, se laissèrent effrayer mal-à-propos par les menaces de la Ligue, dont on leur exagéra les forces, quoiqu'il fût très-facile de la détruire dans ses commencemens. On manqua encore dans le conseil l'occasion de réunir les Pays-Bas à la couronne, en renvoyant sans réponses les députés de ces provinces, qui étoient venus offrir au Roi cette souveraineté, s'il vouloit faire marcher ses troupes de ce côté-là, et qui paroissoient souhaiter ardemment qu'il l'acceptât. Voilà deux grandes fautes à la fois. *De Thou, liv.* 81.

» votre belle terre de Rosny ». Le duc de Joyeuse auroit pu parler encore long-temps, sans que je l'eusse interrompu. Je connoissois assez la cour, pour que rien dût me surprendre de sa part. Mais je pensois avec étonnement, par combien de traverses la fortune se plaisoit à faire passer le roi de Navarre, avant qu'il arrivât à la grandeur qu'elle lui destinoit : car j'en étois toujours intérieurement persuadé, et les prédictions de la Brosse ne me sortoient point de l'esprit. Aussi toute ma réponse à Joyeuse ne roula que là-dessus, et après cela je le quittai brusquement. L'écart dut lui paroître un peu fort ; et j'ai sçu qu'il dit à ceux qui étoient à côté de lui : « Voilà un » maître fou ! mais il pourroit bien s'abuser avec » son sorcier ».

Je revins chez moi, d'où je repartis incontinent, après avoir pris quelques nouvelles mesures conformes au changement subit qui venoit d'arriver, et je passai promptement en Guienne, où étoit le roi de Navarre. Je demeurai près de lui pendant quatre ou cinq mois, qu'il employa à se préparer contre l'orage. Il me mena à Montauban, où il se tenoit de fréquentes conférences entre les protestans, sur le parti qu'on devoit prendre dans cette conjoncture. Le malheur est que dans une occasion où il y alloit de tout pour les réformés, ils n'entendoient pas assez leur véritable

intérêt, pour se tenir du moins parfaitement unis et pour concourir de bonne foi dans les mêmes vues. Une partie des principaux chefs songeoient dès ce temps-là, plutôt à leur agrandissement particulier, qu'à celui du Roi, sans faire réflexion que leur fortune tenoit si bien à la sienne, qu'il étoit impossible qu'ils réussissent, s'il échouoit. Chacun se bâtissoit à lui-même sa fortune hors du plan général. Dans une conférence plus particuliere, qui fut tenue à Saint-Paul de Lamiate (1), on donna audience à un ministre docteur, envoyé de l'électeur Palatin, nommé Butrick, où parut avec plus d'éclat cette désunion des esprits. Le vicomte de Turenne y donna les premieres marques de cet esprit inquiet, double et ambitieux, qui formoit son caractere. Il avoit projetté, de concert avec ce Butrick, un nouveau systême (2) de gouvernement, dans lequel ils avoient entraîné MM. de Constans, d'Aubigné, de Saint-Germain-Beaupré, de Saint-Germain-de-Clan, de Brezolles et autres. Ils vouloient faire de la France cal-

(1) *Dans l'évêché de Castres.*

(2) L'Historien qui nous a donné la vie du duc de Bouillon, ne disconvient pas que ce ne fût là l'objet de ce seigneur calviniste. Il étoit très-habile politique, très-ambitieux, très-passionné pour la qualité de chef des Calvinistes de France, et très-capable de remplir cette place ; voilà tout ce qu'on peut dire en adoucissant les termes un peu trop forts, dont M. de Sully se sert fréquemment dans ces Mémoires, lorsqu'il parle du duc de Bouillon.

viniste, une espece d'état républicain, sous la protection de l'électeur Palatin, qui tiendroit en son nom, cinq ou six lieutenans dans les différentes provinces.

En examinant ce projet, on conviendra aisément que le roi de Navarre étoit quitte de toute reconnoissance envers ces Messieurs, puisque par ce plan, on confondoit tous les princes du sang avec les officiers du parti religionnaire, et qu'on les réduisoit à la qualité de simples lieutenans d'un petit prince étranger. Ce n'est pas là la seule fois que le roi de Navarre a trouvé des ennemis secrets dans son conseil, parmi ses créatures et ses serviteurs, en apparence les plus zélés, parmi ses amis même et ses parens. Il faut s'attendre à tout de la part des hommes. Ils ne tiennent pour la plupart à leurs devoirs, à la société, à la parenté, que par leurs espérances et leurs succès, non par les bienfaits, la bonne foi et la vertu. Mais comment ces habiles politiques prétendoient-ils maintenir l'union et la concorde dans leur prétendue république, eux qui lui donnoient tant de têtes, et de têtes aussi indépendantes les unes des autres, que peu soumises à un protecteur trop foible pour se faire obéir? On apperçoit d'abord quel est leur objet. Ils vouloient devenir chacun dans leur district autant de souverains; et ils ne voyoient pas que par-là, ils n'auroient fait que se livrer

les uns les autres à la discrétion de la Ligue et de l'Espagne, qui les auroient détruits facilement en les attaquant séparément.

Ces menées des principaux officiers du parti réformé avec l'étranger, qui se faisoient d'une maniere assez cachée, n'empêcherent pas heureusement que le meilleur parti ne prévalût dans les assemblées. Le duc de Montmorency (*) opina, que dans le danger présent, tout le monde se tînt uni, et se mît efficacement sur la défensive. J'insistai dans tous les conseils sur la nécessité de reconnoître l'autorité d'un chef unique, et de ne pas dissiper le pouvoir à force de le partager. Au sortir de l'un de ces conseils, le roi de Navarre me tira à quartier, et me dit : « M. le baron de Rosny, ce n'est pas tout que » de bien dire, il faut encore mieux faire. N'êtes- » vous pas résolu que nous mourions ensemble? » Il n'est plus temps d'être bon ménager. Il » faut que tous les gens d'honneur, et ceux qui » ont de la conscience, emploient la moitié de » leurs biens pour sauver l'autre: Je m'assure que » vous serez des premiers à m'assister, aussi je » vous promets que si j'ai jamais bonne fortune, » vous y participerez. Non, non, Sire, lui répon- » dis-je, je ne veux point que nous mourions

(*) C'est Henri I, maréchal de Danville, devenu duc de Montmorency.

» ensemble, mais que nous vivions, et que nous » cassions la tête à tous nos ennemis. Mon bon » ménage n'y nuira pas. J'ai encore pour cent » mille francs de bois à vendre que j'emploierai » à cela. Vous m'en donnerez un jour davantage, » lorsque vous serez bien riche. Cela arriva. J'ai » eu un précepteur, qui avoit le diable au corps, » qui me l'a prédit ». Le roi de Navarre ne put s'empêcher de rire de cette saillie. « Or bien, » mon bon ami, me dit-il, en m'embrassant » étroitement, retournez-vous-en chez vous, faites » diligence, et me venez retrouver au plutôt » avec le plus de vos amis que vous pourrez; » et n'oubliez pas vos bois de haute futaie ». Il me communiqua ensuite le dessein qu'il avoit d'approcher la guerre de Paris, ou du moins de la Loire; c'étoit en effet le seul moyen de réussir. Il m'apprit qu'il avoit pratiqué quelques intelligences dans Angers; mais qu'il craignoit que le prince de Condé, par sa précipitation, n'y mît plus d'obstacles que les catholiques. La suite fera voir s'il pensoit juste. Il me promit de m'instruire de tout ce qui se passeroit; et me congédia après mille témoignages d'affection que je n'oublierai jamais.

J'arrivai à Bergerac presqu'au même moment qu'y arrivoient aussi le cardinal de Lénoncourt (*),

(*) Philippe de Lénoncourt, cardinal et archevêque de

MM. de Sillery et de Poigny, députés de la cour vers le roi de Navarre, pour lui faire une derniere représentation sur la nécessité de se soumettre aux volontés du Roi, et de changer de religion (*). Poigny vint me trouver le lendemain,

Reims; Nicolas Brulard, marquis de Sillery, depuis chancelier; Jean d'Angennes, seigneur de Poigny.

(*) On lit dans les Mémoires de la vie de J. A. de Thou, *liv.* 3, une conversation de Michel de Montaigne avec ce président, qu'on ne sera pas fâché de voir ici. « Comme » ils s'entretenoient, dit l'auteur, des causes des troubles, » Montaigne lui dit (à ce président) qu'il avoit servi de » médiateur entre le roi de Navarre et le duc de Guise, » lorsque ces deux princes étoient à la cour; que ce der- » nier avoit fait toutes les avances par ses soins, ses ser- » vices et par ses assiduités, pour gagner l'amitié du roi » de Navarre : mais qu'ayant reconnu qu'il le jouoit, et » qu'après toutes ses démarches, n'ayant trouvé en lui » qu'un ennemi implacable, il avoit eu recours à la guerre, » comme à la derniere ressource qui pût défendre l'honneur » de sa maison; que l'aigreur de ces deux esprits étoit le » principe d'une guerre qu'on voyoit aujourd'hui si allumée; » que la mort seule de l'un ou de l'autre pouvoit la faire » finir; que le duc, ni ceux de sa maison, ne se croiroient » jamais en sûreté tant que le roi de Navarre vivroit; que » celui-ci de son côté, étoit persuadé qu'il ne pourroit faire » valoir son droit à la succession à la couronne pendant la » vie du duc. Pour la religion, ajouta-t-il, dont tous les » deux font parade, c'est un beau prétexte pour se faire » suivre par ceux de son parti; mais la religion ne les » touche ni l'un ni l'autre. La crainte d'être abandonné des » protestans, empêche seule le roi de Navarre de rentrer » dans la religion de ses peres; et le duc ne s'éloigneroit » point de la confession d'Ausbourg, que son oncle Charles, » cardinal de Lorraine, lui a fait goûter, s'il pouvoit la » suivre sans préjudicier à ses intérêts; et que c'étoient là » les sentimens qu'il avoit reconnus dans ces princes, lors- » qu'il se mêloit de leurs affaires ».

et en m'exposant le sujet de sa commission, il me demanda ce que je pensois sur le but de son voyage. Je l'assurai qu'il prenoit une peine inutile, et qu'il falloit autre chose que des paroles auprès du roi de Navarre, dans une occasion où la religion, l'état, et l'autorité royale étoient en si grand danger. Il haussa les épaules, soupira de ma réponse, et au lieu de repliquer : « Je crois, » me dît-il, qu'une messe est de difficile con- » quête en cette ville ». Je l'y conduisis moi-même avec les autres députés ; tâchant à leur persuader par cette liberté qu'on donnoit aux catholiques dans une ville dont les réformés étoient les maîtres, que ceux-ci n'étoient pas les véritables ennemis du Roi.

Il arriva de cette députation ce que j'avois prédit aux députés. Pour moi, je continuai mon voyage à Paris, où en arrivant, je trouvai qu'on ne parloit que de ruiner de fond en comble le roi de Navarre, et d'exterminer les huguenots. Tout s'y passoit au gré de la Ligue, qui commandoit souverainement depuis la honteuse démarche du Roi; et il falloit que tout ce qui restoit de bons François, se cachassent pour gémir des malheurs que la foiblesse du Roi attiroit sur le royaume. Ce fut vers ceux-là que je me tournai, et j'eus quelques conférences avec MM. de Rambouillet (*), de

(*) Nicolas d'Angennes, marquis de Rambouillet; Louis

Montbazon

Montbazon l'aîné, d'Aumont, de la Rocheguion, des Arpentis, et quelques autres. Ils me donnerent assurance, que si une fois le Roi paroissoit aux environs de la Loire, il verroit bientôt marcher à sa suite un nombre considérable de bons François. Je les affermis autant que je pus dans ces bonnes (1) résolutions; et après avoir acheté des chevaux à Paris, je me hâtai d'amasser les sommes d'argent que j'avois promises au Roi.

J'appris par le bruit public ce qui venoit d'arriver à Angers. Pour en être informé, il faut reprendre la chose d'un peu plus haut. Brissac (2), qui étoit gouverneur du château de cette ville, y avoit mis en son absence un lieutenant nommé *le capitaine Grec*, avec vingt soldats sur lesquels il comptoit. Deux de ces soldats, qui avoient été de la religion, se laisserent gagner par le roi de Navarre et le prince de Condé, et n'attendirent que l'occasion favorable de lui livrer le château, qui emportoit la reddition de la ville. Lorsqu'on apprit à Angers que Henri III s'unissoit avec le roi de Navarre contre la Ligue, il

de Rohan, fait duc de Montbazon en 1578; Jean d'Aumont, maréchal de France; N.... de Silly, comte de la Rocheguion; Louis du Bois, seigneur des Arpentis, maître de la garde-robe du Roi, gouverneur de Touraine.

(1) Il est parlé dans M. de Thou, *liv.* 82, de cette négociation de M. de Rosny auprès de Henri III.

(2) *Charles de Cossé, comte de Brissac.*

se forma un troisieme parti en faveur du premier, conduit par du Hallot (1), qui rechercha Rochemorte et Fresne; c'est ainsi que s'appelloient les deux soldats. La chose n'ayant pas demeuré longtemps en cette situation, les deux soldats pressés par le prince de Condé, surprirent le capitaine Grec, et le tuerent avec quelques-uns de ses soldats: après quoi ils se saisirent du château, sans que du Hallot, qui n'étoit point au fait du changement arrivé à la cour, s'en mît en peine: au contraire il contint le peuple, en représentant que c'étoit par ordre du Roi que les deux soldats avoient agi, et il demeura dans son erreur, jusqu'à ce que s'étant présenté pour entrer dans le château, il éprouva lui-même la perfidie de Rochemorte et de Fresne. Sa méprise lui fit perdre (2) la vie sur une roue. Jusques-là tout alloit bien pour le parti du roi de Navarre et du prince de Condé; mais ils eurent aussi leurs revers. Rochemorte s'étant laissé attirer au-delà du pont par les catholiques, qui tenoient le château investi, s'apperçoit qu'on ne cherche qu'à surprendre la place, et à le prendre lui-même. Il veut rentrer. Dans ce tumulte, ceux du dedans

(1) Michel Bourrouge du Hallot; Louis Bouchereau de Rochemorte; Léon de Fresne.

(2) Le Roi craignoit si fort la Ligue, qu'il désavoua hautement l'entreprise de du Hallot.

ne songent qu'à lever promptement le pont. Rochemorte s'attache aux chaînes qui lui échappent. Il tombe dans le fossé, où un cerf qu'on y nourrissoit, acheve de le mettre en pieces. Il ne restoit plus que Fresne. Deux jours après, comme il étoit endormi sur le parapet du mur, où il se croyoit fort en sûreté, un coup de carabine, tiré de l'autre côté de la riviere, c'est-à-dire, de plus de cinq cent pas, le renverse mort: après quoi les catholiques chassent le reste des huguenots de la ville et du château, avec la même facilité qu'ils s'en étoient emparés. Tout cela ne seroit point arrivé, si le roi de Navarre avoit conduit seul l'entreprise, parce qu'il n'auroit fait agir les deux conjurés, que lorsqu'il auroit été à portée de les appuyer avec toute son armée.

Cette entreprise si mal concertée, produisit plus d'un mal. Le prince de Condé étoit occupé à assiéger Brouage, lorsqu'on lui vint annoncer que son parti avoit surpris Angers. Il ne balança pas à quitter le siege, pour venir seconder ses créatures, et étant arrivé trop tard, il manqua l'un et l'autre. Elle fut cause de plus que toutes les troupes catholiques, qui étoient encore dispersées et dans l'inaction, se rassemblerent aux environs d'Angers: ce qui acheva d'ôter tous les moyens de s'en resaisir, précipita les actions de la campagne, et mit le prince de Condé lui-

même, comme on le verra bientôt, dans un danger dont il n'échappa que par un insigne bonheur.

Après ce premier acte d'hostilité de la part des réformés, je jugeai qu'on ne les ménageroit plus; et je me trouvai dans un fort grand embarras. Si je voyois du risque en demeurant à Rosny, la campagne étant couverte de royalistes, je n'en trouvois pas moins à vouloir pénétrer jusqu'où étoit le roi de Navarre. Je pris pourtant ce parti, persuadé qu'il n'avoit jamais eu plus besoin de secours que dans la conjoncture présente; et que si je n'avois reçu aucune nouvelle de sa part, comme il me l'avoit promis, la seule difficulté de les faire passer au travers d'une armée ennemie, en étoit la cause. MM. de Mouy (1), de Feuquieres et de Morinville, à qui je fis part de ma résolution, la trouverent trop hasardeuse, et refuserent de s'embarquer avec moi. Je ne laissai pas de me mettre en chemin, avec six gentilshommes pour toute escorte, et mes domestiques, dont deux portoient dans un porte-manteau chacun six mille écus en or.

Je vins coucher à Nonancourt (2), et la seconde journée à Châteaudun (3). Jusques-là il ne m'arriva

(1) Isaac Vaudré ou Vaudray, sieur de Mouy; N.... de Pas de Feuquieres.

(2) *Dans le Perche.* (3) *Dans le pays Chartrain.*

aucune mauvaise rencontre, parce que, quoique tout fût plein de soldats catholiques, on s'imagina par-tout que j'allois joindre aussi-bien qu'eux le gros de l'armée du duc de Joyeuse, avec qui, me dit un soldat, nommé la Mothepotin, il faisoit fort bon. Je délogeai de Châteaudun avant le jour, craignant les éclaircissemens, et je vins à Vendôme, où ne voulant pas être reconnu par Benehart (*), je fis passer Boisbreuil, l'un des gentilshommes de ma suite, pour le maître de la troupe, et je montai avec les domestiques sur un des porte-malles. On fit plusieurs questions au plus apparent de la compagnie: il répondit juste, et on nous laissa passer. Nous traversâmes toute la ville, afin de venir loger dans le fauxbourg le plus reculé. Benehart qui nous prit pour des catholiques, comme nous l'en assurions, nous envoya dire fort obligeamment, qu'il nous conseilloit de rentrer dans la ville, parce que l'armée de M. le Prince, qui avoit été repoussée de devant Angers, étant dispersée par toute la campagne, et faisant des courses jusqu'aux portes de la ville, cela rendoit le séjour du fauxbourg dangereux. Nous aurions regardé comme un grand bonheur, ce qu'il nous représentoit comme un malheur: mais il falloit bien se donner de garde d'en rien

(*) Jacques de Mailly de Benehart, gouverneur de Vendôme.

témoigner. Le prétendu maître de l'équipage, feignant d'ajouter foi à cet avis, cria qu'on eût à recharger promptement les malles, et à rentrer dans la ville : ce fut à moi, qui faisoit le domestique, à y mettre sous main tant d'empêchement, que la nuit vint. Le tumulte causé par l'embarras de tous ceux qui délogeoient, car tout le monde en avoit reçu l'ordre, servit à couvrir notre feinte. Nous fîmes à la fin comme les autres ; mais après que nos chevaux se furent repus et délassés, la nuit étant à demi passée, nous remontâmes à cheval; mais au lieu de rentrer dans la ville, nous enfilâmes une rue détournée que j'avois fait connoître, et qui nous mit dans la campagne, du côté où je croyois que pouvoit être l'armée du prince de Condé.

Le mal étoit, que la feinte qui nous avoit si bien réussi jusques-là, pouvoit causer notre perte, par l'impossibilité de reconnoître assez promptement de quel parti étoient ceux que nous rencontrerions. Il y alloit de la vie pour une pareille méprise. Mais n'y ayant à cela aucun remede, nous continuâmes notre marche avec assez d'inquiétude ; et nous crûmes que nous ne devions rien changer à notre réponse ordinaire. En effet la premiere troupe que nous rencontrâmes, fut la compagnie des chevaux-légers de Falandre. Au *qui vive*, nous répondîmes, *vive le Roi* ; et Falandre

qui n'examina pas la chose plus à fond, nous conseilla de nous joindre à lui, dans la crainte de rencontrer la petite armée du prince de Condé, qu'il nous assura n'être pas éloignée, et dont nous pouvions, si nous ne le croyions pas, tirer des plus grandes lumieres de deux ou trois compagnies d'argoulets (*) qui venoient, disoit-il, après lui. Ces dernieres paroles nous fournirent un prétexte pour éluder son embarrassante civilité. Nous feignîmes d'avoir des raisons pour ne pas suivre la même route que lui, et d'attendre à prendre nos mesures sur la réponse que nous feroient ces argoulets. Intérieurement nous n'appréhendions pas moins cette autre rencontre; mais nous nous y disposâmes, comptant sur le bonheur d'échapper encore à la faveur du déguisement. Nous ne manquâmes pas au *qui vive* que nous fit la premiere compagnie qui se présenta, de répondre avec beaucoup d'assurance, *vive le Roi*, persuadés que nous avions en tête ces argoulets royalistes qu'on nous avoit annoncés. Nous nous trouvâmes fort mal d'avoir raisonné si juste. Les argoulets ayant apperçu de loin des troupes du prince de Condé, s'étoient écartés du chemin,

(*) Ainsi appellés des arcs, dont ils furent d'abord armés. Ils servoient à pied et à cheval, comme font aujourd'hui les dragons. Lorsque les arquebuses furent devenues en usage, on les appella *arquebusiers à chevál*; et ce dernier nom est employé plus communément dans ces Mémoires.

et s'étoient jettés dans les bois : au lieu d'eux, c'étoient quatre compagnies du prince, à qui nous avions affaire ; ce que nous comprîmes sans peine, voyant que toute la troupe fondoit sur nous, en nous couchant en joue, et nous crioit de nous rendre. Je distinguai fort bien en ce moment trois capitaines de ma connoissance, dont il ne m'eût pas été difficile en toute autre situation de me faire reconnoître ; mais je fis réflexion que dans ces sortes de rencontres, la premiere parole, le premier mouvement que l'on fait pour s'expliquer, sont ordinairement pris pour un refus de se rendre, suivi d'une décharge à bout portant. Au lieu donc de me nommer, et d'appeller ces officiers, je fis la démonstration d'un homme qui se rend prisonnier. Je descendis, laissai prendre mes chevaux et marchai à la suite, jusqu'à ce que je fusse proche de MM. de Clermont (*) et de Saint-Gelais, que je surpris fort en les embrassant. Ils me firent rendre mon équipage, et jusqu'aux malles où étoit mon or.

Le prince de Condé suivoit de près ces quatre compagnies. Il ne pouvoit croire ce qu'il voyoit, tant il trouvoit mon entreprise hardie. Nous couchâmes dans cet endroit, après avoir soupé très-frugalement dans des écuelles de bois ; et lorsque le moment de nous séparer fut arrivé, ce prince,

(*) *Georges de Clermont d'Amboise, marquis de Galerande.*

qui étoit si mal accompagné, qu'il n'étoit nullement en état de tenir contre une armée royale, ou même contre un détachement un peu fort, et dans un canton où on le cherchoit de toutes parts, voulut m'engager à le recevoir dans ma troupe comme un simple gentilhomme. Il étoit trop connu; c'eût été le perdre, et me perdre avec lui; je le priai de m'en dispenser. Je fis le même compliment au duc de la Trimouille (*), et je ne me chargeai que de MM. de Fors, du Plessis, de Vérac et d'Oradour. Le prince de Condé resta extrêmement embarrassé, et trouvant encore plus de risque à demeurer au milieu de ses douze cent chevaux, qu'à marcher à petit bruit, il les partagea tous en pelotons, dont le plus considérable n'étoit que de vingt cavaliers, leur fit prendre de petites routes détournées, et marchant lui-même par de semblables chemins, il échappa, lui douzieme, à la poursuite de ses ennemis, avec un bonheur dont on voit peu d'exemples.

Le mien ne fut guères moins grand. Aux ruses dont je m'étois servi, j'en joignis une autre qui fit merveilles. Je pris le nom d'un de mes freres, après avoir coupé ma barbe et mes moustaches pour paroître plus jeune: ce qui ne me déguisoit pas si bien, que je n'entendisse dire à mes côtés, par-tout où je passois, que je ressemblois par-

(*) *Claude, duc de la Trimouille.*

faitement à mon frere le huguenot. Pour éluder les questions qu'on pouvoit me faire, je prenois le ton d'un zélé ligueur. Je répandois le bruit de la défaite de M. le Prince, et de la déroute des protestans par le duc de Joyeuse. Je vins de cette maniere coucher à Château-Renaud (1). La grande difficulté étoit de passer la Loire. J'en serois venu difficilement à bout, sans M. des Arpentis, qui me rendit en cette occasion un vrai service d'ami. M. de Montbazon m'en rendit un autre. Il m'envoya, comme je mettois pied à terre à Montbazon, du vin et des poires de bon chrétien; et je reçus tant d'autres bons traitemens de sa part, que quoique connu dans cet endroit, je cédai à la priere qu'il me fit d'y séjourner trois jours. Nous en avions besoin, nos chevaux commençant à être fatigués. La mort, en enlevant peu de temps après M. de Montbazon (2), m'a privé des occasions de montrer ma gratitude à un homme dont tous les sentimens se portoient au bien de l'état.

A la faveur de mon nouveau déguisement, je traversai Châtelleraut (3) et Poitiers. Je rencontrai à Ville-Fagnán un régiment Suisse, qui se rendoit à l'armée du maréchal de Matignon. Je tirai parti de cette rencontre. Les Suisses prirent pour bon

(1) *En Touraine.*

(2) Il fut tué à la journée d'Arques.

(3) *Sur les confins de Poitou et de Saintonge.*

tout ce que je voulus leur dire, parce que j'eus soin de leur donner à déjeûner tous les matins; et à la fin je crois que j'aurois pu compter sur eux, même sous mon nom véritable. Je fis quatre journées de chemin avec ces Suisses, et ne m'en séparai que le plus tard que je pus. Je les avois à peine quittés, que je fus reconnu par Puiferret, au passage de la riviere à Saint-Marsaud (1). Il s'avança avec sa compagnie jusques sur le bord de la riviere : heureusement j'étois déjà sur l'autre bord; et ayant de l'avance, je gagnai la maison de M. de Neufvy (2). A Marton (3), je descendis à mon ordinaire dans le fauxbourg, et aussi-tôt, je ne sçais par quel pressentiment, je rentrai dans la ville. J'appris le lendemain que, pendant la nuit, on avoit fait sauter avec un pétard la porte de l'écurie où l'on croyoit qu'étoient mes chevaux. Je faisois sur cet accident mes réflexions, sans que cela m'empêchât de donner les ordres du départ, lorsque je fus abordé par un inconnu, qui me dit : « Monsieur, je ne veux point m'in-» former qui vous êtes; mais si vous êtes hugue-» not, et que vous partiez d'ici, vous êtes

(1) *Village en Saintonge.*

(2) Le cadet, qui s'appelloit *Bertrand de Melet de Fayoles de Neufvy* : car Magdeleine de Melet de Fayoles, sœur de Neufvy, son aîné, étoit dans le parti de la Ligue.

(3) *En Angoumois.*

» perdu. Il y a une embuscade à cinq mille pas
» d'ici, de cinquante cavaliers bien armés, qui,
» à mon avis, vous attendent ». Je remerciai cet
homme de bonne volonté, sans paroître troublé
de ce qu'il m'avoit dit. Je lui répondis froidement,
que quoique je ne fusse point huguenot,
il me sembloit toujours dangereux de tomber dans
une embuscade. Je rentrai dans mon auberge, où
prétextant qu'un de mes plus beaux chevaux avoit
été encloué, je les fis desseller tous. Pour
m'éclaircir de la vérité de ce que je venois d'entendre,
je fis déguiser en paysan périgordin un
de mes valets, qui en imitoit parfaitement le
jargon, et après l'avoir instruit de ce qu'il avoit
à faire, je le fis avancer dans la campagne, du
côté où l'on m'avoit dit qu'étoit postée l'embuscade.

Il rencontra ces cinquante cavaliers à qui il
apprit, en répondant aux questions qu'ils lui faisoient
sur les nouvelles de la ville, que mon
départ étoit différé au lendemain. Il les suivit
jusqu'à un bourg à deux lieues de-là, où ils se
retirerent, bien fâchés d'avoir manqué leur coup,
et dans la résolution de se rendre le lendemain
au même endroit; et il revint aussi-tôt sur ses
pas me faire son rapport. Je pris ce moment
pour partir. J'arrivai après quelques autres petites
aventures semblables, chez M. de Longa, et de

cet endroit à Bergerac, où étoit le roi de Navarre. Ce prince, avec qui rien de tout ce qu'on faisoit pour lui n'étoit jamais perdu, me tint long-temps embrassé, et se montra sensible à tous les risques que mon attachement pour lui m'avoit fait essuyer. Il voulut sçavoir jusqu'aux moindres particularités de mon voyage, et principalement la rencontre que j'avois faite du prince de Condé, et le pas glissant où je l'avois laissé.

Rien ne peut exprimer l'embarras où ce prince se trouvoit alors. Sans troupes, sans argent, sans secours, il voyoit marcher contre lui trois puissantes armées; celles du duc de Mayenne et de Joyeuse s'avançoient à grandes journées; et actuellement il avoit en tête celle du maréchal de Matignon. Les quarante mille francs que j'avois apportés, vinrent fort à propos pour ce prince, qui n'en auroit pas pu trouver autant dans toute sa cour. Nous marchâmes du côté de Castillon et de Montségur (*), que Matignon faisoit mine de vouloir assiéger. Il se rabattit tout d'un coup sur Castets; ce qui nous obligea à tourner de ce côté. Après une longue marche, et par un très-grand froid, car c'étoit au mois de Février, nous arrivâmes assez à temps pour faire lever ce siege.

Mais lorsqu'on apprit que l'armée du duc de Mayenne étoit proche, ce fut alors qu'on n'ima-

(*) *Villes de Gascogne, dans l'évêché d'Aire.*

gina plus de moyens de pouvoir résister à l'effort de deux armées si supérieures, et l'épouvante fut extrême. On ne sçavoit de quel côté se tourner, ni quel parti prendre. L'un opinoit que le prince se retirât dans le fond du Languedoc, l'autre plus loin encore; un troisieme vouloit qu'il passât en Angleterre, d'où après s'être assuré d'un puissant secours, il iroit se mettre à la tête de celui qu'on lui faisoit espérer d'Allemagne. Tous convenoient en un point, que le prince devoit s'éloigner de la Guienne. Je vis, avec regret, qu'un sentiment qui alloit mettre en France le parti protestant sans remede, étoit prêt de prévaloir; et le roi de Navarre m'ayant demandé le mien, je représentai, que l'extrémité n'étoit pas assez pressante, pour laisser les choses ainsi à l'abandon; qu'il seroit assez temps d'en venir là, lorsqu'on auroit encore essayé de faire tête partout; ce qui ne me paroissoit pas absolument impossible, en laissant, par exemple, le vicomte de Turenne sur la défensive en Guienne, avec un petit corps de troupes, tel qu'on pourroit le rassembler, tandis que le duc de Montmorency, faisant la même chose en Languedoc, et Lesdiguieres en Dauphiné, le Roi se réserveroit la Rochelle et les environs à conserver, jusqu'à ce que les troupes étrangeres, qui ne pouvoient tarder beaucoup à arriver, eussent mis des deux côtés

un peu d'égalité. Le roi de Navarre goûta cet avis, et déclara qu'il le suivroit : « Mais, ajouta-» t-il, le duc de Mayenne n'est pas si mauvais » garçon, qu'il ne me permette de me promener » encore quelque temps dans la Guienne ». Il donna donc quelques ordres avant que de s'acheminer vers la Rochelle ; et fit en Béarn un voyage que la conjoncture présente rendoit indispensable.

Il n'y fut que huit jours ; et pendant cet intervalle, les deux armées catholiques s'étant jointes, et ayant saisi tous les passages par lesquels on croyoit que le roi de Navarre pouvoit se rendre en Poitou, il se vit sur le point de ne pouvoir sortir de Nérac. Dans cette fâcheuse conjoncture, ce prince résolut de tout tenter pour s'assurer un passage (1). Il partit de Nérac (2), suivi de deux cent chevaux, avec lesquels il marcha vers Castel-Geloux : mais au lieu d'aller jusques-là, il sépara toute sa troupe à moitié chemin, ne garda que ceux de nous qu'il trouva les mieux montés, et au nombre de vingt seulement, avec pareil nombre de ses gardes, marqua à tout le reste Sainte-

(1) Voyez ce passage du roi de Navarre, et toutes les expéditions militaires de part et d'autre, dans d'*Aubigné*, *tome* 3 ; *Mathieu*, *tome* 1, *liv*. 18 ; *Cayet*, *liv*. 1, et autres Historiens.

(2) *Ville de la principauté d'Albret.*

Foi (1) pour rendez-vous, puis retournant tout court, il prit un chemin au milieu des bois et des bruyeres, qu'il connoissoit pour y avoir été souvent à la chasse, et arriva à Caumont (2), où il dormit trois heures. Nous passâmes la riviere après soleil couché, et marchâmes toute la nuit au travers des quartiers ennemis, et jusques sur les fossés de Marmande. Après quoi faisant encore un détour par la Sauvetat, nous arrivâmes deux heures avant le jour à Sainte-Foi, où se rendirent aussi par différens endroits tous ses gens, qu'il avoit séparés en petits pelotons, sans la moindre perte, pas même du bagage. Le duc de Mayenne, piqué de se voir ainsi trompé dans ses espérances, alla décharger sa colere sur Montinac-le-Comte (3), où le capitaine Roux et le sergent More firent une si belle défense contre toute cette armée, qu'elle ne put les obliger à se rendre, qu'en leur accordant les conditions les plus honorables.

Ce général trouva moins de résistance dans Sainte-Bazeille (4). Le gouverneur de cette petite place étoit Despeuilles, de la maison de Courtenay, et réputé très-brave homme; ce qui me fit naître l'envie de m'y renfermer avec lui, contre

(1) *Ville de Guienne, sur la Dordogne.*

(2) *Autre ville de la Guienne.*

(3) *Ville de Périgord, sur la Vezere.*

(4) *Ville du Bazadois, sur la Dordogne.*

l'avis



l'avis de plusieurs de mes parens et amis, qui, sans doute, le connoissoient mieux que moi. Le roi de Navarre me refusa long-temps la permission que je lui demandois; enfin, vaincu par mon importunité, il me donna trente hommes, avec lesquels je me jettai dans Sainte-Bazeille. Je trouvai que la place étoit, par elle-même, fort mauvaise, sans remparts, n'ayant que des maisons de boue, que le canon traversoit de part en part. Cependant on auroit pu y tenir du moins quelque temps: mais la peur saisit Despeuilles; il n'écouta aucun de nos avis; et la tête lui tourna au point, qu'il alla se remettre lui-même entre les mains des ennemis, qui traiterent la ville comme ils jugerent à propos. Le roi de Navarre, qui n'apprit d'abord cette nouvelle que fort confusément, s'en prit à nous tous. Lorsqu'il fut instruit de la vérité, toute sa colere se tourna contre Despeuilles. Ce qui le fâcha le plus, c'est que ce lâche gouverneur s'étant présenté devant lui pour se disculper, avança fort imprudemment, que quand le prince, lui-même y auroit été, il n'auroit pas pu agir autrement. Le roi de Navarre le fit mettre aux arrêts, d'où il sortit au bout de huit jours, à notre sollicitation.

Le roi de Navarre n'abandonna la campagne qu'à la derniere extrémité, et après avoir disputé le terrein pied à pied. En se retirant, il jetta ce

qui lui restoit de monde dans Monségur, Castillon et Sainte-Foi (1). Je lui prêtai encore six mille livres pour fortifier Mont-Flanquin, où commandoit Béthune (2). Enfin craignant quelque événement fâcheux du côté de la Rochelle, il laissa le vicomte de Turenne avec quelques troupes en Guienne, et prit le chemin de cette ville par Pons et Saint-Jean d'Angely (3).

Il y avoit des momens où Henri III, indigné du personnage honteux que la Ligue lui faisoit jouer, auroit fort souhaité de trouver quelque moyen de s'en venger (4) : mais il eût voulu le faire sans rien risquer; et rejettoit toujours, par ce motif, la pensée qui lui vint plusieurs fois, d'appeller le roi de Navarre, et de s'unir avec lui. Les députés des quatre cantons Suisses catholiques étant arrivés à Paris, pour traiter du secours qu'on avoit demandé quelque temps auparavant à cette république, le Roi qui se trouva dans un moment de dépit contre la Ligue, jugea à propos d'y faire servir ces Suisses, lesquels, avec les troupes dont il pouvoit particuliérement disposer, et celles qui dépendoient du roi de Navarre,

(1) *Sur la Dordogne.*

(2) *Florestan de Béthune.*

(3) *Ville de la Saintonge.*

(4) C'est dans ces momens qu'il disoit, comme le rapporte l'Etoile : *De inimicis meis vindicabo inimicos meos ;* voulant parler des ligueurs et des huguenots.

auroient fait un corps capable de mettre la Ligue à la raison. Il écrivit au roi de Navarre pour lui faire sçavoir ses nouveaux desseins, et lui demander un homme de confiance avec lequel il pût conférer sur toute cette affaire, et en particulier sur l'emploi qu'on feroit de ces Suisses. Un passeport en blanc étoit joint à la lettre, le Roi le remplit de mon nom, et me fit partir sans différer.

J'arrivai à Saint-Maur, où étoit pour lors la cour, et j'allai descendre chez Villeroi, avec lequel je dînai et passai le reste de la journée. Le lendemain il me présenta au Roi. Je me souviendrai toujours de l'attitude et de l'attirail bisarre où je trouvai ce prince dans son cabinet. Il avoit l'épée au côté, une cape sur les épaules, une petite toque sur la tête, un panier plein de petits chiens pendus à son cou par un large ruban, et il se tenoit si immobile, qu'en nous parlant, il ne remua ni tête, ni pieds, ni mains. Il commença par laisser évaporer toute sa bile contre la Ligue, dont il me fit juger, à son emportement, qu'il avoit reçu quelque nouvel affront ; et traita de son union avec le roi de Navarre, comme d'une chose dont il sentoit toute l'utilité : mais un reste de crainte lui faisoit toujours ajouter qu'il la regardoit comme impossible, tant que le roi de Navarre persisteroit à ne vouloir point changer de

religion. Je pris la parole, et je répondis au Roi: qu'inutilement on proposeroit cet expédient au roi de Navarre, parce qu'en le suivant, il agiroit contre sa conscience; mais que quand il seroit capable de le faire, cela ne produiroit pas ce que sa Majesté en espéroit, parce que le mobile qui remuoit la Ligue, n'étoit ni l'amour du bien public, ni celui de la religion: qu'il arriveroit donc que par cette action précipitée, le roi de Navarre perdroit tous les secours qu'il pouvoit espérer des réformés, sans que pour cela il détachât un seul homme de la Ligue; qu'au contraire, tant de foiblesse ne feroit qu'accroître l'orgueil de leurs ennemis communs. Le Roi repliqua, et je persistai toujours à soutenir que le roi de Navarre, en embrassant le moyen proposé, ne lui apporteroit que sa seule personne; au lieu qu'en lui tendant les bras dans l'état où il étoit, et sans exiger le sacrifice de sa religion, on fortifioit le parti du Roi d'un corps puissant dans l'état. Je parlai dans les mêmes termes à la Reine-mere, et je sentis que l'un et l'autre demeuroient d'accord de la force de mes raisons; mais que la crainte du changement que pouvoit produire leur union avec un prince de la religion, étoit tout ce qui les retenoit. Je ne désespérai pas de les amener jusqu'à frapper ce grand coup; et par la maniere non-seulement gracieuse, mais encore franche et

ouverte, dont leurs Majestés agirent avec moi; j'eus lieu de me flatter de réussir.

Je les laissai dans ces bonnes dispositions, pour aller conférer à Paris avec les députés Suisses. Je n'eus pas tant de peine à les amener à mon but; il ne m'en coûta qu'un peu de dépense en bonne chere, et sur-tout en vin: moyennant quoi ils promirent, sans restriction, un secours de vingt mille Suisses, dont quatre mille seulement resteroient en Dauphiné, et les seize autres mille seroient employés pour le service et au gré des deux Rois. Le Roi me confirma encore par MM. de Lénoncourt, de Poigny et Brulart, qu'il n'avoit point changé de sentiment, et qu'il desiroit passionnément l'union. Le roi de Navarre ne la souhaitoit pas moins fortement. Dans les dépêches que je recevois de lui presque tous les jours, il m'exhortoit à mettre tout en œuvre pour la faire réussir, et même à sacrifier pour cela quelque chose de son intérêt.

De retour à Saint-Maur, et après avoir rendu compte au Roi de mon voyage, je mis sur le tapis la question de l'emploi qu'on devoit faire des seize mille Suisses, et de la route qu'on leur feroit tenir. Le Roi demanda qu'il pût les faire passer dans les environs de Paris, et même s'en servir, s'il en avoit besoin contre la Ligue. Je sentis l'inconvénient qui pouvoit naître de cet

de Navarre conduisoit l'attaque en personne, se rendirent entre ses mains.

C'étoit faute d'argent que Malicorne n'avoit point amené de secours au gouverneur de Talmont. Le roi de Navarre se voyant délivré de cette crainte, mena ses troupes attaquer Chizay (*). Fayolle qui y commandoit, se défendit parfaitement, et ne laissa pas inutile une coulevrine, qui étoit la seule piece d'artillerie qu'il eût dans sa place; il ne se rendit qu'après qu'il se vit manquer de tout. Je remarque, comme une chose singuliere, que Madame, ayant envoyé son maître d'hôtel porter un billet au Roi son frere, un boulet de cette coulevrine entra dans le corps du cheval par le fondement, et ressortit par le poitrail, sans renverser le cheval, qui demeura debout plus d'un demi quart-d'heure.

Un autre coup d'arquebuse causa un malheur bien plus grand. Un gentilhomme, chargé verbalement d'affaires importantes, s'étant approché du roi de Navarre, à peine avoit-il prononcé qu'il venoit d'Heydelberg, de la part de messieurs de Clairvant et de Guitry, que sans lui laisser le temps d'en dire davantage, une balle lui donna dans la tête, et le renversa mort aux pieds de ce prince. Cet officier venoit l'avertir que les Reîtres et les autres troupes protestantes d'Allemagne

(*) *Dans le Haut-Poitou, sur la Boutonne.*

étoient prêtes à entrer en France, et lui demander par quel endroit il jugeoit à propos qu'on les fît marcher. Les uns vouloient qu'on les fît entrer par la Lorraine, où la Ligue avoit le plus de pouvoir; les autres soutenoient qu'il falloit qu'ils prissent leur route par le Bourbonnois, de-là par le Berri et le Poitou, en côtoyant la Loire: Messieurs de Montmorency et de Châtillon (1) opinoient pour les engager en Languedoc et le long du Rhône. On n'a jamais vu un si grand partage de sentimens; et le malheur voulut que le plus mauvais de tous l'emportât, c'est-à-dire, l'avis de les faire entrer dans la Beauce, sans doute parce que le roi de France ne vouloit pas les éloigner de lui, afin de pouvoir s'en servir au besoin contre la Ligue, ou du moins pour lui donner de l'ombrage. Le roi de Navarre ne l'auroit apparemment pas souffert; mais l'accident qu'on vient de voir fit qu'il ne fut pas même instruit de toutes ces contestations.

Ce prince prit, avec le même bonheur, Sanzay, ensuite Saint-Maixant (2). Le bruit de cinq ou six canons, dont l'usage avoit été fort rare jusques-là dans les sieges, produisit cet effet. Il profita de sa bonne fortune, et lorsqu'il se vit renforcé de deux cent chevaux, et de quinze cent

(1) *François de Coligny, fils de l'amiral.*
(2) *Autres villes du Haut-Poitou.*

hommes que lui amenerent le prince de Condé et le comte de (1) la Rochefoucault, qu'il venoit de faire colonel-général de son infanterie, il crut pouvoir entreprendre le siege de Fontenai (2), la seconde place de Poitou, quoiqu'il n'ignorât pas qu'il y avoit dans cette place un brave gouverneur avec une forte garnison. Ce gouverneur, nommé la Roussiere, voulut défendre, non-seulement la ville, mais encore le fauxbourg des Loges, plus grand et plus riche que la ville même, et revêtu par dehors d'un large fossé, auquel il joignit de fortes barricades, qui fermoient l'entrée de ce fauxbourg. Le roi de Navarre fit attaquer la tête du fauxbourg dans une nuit fort noire, par la Rochefoucault, à la tête de quarante gentilshommes. Je me joignis avec MM. de Dangeau (3), de Vaubrot, d'Avantigny, de Challandeau, de Feuquieres, de Brasseuses, le Chêne, et deux ou trois autres; et nous nous attachâmes à un côté des barricades, pour les renverser ou pour les affranchir, la pique à la main et les pistolets à la ceinture. Nous fûmes repoussés trois fois, Vaubrot, Avantigny et moi; nous entraî-

(1) François de la Rochefoucault, prince de Marsillac, fils de celui qui avoit été tué à la Saint-Barthelemi; il fut tué en 1591.

(2) *Fontenai-le-Comte, capitale du Bas-Poitou.*

(3) *Louis de Courcillon de Dangeau.*

nâmes sur nous, en retombant, cinq ou six barriques pleines de fumier, sous lesquelles nous pensâmes demeurer engagés ; mais ceux qui étoient à côté de nous, ayant forcé en ce moment leurs barricades, nous nous relevâmes à la faveur de cet effort, et les ennemis nous voyant les maîtres de la barricade, ne songerent plus qu'à se retirer, après y avoir mis le feu, de peur qu'en les poursuivant de trop près, nous n'entrassions pêle-mêle avec eux dans la ville.

Nous nous logeâmes tous dans les deux plus belles maisons du fauxbourg, où nous trouvâmes en même temps la commodité et l'abondance. La seule incommodité que nous recevions, venoit de la mousqueterie de la place, qui de dessus la terrasse de la grande porte enfiloit toute la rue, et rendoit l'entrée de la maison du Roi et des nôtres fort périlleuse : avec cela les batteries des remparts dominant sur les avenues de ce fauxbourg, rien ne pouvoit y entrer qu'en essuyant de continuelles décharges. Un jour que je traversois la rue pour entrer de ma maison dans celle du Roi, qui étoit la plus belle de tout le fauxbourg, une balle vint s'applatir contre mon casque, dans le moment que Liberge, mon valet de chambre, venoit pour me l'attacher. Je fis aussitôt tendre une corde dans le travers de la rue, et par le moyen de draps que j'y attachai, je dé-

robai du moins aux assiégés la vue des allans et venans. Ensuite on s'appliqua sans relâche à la tranchée et à la sape. Le roi de Navarre s'y donna des peines incroyables, et conduisit lui-même les mineurs, dès qu'une fois il eut pris toutes les précautions contre les secours qui pouvoient arriver du dehors. Les ponts, les passages, et toutes les routes qui conduisoient à la ville, furent exactement gardés, et très-avant dans la campagne. Une nuit que j'étois de garde avec vingt cavaliers à un gué de riviere, j'entendis au loin un bruit de chevaux et de ferremens qui ne me laissa point douter que je ne fusse bientôt attaqué. Ce bruit cessa quelques instans, puis recommença avec plus de force, et se fit entendre si proche, que je me mis sur la défensive. Je laissai approcher la troupe, afin de tirer à bout portant; mais prêt à faire ma décharge, je m'apperçus que ce qui m'avoit donné une alarme si chaude, n'étoit qu'une harde de chevaux et de jumens, qui erroient dans toute cette plaine, et venoient chercher l'eau de la riviere. Je fus le premier à rire de cette aventure; mais intérieurement je me sçus fort bon gré d'avoir ordonné à celui que j'envoyois chercher du secours, de ne partir qu'après que le combat seroit engagé.

Mon principal emploi à ce siege fut de conduire l'artillerie. La sape se trouva enfin poussée

si avant, qu'on pouvoit entendre de dedans les logemens des mineurs, la voix des soldats qui gardoient les parapets : et ce fut le roi de Navarre qui s'en apperçut le premier. Il parla et se fit connoître aux assiégés, qui demeurerent si surpris, quand il se fut nommé à eux du fond de ces souterreins, qu'ils demanderent à capituler. Les propositions ne s'en firent point autrement que par cette étrange voie : les articles en furent dressés, ou plutôt dictés, par le roi de Navarre : la sûreté de sa parole étoit si connue des assiégés, qu'ils ne voulurent point d'écrit. Ils n'eurent pas lieu de s'en repentir : le roi de Navarre, charmé de la noblesse de ce procédé, accorda tous les honneurs à la garnison, et préserva la ville du pillage. Une femme de la ville, qui avoit fait tuer un porc gras le jour que la capitulation fut faite, apprenant que la garnison s'étoit rendue, imagina un plaisant stratagême pour dérober sa proie à l'avidité du soldat. Elle fit cacher son mari, et enveloppant dans les linceuls l'animal mort, à l'aide de quelques amies, elle le mit dans une biere, et attira par ses cris tous les voisins. L'appareil lugubre d'un cercueil les instruisit du sujet qu'avoit la prétendue veuve de se lamenter de la sorte. Les prêtres y furent trompés comme les autres : il en vint un qui conduisit le convoi au travers des fauxbourgs dans un cimetiere

des pestiférés, et elle crut m'obliger à m'en retourner, en faisant fermer sur moi les portes du château. Elle avoit trop besoin de secours et de consolation pour être abandonnée en cet état. J'entrai malgré sa résistance; et je demeurai un mois dans cette maison, n'ayant avec moi que deux gentilshommes et deux domestiques, et respirant en liberté l'air de la campagne; parce que le bruit de la peste écarta de chez moi tous les importuns. Je ne passai pas ce temps inutilement pour le roi de Navarre. Je pressai le paiement de vingt-quatre mille livres que mes marchands de bois me devoient encore. La persécution qui étoit ouverte contre tous les religionnaires, me mettoit à leur merci; et dans la crainte qu'ils ne fissent confisquer cet argent avec tous mes biens au profit de la Ligue; je fus obligé de me contenter de dix mille livres.

Lorsque la contagion eut cessé, je ramenai mon épouse à Rosny, après avoir pris les précautions nécessaires pour purifier la maison; et je la quittai, sur le bruit que le duc de Joyeuse, dont la marche avoit été lente jusques-là, et les opérations peu considérables, s'avançoit à grandes journées pour chasser le roi de Navarre du Poitou. Ce Prince venoit de manquer Niort et Parthenay; et dans l'impuissance où il se voyoit de conserver toutes ses places contre des forces si supé-

rieures,

rieures, il en fit démanteler et raser la plus grande partie ; et ne conserva que Fontenai, Talmont, Maillezais et Saint-Maixant (*), en se retirant dans la Rochelle, où je trouvai qu'il étoit rentré.

Le traité d'alliance entre les deux Rois, dont il a été fait mention plus haut, sembloit promettre toute autre chose ; et l'on est sans doute impatient d'en apprendre le succès. Il n'en étoit déjà plus question ; un moment avoit tout renversé. Le procédé de la cour a certainement quelque chose de bien singulier. Ce seroit un mystere absolument incompréhensible, si on ne sçavoit dans quelles variations est capable de se jetter un prince livré à l'irrésolution, à la timidité et à la paresse. En matiere d'état, rien n'est pire que cet esprit d'indécision. Il ne faut, dans les conjonctures difficiles, tout abandonner ni tout refuser au hasard; mais après avoir choisi un but par des réflexions sages et froides, il faut que toutes les démarches qu'on fait, tendent à y parvenir. On ne sçauroit encore trop acheter, ni trop presser une paix nécessaire ; mais ce qu'il faut éviter le plus soigneusement dans les circonstances critiques, c'est de tenir les esprits du peuple en suspens entre la paix et la guerre. Ce n'étoit pas par de

(*) *Toutes ces places sont en Poitou.*

telles maximes que se conduisoit le conseil de Catherine. Si l'on y prenoit un parti, ce n'étoit que pour le moment, et jamais pour la fin; et c'étoit toujours d'une maniere si timide, qu'on ne remédioit au présent même que très-imparfaitement. Le défaut de tous les esprits qui n'ont jamais embrassé que de petites et de frivoles intrigues, et en général de tous ceux qui ont plus de vivacité que de jugement, est de se représenter ce qui est proche, de maniere à s'en laisser éblouir, et de ne voir ce qui est loin qu'au travers d'un nuage. Quelques momens, quelques jours, voilà ce qui compose pour eux l'avenir.

A ce défaut de ne pouvoir jamais se décider, le Roi, ou plutôt la Reine-mere en joignent un autre qui y met le comble (*); c'est l'usage de je ne sçais quelque petite dissimulation affectée, ou plutôt une étude misérable de duplicité et de déception, sans laquelle elle s'imaginoit qu'il ne peut y avoir de politique. Le premier de ces défauts nous cachant le mal qui nous menace, et l'autre liant les mains à ceux qui pourroient nous aider à le prévenir, que peut-on attendre, sinon d'en être accablé tôt ou tard? Et c'est ce qui

(*) On a soutenu que l'intérêt de la bonne religion n'entroit pour rien dans la politique de cette Reine: témoin cette parole qu'on lui entendit dire, lorsqu'elle crut la bataille de Dreux perdue: *hé bien, nous prierons Dieu en François.*

arriva à Henri III, pour n'avoir pu se résoudre à employer le remede qui lui étoit offert; je veux dire, la jonction des troupes du roi de Navarre avec les siennes, afin de pousser vivement les ennemis de son autorité. Il fallut pour l'y engager, car il y vint à la fin, qu'il se vît dans une extrémité, qui pouvoit être aussi fatale au nom royal, que honteuse à la mémoire de ce prince.

Catherine eut recours à ses finesses ordinaires, et crut avoir beaucoup fait, parce qu'elle fit beaucoup de pas. Elle alla en Poitou, elle s'aboucha plusieurs fois avec le roi de Navarre (*) à Cognac, à Saint-Brix et à Saint-Maixant: elle chercha tantôt à le séduire, tantôt à le faire trembler à la vue des forces considérables qui alloient fondre sur lui, et dont elle avoit, disoit-elle, jusqu'ici suspendu les coups. Enfin elle

(*) « La Reine lui demandant ce qu'il vouloit, il lui » répondit, en regardant les filles qu'elle avoit amenées: » Il n'y a rien là que je veuille, Madame ». *Péref. Hist. de Henri-le-Grand.* Mathieu y ajoute que Catherine le pressant de faire quelque ouverture: « Madame, lui dit-il, il n'y » a point ici d'ouverture pour moi ». *Tome 1, liv. 8, p.* 518. Cette entrevue, de Saint-Brix, se fit le 15 Septembre: « A Saint-Brix, un jour allant à la chasse, et voulant » montrer que son cheval étoit plus vif que deux très-beaux » chevaux appartenans à Bellievre, une bande de cochons » derriere une haie, fit peur à son cheval, qui se renversa » sur lui. Il demeura sans connoissance, jettant le sang par » le nez et par la bouche: on l'enleva comme mort au » château. Cependant deux ou trois jours après il n'y parut » pas ». *Mém. de Nevers, tome 2, page* 588.

n'oublia rien de ce qu'elle crut capable de l'engager à changer de religion. On peut bien croire qu'elle ne voyoit qu'à regret la Ligue en état d'opprimer le roi de Navarre, parce que son intérêt n'étoit pas que cela arrivât. Mais quelle sûreté donnoit-elle à ce prince de la démarche téméraire et hors de saison où elle vouloit l'engager? Et n'avoit-il pas lieu de croire que cette proposition d'abjurer sa religion, qu'elle mettoit sans cesse en avant, n'étoit au fond qu'un piege adroit pour le priver du secours des protestans, lui faire commander les troupes qui lui venoient d'Allemagne, l'attirer à la cour, le perdre, et après lui tous ses partisans? J'ai particuliérement des preuves qui justifient cette pensée. Cherchant à éclaircir mes soupçons par une autre voie que celle des conférences, auxquelles j'assistois avec le Roi, j'en liai de particulieres par son ordre avec mesdames d'Uzès et de Sauves, qui connoissoient mieux que personne l'intérieur de Catherine, et qui m'aimoient au point de ne me nommer jamais autrement que leur fils. Pour mieux sçavoir ce qu'elles pensoient, je feignis d'être assuré de ce que je ne faisois que conjecturer; et je me plaignis de ce que la Reine-mere cherchoit par toutes sortes de moyens à sacrifier le roi de Navarre à la Ligue. Ces deux Dames m'avouerent confidemment, qu'elles

croyoient que la religion ne servoit que de prétexte à Catherine, et que les choses étoient au point, que le roi de Navarre ne devoit plus songer à en sortir que les armes à la main. Elles m'assurerent ensuite qu'elles ne voyoient qu'avec beaucoup de chagrin cette mauvaise volonté du conseil à l'égard du prince : et quoique dans cette cour, après la galanterie, on fît du mensonge sa principale étude, j'ai toujours cru ces paroles sinceres.

Quelles que fussent les intentions de la Reine-mere (*), elle s'en retourna sans avoir rien obtenu, et Joyeuse vint prendre sa place avec une armée. C'étoit un second mystere que la conduite d'une armée donnée à Joyeuse. Etoit-ce pour mortifier les chefs de la Ligue qui pouvoient y prétendre, ou même pour les détruire tout-à-fait, si le nouveau général eût réussi? Etoit-ce au contraire ses liaisons découvertes avec la Ligue, qui avoient porté le Roi à lui donner une place, où il se tenoit assuré que cet ingrat périroit, ou du moins échoueroit? Etoit-ce

(*) « Après un long entretien, comme la Reine-mere » lui demanda, si la peine qu'elle avoit prise ne produiroit » aucun fruit, elle qui ne souhaitoit que le repos, il lui ré» pondit : Madame, je n'en suis pas cause, ce n'est pas moi » qui vous empêche de coucher dans votre lit; c'est vous qui » m'empêchez de coucher dans le mien : la peine que vous » prenez, vous plaît et vous nourrit; le repos est le plus » grand ennemi de votre vie ». *Péref. premiere partie.*

simplement pour éloigner un favori, à qui un nouveau venu avoit fait perdre les bonnes graces du Roi? Car souvent c'est une pure bagatelle, un rien, qui produit les effets qu'on veut toujours attribuer aux motifs les plus graves. N'étoit-ce point plutôt pour relever l'éclat de sa faveur par le poste le plus honorable? Tel étoit l'esprit de la cour, que les conjectures mêmes les plus opposées trouvoient à s'appuyer sur d'égales vraisemblances. Une chose pourtant qui semble déterminer en faveur de la derniere, c'est que l'armée de Joyeuse étoit composée des principales forces du royaume; qu'elle étoit sur-tout remplie d'une noblesse d'élite, et abondamment pourvue de tout ce qui pouvoit la rendre victorieuse.

Le roi de Navarre s'attacha principalement à mettre Saint-Maixant en état de défense: il y fit un voyage si précipitamment, que succombant au sommeil et à la fatigue, il fut obligé, en s'en revenant à la Rochelle, de se jetter dans une charrette à bœufs, où il dormoit comme dans le meilleur lit. Afin de ne pas consumer les vivres de Saint-Maixant, il avoit ordonné aux deux régimens de Charbonnieres (1) et des Bories (2), nommés pour le défendre, de se poster à la Motte-Saint-Eloi, en attendant l'arrivée de

(1) *Gabriel, prévôt de Charbonnieres.*

(2) *N.... des Bories.*

l'ennemi. Tout cela ne put empêcher ni la prise de cette derniere place et de son château, ni celles de Saint-Maixant, de Maillezais et de plusieurs autres, non plus que la défaite de quelques compagnies, entr'autres de celles de Despeuilles, qui fut emportée presqu'à la vue de la Rochelle. La maniere cruelle dont se comportoient les vainqueurs, rendoit ces malheurs encore plus sensibles. Tout ce qu'on pouvoit faire pour s'en venger, étoit de tomber sur les traîneurs ou sur les maraudeurs, pendant les marches de cette armée.

Un jour que le duc de Joyeuse la ramenoit de Saintes à Niort, j'allai me poster avec cinquante chevaux dans la forêt de Benon sur le grand chemin, cherchant l'occasion de faire quelque coup de main. Un soldat monté par mon ordre au haut d'un arbre, pour observer l'ordre et les mouvemens de l'armée ennemie, nous dit qu'il voyoit un détachement s'avancer à quelque intervalle des premiers bataillons. Ceux qui m'accompagnoient vouloient qu'on fondît sur ce détachement, qu'on pourroit peut-être enlever avant qu'il fût secouru. Cette proposition n'étoit pas de mon goût : je me souvins de la maxime du roi de Navarre, qu'on réussit rarement en attaquant un parti à la tête de toute une armée ; et je retins l'ardeur de ma troupe, qui brûloit

d'envie d'en venir aux mains. Nous vîmes donc passer ce détachement, et après lui toute l'armée dont nous pouvions facilement compter les bataillons. Les derniers rangs marchoient si serrés, que je jugeai moi-même qu'il n'y avoit aucun coup à faire; mais comme nous étions prêts de nous retirer, notre sentinelle nous annonça deux petits escadrons de cinquante ou soixante chevaux, qui marchoient fort éloignés l'un de l'autre. Je voulois encore qu'on laissât passer le premier: il n'y eut pas moyen pour cette fois de contenir la troupe. Nous fondîmes sur les premiers et nous les enfonçâmes; douze ou quinze resterent sur la place, nous en fîmes autant de prisonniers, et le reste se sauva comme il put. Mais quel regret n'eus-je point de n'avoir pas suivi mon opinion, lorsque je sçus que cette seconde troupe étoit composée de cinquante des principaux officiers de l'armée catholique, ayant à leur tête le duc de Joyeuse lui-même, qui s'étoit arrêté à faire collation à Surgeres (*). Lorsque je rendis compte de cette action au roi de Navarre, il me dit en riant, qu'il voyoit bien que j'avois voulu épargner l'escadron du duc de Joyeuse, en faveur de mes deux freres qui étoient avec lui. L'un d'eux ayant eu envie de voir la Rochelle, je lui obtins un passe-port, et le conduisis par-tout.

(*) *Bourg au pays d'Aunis.*

J'eus moi-même occasion de faire un tour à Niort, où étoit l'armée des ennemis, pour convenir d'un combat proposé entre les soldats Albanois de la compagnie du capitaine Mercure, et pareil nombre d'Ecossois de celle de d'Ouïmes; mais le duc de Joyeuse ne permit pas qu'il s'exécutât.

Je trouvai ce général sombre et inquiet : je devinai si bien le sujet de ses déplaisirs, que m'ayant dit qu'il étoit sur le point d'aller jusqu'à Montrésor (*), je ne balançai point à lui répondre d'un air à augmenter ses soupçons, qu'il pourroit bien aller de là jusqu'à la cour. Il se tourna à cette parole vers mon frere, comme l'accusant d'avoir révélé ce qui s'y passoit. Lorsqu'il sçut qu'il n'en étoit rien, il s'imagina que sa disgrace étoit certaine, puisque le bruit en étoit parvenu jusqu'à la Rochelle; et je crois que cette pensée acheva de le déterminer à aller détruire par sa présence les cabales de ses envieux. Il n'en témoigna rien : au contraire il reprit la parole froidement, et me dit que je me laissois tromper par mon trop de discernement. Il chercha à me persuader qu'il n'avoit aucune intention de revoir Paris. Je me tins si assuré du contraire, que je revins promptement prendre avec le roi de Navarre les mesures nécessaires pour profiter d'une

(*) *En Touraine.*

absence qui alloit laisser l'armée catholique sans chefs ; car je ne doutai point qu'une partie des officiers généraux ne fussent aussi du voyage. Effectivement Joyeuse ne fut pas plutôt parti, que toute son armée, déjà assez mal disciplinée, vécut sans regle et sans commandement.

Le roi de Navarre qui avoit assemblé secrétement douze cent hommes tirés de ses garnisons, tomba si à propos sur les compagnies de Vic, de Bellemaniere, du marquis de Resnel, de Ronsoy et de Pienne, et sur celle du duc de Joyeuse même, qu'il en trouva une partie au lit et l'autre à table, et les tailla en pieces. Il donna plus d'une fois l'alarme à toute l'armée qui étoit demeurée sous les ordres de Lavardin : il la suivit jusqu'à la Haye, en Touraine (*), et trouva le moyen de la tenir comme assiégée pendant quatre ou cinq jours. S'il avoit eu en cette occasion des forces suffisantes pour pouvoir garder son poste plus long-temps, je crois que la faim la lui auroit entiérement livrée. Les soldats se répandant dans les villages, et s'exposant à tout pour avoir des vivres, nous passions la riviere et les surprenions à tous momens.

Dans ce peu de temps, il y en eut plus de six cent de pris ou de tués. Je donnai avec six chevaux seulement dans un village plein de soldats ;

(*) *Sur les confins du Poitou.*

ils étoient si accoutumés à être vaincus, que je fis saisir leurs armes qui étoient sur les lits et les tables, et éteindre leur meche, sans qu'ils se missent en devoir de nous repousser, quoiqu'ils fussent au nombre de quarante, que j'amenai tous au roi de Navarre; ils prirent parti dans ses troupes.

Il y avoit long-temps que M. le comte de Soissons (*), mécontent de la cour, faisoit espérer au roi de Navarre qu'il passeroit dans son parti, et que ce prince n'oublioit rien pour l'entretenir dans cette disposition. La négligence de l'armée catholique fournissant une occasion telle que l'un et l'autre l'attendoient, M. le comte de Soissons s'achemina vers la Loire, et le roi de Navarre envoya toutes ses troupes aux Rosiers pour faciliter à ce prince le passage de la riviere. Elles lui servirent encore à se saisir du bagage du duc de Mercœur. Le grand convoi qui l'escortoit fut attaqué sur la levée, si à l'improviste, qu'il fut défait sans rendre de combat, et le bagage qui étoit des plus riches, entiérement pillé: ma part du butin monta à deux mille écus. Mes freres n'étoient plus dans cette armée; je leur avois obtenu un passe-port pour sortir de la Haye.

(*) Charles de Bourbon, quatrieme fils de Louis I, prince de Condé, tué à Jarnac, et frere de Henri I, prince de Condé, de François, prince de Conty, et du jeune cardinal Charles de Bourbon, mais d'une autre mere, Françoise d'Orléans de Longueville.

Ce service ne demeura pas sans récompense: ils m'en firent avoir un de la cour pour me rendre à Paris, où un besoin pressant m'appelloit. On étoit alors dans le fort des violences exercées contre les religionnaires. De quelque côté qu'ils se tournassent, ils ne voyoient que des abîmes ouverts. Dans les campagnes où tout le monde se faisoit soldat pour piller, leurs maisons n'étoient pas capables de les garantir contre la fureur de leurs persécuteurs. Ils étoient exposés dans Paris et dans le reste des villes aux recherches rigoureuses que le zèle de la religion inspiroit, et que l'envie de profiter de leur dépouille ne faisoit que trop cruellement exécuter. Les princes se verront souvent sujets à de pareils malheurs, les plus grands qui puissent arriver à un royaume, tant qu'ils ne connoîtront pas jusqu'où s'étendent leurs droits (*) et leurs devoirs à cet égard. Ils

(*) Il est vrai qu'il n'est pas démontré que la religion oblige les souverains à persécuter ceux qui font profession d'une autre croyance : mais cela n'empêche pas que les maximes que le duc de Sully établit ici ne soient fort dangereuses, en ce qu'elles semblent décharger les rois de l'indispensable obligation où ils sont de veiller au maintien de la bonne religion; obligation qui emporte celle de tenir la main à en faire exactement observer le culte et toutes les pratiques extérieures, et qui n'est pas moins conforme aux principes d'une sage politique, qu'à ceux de la religion; une funeste expérience ne nous ayant que trop fait connoître qu'on doit faire beaucoup plus de fond sur l'attention à prévenir absolument toutes les disputes en matiere de religion, que sur le silence qu'on peut imposer, lorsqu'une

ne sçauroient sévir trop rigoureusement contre toute espece d'action qui blesse la nature, la société ou les loix. Une religion capable d'autoriser ces actions, devient nécessairement l'objet de la rigueur de leur justice; et c'est même par cet endroit seul, que la religion est soumise au pouvoir des têtes couronnées: mais leur ressort ne s'étend point sur l'intérieur des consciences. Dans le précepte de la charité par rapport à Dieu, dont les différens sens forment les différentes religions, le souverain maître se réserve tout ce qui ne sort point de la spéculation, et abandonne aux Princes ce qui tend à en détruire la pratique commune. L'ignorance ou le mépris de cette maxime faisoient mener aux réformés une vie malheureuse. Ceux qui avoient d'assez grands biens pour vivre dans Paris, prenoient ce parti comme le moins dangereux encore, par la facilité de pouvoir demeurer ignorés dans une ville si confuse et si tumultueuse.

fois elles se sont élevées. Comment d'ailleurs M. de Sully, après l'aveu qu'il a fait si souvent dans ses Mémoires, de l'esprit de révolte et d'indépendance, qui conduisoit toutes les démarches du parti calviniste en France, n'a-t-il pas senti que, selon ses propres maximes, ce corps méritoit de subir toute la rigueur des loix? Cet endroit justifie bien, ce me semble, ce que j'ai dit dans la Préface de cet ouvrage, qu'il est plus à propos de ne rien dissimuler des sentimens de l'auteur, en fait de Théologie, que de les supprimer. On ne comprend point ce qu'il a voulu dire ici, au sujet de la charité: l'obscurité est ordinairement une preuve de la fausseté des principes et de la foiblesse des raisons.

Mon épouse s'y étoit retirée il y avoit quelque temps, avec la précaution de prendre un nom supposé; et elle joignoit aux malheurs communs, celui d'être fort avancée dans une grossesse, pendant laquelle elle manqua de toutes les commodités. Lorsque je jugeai qu'elle touchoit à son terme, la crainte de tout ce qui pouvoit lui arriver en cet état, fut ce qui me porta à faire un voyage à Paris. Je trouvai qu'elle venoit de donner le jour à un enfant mâle, à qui je donnai pour parrain le sieur de Rueres, prisonnier en la Conciergerie, et qui fut levé des fonts au prêche par un bourgeois nommé Chaufaille et sa femme; car le prêche et les assemblées des protestans ne laissoient pas de se tenir, malgré les informations séveres qu'on faisoit contre eux. Il y eut en ce temps-là plusieurs femmes brûlées pour ce sujet; je courus moi-même les plus grands hasards, et je n'évitai que par un bonheur surprenant de n'être pas reconnu. Enfin les espions ayant encore été multipliés dans tous les endroits de la ville, et les recherches se faisant avec un soin qui ne laissoit rien échapper, je ne crus pas pouvoir demeurer plus long-temps dans Paris sans un péril évident. J'en sortis seul et déguisé; je m'enfuis à Villepreux, d'où je gagnai Rosny par un chemin détourné.

Le duc de Joyeuse avoit été reçu dans Paris avec des acclamations et des louanges qui devoient le faire rougir secrétement de ne les avoir pas mieux méritées. Aussi ne l'empêcherent-elles pas de ressentir vivement la déroute de son armée, dont il fut bientôt informé. Il chercha tous les moyens de réparer cette perte : ce qui ne lui fut pas bien difficile, dans les dispositions où étoit le Roi à son égard. Son arrivée avoit dissipé toutes les menées de ses jaloux, et le foible que Henri avoit pour lui, ayant porté sa faveur (*) au plus haut point, on ne lui refusa rien. Tous les courtisans s'attacherent à lui, et il reprit le chemin de la Guienne, avec la fleur de la noblesse Françoise, pendant que plusieurs autres corps de troupes se rassembloient séparément au rendez-vous qu'il leur avoit marqué.

Ces différentes marches de gens de guerre ayant rendu les chemins peu sûrs, je ne trouvai point de moyen de repasser à la Rochelle, qu'en rajustant la date de mon passe-port, qui étoit expiré. Avec cette supercherie, j'arrivai sans aucun accident auprès du roi de Navarre, que je trouvai

(*) « Dans son ambassade à Rome, il avoit été traité » comme frere du Roi. Il avoit un cœur digne de sa grande » fortune. Un jour, ayant fait attendre trop long-temps les » deux secretaires d'état dans l'antichambre du Roi, il leur » en fit ses excuses, leur abandonnant un don de cent mille » écus que le Roi venoit de lui faire ». *Notes sur la Henriade.*

occupé à prévenir l'orage terrible qu'il voyoit prêt à fondre sur lui. Il ramassa tout ce qu'il put trouver de soldats dans le Poitou, l'Anjou, la Touraine et le Berry. Il manda au prince de Condé, au comte de Soissons, à MM. de Turenne, de la Trimouille et la Rochefoucault, de lui amener tout ce qu'ils avoient de gens de guerre avec eux. Il s'en falloit beaucoup que tous ces secours égalassent ses forces à celles du duc de Joyeuse; ils ne le mettoient tout au plus qu'en état de s'ouvrir un chemin par la Guienne, le Languedoc et le Lyonnois, vers la source de la Loire, où il comptoit pouvoir rencontrer les troupes auxiliaires d'Allemagne. Ce fut à cette jonction qu'il s'appliqua uniquement, tandis que Joyeuse n'avoit pas encore toutes les troupes qui devoient le joindre. Ce prince s'avança donc avec son armée vers Montlieu, Montguyon et la Roche-Chalais (*), toujours observé et côtoyé par le général ennemi, qui ayant pénétré son dessein, crut ne devoir point attendre l'arrivée du maréchal de Matignon, ni celle de plusieurs autres régimens qui approchoient, de peur de laisser échapper une occasion que peut-être il ne pourroit plus recouvrer. Il étoit déjà, avec ce qu'il avoit de monde, si supérieur au roi de Navarre,

(*) Villes sur les confins de la Saintonge, de la Guienne et du Périgord, ainsi que Chalais et Aubeterre.

qu'on

qu'on ne pouvoit accuser ce conseil de témérité; et le prince qui ne hasardoit jamais une action d'éclat que forcé par la nécessité, au lieu de chercher à engager le combat, ne songeoit qu'à mettre la riviere entre eux deux, afin de continuer sa marche sans obstacle, et de gagner la Dordogne, sur laquelle il avoit d'assez bonnes places pour arrêter la poursuite des ennemis.

Dans ces dispositions de part et d'autre, le roi de Navarre arriva au passage de Chalais et d'Aubeterre. Le poste de (*) Coutras lui parut important pour favoriser ce passage : il ne le parut pas moins à Joyeuse pour l'empêcher. Il envoya Lavardin s'en emparer ; mais la Trimouille plus diligent, le prévint, et s'y maintint après une escarmouche assez vive. Moyennant l'avantage de ce poste, le roi de Navarre crut pouvoir tenter le passage, et y fit travailler toute la nuit. Il se réserva le soin de faire passer les gens de guerre, et me donna conjointement avec Clermont, Bois-du-Lys et Mignonville, celui du bagage, et particuliérement de l'artillerie. Comme il étoit nécessaire d'user d'une extrême diligence, nous nous mîmes incontinent à travailler, ayant de l'eau jusqu'aux genoux. Une moitié étoit déjà sur l'autre bord, lorsque les batteurs d'estrade que

(*) Coutras, ville de Guienne, aussi sur les confins du Périgord, au confluent des rivieres de Lille et de Droume.

le roi de Navarre avoit envoyés pendant cette nuit à la découverte, arriverent avec quelques prisonniers qu'ils avoient faits, et apprirent que Joyeuse, résolu de tout entreprendre pour forcer le roi de Navarre au combat, avoit fait battre aux champs à dix heures du soir, et qu'il alloit se trouver en présence, au plus tard sur les sept ou huit heures du matin.

Cette nouvelle fit juger au roi de Navarre que notre travail étoit non-seulement inutile, mais encore fort dangereux, parce que l'armée ennemie le trouvant occupé à ce passage, il ne pourroit éviter l'entiere défaite de cette partie de la sienne, qui seroit restée en-deçà de la riviere, où elle ne pourroit plus recevoir de secours de celle qui seroit au-delà. Il donna donc ordre qu'on fît repasser promptement tout ce qui étoit de l'autre côté; et en doublant notre peine, il nous ôta encore (*) Mignonville, dont il avoit besoin. Quoiqu'il nous vît extrêmement foibles pour le travail qu'il nous donnoit, il ne laissa pas de nous montrer une éminence, sur laquelle

(*) Mignonville, qui fut tué bientôt après devant Nonancour, lorsque Henri IV força cette ville, étoit maréchal de camp, et excellent officier. Henri avoit dans son armée un grand nombre de ces officiers subalternes d'un mérite et d'un talent peu communs. Tels étoient Montgommery, Bellezuns, Montausier, Vaudoré, des Ageaux, Favas, dont les Historiens font mention avec éloge, en parlant de cette bataille.

il auroit bien souhaité que son artillerie fût placée ; mais comme n'osant espérer que nous eussions le temps de gagner jusques-là. En effet on découvroit déjà la tête de l'armée ennemie. Heureusement Joyeuse, qui sans doute ne connoissoit pas assez bien le terrein, ou se laissoit trop emporter à son ardeur, avoit donné ordre de placer son artillerie en un endroit si bas, qu'il vit dans la suite qu'elle lui seroit inutile, et la fit changer de place : ce qui nous donna un espace de temps dont nous sçûmes profiter pour asseoir là nôtre. Il faut dire même que quelque chose que fît ce général, il ne tira presqu'aucun service de son artillerie, et ce fut sans doute une des principales causes de la perte de la bataille : ce qui montre que rien n'est plus nécessaire à un général d'armée, que la justesse de ce premier coup-d'œil qui abrege les voies, et prévient la confusion. Je n'ai point connu de généraux qui l'eussent aussi bon que le roi (1) de Navarre.

Le (2) combat étoit déjà engagé, lorsque notre

(1) Le Grain lui fait tenir cette harangue militaire à ses soldats : « Mes amis, voici une curée qui se présente, » bien autre que les butins passés. C'est un nouveau marié » qui a encore l'argent de son mariage en ses coffres ; » toute l'élite des courtisans est avec lui ». *Décade de Henri-le-Grand, liv.* 4.

(2) Il commença le 20 Octobre à neuf heures du matin ;

artillerie, qui ne consistoit pourtant qu'en trois pieces de canon, se trouva établie, et il étoit temps de s'en servir. Le quartier de M. de Turenne, dont les troupes firent fort mal, et celui de la Trimouille avoient été forcés dans le premier choc : ce qui avoit commencé à porter le désordre dans le reste de l'armée. Les catholiques crioient : *Victoire*, et il s'en falloit peu qu'ils ne fussent victorieux en effet ; mais en ce même moment notre artillerie commença à faire un feu (*) si terrible, que chaque coup enlevoit douze, quinze, et quelquefois jusqu'à vingt-cinq hommes. Elle arrêta d'abord l'impétuosité des ennemis et les incommoda si fort, que pour se mettre à couvert, ils s'écarterent, et n'offrirent qu'un corps mal joint et mal soutenu aux efforts du roi de Navarre, du prince de Condé et du comte de Soissons, qui étoient accourus à la

il étoit fini à dix. La victoire fut complette, il demeura sur la place cinq mille morts des ennemis, et cinq cent prisonniers. Il n'y eut qu'un fort petit nombre de soldats tués dans l'armée du roi de Navarre, et pas un prisonnier de distinction. *De Thou*, *liv.* 87 ; *Mém. de Duplessis*, *liv.* 1 ; *d'Aubigné*, *tom.* 3, *liv.* 1 ; *Math. tom.* 1, *liv.* 8, *p.* 533. Le P. Daniel, dans son histoire de France, *tom.* 9, *in*-4°. fait une description tout-à-fait juste de la bataille de Coutras. J'aurois bien souhaité pouvoir en transcrire ici l'article entier.

(*) « Le premier coup d'artillerie, dit le Grain, emporta » sept capitaines du régiment de Picardie, le meilleur et le » plus aguerri de l'armée du duc ». *Liv.* 4.

tête de trois escadrons. Ces trois princes (1) y firent des prodiges de valeur. Ils renverserent tout ce qui se présenta à leur rencontre, et passerent sur le ventre aux vainqueurs. Leurs armes y furent martelées de coups, en un moment tout changea, et la mort (2) du général catholique acheva de donner aux protestans une victoire complette.

Si-tôt que je vis l'ennemi prendre la fuite, j'abandonnai le canon comme inutile; je me fis donner mon cheval que Bois-Breuil tenoit derriere l'artillerie, et je courus apprendre des nouvelles de mes freres. J'eus la consolation de sçavoir qu'il n'en étoit resté aucun des deux dans le combat. Je rencontrai le roi de Navarre, occupé à dissiper les fuyards, (3) et achever sa

(1) « Je ne vous dirai rien autre chose, leur dit le roi de » Navarre, sinon que vous êtes de la maison de Bourbon; » et vive Dieu, je vous montrerai que je suis votre aîné.... » Sa valeur brilla ce jour-là par-dessus celle de tous les » autres. Il avoit mis sur son casque un bouquet de plumes » blanches pour se faire remarquer..... Quelques-uns se » mettant devant lui, à dessein de défendre et couvrir sa » personne, il leur cria : à quartier, je vous prie : ne » m'offusquez pas, je veux paroître. Il enfonça les premiers » rangs des ennemis, fit des prisonniers de sa main, et en » vint jusqu'à colleter un nommé Château-Renard, cornette » d'une compagnie de gens d'armes, lui disant : Rends-toi, » Philistin ». *Péref. ibid.*

(2) Tué de sang froid par la Mothe, Saint-Heray; d'autres disent par deux capitaines d'infanterie, nommés Bordeaux et Descentiers.

(3) « Quelqu'un ayant vu les fuyards qui faisoient alte,

victoire, qu'il ne tint assurée que quand il ne vit plus rien qui pût lui tenir tête. Le corps de Joyeuse et celui de Saint-Sauveur (1) son frere, furent retirés du milieu d'un tas de cadavres, et portés dans une salle du château de Coutras, où ils demeurerent sur une table, couverts seulement d'un méchant linceul qu'on jetta sur eux (2).

» lui vint dire que l'armée du maréchal de Matignon parois-» soit. Il reçut cette nouvelle comme un nouveau sujet de » gloire, et se tournant bravement vers ses gens : Allons, » dit-il, mes amis, ce sera ce qu'on n'a jamais vu, deux » batailles en un jour ». *Péref. ibid.*

(1) Claude de Joyeuse, le plus jeune de sept fils de Guillaume, duc de Joyeuse.

(2) Voici une anecdote, dont je ne garantis pas la vérité, mais qu'on ne sera pourtant pas fâché de voir. Je la trouve dans les Mémoires d'Amelot de la Houssaye, *tom. 2, p. 443*, qui la rapporte comme tirée de l'Histoire des seigneurs d'Enghien, par Colins, où cet auteur parle ainsi : « Le roi » de Navarre remporta la victoire, au grand contentement » du roi de France, lequel avoit secrete correspondance » avec le victorieux, par l'entremise fidelle du marquis » de Rosny, de la maison de Béthune, présentement duc » de Sully, qui demeuroit inconnu à Paris ». Cet auteur paroît avoir eu connoissance des négociations secretes du duc de Sully avec Henri III, qu'on a rapportées plus haut : mais en quoi il se trompe, c'est que ces négociations n'avoient point eu leur effet ; que le duc de Joyeuse n'avoit rien perdu de sa faveur auprès de ce prince ; du moins si nous en croyons M. de Sully, qui devoit être mieux au fait qu'un autre ; enfin que Sully n'étoit plus à Paris, puisqu'il se trouva à la bataille ; et que même le dernier voyage qu'il y avoit fait quelque temps auparavant, n'avoit pour objet que de voir et de secourir son épouse.

Fin du second Livre.

LIVRE TROISIEME.

MÉMOIRES depuis 1587 jusqu'à 1590. Faute du roi de Navarre et des protestans, après la bataille de Coutras. Desseins secrets du prince de Condé, du comte de Soissons et du vicomte de Turenne, leurs chefs. Mort du prince de Condé. Remarques sur cette mort. Journée des barricades et ce qui s'ensuivit. Réflexions sur cet événement. Assassinat du duc et du cardinal de Guise. Réflexions et remarques à ce sujet. Mort de Catherine de Médicis. Foiblesse de Henri III pour la Ligue. Traité d'alliance entre les deux Rois, négociée par Rosny. Mécontentement qu'on lui donne à cet égard. Entrevue des deux Rois. Le duc de Mayenne devant Tours. Faits d'armes des deux parts. Combat de Fosseuse où se trouve Rosny. Mort de madame de Rosny. Succès des armes des deux Rois. Siege de Paris. Mort de Henri III. Particularités sur cet assassinat. Henri IV prend conseil de Rosny. Situation embarrassante où ce prince se trouve. Dispositions des différens officiers de l'armée royaliste à son égard. Surprise de Meulan par Rosny. Prises de villes et expéditions militaires. Le Roi passe en Normandie. Détail de la journée d'Arques, où se trouve Rosny.

Escarmouche du Pollet, dangers que court Henri IV. Entreprise sur Paris. Rencontres et sieges de places. Digression sur ces Mémoires. Siege de Meulan. Armée Espagnole en France. Rosny défend Passy. Bataille d'Ivry. Particularités sur cette bataille. Grands dangers qu'y court Rosny, et blessures qu'il y reçoit. Il se fait porter à Rosny. Caresses que lui fait Henri IV.

IL est également vrai qu'on pouvoit tirer de grands avantages pour le parti protestant, de la victoire de Coutras, et qu'on n'en retira aucun. Je suis assez sincere pour convenir que le roi de Navarre ne fit pas en cette occasion tout ce qu'il pouvoit faire. Si avec une armée victorieuse et maîtresse de la campagne, on se fût avancé à la rencontre des secours étrangers, rien n'en auroit pu empêcher la jonction; et le parti devenoit après ce coup important, du moins égal aux catholiques. On a beau dire, on ne connoît jamais tout le prix du moment; les plus habiles y sont trompés: mais ce que très-peu de personnes (*) sçavent, c'est que les vues intéressées,

(*) Nos meilleurs historiens conviennent également de ces deux choses; que le roi de Navarre ne sçut pas profiter de sa victoire, et qu'il ne tint pas tout-à-fait à lui. D'Aubigné est presque le seul qui disculpe tous les officiers de ce prince, et n'accuse que lui seul. *Tom. 3, liv. 1, chap. 15.*

et les desseins ambitieux de quelques-uns des chefs de l'armée victorieuse, furent les principales causes qui arracherent des mains du roi de Navarre les fruits de sa victoire.

Le prince de Condé, séduit par les conseils de la Trimouille (1), crut enfin avoir trouvé le moyen d'exécuter le hardi projet qu'il minutoit depuis long-temps, de démembrer de la couronne de France l'Anjou, le Poitou, le pays d'Aunis, la Saintonge et l'Angoumois, pour s'en composer une principauté indépendante. Dans cette vue, il se hâta de retirer tout ce qu'il avoit amené de troupes à l'armée générale, et tourna toutes ses pensées à se rendre maître de Saintes et de Brouage, qu'il s'imagina pouvoir emporter sans peine dans la premiere alarme. Après quoi il ne voyoit rien qui pût lui résister; car l'ambition ressemble à cet oiseau de la fable, qui a l'aîle forte et une faim insatiable (2).

(1) *Claude, duc de la Trimouille.*

(2) Le duc de Sully ne s'accorde point ici avec d'Aubigné, du Plessis-Mornay et l'auteur de la Vie du duc de Bouillon. Il se peut bien faire qu'il ait eu de meilleurs Mémoires qu'eux tous, par rapport aux vues qu'il attribue en cette occasion au prince et au duc; mais je crains bien aussi qu'il n'y ait un peu de prévention ou de passion de sa part. Je ne vois point de juge plus capable de décider cette question, que M. de Thou. En parlant des suites de la bataille de Coutras, il dit: que le conseil ayant été assemblé pour voir ce qu'il étoit à propos qu'on fît, l'avis du prince de Condé fut, qu'on allât au-devant des troupes étrangeres le

Le vicomte de Turenne, avec des desseins tous pareils sur le Limousin et le Périgord, où il possédoit déjà de grands biens, tint la même

long de la Loire, et qu'on leur assurât un passage sur cette riviere, en se saisissant de Saumur; que ce conseil ne fut point suivi pour des raisons qu'il rapporte, et qui sont fort mauvaises; qu'il fut seulement arrêté, que le prince de Condé iroit avec ce qu'on pourroit lui donner de troupes, joindre l'armée Allemande vers la source de la Loire, en prenant son chemin par le fond de l'Angoumois et du Limousin; que le roi de Navarre, de son côté, se voyant abandonné de la meilleure partie de la noblesse de Poitou et de Saintonge, avoit marché vers Sainte-Foi en Agenois, d'où il avoit pris la route de Pau, laissant la conduite de sa petite armée au vicomte de Turenne; que le vicomte, pour ne pas laisser ses soldats inutiles, avoit assiégé Sarlat en Périgord, à dessein de la mettre du moins à contribution, s'il ne pouvoit la prendre. Voilà ce que dit de Thou: et l'on peut y ajouter une circonstance très-essentielle, et en même-temps très-vraie, puisque ni le duc de Bouillon, ni ses apologistes ne peuvent s'empêcher d'en convenir, qui est, que ce fut le vicomte lui-même qui fit rejetter le sage conseil du prince de Condé. Il s'ensuivroit de tout cela, que le prince de Condé n'est point coupable de ce dont on l'accuse ici; d'autant plus que d'Aubigné ajoute que ce fut sur la promesse que lui fit le roi de Navarre, d'aller le joindre au plutôt, qu'il s'avança dans l'Angoumois, où il l'attendit long-temps inutilement, sans pourtant que cela puisse justifier le prince d'avoir eu d'ailleurs les vues d'indépendance dont aucune histoire n'a douté.

Pour le vicomte de Turenne, quoiqu'il n'ait paru agir en cette occasion qu'en conséquence de la résolution d'un conseil général, il semble qu'on n'en est pas moins autorisé à tout penser à son désavantage. Et ce n'est pas raisonner conséquemment, que de convenir, d'une part, comme fait Marsolier, que son ambition lui faisoit former des projets criminels; et de trouver mauvais, d'une autre, qu'on rapporte à ce projet toutes ses démarches. C'est détruire l'idée qu'il veut nous donner du duc de Bouillon, comme du plus

conduite, et se faisant suivre des troupes qui recevoient ses ordres, et qui faisoient seules le tiers de l'armée, il les mena faire le siege de Sarlat, en les flattant que cette expédition alloit enrichir jusqu'au moindre soldat, il justifia parfaitement le proverbe, que les grands prometteurs tiennent le moins. Il reçut devant cette bicoque un échec qui auroit dû le convaincre une bonne fois de la vanité de ses prétentions. Le vicomte eut le malheur de n'être plaint de personne, et du roi de Navarre encore moins, parce qu'il n'avoit rien fait que contre son avis.

Le comte de Soissons cachoit plus finement ses desseins. Cependant il est vrai que son nouvel attachement au roi de Navarre n'avoit rien de plus sincere, et ne lui étoit dicté que par son intérêt seul. Il avoit sçu gagner le cœur de madame Catherine, sœur du Roi, et il n'entretenoit ce prince que de la passion qu'il avoit de s'unir encore plus étroitement avec lui par

grand politique de son temps. La religion blâme ces jugemens qu'on porte sur l'intérieur; mais les loix de l'Histoire les souffrent, et les conjectures politiques sont souvent réduites à ce seul fondement.

Quant à ce qui est dit dans ce même endroit, contre M. le comte de Soissons, il est et sera encore appuyé dans la suite sur des preuves, qui ne laissent rien à repliquer. *De Thou, liv. 87; Mém. de Duplessis, liv. 1; d'Aubigné, tom. 3, liv. 1, chap. 15; Marsolier, hist. de Henri, duc de Bouillon, tom. 1, liv. 3.*

un mariage; mais ce dessein en cachoit un autre trop honteux pour le laisser appercevoir. Il prétendoit se faire subroger par ce mariage, dans tous les droits du roi de Navarre. Et comme il ne voyoit aucune apparence que ce prince, ayant pour ennemis déclarés, le pape, l'Espagne et les catholiques de France, pût jamais venir à bout de ses entreprises, il comptoit s'enrichir de ses dépouilles, et y gagner du moins les grands biens qui composoient l'apanage de la maison d'Albret, en-deçà de la Loire. Avec une pareille intention, il n'eut garde de lui aider de ses conseils, ni de sa main, à pousser plus loin sa derniere victoire. Au contraire, il prit ce moment pour lui faire de si fortes instances de le mener en Béarn voir la princesse, que ce prince, qui se voyoit d'ailleurs plus abandonné que s'il avoit perdu lui-même la bataille, crut que la reconnoissance du secours que lui avoit donné M. le Comte, l'obligeoit à lui accorder cette satisfaction. Il étoit entraîné lui-même de ce côté, (et le comte de Soissons ne l'ignoroit pas) par une passion qui a toujours été le foible de ce prince. L'amour le rappelloit aux pieds de la comtesse de Guiche, pour y déposer les drapeaux pris sur l'ennemi, qu'il avoit fait mettre à part pour cet usage.

Ils prirent donc ensemble le chemin de Béarn.

Ce voyage, fait ainsi à contre-temps, ne produisit pas heureusement tout le mal qu'on avoit lieu de craindre. Il servit du moins au roi de Navarre à connoître plus particuliérement celui qu'il étoit sur le point de se donner pour beau-frere. M. le comte de Soissons ne put si bien dissimuler, que le Roi ne devinât une partie de ses sentimens, et une lettre qu'il reçut de Paris, acheva de les lui dévoiler. On lui apprenoit que M. le Comte n'avoit fait cette démarche auprès de lui, qu'à l'instigation des ecclésiastiques, qui avoient imaginé cet artifice pour lui ravir tous ses biens. Que le comte leur avoit juré qu'aussi-tôt qu'il auroit épousé Madame, il l'emmeneroit à Paris, et abandonneroit le parti de son bienfaiteur, et qu'on prendroit alors des mesures pour achever le reste. Cette lettre, que le roi de Navarre reçut au retour de la chasse, et prêt à tomber dans le piege qu'on lui tendoit, lui donna une aversion pour le comte, que rien n'a jamais pu effacer. Il rompit avec lui, et regretta, mais trop tard, de s'être abandonné à son conseil.

Je n'eus pas le chagrin d'être témoin de toutes ces résolutions prises après la bataille de Coutras, et auxquelles je me serois inutilement opposé. Quelques jours après le combat, avant que des réflexions si peu sensées eussent empoisonné tous

les esprits, le roi de Navarre me prit à quartier dans un jardin, et me demanda mon avis sur la situation où cette action avoit mis les affaires. Je lui répondis, qu'il falloit sans perdre de temps marcher avec toutes ses forces vers la source de la Loire, pour y recevoir le secours étranger; ou, ce qui revenoit au même, lui en faciliter le passage, en s'emparant de toutes les villes qui sont en-deçà de cette riviere; et qui, à la réserve de Poitiers et d'Angoulême qu'on pouvoit laisser, ne me paroissoient pas difficiles à prendre. Par-là ce prince s'assuroit du moins à tout événement des plus belles et des meilleures provinces, dont on n'auroit pu le chasser qu'avec des forces et un temps considérables.

Le roi de Navarre préféra cet avis, et me parut dans l'intention de le suivre de point en point. Il me dit qu'il venoit d'envoyer (1) Montglat vers l'armée étrangere, et que ne pouvant aller lui-même se mettre à la tête, il auroit fort souhaité que M. le prince de (2) Conti se fût chargé de cet emploi. Il venoit de recevoir des lettres de ce prince, par lesquelles il lui faisoit offre de sa personne. Le prétexte d'aller joindre les

(1) *Louis Harlai, sieur de Montglat.*

(2) François de Bourbon, prince de Conti, second fils de Louis I, prince de Condé, et d'Éléonore de Roye : il mourut en 1614, sans enfans de ses deux mariages.

restes de l'armée royale, pouvoit servir à M. le prince de Conti, à se rendre sans risque jusqu'à l'armée auxiliaire. Le Roi me chargea de porter le prince à faire cette démarche, et me commanda de ne pas l'abandonner.

Je partis de l'armée, chargé pour tout écrit d'une lettre de trois lignes : j'envoyai mon équipage à Pons, et je passai dans le Maine, où je croyois trouver M. le prince de Conti, à la faveur des connoissances que j'avois avec les gouverneurs des places du passage. J'appris en arrivant, que le prince de Conti étoit parti de lui-même deux jours auparavant, et qu'il n'avoit pu tenir sa marche si secrete, qu'on ne se fût apperçu qu'il étoit d'intelligence avec les étrangers: ce qui avoit fait détacher après lui plusieurs partis, qui remplissoient encore les chemins. Je fus donc obligé de faire un circuit pour chercher à le rejoindre, et de prendre par Rosny, d'où étant venu à Neaufle, ce fut en arrivant dans ce bourg, que j'appris que les Allemands, engagés sans ordre et sans guide au milieu de provinces inconnues, arrêtés par de grosses rivieres et sans cesse harcelés par les troupes de la Ligue, avoient enfin été totalement défaits à Auneau (*);

(*) Voyez ce détail dans *de Thou*, *liv.* 87; *d'Aubigné*, *tom.* 3, *liv.* 1; *Mathieu*, *tom.* 1, *liv.* 8, *p.* 537; *La Chronol. Novennaire*, *tom.* 1, *fol.* 39, *et sur-tout les Mémoires de la*

que les Suisses, pour éviter un semblable malheur, avoient pris parti au nombre de douze mille, dans les troupes de la Ligue; que le roi de Navarre étoit en Béarn, ses troupes dans l'inaction et dispersées de tous côtés.

Ces tristes nouvelles abrégeant mon voyage, et rendant ma commission inutile, il ne me resta plus rien à faire que de tourner bride et de regagner Rosny, où tandis que je déplorois dans le cœur les effets d'une si mauvaise conduite, je feignois pour ma sûreté, de prendre part aux réjouissances publiques qui suivirent la défaite d'Auneau. Je visitai mes biens de Normandie, en attendant les remedes que le temps et le retour du roi de Navarre pouvoient apporter à nos malheurs; et lorsque je fus informé que ce prince étoit revenu de Béarn, j'allai le trouver

Ligue, *tom.* 1, où il est marqué : que dans le temps que cette armée étoit campée près de la riviere d'Yonne, Montglat vint de la part du roi de Navarre, dire aux chefs de s'acheminer par la source de la Loire, où il iroit se mettre à leur tête, mais qu'ils ne jugerent pas à propos de le faire. Les chefs étoient le baron d'Onau ou de Dona, Guitry, Clervant, Beauvais-la-Nocle, &c. S'ils avoient suivi cet ordre, le roi de Navarre, alors de retour de Béarn, auroit eu le temps de les joindre avec ses troupes, et l'armée n'eût pas été défaite. Davila, *liv.* 8, rapporte la réponse que fit le duc de Guise au duc de Mayenne, qui trouvoit bien du risque à attaquer un ennemi si supérieur en nombre. « Ceux, » dit-il, qui ne sont pas d'humeur de combattre, peuvent » demeurer ici ; ce que je ne résoudrai pas en un quart » d'heure, je ne le résoudrois pas en toute ma vie ».

à

à Bergerac (1), où la nouvelle de la prise de Castillon le consola un peu parmi tant de sujets d'affliction. Il en avoit coûté un million au duc de Mayenne pour faire le siege de cette place, que le vicomte de Turenne reprit (2) pour moins de deux écus.

Nous y fûmes encore informés peu de temps après de deux événemens bien capables de changer la face des affaires. L'un est la mort du prince de (3) Condé. Une fin aussi prompte et aussi tragique, l'emprisonnement de quelques personnes qui l'approchoient de plus près, le supplice d'un de ses domestiques (4) qui fut tiré à quatre

(1) *Sur la Dordogne.*

(2) *Par le moyen d'une échelle de corde.*

(3) « Quoiqu'il y eût une secrete jalousie entre le prince » de Condé et le roi de Navarre, ce Roi ressentit cette » perte avec une extrême douleur; et s'étant enfermé dans » son cabinet avec le comte de Soissons, il fut oui en jetter » les hauts cris, et dire qu'il avoit perdu son bras droit ». *Péref. Hist. de Henri-le-Grand*, 1 *part.* Ce prince s'appelloit Henri, et étoit fils de Louis de Bourbon, premier prince de Condé. Il n'eut point d'enfans de sa premiere femme, après laquelle il épousa Charlotte-Catherine de la Trimouille, qu'il laissa grosse de trois mois. C'est une erreur grossiere, et qui n'a cours que parmi le peuple, que Henri de Condé, second du nom, est venu au monde treize mois après la mort de son pere. Il naquit le premier Septembre suivant.

(4) Ce domestique s'appelloit Brillant. Un de ses pages fut exécuté en effigie. La princesse de Condé elle-même fut comprise dans cette accusation. René Cumont, lieutenant-particulier de Saint-Jean, commença contr'elle une procédure que la naissance de Henri II, prince de Condé, fit surseoir. Après six ans de prison, la princesse présenta requête au

chevaux, ne laisserent aucun lieu de douter qu'il ne fût mort de poison (1). La nouvelle des barricades (2), et de la sortie du Roi hors

parlement de Paris, qui évoqua cette affaire à son tribunal, et déchargea Charlotte-Catherine de la Trimouille du crime dont on avoit voulu la rendre complice. Le prince de Condé mourut à Saint-Jean d'Angely, le 5 Mars 1588, âgé de trente-cinq ans; *de Thou, liv.* 90. Morisot dit, je ne sçais pas sur quelle autorité la mort du prince de Condé peut être attribuée à une blessure qu'il avoit reçue dans le côté, d'un coup de lance, à la bataille de Coutras. *Henr. Magn. cap.* 12, *p.* 27.

(1) *Le Jeudi* 12 *Mars*.

(2) Je n'en ferai point ici le détail, qui seroit trop long, et qu'on trouve d'ailleurs dans une infinité de livres. Il suffit de dire, que Henri III, pour prévenir les pernicieux desseins de la Ligue, ayant fait entrer dans Paris environ six mille hommes de troupes Suisses, pour la plus grande partie, et les ayant répandus dans différens quartiers de la ville, le peuple se souleva, ameuté par quelques-uns des chefs de la Ligue, se barricada dans les rues, repoussa les soldats, désarma les Suisses, défit les gardes de sa Majesté, poussa les barricades jusqu'à cinquante pas du Louvre, &c. que Henri III, prêt à se voir assiégé dans le Louvre, et ne voulant pas s'exposer à la violence d'un peuple furieux, sortit secrétement par les Tuileries et le fauxbourg Montmartre, d'où il gagna Chartres. Qu'enfin la chose tourna en négociation entre la Reine-mere et le duc de Guise, et que l'entiere décision fut remise aux Etats de Blois.

Je remarque, après d'Aubigné, que ce fut un grand bonheur pour Henri III, que ses troupes se fussent saisies et maintenues en possession du fauxbourg Saint-Honoré, et des derrieres des Tuileries, et que personne du côté de la Ligue ne songea à s'emparer d'abord de ces quartiers. Ceux qui gardoient la porte de Nesle, tirerent de loin sur la troupe du Roi; et voyant venir le bac des Tuileries, où ils croyoient que pouvoit être ce prince, ils couperent le cable. *Chronol. Novennaire, tom.* 1.

Henri III, de son côté, fit une faute encore plus grande,

de Paris, suivit celle-ci de près, et fut répandue par le courier qui étoit chargé d'aller l'annoncer au duc d'Epernon. Voilà à quelle scene honteuse

en défendant à Crillon, colonel des gardes françoises, de s'emparer de la place Maubert et du quartier de l'Université; et en empêchant ses soldats de charger la populace, qu'une démarche plus ferme, faite à propos, auroit peut-être contenue dans le devoir. Le duc de Guise attendit six jours entiers à Soissons, n'osant venir à Paris, contre l'ordre du Roi, que Bellievre lui signifia dans deux lettres, qu'il lui envoya l'une après l'autre par la poste. Ce fut encore une faute, comme le remarque l'historien Mathieu, *tom.* 1, *liv.* 8, de n'avoir pas fait porter ces lettres au duc de Guise par un exprès: car le duc imagina qu'il pouvoit éluder cet ordre, en niant qu'il eût reçu ces lettres, comme il fit en effet chez la Reine, la veille des barricades, en présence du Roi et de Bellievre, à qui il protesta avec de grands sermens, qu'elles ne lui avoient pas été rendues. Cette faute ne fut pas commise par négligence, mais parce qu'on ne trouva pas seulement vingt-cinq écus à l'épargne, pour payer le voyage d'un courier.

Le duc d'Epernon conseilla à Henri III de faire assassiner, par ses gardes, le duc de Guise, lorsqu'il vint au Louvre: et ce prince voulut, dit-on, y engager la Guesle et Villequier, qui l'en dissuaderent. On dit encore que le jour même des barricades, Alphonse d'Ornano se fit fort de lui apporter la tête du duc de Guise, s'il vouloit le laisser agir. On jugea enfin que le Roi n'avoit pas pris, à beaucoup près, toutes les précautions qu'il devoit prendre; instruit comme il l'étoit des projets de la Ligue, ayant manqué lui-même à être pris en allant à Vincennes, et venant d'éprouver par ce qui s'étoit passé à la détention de la Morliere, fameux ligueur, que le peuple n'attendoit qu'une occasion de l'insulter. Le conseil du Roi s'étoit sans comparaison mieux comporté dans cette affaire de la Morliere, qu'il ne fit le jour des barricades. *Mémoires de la Ligue, tome* 5. *Satyr. Ménipp.*

Il y auroit ici une grande question à agiter, sur laquelle je ne sçaurois pourtant beaucoup m'étendre: sçavoir, quel étoit le but du duc de Guise dans cette entreprise. On a

R 2

se vit exposé un Roi, qui ne sçut ni prévenir, ni étouffer, ni diviser les factions; qui s'amusa à conjecturer lorsqu'il falloit agir; qui ne fit

soutenu sur cela, comme sur toute autre matiere, le pour et le contre. Ceux qui veulent qu'il ait eu dessein de pousser ou de laisser le peuple pousser les choses à l'extrême, de se saisir de la personne du Roi; en un mot, de se mettre la couronne sur la tête, s'appuient sur des pieces importantes, sur lesquelles je suis obligé de renvoyer le lecteur au *premier tome des Mémoires de la Ligue, et au volume de la bibliotheque du Roi, coté* 8866. Les principales sont, une lettre que lui écrivit la duchesse de Lorraine, après la victoire d'Auneau, dans laquelle elle l'avertit, qu'il ait à saisir l'occasion présente de se faire déclarer Roi, &c. La lettre écrite par le duc lui-même, le lendemain des barricades, au gouverneur d'Orléans, où on lit ces paroles: « J'ai défait les Suisses, taillé en pieces une partie des » gardes du Roi, et tiens le Louvre investi de si près, que » je rendrai bon compte de ce qui est dedans. Cette vic- » toire est si grande, qu'il en sera mémoire à jamais, &c. ». Plusieurs autres lettres où il est parlé peu respectueusement du Roi, et avec le dernier mépris des princes du sang. On joint à cela la douleur que témoigna le duc de Guise, et le reproche qu'il fit à la Reine-mere, de ce que pendant qu'elle l'amusoit par des pour-parlers, sa proie lui échappoit: enfin, les écrits qui furent répandus par son ordre, dit-on, dans lesquels étoit établi le prétendu droit de la maison de Lorraine à la couronne: sans parler d'une infinité d'autres pieces, qui, à vrai dire, ne sont qu'autant de libelles satyres, où l'on reproche au duc François de Guise, d'avoir cherché à faire valoir des droits chimériques sur l'Anjou et la Provence, et au cardinal son frere, d'avoir voulu se rendre souverain de Metz, sous la protection de l'Empereur: projet dont la vigilance de Saleede empêcha l'exécution, mais qu'il paya de sa tête; et d'avoir traité de la religion avec le roi d'Espagne au concile de Trente, sans la participation du Roi son maître. La plupart de ces écrits sont aujourd'hui entre les mains de tout le monde.

On justifie le duc de Guise par toutes les raisons qu'il déduit lui-même dans une lettre, ou espece de manifeste,

aucun usage ni de la prudence, ni de la fermeté; qui même ne connut jamais ni ceux auxquels il commandoit, ni ceux qui l'approchoient le plus

qu'il écrivit le même jour 13 Mai. Il y expose que le peuple de Paris s'étoit échauffé de lui-même, sur le bruit qui s'étoit répandu que le Roi alloit remplir la ville d'étrangers, pour faire main-basse sur les bourgeois. Qu'au lieu de le soutenir, il s'étoit donné mille mouvemens jusqu'à deux heures après minuit pour le calmer; qu'il avoit sauvé les Suisses, et empêché le massacre; qu'il avoit conjuré les séditieux de respecter l'autorité royale, bien loin d'oser attenter à la personne du Roi, « que j'eusse » pu, dit-il, mille fois arrêter, si je l'avois voulu, &c. ». Ajoutez à ces raisons, qu'en traitant avec la Reine-mere, il n'exigea rien autre chose, sinon qu'on détruisît le parti protestant, et qu'on mît à couvert la religion; et qu'en tout cela, ce ne fut jamais en son nom qu'il parla, mais en celui du cardinal de Bourbon, dont il soutenoit les intérêts contre ceux du roi de Navarre et des autres princes du sang.

Je ne trouve de bien prouvé contre le duc de Guise, que le dessein de se mettre sur le trône après la mort de Henri III et celle du cardinal de Bourbon; et c'est beaucoup. Mais où est l'ambitieux, qui en sa place eût résisté aux suggestions du Pape, du roi d'Espagne, et d'une grande partie de l'Europe, qui conspiroient pour son élévation?

Le jugement que porta le duc de Parme sur cet événement (*Davila, liv.* 9), c'est que « le duc de Guise avoit » fait trop de semblant, et frappé trop peu; qu'il se devoit » souvenir, que qui met l'épée à la main contre son prince, » en doit à l'instant jetter le fourreau ». Sixte V, en en recevant la nouvelle, s'écria: « O le téméraire duc, et le » lâche Roi »! Le sieur de Straford, ambassadeur Anglois, (je rapporte ce trait avec les paroles de Legrain) *liv.* 4, » ayant été conseillé de prendre un sauf-conduit du duc » de Guise: Je ne veux, dit-il, d'autre assurance que le » droit des gens et la protection du Roi vers lequel je suis » envoyé, et duquel vous et lui (le duc de Guise), êtes » serviteurs et sujets ». Le premier président de Harlai répondit avec la même fermeté au duc de Guise, qu'en

près. Les révolutions qui arrivent dans les grands états, ne sont point un effet du hasard, ni du caprice des peuples. Rien ne révolte les grands d'un royaume, comme un gouvernement foible et dérangé. Pour la populace, ce n'est jamais par envie d'attaquer, qu'elle se souleve, mais par impatience de souffrir.

Le souvenir des mauvais procédés du roi Henri III ne tint pas un moment dans le cœur du roi de Navarre, contre le juste ressentiment d'un outrage aussi sanglant que celui qui venoit d'être fait à son sang, et qui rejaillissoit en quelque maniere sur toutes les têtes couronnées. Il en marqua sa douleur dans son conseil, et l'avis de défendre et de secourir le roi de France, ayant été embrassé tout d'une voix, il fit partir sur le champ son secretaire, pour assurer ce prince qu'il pouvoit disposer de sa personne et de ses soldats.

l'absence du Roi, il iroit prendre les ordres de la Reine-mere.

Une piece qui mérite d'être lue sur les différentes démarches de la Ligue et du conseil, avant et le jour des barricades, est celle qui a pour titre : *Procès-verbal de Nicolas Poulain, lieutenant de la Prévôté de l'île de France, sur la Ligue, depuis* 1565 *jusqu'en* 1588. Ce Nicolas Poulain, qui favorisoit secrétement le parti du Roi, donna souvent dans toute cette affaire de très-bons conseils, mais qui ne furent point suivis. On trouve ce morceau secret d'Histoire dans le *tome premier du Journal du regne de Henri III, page* 132 *et suiv.*

Le comte de Soissons, livré à de perpétuelles chimeres, regarda cet événement comme un coup de la fortune, qui, en le délivrant de tous ses rivaux, alloit le rendre tout-puissant dans le conseil et à la cour de Henri III. Changeant donc incontinent de batterie, il résolut d'aller s'offrir à ce prince; et pour donner plus de relief à son action, il voulut paroître devant le Roi, suivi d'un grand nombre de créatures, qu'il chercha dans la cour du roi de Navarre et parmi ses plus affectionnés serviteurs, dont il ne se fit point de scrupule de tenter la fidélité. Le roi de Navarre sentit, comme il le devoit, l'indignité de ce procédé; mais dissimulant son ressentiment, et faisant réflexion qu'il étoit de son intérêt d'avoir une personne de confiance auprès du comte, tant pour éclairer ses démarches, que pour étudier le nouveau système qu'on alloit suivre à la cour, il m'ordonna de prêter l'oreille aux discours de ce prince, et de feindre pour lui un zele que je ne ressentois point. Le comte de Soissons se laissa tromper facilement, et s'applaudit de m'avoir gagné. La distinction avec laquelle il me traita, me fit des envieux. Je partis avec lui, après avoir reçu secrétement les instructions du roi de Navarre, et concerté avec lui tout ce que le bien de son service exigeoit que je fisse en cette occasion.

M. le Comte ne m'entretint pendant toute la route que de la faveur, de l'éclat et des honneurs qui l'attendoient à la cour. Il ne croyoit pas que le roi de Navarre pût seulement avoir la pensée d'entrer en concurrence avec lui. Dans tous les traits qui lui échappoient, d'une vanité et d'un orgueil insurmontables, il se mêloit, sans qu'il s'en apperçût, un levain de fiel et d'aigreur contre le roi de Navarre, qui marquoit toute l'aversion et l'antipathie qu'il sentoit pour lui. Je ne pouvois me résoudre ni à flatter ses penchans, ni à applaudir à ses folles idées. Je ne lui répondois autre chose, sinon, que je prévoyois que la désunion de la famille royale, déjà cause de tant de maux, mettroit enfin la France au pouvoir de la maison d'Autriche, après qu'elle les auroit détruites l'une par l'autre. Un discours plus flatteur auroit été plus du goût du prince, mais le mien ne laissoit pas de renfermer une marque d'attachement solide, dont il ne pouvoit s'empêcher de me sçavoir bon gré.

Nous arrivâmes à Nogent-le-Rotrou et ensuite à Mante, où étoit le Roi. Nous le trouvâmes livré à toute l'agitation que donne le plus violent ressentiment, et pénétré de confusion de l'affront qu'il venoit d'essuyer (*); mais avec cela si incapable de

(*) On croit qu'avec beaucoup de fermeté et de bonne conduite, Henri III auroit encore pu alors rétablir ses affaires.

profiter de ses revers, que dans ce moment même il donna au duc d'Epernon la charge d'amiral, et tout à la fois le gouvernement de Normandie, vacant par la mort du maréchal de Joyeuse. Le comte de Soissons en fut si mal reçu, qu'il ne tint qu'à lui de sentir le ridicule de ses grands projets. Le Roi m'adressa ensuite la parole, et me demanda si j'avois quitté le roi de Navarre. Je me démêlai de cette question embarrassante, en lui disant, que je ne comptois point m'être séparé de ce prince, pour être venu offrir mes services à sa Majesté, parce que je me tenois assuré que le roi de Navarre, dont les intérêts n'avoient plus rien de différent des siens, viendroit dans peu en faire autant. Je sentis que mon discours ne déplut point au Roi. Il n'en laissa rien appercevoir, parce qu'il étoit environné et soigneusement observé par des personnes, sur le visage

Il est certain que les Parisiens, consternés de sa sortie de Paris, lui envoyerent des députés à Chartres, pour le supplier, avec toutes sortes de soumissions, de revenir dans cette ville. Pour rendre cette députation plus touchante, ils firent marcher en procession les Capucins, qui entrerent dans la Cathédrale, portant les instrumens de la Passion, et criant miséricorde. Le Roi les reçut avec l'air de majesté et d'autorité qui convenoit en cette occasion. Il caressa beaucoup les députés du Parlement, qui n'avoit trempé en rien dans l'affaire des barricades. Il menaça les autres de ne jamais remettre le pied dans Paris, et d'en ôter tous les corps et les cours souveraines : menace qui alarma si fort les Parisiens, que le duc de Guise eut besoin de toute son adresse et de tout son crédit pour les rassurer.

desquelles il lut aussi-bien que moi, la peine que leur faisoit mon discours. La foiblesse de ce prince avoit quelque chose d'incompréhensible. Ses véritables ennemis ne pouvoient pas lui être cachés après la maniere sanglante dont ils venoient de lever le masque, il feignit encore de ne pas les connoître. Il se livra de nouveau à la Reine-mere (*), et par elle, à ses persécuteurs avec

(*) Dans la lettre circulaire que Henri III envoya dans les provinces, après l'action des barricades, et qui commence ainsi : « Chers et bien-aimés, vous aurez, comme » nous estimons, entendu les raisons qui nous ont mu de » partir de ma ville de Paris, le 13 de ce mois, &c. ». Ce prince parle moins en Roi qu'en suppliant. Il se défend d'avoir voulu faire entrer une garnison étrangere dans Paris, et douté de la fidélité des Parisiens. Il donne une fausse et mauvaise couleur à son évasion. Il témoigne qu'il est prêt à commencer la guerre contre les huguenots, à la tête de la Ligue. *Manuscrit de la bibliotheque du Roi, n.* 8866, 8991.

L'auteur veut encore parler des conférences que la Reine-mere eut, par ordre de ce prince, avec le cardinal de Bourbon et le duc de Guise, où furent aussi admis, comme je le trouve dans le *vol.* 8906, *manuscrit de la bibliotheque du Roi*, les sieurs de Lansac, de Lénoncourt, Des-Châteillers et Miron, premier médecin de Sa Majesté, qui avoit déjà été employé à porter des paroles de part et d'autre, le jour des barricades. Ces conférences se tinrent à Châlons, à Sarry, maison appartenante à l'évêque de Châlons, à Nemours, &c. La Ligue y fit des demandes exorbitantes, comme l'abolition totale de la religion prétendue réformée, et la privation d'emploi de tous les officiers calvinistes, quand même ils abjureroient; la publication du Concile de Trente, l'inquisition, &c. Et elle obtint enfin presque tout ce qu'elle demanda, par l'édit du 21 Juillet, qui fut donné en conséquence. *Mémoires de la Ligue, tome* 1; *Mém. de Nevers, tome* 1; *Mathieu, tome* 1, *liv.* 8; *Chronol. Novenn. tome* 1 *et autres.*

lesquels elle le raccommoda. Pourvu cependant que cette derniere démarche ne fût point dans ce prince un trait de la plus profonde dissimulation; car le coup hardi (*) qu'il fit aux Etats de Blois,

(*) La mort des deux freres, le duc et le cardinal de Guise, que ce prince fit tuer dans ses appartemens et par ses gardes, la surveille de Noël, à Blois, où se tenoient les Etats. Voyez cette exécution dans les mêmes Historiens, avec le détail des opérations et des brigues qui se firent des deux parts, aux Etats de Blois. Le cardinal de Bourbon fut détenu prisonnier, les autres freres du duc de Guise prirent la fuite.

Le duc de Guise périt comme avoit fait l'amiral de Coligny. La présomption les empêcha de voir tous deux le danger dont ils étoient menacés. Le duc ne voulut croire aucun des avis qui lui furent donnés. On dit que la marquise de Noirmoutier, cette même dame qui avoit fait tant de bruit, sous le nom de *madame de Sauves*, vint exprès passer la nuit avec lui, et qu'elle ne put, par raisons ni par prieres, l'empêcher d'aller le lendemain au conseil.

Quelques-uns ont voulu justifier cette action de Henri III, entre autres le cardinal de Joyeuse, dans un long Mémoire qu'il envoya sur ce sujet de Rome, où il étoit alors. *Mém. d'état de Villeroy, tome* 2, *page* 175. Mais les plus judicieux de nos Historiens, et ceux même qui ont poussé le plus loin les droits de l'autorité royale, l'ont tous détestée. « Les circonstances odieuses du meurtre des Guises, dit » Péréfixe, l'ont fait paroître horrible, même aux yeux des » huguenots, qui disoient que cela ressembloit fort au mas» sacre de la Saint-Barthelemi ». D'un autre côté, on ne sçauroit nier qu'il ne restoit que ce seul moyen à Henri III de conserver la couronne dans sa maison, peut-être même sur sa propre tête : car c'est un sentiment dépourvu de toute vraisemblance, que celui qu'on trouve dans les Mémoires de Villeroy, *tome* 1, *page* 25. Que sans cela ce prince pouvoit se rendre maître des délibérations des Etats de Blois, et y faire suivre ses volontés.

Dans cette alternative, on ne peut que déplorer les effets de la mauvaise conduite d'un prince, qui se met dans une

laisse la liberté de croire qu'il ne perdit pas un moment de vue sa vengeance; et si l'on peut porter un jugement sur cette assemblée, il y a

semblable nécessité; il va bientôt lui-même assurer, par un dernier exemple, cette vérité, que qui frappe du couteau, périt par le couteau.

Le duc de Guise étoit cher aux catholiques, et principalement au peuple, presque jusqu'à l'adoration. Ils ne l'appelloient que *notre Grand*. Il avoit à la joue gauche, au-dessous de l'œil, une balafre qui ne le rendoit que plus respectable, parce qu'il l'avoit reçue en combattant contre les huguenots, à la journée de Château-Thierry, d'un coup de pistolet que lui tira un Reître. Il étoit au contraire si fort haï dans sa famille, qu'il traitoit avec une hauteur et une dureté insupportables, qu'on assure que ses parens, et jusqu'à ses propres freres, dans la crainte de tomber entre les mains d'un tyran, furent ceux qui firent donner à Henri III, dans les Etats de Blois, les plus sûrs avis sur ses démarches et sur ses desseins. Avis qui étoient suspects à ce prince, comme ceux qui étoient donnés au duc de Guise, par plusieurs des courtisans, sur la résolution violente du Roi, l'étoient à ce duc, parce qu'ils s'imaginoient tous les deux qu'on ne cherchoit par-là qu'à leur faire quitter la partie, et rompre les Etats de Blois, où chacun d'eux s'attendoit bien à trouver son compte. Henri III n'eut d'abord dessein que d'arrêter le duc de Guise; mais il y trouva tant de danger, et encore davantage à le garder, qu'il se détermina à le faire poignarder. Les deux cadavres furent consumés dans de la chaux vive, les os brûlés dans une salle basse du château, et les cendres jettées au vent.

Celui qui gagna le plus à cet assassinat, fut, sans contredit, le roi de Navarre, qui n'y avoit aucune part. Il y a toute apparence que tant que le duc de Guise eût vécu, tous les chemins au trône lui auroient été fermés. On assure même qu'il y avoit alors de grands projets formés entre la France et l'Espagne, non seulement pour exterminer le parti calviniste, mais même pour détrôner Elisabeth, dont la catastrophe des barricades, suivie de la mort du duc de Guise, étoit seule capable d'empêcher l'exécution. Le roi de Navarre ne laissa pas de plaindre le duc de Guise, sans

toute apparence que chacun y avoit un objet caché, vers lequel il marchoit par des voies, que la réussite découvrit dans les uns, et qui sont demeurées cachées de la part de ceux qui y succomberent.

La mort de Catherine ayant suivi de peu de jours (*) l'assassinat du duc de Guise, Henri III

blâmer Henri III. « J'avois, dit-il, toujours bien prévu et dit, » que MM. de Guise n'étoient pas capables de remuer l'en» treprise qu'ils avoient mise en leurs entendemens, et en » venir à bout sans le péril de leur vie ». *Cayet, tome* 1, *fol.* 114. Bien d'autres personnes pensoient sur cela comme Henri IV : « Maudit soit le Lorrain, dit Hubert De-Vins, » dans les Mémoires de Castelnau, a-t-il bien si peu de » jugement, qu'il puisse croire qu'un Roi à qui il a voulu » ôter la couronne, en dissimulant, ne dissimule pas envers » lui pour lui ôter la vie ? Puisqu'ils sont si près l'un de » l'autre, dit aussi madame de Fourbin, sœur de De-Vins, » nous apprendrons au premier jour que l'un ou l'autre aura » tué son compagnon ».

Les événemens tragiques de l'année 1588, ont paru à quelques-uns vérifier la prédiction de Regiomontanus et de quelques autres astrologues, que cette année seroit l'année climactérique du monde. Je n'y trouve qu'une nouvelle confirmation de la folie de cette prétendue science.

(*) Dans l'esprit de ceux qui ont donné tant de louanges à cette Princesse, il suffit apparemment, pour mériter le nom de *politique*, de sçavoir tout ramener à soi, et se maintenir en possession de l'autorité. Mais quand on songe que cette habileté prétendue, qui ne consiste pourtant qu'à employer des moyens lâches et de méprisables artifices, réduisit enfin les choses au point, que ni elle, ni personne, ne sçurent plus y apporter remede, on ne balance point à dire que Catherine ne compensa pas même les défauts infinis qu'elle avoit, par la qualité de politique. Aussi croit-on que les suites funestes qu'elle vit qu'alloit avoir le meurtre des Guises, dont elle n'avoit point été participante, les reproches

ne s'en trouva pas plus libre de suivre le penchant qui le portoit à s'unir au roi de Navarre. La Ligue n'étoit pas éteinte avec le duc de Guise. Il avoit à calmer le peuple, à regagner les grands, à appaiser le Pape, à contenir l'Espagne, à ménager tous les catholiques, très-disposés à prendre ombrage de sa religion, après cette exécution. Henri, suivant le caractere des gens foibles, se grossit encore tous ces objets. Il espéra de ramener tout par la douceur. Il exposa son droit et ses raisons, et fit force déclarations pour se justifier. C'étoit uniquement par les armes qu'il falloit agir contre un parti, que le respect dû à l'autorité royale ne touchoit plus; et au lieu d'accroître l'audace du menu peuple, aussi insolent dans sa puissance, que rampant dans l'obéissance, par une modération qui ne pouvoit être

du cardinal de Bourbon, l'horreur de la conjoncture présente, et peut-être les remords de sa conscience, eurent beaucoup de part à sa mort, arrivée le 5 Janvier 1589. On cessa d'en parler dès qu'elle fut morte; *de Thou, liv.* 94. Le dernier conseil qu'elle donna à son fils, fut de cesser la persécution contre les calvinistes, et d'établir en France une entiere liberté sur la religion. *Chron. Novenn. tom.* 1, *fol.* 132.

On doit tenir Brantome pour très-suspect, dans tout ce que sa prévention lui fait dire à l'avantage de cette Reine, *dans ses Mémoires*. Varillas n'est pas plus croyable, lorsqu'il dit qu'elle mourut de regret que lui causa la mort du Duc qu'elle aimoit beaucoup. Siri la loue en étranger mal instruit des affaires de notre cour en ce temps-là, comme n'étant venu en France que long-temps après la mort de cette Reine. *Mem. recond. di Vittorio Siri, premier vol. pag.* 26.

imputée qu'à foiblesse, c'étoit à ce prince à se déclarer hautement agresseur, et à chercher sa vengeance en Roi. S'il eût pris ce parti, conjointement avec le roi de Navarre, peut-être ne se seroit-il pas vu enlever Orléans, avec une infinité d'autres (*) places, et réduit enfin aux seules villes de Blois, Beaugency, Amboise, Tours et Saumur.

Je fus témoin de tous ces événemens, ou bien je les appris à Rosny, où je me retirai, comme dans un endroit où j'étois à portée de remarquer tout ce qui se passoit à la cour. Je n'en sortis que quand je jugeai qu'il étoit temps d'aller en instruire le roi de Navarre. Il n'avoit pas été médiocrement embarrassé lui-même pendant tout ce temps-là, à démêler et à renverser les desseins du vicomte de Turenne, qui, se mettant en la place du prince de Condé, continuoit pour lui-même tous ses projets; et pour en parler juste, tenoit à l'égard du roi de Navarre, la même conduite que le duc de Guise à l'égard de Henri III. Il avoit déclaré hautement dans une assemblée des protestans à la Rochelle, que la France ne pouvoit éviter, dans la conjoncture présente, de voir démembrer sa monarchie, et il donnoit assez à entendre qu'il ne s'oublieroit pas dans ce démem-

(*) « C'est une bouffée, disoit Henri III, parlant de ces » villes, qui a jetté par terre un jeu de cartes ».

brement. Le roi de Navarre s'en plaignit dans ces mêmes assemblées ; et pour s'attacher encore plus fortement les réformés, il joignit les actions aux paroles. Il se saisit de la Garnache, et prit Niort (1) par escalade, après un sanglant combat. C'est au retour de cette expédition qu'il tomba dangereusement malade (2) à la Mothe-Frêlon.

Je pris mon chemin par Blois, pour tirer mes dernieres conjectures sur la situation où je trouverois la cour. Quoique je prisse toutes les précautions pour n'être connu de personne, le marquis de Rambouillet (3) me vit passer dans la rue, caché dans mon manteau, me reconnut et me fit suivre, pour sçavoir l'endroit où j'étois descendu. M. de Rambouillet étoit un homme droit, qui alloit toujours au bien de l'état sans aucune considération d'intérêt. Il crut devoir se servir de cette rencontre pour faire un dernier effort sur l'esprit du Roi, et l'engager enfin à se

(1) *En Poitou.*

(2) Il étoit parti dans le mois de Janvier de Sainte-Hermine, en Bas-Poitou, pour aller secourir la Garnache, assiégée par le duc de Nevers : du Plessis-Mornay conduisoit sa troupe, et lui marchoit à pied en chassant. Il s'échauffa, et fut saisi d'un mal de côté avec fievre, qui l'obligea de s'arrêter dans la premiere maison qui se rencontra, chez un gentilhomme nommé *la Mothe-Frêlon*, du Plessis prit sur lui de le faire saigner ; ce qui le guérit. *Vie de Duplessis-Mornay, liv. 1, page 125.*

(3) *Nicolas d'Angennes.*

jetter



jetter entre les bras du roi de Navarre. Il trouva ce prince dans toutes les dispositions où il le souhaitoit ; et le Roi consentit d'autant plus volontiers à se servir de moi en cette occasion, qu'il se souvint que je lui avois déjà été député à ce sujet. . .

Rambouillet étant venu me chercher par son ordre, nous concertâmes ensemble tout ce qu'il y avoit à faire en cette occurrence, après quoi il me présenta à sa Majesté, qui me confirma son intention de sa propre bouche. Après toutes les paroles qu'on avoit données au roi de Navarre, sans aucun effet, je crus devoir demander au Roi une lettre de créance pour ce Prince ; il me la refusa, dans la crainte qu'elle ne tombât entre les mains du (*) nonce Morosini, ou du duc de Nevers, auxquels il m'avoua qu'avec toute sa bonne volonté pour moi, il ne pourroit pas s'empêcher de me livrer, si je venois à être découvert

(*) Jean-François Morosini, évêque de Bresce. Louis de Gonzague, duc de Nevers. Sixte-Quint venoit de publier, contre Henri III, une bulle d'excommunication, dont ce Prince mettoit tout en œuvre pour se faire relever. On a dit que ce Pape, aussi propre à gouverner un grand royaume qu'à conduire l'Eglise, approuvoit secrétement la justice que le roi de France s'étoit faite du duc de Guise, mais qu'il ne lui pardonna pas d'y avoir enveloppé un cardinal. *Voyez dans les Mém. d'état de Villeroi, liv. 2, page 175*, les lettres du cardinal de Joyeuse, déjà citées plus haut. Sixte V prédit que la Ligue mettroit Henri III dans la nécessité de rechercher l'assistance du roi de Navarre et des huguenots.

dans Blois. Il fallut donc se passer de lettre. Je demandai ensuite, pour la sûreté du roi de Navarre, lorsqu'il se seroit avancé au milieu d'un pays plein de ses ennemis, une ville qui lui donnât un libre passage sur la Loire ; ce qui me fut encore refusé par le même motif. Je ne pouvois attribuer ces refus à aucune mauvaise intention de sa Majesté, mais uniquement à la crainte qu'elle avoit de ces deux hommes, dont elle s'étoit rendue volontairement dépendante. Je ne crus pas pourtant que, sans ce dernier article sur-tout, le roi de Navarre dût s'avancer jusqu'à Blois avec ses troupes : mais la difficulté fut en quelque maniere levée par Brigneux, gouverneur de Beaugency, que j'allai voir avant de partir. Cet officier me prévint : après m'avoir dit qu'il voyoit avec beaucoup de chagrin, que le Roi tenoit une conduite qui le feroit infailliblement dépouiller de cette place, comme de toutes les autres, il m'offrit de la remettre ou à moi, ou à Rebours, ou à tel autre officier que le roi de Navarre voudroit y mettre ; aimant mieux perdre sa place, et suivre ce prince, simple volontaire, que de demeurer dans Beaugency, où l'on n'écoutoit pas ses conseils.

Après cette assurance, je repassai promptement auprès du roi de Navarre. Ce prince m'écouta attentivement. Il ne pouvoit se défaire de la

défiance que le passé lui avoit inspirée. Il me demanda plusieurs fois, d'un ton inquiet, et en se grattant la tête, si le Roi agissoit en cette fois sincérement. Je l'en assurai, et j'y joignis le témoignage de Rambouillet. « Je ne veux donc » pas, reprit ce prince, prendre ses villes, pen» dant qu'il traite de bonne foi avec moi ». Il venoit de prendre ce jour même, Châtelleraud (*). « Retournez, continua-t-il, lui porter mes let» tres, car je ne crains ni Morosini, ni Nevers ». Il me fit apporter dans le moment même à déjeûner dans son cabinet, et je pris la poste pour Blois.

Le Roi, qui ne doutoit pas que la réponse du roi de Navarre ne fût telle qu'il la demandoit, s'étoit avancé par impatience jusqu'à Montrichard avec toute sa suite. Je trouvai tous les logemens de ce petit endroit pris ou marqués; et comme j'y arrivai fort tard, je crus que j'allois être obligé de passer la nuit dans la rue. Heureusement Maignan me découvrit le logement du marquis de Rambouillet, qui me fit donner celui qui avoit été destiné à un de mes freres alors à Tours. J'allai à minuit trouver le Roi, qui m'attendoit dans le galetas du château. Il approuva et signa tout, jusqu'au passage sur la Loire, et voulut que je repartisse la nuit même. Le bruit d'un

(*) *En Poitou.*

traité entre les deux Rois étoit déjà répandu dans Châtelleraud lorsque j'y arrivai, et il y étoit si passionnément desiré, que je reçus mille bénédictions dès que je parus.

Le roi de Navarre n'y étoit déjà plus. Ce prince, qui ne comptoit guères que sur son épée, ayant sçu que la Ligue étoit entrée dans Argenton (1) par intelligence, y marcha en diligence, et y arriva si à propos, qu'il en délogea les troupes de la Ligue, avant qu'elles eussent reçu le secours qui devoit les y maintenir. Il y mit pour gouverneur Beaupré, après que j'eus visité le château, et fait un état des munitions de la place.

La fatigue de tant de voyages faits si précipitamment, fit qu'au retour je fus saisi d'une fievre continue, qui me tint au lit douze jours entiers. Duplessis (2) sçut bien se prévaloir de cet accident, pour m'enlever l'honneur d'un traité qu'il n'eut que la peine de dresser, et auquel le marquis de Rambouillet (3) avoit eu beaucoup plus de part que lui. Ce traité fut passé au Plessis-

(1) *Dans le Haut-Poitou.*

(2) *Philippe Duplessis-Mornay.*

(3) Il est juste d'avertir que ces faits sont rapportés d'une maniere très-différente dans la vie de Duplessis-Mornay, *liv.* 1, *page* 131. Reste à sçavoir auquel des deux écrivains on doit ajouter plus de foi.

lès-Tours, au grand contentement des deux Rois. Saumur fut la place de sûreté dont on convint, et Duplessis ne manqua pas de s'en faire donner le gouvernement, comme une récompense naturelle de celui à qui on avoit obligation du traité. Ce procédé me parut si peu régulier, que je ne pus m'empêcher de me plaindre assez hautement de lui et du roi de Navarre même, qui favorisoit un autre du fruit de ma peine. Le comte de Soissons, qui ne s'accommodoit jamais, ni de l'intérêt général, ni de la joie publique, se servit de cette occasion pour essayer de m'entraîner dans ses nouveaux desseins; et d'un autre côté, mes deux freres me firent les plus fortes instances de m'attacher au parti du Roi. Je rejettai fort loin cette pensée; et ma fidélité pour mon prince se soutint dans cette épreuve, qui ne laissoit pas d'être séduisante. Lorsque je fais réflexion que l'emploi de gouverneur de Saumur m'auroit obligé d'y faire une continuelle résidence, et m'auroit par conséquent éloigné de la personne du prince pour toujours, je trouve que, ce qui me paroissoit alors un passe-droit, étoit plutôt une faveur dont je devois le remercier.

Il ne restoit plus rien à faire aux deux Rois, que de s'aboucher, afin de concerter leurs entreprises. Pour cela le roi de Navarre prit le chemin du Plessis-lès-Tours. Combattu par un reste de

défiance (1) dont il avoit de la peine à se défaire; je me souviens qu'il s'arrêta près d'un moulin, à deux lieues de ce château, et qu'il voulut encore sçavoir ce que chacun des gentilshommes, qui composoient sa suite, pensoient sur la démarche qu'il faisoit. J'étois de cette troupe, et le souvenir de ce que j'appellois une injustice, me tenoit dans le silence. Le roi de Navarre se tournant vers moi : « Vous ne dites mot, me dit-il; que » vous en semble » ? Je lui répondis en peu de mots : que quoique le pas qu'il faisoit ne fût peut-être pas sans danger, parce que le Roi avoit l'avantage du nombre sur lui, je croyois que c'étoit ici une de ces occasions où il falloit donner quelque chose au hasard, et se contenter de prendre d'ailleurs toutes les précautions que la prudence peut suggérer. Ce prince réfléchit encore quelques momens; ensuite se tournant vers nous : « Allons (2), allons, nous dit-il, la

(1) « Ses vieux capitaines huguenots craignoient, disoient » ils, qu'en un temps où une trahison étoit si nécessaire à » Henri III, pour se retirer du labyrinthe, où l'action de » Blois l'avoit jetté (il avoit été excommunié par Sixte V), » il ne voulût acheter son absolution au prix de la vie » du roi de Navarre ». *Péref. ibid.* Ce Prince avoit souvent dit lui-même, à ce que rapporte de Thou, que jamais il ne lui arriveroit d'entrer dans le cabinet du Roi, qu'au milieu de deux armées rangées en haie.

(2) Il écrivit en ces termes à du Plessis-Mornay : « M. du Plessis, la glace est rompue, non sans nombre

» résolution en est prise, il n'y faut plus penser ».

Le Roi s'étoit avancé dans la campagne au-devant du roi de Navarre, et la joie d'une union si desirée y avoit aussi attiré un concours de peuple si prodigieux, que les deux Rois furent plus d'un demi-quart-d'heure à cinquante pas l'un de l'autre, sans pouvoir s'approcher. Ils s'embrassèrent avec une satisfaction égale (1), et prirent ensemble le chemin de Tours, où le roi de Navarre ne coucha pourtant qu'une nuit; il s'en retourna à son quartier à Maillé. Pour moi je demeurai à Tours, où je fus retenu par le grand nombre de mes parens et de mes amis que j'y trouvai, et je pris un logement dans le fauxbourg Saint-Symphorien.

Le duc de Mayenne, armé pour venger la mort du duc de Guise, et pour tenir l'intérêt de la Ligue, n'avoit pas dessein de nous y laisser tranquilles. Il marcha vers cette ville avec toute son armée. Le Roi qui étoit allé se promener à Marmoutier (2) sans armes, et suivi seulement de vingt chevaux, manqua de bien peu à être pris,

» d'avertissemens, que si j'y allois, j'étois mort, j'ai passé » l'eau en me recommandant à Dieu, &c. ».

(1) Au Pont de la Motte, à un quart de lieue de Tours: « Courage, Monseigneur, dit Henri IV à Henri III, deux » Henris valent mieux qu'un Carolus ». *Mathieu, tome 1, page 752.* Le duc de Mayenne s'appelloit *Charles.*

(2) *Abbaye proche Tours.*

et obligé de regagner Tours avec précipitation. Les fauxbourgs n'ayant pour tous retranchemens, que de méchantes barricades construites à la hâte par six ou sept régimens royalistes, qui les défendoient, je quittai le fauxbourg Saint-Symphorien, et fis transporter tout mon équipage dans la ville. Ma précaution fut taxée de timidité par les officiers, mais elle ne tarda pas à être justifiée. Le duc de Mayenne attaqua le fauxbourg. On l'arrêta quelques momens, à la faveur de cinq ou six maisons, sur le haut de la colline, où l'on s'étoit posté; il fallut bientôt les abandonner, pour se retrancher derriere les barricades: comme on s'attendoit à les voir bientôt insultées, chacun profita de cet intervalle pour aller manger un morceau à la hâte.

Je trouvai le Roi à la porte de la ville, qui m'y fit rentrer, en me disant qu'inutilement on s'opiniâtreroit à défendre les fauxbourgs. En effet, les barricades ne tinrent pas devant le canon des ennemis. Elles furent forcées tout d'abord; et comme on n'y étoit point soutenu par un fossé, la retraite dans la ville se fit à découvert, et avec tant de confusion, que je me suis toujours étonné que les ennemis n'aient pas tué ou pris tout ce qu'il y avoit de soldats dans les fauxbourgs, et même qu'ils ne soient pas entrés avec eux dans la ville. Deux pieces de

canon leur suffisoient pour cela. J'apperçus toute cette déroute du couvent des Jacobins, qui donne sur les murailles de la ville; et craignant que le mal ne devînt encore plus grand, j'accourus avec mes freres à la porte par où tout le monde entroit si confusément; à la faveur de quelques petits retranchemens que nous fîmes faire, nous diminuâmes le danger; avec un peu de temps et d'ordre, tout entra, et l'on ne songea plus qu'à terrasser la porte, et à y faire bonne garde.

Personne ne doutant plus que la ville ne fût assiégée en forme, je me joignis avec Châtillon et quelques autres, et nous allâmes prier le Roi de nous confier la défense de quelque poste important. Il nous donna les (*) îles, où nous fîmes travailler sans interruption depuis ce moment, jusqu'au lendemain matin, que le Roi vint lui-même visiter notre ouvrage, et en m'adressant la parole, donna beaucoup de louanges à notre diligence. Elle fut inutile. A la premiere nouvelle de ce qui se passoit, le roi de Navarre accourut avec ses troupes, et parut devant la ville au bout de trois heures. Le duc de Mayenne ne l'attendit pas; il se retira après avoir fait le dégât dans les fauxbourgs et aux environs. Un

(*) Lisez l'*île*. Ce quartier, qui n'est habité que par des bateliers et par la plus vile populace, est de grande conséquence pour la défense de Tours.

service de cette importance, donna de grandes espérances de l'alliance des deux princes, et fit regarder, à ceux de Tours, le roi de Navarre (1) comme leur libérateur.

Les deux Rois passerent huit ou dix jours ensemble, après quoi on se sépara pour l'expédition qui avoit été projettée sur la ville de Poitiers. Pendant qu'on y travailloit, le roi de Navarre me commanda avec trois cent chevaux, et pareil nombre d'arquebusiers qu'on fit aussi monter à cheval pour contenir Chartres, dont on découvrit que Maintenon (2) travailloit sourdement à s'emparer au nom de la Ligue. Je fis provision d'échelles, de pétards et autres instrumens, et nous vinmes d'une traite à Bonneval (3), sans avoir rien mangé de tout le jour. Quelques prisonniers que nous fîmes sur un détachement de vingt-cinq maîtres, nous apprirent qu'il y avoit en campagne un parti de quatre cent chevaux ennemis, ayant à leur tête Brosse (4), Saveuse, et que (5) Reclainville qui conduisoit les vingt-

(1) Henri IV loua hautement la conduite de Henri III, qui montra beaucoup de valeur en cette occasion. *Mém. de Nevers, tome 2, page 589.*

(2) *Louis d'Angennes, seigneur de Maintenon.*

(3) *Bourg sur les confins du Perche.*

(4) Charles de Saveuse, et Anne de Brosse, son frere, de la maison de Tiercelin.

(5) Louis d'Alonville, sieur de Reclainville ou l'Arclainville, commandant dans Chartres pour le duc de Mayenne.

cinq maîtres, nous avoit pris pour la troupe de cent ou cent vingt chevaux, avec laquelle Lorge (1) venoit de surprendre Châteaudun : ce qui nous fit juger que ce parti de quatre cent chevaux cherchoit à nous joindre, et nous avions la même envie de notre côté. Nous laissâmes nos arquebusiers suivre doucement le chemin de Chartres, et prenant par les côteaux pour pouvoir atteindre l'escadron ennemi, nous nous rencontrâmes au haut d'une colline, que chaque troupe avoit montée de son côté ; de maniere que nous ne pûmes nous voir que lorsque nous fûmes à deux cent pas les uns des autres.

On en vint aux mains sans délibérer (2), et ce fut avec tant de furie, que dans le premier instant, quarante des nôtres furent renversés par terre. J'étois de ce nombre avec MM. de Châtillon (3), de Mouy, de Montbazon, d'Avantigni et de Pressaigni. Heureusement je n'étois point blessé ; mon cheval, qui n'avoit que la mâchoire fracassée d'un coup de lance, se releva, et je me retrouvai dessus. Peut-être n'y avoit-il jamais eu

(1) *N.... de Montgommery de Lorge.*

(2) *Le 18 Mai.*

(3) François de Châtillon, fils de l'Amiral, chef de la troupe. Isaac Vaudré de Moui. Louis de Rohan, duc de Montbazon.

une action, dans ce genre de combat, plus chaude, plus opiniâtre, ni plus meurtriere. Nous retournâmes quatre ou cinq fois à la charge, les ennemis se ralliant aussi-tôt qu'ils avoient été enfoncés. J'y eus deux épées cassées, et j'eus recours à deux grands pistolets chargés de carreaux d'acier, qui ne trouverent aucunes armes qu'ils ne perçassent de part en part. Nos adversaires nous laisserent enfin le champ de bataille, voyant qu'ils avoient perdu deux cent des leurs.

Nous n'étions guères en état de goûter le fruit de notre victoire, à cause des blessures et de l'épuisement qui nous rendoient comme immobiles. Un peu de repos étoit tout ce que nous desirions, lorsqu'il survint une pluie violente, qui, se mêlant avec notre sueur, nous inonda en moins de rien, parce que nous portions nos armes à cru; et pour comble de disgrace, nous apprîmes que nous étions suivis de près par le duc de Mayenne. Le conseil ayant été assemblé dans cette accablante situation, il fut résolu que, malgré l'état où nous étions, nous marcherions toute la nuit pour tâcher de regagner Beaugency. Nous y arrivâmes tellement excédés de lassitude et de soif, que les forces me manquant, je ne pus faire autre chose que de me laisser tomber sur un lit, où il fut impossible de me réveiller pour prendre quelque nourriture.

Le bruit de ce combat s'étant répandu, le roi de Navarre vint nous visiter à Beaugency, et loua infiniment notre action. On lui amena Saveuse, qui étoit du nombre des prisonniers. Ce prince, également porté à caresser les braves gens, et à plaindre les malheureux, chercha à le consoler par toutes sortes de louanges et de bons traitemens. Mais Saveuse ayant sçu qu'un grand nombre de ses parens, et presque tous ses amis avoient péri dans le combat, cette douleur, jointe à la honte d'avoir été vaincu, et aux blessures considérables qu'il avoit reçues, le jetta dans un tel désespoir, qu'il devint furieux. Il mourut dans l'ardeur d'une fievre, frénétique, sans vouloir souffrir qu'on mît le moindre appareil sur ses plaies. Le roi de Navarre nous fit prendre le chemin de Châteaudun, où huit jours de repos nous firent oublier le passé.

J'étois prêt à en partir, lorsque je vis arriver un courier, qui m'apprit que mon épouse étoit malade à l'extrémité. Je volai à Rosny, avec d'Orthoman (1), premier médecin du roi de Navarre, à qui ce prince ordonna de m'accompagner. Tout tenoit pour la Ligue en ce canton; et un de mes (2) freres qui s'étoit emparé de ma

(1) *Nicolas d'Orthoman, natif d'Arnhem.*

(2) C'est sans doute l'aîné, qui se faisoit appeller le *baron de Rosny.*

maison, celle-là même où mon épouse étoit malade, eut la cruauté de lever le pont, et de m'en refuser l'entrée. Je me sentis pénétré jusqu'au fond du cœur d'un sentiment si dénaturé, et je jurai d'entrer ou de périr. Je me disposois en effet à forcer ma propre maison, et l'échelle étoit déjà appliquée contre le mur, lorsque mon frere, qui ne s'attendoit peut-être pas à tant d'intrépidité, me fit ouvrir la porte.

La seule consolation que j'eus, fut de voir encore mon épouse vivante, et de recevoir ses derniers embrassemens. Tous les remedes furent inutiles; elle expira au bout de quatre jours. J'avoue que la perte d'une épouse si chere, et dont la vie avoit été si cruellement traversée, ferma mon cœur à tout autre sentiment pendant un mois entier. J'écoutois avec insensibilité les progrès des armes des deux Rois, qui, en tout autre temps, m'auroient enflammé d'un desir violent d'y prendre quelque part: car c'est pendant ce temps-là que se firent les sieges de Gergeau, Pluviers, Estampes, Chartres (*), Poissi, Pontoise, l'Ile-Adam, Beaumont et Creil. Il n'y avoit point de bicoque qui ne se fît honneur d'arrêter son Roi; il ne trouvoit par-tout que révolte et désobéissance. Il comprit alors quel bien

(*) Ville aux environs de Paris, dans l'Ile de France, la Beauce et l'Orléanois. Voyez ce détail dans les Historiens.

c'étoit pour lui, que le secours du roi de Navarre. Pour ce prince, il prodiguoit sa vie comme s'il en eût été las. On étoit sûr de le voir à la tête des soldats, par-tout où il y avoit du danger. Dans un de ces combats fréquens qu'il eut à soutenir, au moment que pour se reposer il s'appuyoit sur Charbonniere (1), un coup de feu ôta la vie à ce mestre-de-camp.

Je me réveillai comme d'un profond sommeil, lorsque j'entendis dire (2) que les deux Rois tenoient Paris assiégé. Je m'arrachai d'un lieu où tout me rappelloit à ma douleur, et je courus rejoindre l'armée. Il me sembloit que je soulageois l'amertume dont je sentois que mon cœur étoit encore plein, en m'exposant témérairement dans toutes les escarmouches ; et elles étoient alors plus fréquentes que jamais, sur-tout dans cette plaine, qu'on appelle *le Pré-aux-Clercs*. Le roi de Navarre s'en apperçut, et remarquant que Maignan, mon écuyer, qu'il avertit plusieurs fois de venir me retirer du danger, n'osoit le faire, il le chargea simplement de me dire qu'il vouloit que je vinsse lui parler.

(1) *Gabriel Prévôt.*

(2) S'il faut en croire Mathieu, *tome* 2, *page* 3, ces deux Rois n'étoient pas fort contens l'un de l'autre. Henri III ne pouvoit cacher sa jalousie contre Henri IV, qui, bien loin de songer à régner, n'attendoit, pour se retirer, que le moment où il auroit rétabli le Roi sur son trône.

Il avoit à peine proféré les premieres paroles, qu'il fut interrompu par l'arrivée d'un gentilhomme, qui s'approcha de son oreille, lui dit un mot, et le quitta aussi-tôt. Le roi de Navarre, frappé de ce qu'il venoit d'entendre, me rappella dans le moment, et m'apprit que le Roi venoit d'être dangereusement blessé d'un (*) coup de couteau.

(*) Par Jacques Clément, moine Jacobin, natif de Sorbonne, village en Bourgogne. Il fut introduit par la Guesle, procureur-général, dans la chambre du Roi, comme ayant à lui rendre une lettre de grande conséquence. Dans le moment où ce prince, qui caressoit volontiers les moines, se relevoit de dessus sa chaise percée, sur laquelle il étoit, ayant déjà lu une partie de la lettre, l'assassin le frappa dans le ventre, et y laissa le couteau, que le Roi retira, et en donna un coup dans le front du Jacobin, qui fut tué dans le moment par la Guesle d'un coup d'épée. Son corps fut brûlé, et les cendres jettées dans la Seine. Les Historiens n'ont pas oublié de remarquer, comme une chose dont on ne doutoit point alors, que Henri III fut tué dans la même maison, et, s'il faut les en croire, dans la même chambre, dans la même place et le même mois, où dix-sept ans auparavant ce prince avoit assisté au conseil, dans lequel fut résolu le massacre de la Saint-Barthelemi; et il semble que M. Bayle y ait ajouté foi; mais aujourd'hui la fausseté de cette anecdote est démontrée. Cette maison n'étant pas encore bâtie du temps de la Saint-Barthelemi. Henri III mourut la nuit du 2 au 3 Août, âgé de trente-huit ans. « Jacques Clément » étant déjà à Saint-Cloud, quelques personnes, qui se dé» fioient de lui, l'épierent pendant la nuit. Ils le trouve» rent dormant d'un profond sommeil, son bréviaire auprès » de lui, ouvert à l'article de Judith..... Il jeûna, se con» fessa et communia, avant de partir pour aller assassiner » le Roi..... Il fut loué à Rome, dans la chaire où l'on » auroit dû prononcer l'oraison funebre de Henri III. On » mit son portrait à Paris sur les autels avec l'Eucharistie. » Le cardinal de Retz rapporte que le jour des barricades,

couteau. Il avoit autour de lui vingt-cinq gentilshommes, avec lesquels il prit, à toute bride, le chemin de Saint-Cloud, où étoit le quartier du Roi. Il trouva, en entrant dans l'appartement de ce prince, qu'il venoit de rendre, sans douleur ni sang, le lavement qu'on lui avoit fait prendre. Il s'approcha du lit de sa Majesté, avec toute

» sous la minorité de Louis XIV, il vit un hausse-col, sur » lequel étoit gravé ce moine, avec ces mots : saint Jacques » Clément ». *Notes sur la Henriade*.

« Le roi de Navarre, dit Victor Cayet, *Chronol. Nov. » tome* I, *fol.* 223, s'étant mis à genoux, les yeux pleins » de chaudes larmes et le cœur de gros sanglots, ne lui » put dire un seul mot, et ayant pris les mains du Roi, » les baisa. Sa Majesté voyant qu'il ne lui pouvoit rien » répondre à cause de ses larmes, l'embrassa par la tête, » et l'ayant baisé, lui donna sa bénédiction.... Le couteau » étoit empoisonné, sans quoi il ne seroit pas mort, la » blessure n'étant pas profonde, et n'ayant point offensé les » intestins; *folio* 217. Bourgoin, prieur des Jacobins, fut » tiré à quatre chevaux. On ne put arracher de lui que ces » paroles : *Nous avons bien fait ce que nous avons pu, et » non pas ce que nous avons voulu*. Ce qui a fait croire que » Henri IV devoit aussi être assassiné en même temps. Le » sieur de Rougemont fut arrêté, comme accusé d'avoir » voulu faire le coup; *fol.* 228. Il mourut dans des sen» timens tout-à-fait chrétiens : il pardonna à ses ennemis, et » même à Clément, dit l'historien Mathieu, &c. ». Voyez plus en détail sa mort dans les Historiens. Son caractere se connoît assez par tout ce qui en a été dit dans ces Mémoires. Il fut nommé au baptême *Edouard-Alexandre*, par Edouard VI, roi d'Angleterre, et par Antoine, roi de Navarre; mais Catherine lui fit prendre dans la suite le nom de son pere.

On a dit que dix-sept ou dix-huit personnes, qui avoient ramassé des cendres de Clément, dispersées par le vent, s'étant mises dans un bateau avec ces cendres, le bateau fut englouti dans la Seine avec toute sa charge.

l'inquiétude que peut causer l'amitié la plus vive. Le blessé le rassura de sa propre bouche, en lui disant qu'il croyoit que sa blessure n'auroit aucune suite fâcheuse, et que Dieu lui prolongeroit la vie, pour le mettre en état de lui donner de nouvelles preuves de son affection. Le roi de Navarre perdit une partie de son appréhension, par la maniere dont le malade prononça ces paroles, et ne voyant d'ailleurs aucun symptôme mortel, il le laissa prendre du repos, sortit de sa chambre et retourna à Meudon, où étoit son quartier.

Mon appartement étoit au pied de ce château, chez un nommé Sauvat, où je me retirai, pour souper, après avoir accompagné le roi de Navarre jusqu'à ce qu'il fût descendu de cheval. Je venois de me mettre à table, lorsque je vis entrer Feret, son secretaire, qui me dit : « Monsieur, le roi » de Navarre, et peut-être le roi de France, » vous mande dans l'instant ». Je tressaillis à ce discours, et sans m'arrêter, je montai au château avec lui. Il me dit, pendant le chemin, que d'Orthoman venoit de faire sçavoir au roi de Navarre, par un exprès, que s'il vouloit trouver le Roi en vie, il n'avoit pas un moment à perdre.

Je montai droit à l'appartement du prince, où pendant qu'on nous selloit des chevaux, il me

fit l'honneur de me consulter sur la conjoncture présente. Les différentes réflexions dont mon esprit se remplit en ce moment, me tinrent quelque temps dans le silence. Le Roi n'étoit pas moins agité. Ce n'étoit plus ni la réussite d'une petite négociation, ni le succès d'un combat, ni un petit royaume tel que la Navarre, dont il s'agissoit : c'étoit de la plus belle monarchie de l'Europe. Mais combien d'obstacles à surmonter pour y parvenir ? Et par quels travaux ne falloit-il pas l'acheter ? Tous ceux que le roi de Navarre avoit soufferts jusqu'à ce moment, pouvoient, en comparaison, être comptés pour rien. Comment abattre un parti si puissant et si accrédité, qu'il avoit fait trembler un Roi affermi sur le trône, et l'avoit presque réduit à en descendre ? Cette difficulté, déjà si grande, se montroit comme insurmontable, quand on y joignoit la réflexion, que la mort du Roi alloit détacher de la personne du roi de Navarre, la plus grande et la principale partie de ses forces. Il ne pouvoit compter ni sur les princes du sang, ni sur les grands ; et telle étoit sa situation, qu'ayant besoin du secours de tout le monde, il ne pouvoit se fier à personne. Je tremblois lorsqu'il me venoit en pensée, que peut-être une nouvelle si surprenante et si imprévue, alloit produire une révolution, qui laisseroit le roi de Navarre avec une

poignée de fideles serviteurs, à la merci de ses anciens ennemis, et dans un pays où toutes les ressources lui manquoient.

Malgré cela, tout le monde conviendra qu'il n'y avoit qu'un conseil unique à donner, et un unique parti à suivre pour le roi de Navarre : celui de profiter de l'occasion, avec toutes les précautions qui sont ordinairement ce qui la rend ou bonne ou mauvaise. En effet, sans vouloir juger l'avenir, qui dépend de trop de choses, encore moins prétendre l'assujettir à notre précipitation, dans les grandes et pénibles entreprises, il ne faut que s'attacher à vaincre les obstacles l'un après l'autre, et ne point se rebuter, parce qu'ils sont grands et en grand nombre. On ne doit jamais désespérer de ce qui a été possible à quelqu'un ; et combien de choses auxquelles on attache l'idée d'impossibles, deviendroient faciles à qui sçauroit tirer parti du temps, des occasions, des fautes d'autrui, des momens heureux, des différentes dispositions, et d'une infinité d'autres circonstances !

La réponse que je fis au Roi, fut selon ces maximes : il ne pensoit pas différemment lui-même. Nous convînmes donc, qu'au lieu de regagner les provinces éloignées, ce Prince resteroit au milieu de l'armée royale pour y faire valoir ses droits, et que nous irions de ce pas à Saint-Cloud, mais

bien armés, à tout événement, en observant pourtant de tenir cachées nos armes extraordinaires, afin de ne pas jetter nous-mêmes la terreur et le soupçon. En entrant dans Saint-Cloud, on nous dit que le Roi se portoit mieux, et l'on nous fit mettre bas nos épées. Le roi de Navarre s'avançoit vers le château, et je le suivois, lorsque tout d'un coup nous entendîmes un homme s'écrier : « Ah, mon Dieu, nous sommes perdus »! Le roi de Navarre fit venir cet homme, qui continuoit en disant : « Ah ! le Roi est mort » : et lui fit plusieurs questions, auxquelles il satisfit par un récit de la mort du Roi, trop bien circonstancié pour que nous en pussions douter. Henri en fut encore plus assuré, lorsqu'après avoir avancé quelques pas, il vit la garde écossoise qui vint se jetter à ses pieds, en lui disant : « Ah ! » Sire, vous êtes présentement notre Roi et notre » maître » : et quelques instans après, MM. de Biron (*), de Bellegarde, d'O, de Châteauvieux, de Dampierre, et plusieurs autres, firent la même chose.

Le roi de Navarre sentit qu'il étoit dans un de ces momens critiques, dont le bon ou le mauvais

(*) Armand de Gontaut, maréchal de Biron ; Roger de Saint-Larry de Bellegarde, grand-écuyer de France ; François d'O, gouverneur de Paris et sur-intendant des finances ; Joachim de Châteauvieux.

emploi pouvoit décider de son sort pour tout le reste de sa vie. Sans se laisser éblouir par la vue d'un trône où cet instant le plaçoit, ni se laisser abattre par le découragement ou par une douleur inutile, il commença à donner tranquillement des ordres, pour tenir tout dans le devoir, et prévenir les soulevemens. Il se tourna vers moi, et avec cet air de familiarité dont il entretenoit ceux qu'il connoissoit lui être affectionnés, il me dit d'aller au quartier du maréchal d'Aumont (*), d'y semer parmi les troupes la nouvelle de la mort du Roi, avec tout le ménagement nécessaire pour se les attacher davantage; de faire parler par ce maréchal aux Gardes-Françoises, afin d'engager leurs officiers à venir lui présenter leurs hommages, l'après-midi, et de porter la noblesse à faire la même chose. Le Roi ajouta, que j'eusse l'oeil sur mes propres quartiers, pour les contenir dans l'obéissance. Il songea encore à s'appuyer de toutes les puissances étrangeres, sur le secours desquelles il crut pouvoir compter. Il écrivit ou députa en Allemagne, en Angleterre, en Flandre, aux Suisses et à la république de Venise, pour leur faire part du nouvel événement, et pour les instruire du droit qu'il lui donnoit à la couronne de France.

(*) Jean, duc d'Aumont, maréchal de France.

Je lui représentai qu'une des choses qui sembloit presser davantage, étoit de tâcher de s'emparer de Meulan (1), place d'une très-grande importance en cette occasion, et dont on connoissoit le gouverneur, nommé Saint-Marc, pour être passionné ligueur dans le cœur. Je lui expliquai en peu de mots, comment l'exécution m'en paroissoit assez facile, et le Roi l'ayant approuvée, j'allai à Meulan demander à conférer avec Saint-Marc, sur des choses que je disois être de grande conséquence pour lui. Il sortit, et tandis que je l'amusois d'une feinte confidence, le maréchal d'Aumont se présenta avec des troupes pour passer sur le pont, et profitant d'un premier moment de surprise, pour se faire passage jusques dans le château, il s'en rendit le maître, et nous en chassâmes le trop crédule Saint-Marc.

Le Roi m'offrit ce gouvernement, que plusieurs considérations m'empêcherent d'accepter. Une partie de ce que le Roi avoit appréhendé étoit arrivé. Il avoit été impossible d'arrêter auprès de lui ni le duc d'Epernon (2), ni quantité d'autres

(1) *Dans l'Ile de France.*

(2) L'auteur de sa vie donne de si mauvaises raisons de cette retraite, qu'on voit bien que rien ne peut le disculper. Il parut, en cette occasion, qu'outre le parti protestant, on en pouvoit encore compter trois différens parmi les seuls catholiques : le premier, de ceux qui abandonnerent Henri IV après la mort de Henri III ; le second, de ceux

catholiques mal intentionnés, sur-tout ceux qui doivent leur fortune au feu Roi. Leur désertion le réduisoit presque aux seules troupes qu'il avoit amenées, et le mettoit dans l'impuissance de continuer le siege de Paris, ni même de tenir dans les environs. Les puissances étrangeres, ou ne lui rendoient que de belles paroles, ou ne lui offroient que des secours qui n'apportoient pas un remede à des maux actuels. Il alloit donc être obligé de se retirer vers le centre du royaume, et il avoit déjà répandu parmi les gens de guerre, sans pourtant leur en découvrir le vrai motif, le bruit d'un voyage qu'il étoit sur le point de faire à Tours.

qui n'ayant pu obtenir de ce Prince qu'il déclarât dans le moment même qu'il embrassoit la religion catholique, resterent auprès de lui, mais sans affection ni véritable attachement. Le nombre en étoit très-grand : les principaux étoient les ducs de Longueville et de Nevers, d'O, qui avoit porté la parole au nom de tous, et une infinité d'autres ; et le troisieme, de ceux qui parlerent hautement de servir le Roi, dit d'Aubigné, sans si et sans car. Ceux-là étoient en fort petit nombre, les maréchaux d'Aumont et de Biron, Givri, &c. Henri IV fut extrêmement embarrassé de cette brusque proposition que lui firent les catholiques, et de la déclaration qu'ils y joignirent, qu'ils alloient se retirer, s'il ne leur donnoit cette satisfaction. Il leur répondit, avec fermeté, qu'il ne lui seroit jamais reproché d'avoir fait une pareille démarche par la seule contrainte : et il leur demanda six mois pour y penser. Voyez à ce sujet les Historiens, et sur-tout *d'Aubigné, tome* 3, *liv.* 2, *chap.* 23. Les services que le maréchal de Biron rendit en cette occasion à Henri IV, furent si importans, qu'ils ont fait dire que c'étoit lui qui l'avoit fait Roi ; et on ajoute que ce maréchal le reprocha un jour à Henri IV, en se servant de ces mêmes termes. *Mém. de Brantome.*

Cette retraite n'importoit pas moins à la conservation de sa personne, qu'à l'état de ses affaires. Mille dangers le menaçoient aux environs d'une ville, où le Roi, son prédécesseur, tout catholique qu'il étoit, et ayant sous ses ordres une armée puissante, n'avoit pu éviter une fin tragique. On y prenoit en ce moment les dernieres résolutions pour se défaire de ce prince, et il y a de quoi frémir, lorsqu'on songe que ces conseils cruels se tenoient au milieu même de son armée, et que ses assassins étoient peut-être à ses côtés. Dans une conjoncture si embarrassante, on ne pouvoit mettre dans Meulan qu'un homme qui eût actuellement un régiment prêt, avec lequel il pût défendre une place, dont la Ligue, devenue insolente par la mort du Roi, dévoroit la conquête. Je n'en avois point, ni assez de temps pour en composer un. Ce gouvernement fut donné à Bellengreville (1).

En se retirant, le Roi prit Clermont (2) et quelques autres petites places. Le peu de monde qu'il avoit avec lui, l'empêcha de faire des entreprises plus considérables, et cette même raison me fit aussi manquer Louviers (3), sur laquelle j'avois un dessein, qui, suivant toutes les apparences, auroit réussi. Je l'expliquai au Roi en lui

(1) Joachim de Berengueville, mieux que Bellengreville.
(2) *En Beauvoisis.* (3) *Ville de Normandie.*

demandant des forces pour l'exécuter. Il ne put me donner que la compagnie de ses chevaux-légers, que conduisoit d'Arambure, ce qui n'étoit pas suffisant ; mais il m'assura que je serois joint à Louviers par un régiment de douze cent hommes, qui étoit alors à Nogent, et il écrivit à ce sujet à Couronneau, colonel de ce régiment.

Je vins dans cette espérance devant Louviers, où j'attendis inutilement le secours qui m'avoit été promis. La riviere d'Eure, qui coule dans les fossés de Louviers, ayant été détournée, laissoit à sec un grand aqueduc qui porte l'eau dans la ville. Je l'avois remarqué, et c'est par cet endroit que je comptois y entrer; mais comme il n'étoit pas vraisemblable que messieurs d'Aumale (*), de la Londe, de Fontaine-Martel, de Madavy, de Contenant, et plusieurs autres officiers de la Ligue, dont cette ville étoit pleine, se rendroient ou se laisseroient prendre sans coup férir; je crus qu'il y auroit de la témérité à entreprendre de les y forcer avec une poignée de monde. Je me contentai donc, pour la justification de ce que j'avois avancé, de faire entrer plusieurs personnes dans

(*) Charles de Lorraine, duc d'Aumale ; N.... Bigars de la Londe, maire de la ville de Rouen ; François de Fontaine-Martel, gouverneur de Neuf-Châtel ; Charles-François de Rouxel de Médavy ; Thimoléon de Bauves de Contenant.

cet aqueduc, dont il ne s'agissoit que d'élargir l'entrée, en faisant sauter, avec le pétard, la grille qui le fermoit; ils pénétrerent jusques dans la ville, et en ressortirent à plusieurs reprises sans être apperçus; ce qui les convainquit que l'entreprise ne manquoit que faute de monde.

Je retournai par Pont-de-l'Arche, trouver le Roi à Ecouy, d'où il espéroit passer incessamment en Touraine; mais il trouva tant de bonne volonté dans les Normands, que sur leurs offres il résolut de faire le siege important de Rouen. Pendant qu'on faisoit les préparatifs pour cette expédition, nous prîmes Gournay, Neuf-Châtel, la ville d'Eu, le Tréport et Darnétal (*), où le Roi reçut avis que le duc de Mayenne le cherchoit pour le combattre. Je fus commandé avec cinquante chevaux pour aller reconnoître l'armée de ce général, que je trouvai aux environs de Mante, et répandue sur mes terres. J'allai me poster dans ma forêt, d'où je fis mes observations. Je rapportai au Roi que l'armée de la Ligue étoit de vingt-cinq mille hommes de pieds effectifs, et de huit mille chevaux. Le Roi, qui n'avoit à opposer à une armée si formidable, qu'un petit camp-volant, ne voulut négliger aucune précaution. Il avoit déjà fait sonder le commandeur

(*) *Dans la Haute-Normandie.*

de (1) Chastes, pour sçavoir si ce gouverneur seroit d'humeur, en cas d'inconvénient, de le recevoir dans Dieppe, et il avoit eu tout sujet d'être content de sa réponse. Il voulut s'assurer par lui-même des dispositions de ce commandeur, et alla conférer avec lui. Il en revint extrêmement satisfait, et voyant qu'il pouvoit compter sur une place de retraite aussi sûre que Dieppe (2), il en craignit moins de tenir la campagne devant l'ennemi, et résolut de lui faire tête jusqu'à la derniere extrémité, il vint se poster devant Arques.

Au bout de la chaussée d'Arques regne un long côteau tournoyant, couvert de bois taillis. Au-dessous est un espace de terre labourable, au milieu duquel passe le grand chemin qui conduit à Arques, ayant des deux côtés deux haies épaisses. Plus bas encore à main gauche, au-dessous de ce terrein labouré, est une espece de grand marais, ou terre fangeuse. Un village nommé Martin-glise (3), borne le côteau environ à une demi-

(1) Aimar de Chastes, commandeur de Saint-Lazare, gouverneur de Dieppe.

(2) *Dans le pays de Caux.*
On a dit que dans l'extrémité où Henri IV se vit réduit sous les murailles de cette ville, il fut sur le point de se retirer en Angleterre, et que ce fut le maréchal de Biron qui l'en détourna, en lui conseillant de tenir bon à Arques. Il disoit avant la journée d'Arques, qu'il étoit Roi sans royaume, mari sans femme, et guerrier sans argent.

(3) *Ou Martin-Eglise.*

lieue de la chaussée. C'est dans ce village et aux environs qu'étoit campée l'armée entiere du duc de Mayenne.

Le Roi vit bien qu'on pouvoit le taxer de témérité, d'entreprendre de résister à une armée de plus de trente mille hommes, n'en ayant guères plus de trois mille. Mais outre que difficilement il eût pu trouver un endroit plus favorable à son petit nombre, et qu'il ne laissoit pas d'y avoir du danger à reculer, il crut que la foiblesse de son parti demandoit dans ces commencemens un coup éclatant. Il n'omit rien de tout ce qui peut en quelque maniere compenser le nombre. Il fit couper de profondes tranchées, le bas de la chaussée, et le dessus, aussi-bien que le dessous du grand chemin. Il posta douze cent Suisses sur les côtés de ce chemin. Il mit six cent Lansquenets pour défendre les tranchées supérieures, et en plaça mille ou douze cent autres dans une chapelle, qui se trouvoit dans le milieu des tranchées inférieures et supérieures. C'étoit tout ce qu'il avoit d'infanterie. Il partagea sa cavalerie, qui ne montoit en tout qu'à six cent hommes, en deux parties égales. Il en prit une moitié, avec laquelle il se mit entre le bois et le chemin, et fit descendre l'autre, séparée par pelotons, entre le chemin et le marais, pour en remplir, en quelque sorte, l'intervalle. Il ne se coucha

point toute cette nuit, pendant laquelle il craignoit que les ennemis ne se rendissent maîtres de la chaussée : il y fit la garde lui-même. Le matin il se fit apporter de quoi manger dans une fosse, où il appella ses principaux officiers pour déjeûner avec lui. Il comptoit avoir, peut-être, après cela, quelques momens pour se reposer, lorsque les gardes vinrent lui annoncer que l'armée de la Ligue marchoit à lui en ordre de bataille.

A cette nouvelle, il fit avancer dans le bois le vicomte de Chartres, Pakheux, Brasseuse, Avantigny et trois ou quatre autres, pour y faire quelques prisonniers. Ils revinrent presqu'aussitôt, ramenant le comte de (*) Belin, qu'ils avoient pris. Le Roi alla à sa rencontre, et l'embrassa en souriant. Celui-ci qui cherchoit par-tout des yeux une armée, et qui ne voyoit presque personne, ne lui répondoit qu'en marquant sa surprise de voir si peu de soldats autour du Roi. « Vous ne les voyez pas tous, lui dit le Roi, » avec la même gaieté; car vous n'y comptez pas » Dieu et le bon droit qui m'assistent ». Tout accoutumé que j'étois à voir ce prince, je ne pouvois me lasser d'admirer son visage serein et tranquille, où dans une occasion d'autant plus désespérante, qu'elle laissoit tout le temps de la

(*) François de Faudoas d'Averton de Serillac, comte de Belin, sous-gouverneur de Paris pour le duc de Mayenne.

réflexion, paroissoit à la fois un air de sang froid et d'une sage ardeur, qui sembloit aux soldats avoir quelque chose au-dessus de l'humanité, et leur inspiroit à leur tour toute l'intrépidité de leur chef.

Le duc de Mayenne fit d'abord attaquer les tranchées supérieures par un escadron de ses Lansquenets, qui parurent refuser de se battre, parce qu'ils n'avoient en tête que des Lansquenets comme eux: ils feignirent même de se rendre, et les nôtres furent si bien la dupe de cette tromperie, qu'ils les laisserent avancer et gagner la tranchée d'où ils chasserent ensuite les nôtres, et de ce poste avantageux ils nous incommoderent extrêmement. Je perdis bientôt de vue tout ce qui se fit du côté du bois, parce que celui du marais où j'étois avec dix de mes gens, fut attaqué en ce moment par un escadron de huit à neuf cent chevaux. A l'approche de cette troupe si supérieure, nous nous réunîmes environ cent cinquante chevaux, et nous la repoussâmes jusqu'au tournant du vallon, où ayant rencontré quatre autres escadrons, nous fûmes obligés de revenir sur nos pas, jusqu'à ce que trouvant à notre tour le comte d'Auvergne (*), qui amenoit à

(*) Charles de Valois, fils naturel de Charles IX. Il en sera parlé dans la suite. C'est sur la relation de ce comte, depuis duc d'Angoulême, que le P. Daniel nous a

notre secours les autres cent cinquante chevaux, nous remenâmes battant, pour la seconde fois, les escadrons ennemis. Ce manege ne pouvoit pas durer long-temps. Trois cent chevaux de l'armée ennemie s'étant encore joints aux premiers, nous fûmes obligés de plier, et nous regagnâmes en désordre la chapelle, où par bonheur nos gens de pied qui l'occupoient, arrêterent court cette cavalerie, et engagerent un combat, où Sagonne (*) et quelques autres officiers furent tués.

Le duc de Mayenne ayant commandé tout le reste de ses Lansquenets pour attaquer la chapelle,

donné dans son Histoire de France, *tome* 9, une description de ce combat, à laquelle on ne peut rien ajouter. Elle n'est que légérement différente de nos Mémoires. Voyez aussi *P. Mathieu, tome* 2, *page* 14 *et suiv. Cayet, tome* 1, *liv.* 2, *fol.* 263 *et suiv. les Mémoires de Nevers, tome* 2, *pag.* 597; *la relation du médecin du Chesne, &c.* Ce combat se donna le Mercredi 20 Septembre, à dix heures du matin, et finit à onze. Il fut précédé de plusieurs tentatives que fit le duc de Mayenne cinq jours auparavant, pour s'emparer de Dieppe, qu'on appella *les escarmouches du Pollet.* « Mon » compere, dit Henri IV à Arreguer, colonel du régiment » de Soleure, je viens mourir ou acquérir de l'honneur » avec vous. Il rechassa les Lansquenets traîtres, &c. ». *Le Grain, liv.* 5. « Mon pere, dit encore ce Prince au colonel » Galati, gardez-moi ici une pique, car je veux combattre » à la tête de votre bataillon ». *Mathieu, ibid. page* 14. Après le combat, il écrivit à Crillon en ces termes : « Pends-» toi, brave Crillon, nous avons combattu à Arques, et tu » n'y étois pas. Adieu, brave Crillon, je vous aime à tort » et à travers ».

(*) Jean Babou, comte de Sagonne. Les comtes de Montbazon et de Roussy; (Louis de Rohan, Josias de la Rochefoucault), y perdirent aussi la vie.

nous

nous cédâmes enfin ce poste, et accablés par le nombre, nous abandonnâmes de même les endroits creux du chemin, et tout le chemin même. C'étoit là un commencement de déroute. Les suites en auroient été à craindre, si nous n'eussions pas rencontré heureusement le bataillon des Suisses, qui soutint le choc, et nous donna le temps de nous rallier et de nous remettre en état de combattre. Il ne pouvoit m'arriver personnellement rien de plus à propos; mon cheval tomba mort en ce moment de ses blessures, et j'en remontai un frais. Pour vaincre la brave résistance de nos Suisses, les ennemis jugerent à propos de faire prendre à cinq cent chevaux le chemin le long du marais. Ils nous auroient pris en queue, et enveloppés facilement avec les Suisses et le reste des combattans; mais de bonne fortune, ces chevaux s'étant trop approchés du marais, ils demeurerent engagés dans la fange, et ceux qui les montoient s'en retirerent avec assez de peine, en y laissant leurs lances.

Le combat s'étant encore soutenu quelque temps en cet état, c'est-à-dire, tant que nos forces purent y suffire, la lassitude commença à nous surmonter. De notre côté, c'étoient toujours les mêmes personnes qui agissoient; au lieu que nos ennemis se renouvelloient et se multiplioient à chaque moment. Une grande partie de notre

brigade étoit désarmée et démontée. Dans cette extrémité, je fus député de toute la troupe pour aller représenter au Roi notre situation, et lui demander du renfort. Je rencontrai ce Prince qui passoit dans notre quartier : « Mon ami, me dit-» il, je n'ai personne à vous envoyer; mais » pour cela il ne faut pas perdre courage ». En effet, il n'étoit pas lui-même en meilleur état que nous. Il se tourna pourtant vers M. le Grand, et lui dit de me suivre avec tout ce qu'il pourroit ramasser au-dessus du chemin (*). Je retournai vers les miens, et leur annonçai, avec une joie apparente, un secours sur lequel je ne comptois guères. Chacun se ranima, et l'on peut dire qu'en ce moment il se fit des coups de valeur incroyables; couverts d'un brouillard fort épais, qui nous déroboit nos ennemis, nous ne connoissions qu'une très-petite partie du danger. Ce brouillard étant venu à se dissiper, les rayons du soleil nous montrerent aux ennemis, et nous firent découvrir toute leur armée, qui venoit pour nous accabler. Elle étoit déjà si proche, que personne ne se flatta de pouvoir seulement gagner le bout de la chaussée, qui eût été un dernier retranchement, et ne songea plus qu'à mourir en vendant chérement sa vie.

(*) *Rocher de Saint-Sarry de Bellegarde.*

Notre salut vint de ce que nous avions regardé comme notre plus grand malheur. Le canon du château d'Arques étoit devenu inutile par l'épaisseur du brouillard; dès qu'il put voir l'ennemi, il fit une décharge si juste, et d'un effet si terrible, quoique nous n'y eussions que quatre seules pieces de canon, que les ennemis en furent troublés. Quatre autres volées ayant succédé assez rapidement, l'armée ennemie qu'il perçoit toute entiere, ne put supporter ce feu, et se retira en désordre sur le flanc du vallon, derriere lequel se perdit, quelques momens après, toute cette épouvantable multitude, étonnée sans doute de la grandeur de la perte qu'elle avoit faite, et rebutée par une résistance à laquelle le duc de Mayenne ne s'étoit point attendu.

Le Roi, après une action qui le couvroit de gloire, se retira à Arques; de-là il vint à Dieppe, toujours harcelé par les ennemis, et dans des escarmouches continuelles, dont je supprime le détail, comme n'ayant rien d'assez intéressant après celui de la journée d'Arques. Cependant le Roi se trouva exposé à un péril plus évident, dans l'une de ces rencontres, où se croyant loin des ennemis, et s'exerçant avec nous dans une prairie à une espece de jeu militaire (*), il

(*) *Le saut de l'Allemand.*

essuya une décharge de deux cent fusiliers, qui s'étoient mis en embuscade, le ventre à terre entre deux haies, à deux cent pas au plus de l'endroit où nous étions.

Il est certain que tout autre que Henri auroit été infailliblement accablé, avant que d'avoir reçu les secours qu'on lui préparoit; mais par sa valeur (*) et son habileté à disputer le terrein, il donna le temps à quatre mille Anglois et Ecossois, que lui envoyoit la reine Elisabeth, de passer la mer, et ce renfort fut bientôt suivi d'un plus grand, que lui amenerent MM. le comte de Soissons, Henri d'Orléans, duc de Longueville, d'Aumont et de Biron. Il ne courut tant de dangers à Dieppe, que par la faute du comte de Soissons, qui s'amusoit à disputer sur le commandement, au lieu de voler au secours du Roi.

Mayenne n'osa attendre la jonction de toutes ses troupes : il disparut avec son armée, et le laissa maître de la campagne. Henri ne parla

(*) « Sixte V pronostiqua que le Béarnois auroit le » dessus, puisqu'il n'étoit pas plus long-temps au lit, que » le duc de Mayenne étoit à table.... Le duc de Mayenne » étoit extrêmement lent; s'il n'y va pas d'une autre façon, » dit le Roi, je suis assuré de le battre toujours à la cam- » pagne ». *Péref. ibid. 2 partie.* Le même Pape appliqua à Henri IV, après la journée d'Arques, ces paroles : *Super aspidem et basiliscum ambulabis, et conculcabis leonem et draconem :* entendant par l'aspic, le duc de Mayenne; par le basilic, le duc de Savoie; le roi d'Espagne, par le lion, et lui-même par le dragon.

plus alors de tenir la Normandie, il reprit le chemin de Paris, qu'il n'avoit quitté qu'à regret. Il vint passer à Meulan et à Poissy (1), et me détacha en cet endroit avec M. le duc de (2) Montpensier, pour aller essayer de faire réussir une intelligence qu'il pratiquoit depuis long-temps dans Vernon, ou s'emparer de cette ville à la faveur de l'épouvante que son approche y auroit causée. Nous trouvâmes l'un et l'autre sans apparence. M. de Montpensier retourna en Normandie, et moi je rejoignis le Roi à Ville-preux.

Son dessein étoit de jetter l'alarme dans Paris, de l'insulter même, et suivant qu'il y verroit jour, de tenter de s'en rendre maître. Il avoit pris la précaution d'envoyer rompre le pont de Sainte-Maixance (3), par où le duc de Mayenne pouvoit secourir cette grande ville; car ce général, alarmé de la marche du Roi, s'étoit aussi approché de Paris, par le côté opposé, pour ne pas rencontrer le Roi. Ce Prince donna donc les ordres nécessaires pour que tous les fauxbourgs

(1) *Ces villes sont sur la Seine.*

(2) Henri de Bourbon-Montpensier, prince du sang, fils unique de François, et de Renée d'Anjou, pour lors âgé de vingt-sept ans. Henri III lui avoit ôté, sans aucune raison, le gouvernement de Bretagne, pour le donner au duc de Mercœur; il eut bien sujet de s'en repentir.

(3) *Sur la riviere d'Oise.*

fussent attaqués en même-temps. Celui de Saint-Germain tomba en partage à MM. d'Aumont et de Châtillon, et à moi. Aussi-tôt que le signal eut été donné, nous fondîmes sur ce fauxbourg, et n'ayant en tête qu'une multitude immense, à la vérité, mais confuse et effrayée, nous enveloppâmes deux troupes considérables de soldats dans l'enclos de la foire Saint-Germain, et là dans un espace de moins de deux cent pas, nous en couchâmes sur la place, en un moment, plus de quatre cent: je ne tuois qu'à contre-cœur des gens que la peur rendoit plus morts que vifs. Les ayant mis hors d'état de nous résister, nous passâmes plus avant, et vînmes jusqu'à la porte de Nesle. Quinze ou vingt de nous entrerent même dans la ville et vinrent fort près du Pont-Neuf; mais voyant que nous n'étions pas suivis des nôtres, nous retournâmes sur nos pas. La raison de cet abandon, fut un ordre du Roi qui leur vint, de cesser l'attaque. Celui qu'il avoit envoyé rompre le pont (*) de

(*) De Thou marque que ce pont avoit été confié à la garde de Guillaume de Montmorency, sieur de Thoré; mais qu'il ne put le défendre, étant demeuré malade à Senlis, *liv.* 97. Cette attaque se fit le jour de la Toussaint, sur un avis que Jacques Corbinelli, gentilhomme Florentin, donna à Henri IV, par ces trois mots : *venez, venez, venez*, écrits sur un petit rouleau de papier, que le porteur tenoit dans sa bouche, enfermé dans un tuyau de plume : elle manqua faute de canon pour enfoncer les portes. *Mathieu, tome 2, liv. 3, page 17 ; Cayet, tome 1, page 179.*

Sainte-Maixance, s'étoit si mal acquitté de cette fonction, que le duc de Mayenne parut avec toute son armée à la vue de Paris, presqu'au moment que nous y entrions nous-mêmes.

Le Roi jugea que par-là son entreprise devenoit impossible, et que quand même nous nous serions emparés de la ville (ce qui fût infailliblement arrivé, du moins de notre côté), une armée ainsi dispersée dans une ville de l'étendue de Paris, auroit couru risque d'y être accablée; ayant en même-temps à soumettre un peuple innombrable au-dedans, et à se défendre au-dehors contre une armée qui y seroit entrée après nous, ou qui nous y auroit assiégés. C'est ainsi que l'ardeur que ce Prince portoit dans les combats, ne l'emportoit jamais au point de l'empêcher de prendre conseil de la prudence. Il crut avoir assez fait, que d'avoir jetté l'épouvante dans le cœur de cette ville, qui osoit le mépriser, et lui avoir fait connoître ce qu'elle avoit à craindre de lui. Une partie des fauxbourgs fut pillée: nos soldats ne sortirent point de celui de Saint-Germain (*), qu'ils n'eussent enlevé tout ce

(*) « Les sieurs de Châtillon et la None, dit le Grain, » *liv.* 5, assaillirent les fauxbourgs de Saint-Germain, de » Bussi et de Nesle, qui étoient les plus beaux et les plus » riches, et où il devoit y avoir plus de résistance, tant à » cause des bonnes maisons qui sont au fauxbourg Saint- » Germain, qui vaut autant que la deuxieme ville de

qu'ils trouverent propre à l'être. J'y gagnai bien trois mille écus, et tous mes gens y firent un butin très considérable.

Deux jours après cette expédition, le Roi alla se saisir d'Etampes (1), et reprenant son premier dessein de se montrer dans le cœur du royaume, du moins avec une partie de ses troupes, il s'achemina vers Tours, et prit en fort peu de temps quantité de petites villes de la Touraine (2), de l'Anjou, du Maine et de la Basse-Normandie. Il laissa quelques troupes au maréchal de Biron, qui s'empara d'Evreux sans canon. Je chassai les catholiques de devant Anfreville. Le Roi m'avoit donné tout le pays des environs de Mante et de Rosny à conserver, avec un petit corps de troupes, avec lequel je faillis prendre le duc d'Aumale en passant par Rosny; je me joignis ensuite au maréchal de

» France, qu'à cause de l'abbaye Saint-Germain, qui étoit » fortifiée.... Châtillon montra qu'il se souvenoit de la » journée de Saint-Barthelemi, et voulut par des matines » contraires, expier le meurtre, et appaiser les mânes de » l'Amiral son pere ».

(1) *Dans la Beauce.*

(2) Alençon, le Mans, Châteaubriant, Sablé, Château-Gontier, Mayenne, Laval, Argentan, Falaise, Lisieux, Bayeux, Ponteau-de-Mer, Pont-l'Evêque, Honfleur, le Havre-de-Grace, Donfront, &c. *De Thou, liv.* 97; *d'Aubigné, tome* 3, *liv.* 3, *chap.* 4, *&c.* Voyez aussi les Mém. de la Ligue et les relations particulieres de ces expéditions, imprimés en ce temps-là.

Biron, pour le siege d'Evreux. Je ne puis circonstancier davantage des actions si peu considérables : il en faut même supprimer tout-à-fait la plus grande partie, parce qu'il n'est ni possible, ni à propos de s'étendre sur des faits si légers.

Je préviens donc le Public, afin qu'il ne s'attende à voir détailler dans ces Mémoires, que les événemens de quelque considération, et ceux-là seulement dont j'ai été témoin, ou qui sont arrivés au Roi lui-même. Si j'y en joins quelques autres, ce ne sera que ceux dont je puis garantir la certitude, par la fidélité des Mémoires qui m'en sont tombés entre les mains : pour tous les autres, c'est assez de les indiquer, afin que le lecteur puisse constater de lui-même l'état et les affaires de Henri-le-Grand, dans les différentes années. L'envie de soulager ma mémoire, me fit au commencement jetter sur le papier quelques traits qui m'avoient frappé, et en particulier les discours que le Roi m'avoit tenus, ou que je lui avois entendu tenir, soit sur la guerre, soit sur la politique, où je voyois qu'il y avoit infiniment à profiter pour moi. Ce Prince, qui s'en apperçut, parce que je lui rappellois quelquefois, mot pour mot, ce qui étoit sorti de sa bouche, m'ordonna de mettre quelque ordre dans mon travail et de l'étendre. J'y trouvois de grandes difficultés; celle qui me venoit de mon style n'étoit qu'une

des moindres; mais sur le commandement réitéré de sa Majesté, et sur la promesse qu'elle me fit de le corriger de sa main, je repris et continuai ce travail plus assidument. Voilà ce qui a donné naissance à ces Mémoires. Je reviens à mon sujet.

L'armée de la Ligue s'attacha de son côté à Pontoise (1), qu'elle prit: après quoi elle alla mettre le siege devant Meulan. Comme je jugeai cette place d'une extrême importance pour le Roi, je cherchai tous les moyens d'y faire tenir de la poudre (2), et d'y faire entrer quelqu'un de confiance, qui exhortât les assiégés à tenir bon jusqu'à l'arrivée d'un prochain secours; ce que j'exécutai, en y faisant passer un homme à la nage. J'envoyai en même-temps avertir le Roi de ce qui se passoit, et lui demander du secours. Sur mes instances redoublées, ce Prince se détermina à y venir lui-même; mais avec beaucoup de chagrin de s'éloigner d'autres endroits, où sa présence n'étoit pas moins nécessaire. « Par votre » importunité, je m'achemine au secours de » Meulan; c'est ainsi qu'il m'en écrivit: s'il » m'en arrive inconvénient, je vous le reprocherai » à jamais ». Il étoit, ce me semble, assez

(1) *Dans l'île de France.*

(2) Le duc de Sully est nommé avec distinction dans le détail de ce siege, par M. de *Thou, liv.* 98; *et P. Mathieu, tome* 2, *page* 22.

difficile qu'il ne lui en arrivât pas, ce Prince ayant laissé toute son infanterie devant Honfleur, et n'amenant avec lui qu'un escadron si modique, qu'il ne pouvoit pas le soutenir contre une armée entiere qui pressoit Meulan, et qui lui tomberoit sur les bras, si-tôt qu'on y auroit appris qu'il étoit si mal accompagné.

C'est ce que je pris la liberté de lui représenter. Effectivement, il ne fut pas plutôt parti de Verneuil (1), pour gagner Ivry (2), qu'étant allé à la découverte, je vis que l'armée entiere de la Ligue, sans doute instruite de sa marche, venoit droit à lui. Il fut obligé de tourner bride, et de regagner Verneuil : il n'étoit pas ordinaire à ce Prince de reculer devant ses ennemis; aussi ne le fit-il pas sans beaucoup de dépit. Il m'accusa, dans ce premier mouvement de colere, de l'avoir exposé à cet affront, et de m'être moins soucié de sa réputation, que du soin de préserver mes terres du pillage, en l'y appellant. Il m'étoit facile de me justifier; et ce Prince, qui comprit l'importance d'une place telle que Meulan, donna ordre à son armée de venir le joindre, ce qui fit l'effet que je m'en étois promis. Les ennemis voyant l'armée en marche, commencerent à retirer leur canon en de-çà de la riviere, et

(1) *Dans le Perche.*

(2) *Sur la riviere d'Eure, evêché d'Evreux.*

sans lever entiérement le siege, ils en abandonnerent le soin pour veiller à n'être pas surpris.

Après que j'eus fais ce rapport au Roi, ce Prince jugea à propos de précipiter sa marche, pour éviter tout inconvénient qui eût pu lui faire perdre Meulan, et il me donna les coureurs de son armée, afin que je pusse, en attendant son arrivée, inquiéter toujours les assiégeans. Il vint peu après, et entra dans le fort, où voulant observer l'armée ennemie (*), il monta avec quelques-uns de nous dans le clocher. Les assiégeans ayant pointé en ce moment une batterie contre ce clocher, ils en ruinerent si bien le degré, que lui et nous, nous fûmes obligés d'en descendre à l'aide d'une corde et d'un bâton passé entre nos jambes. Le Roi fit dresser en cet endroit quatre pieces de canon, pour leur rendre la pareille, et ce fut encore contre mon sentiment, parce que je prévoyois que les ennemis les auroient bientôt démontées : ce qui arriva effectivement avant qu'on eût pu en tirer le moindre service ; et les assiégeans y firent de plus un si grand feu tout le jour, qu'il fallut attendre que la nuit fût venue pour retirer ces quatre pieces. Les ennemis, qui avoient mis la riviere entre

(*) « Comme Henri IV montoit au clocher de Saint-» Nicaise, un boulet de canon lui passa entre les jambes ». *Mathieu, ibid.* 24.

le Roi et eux, firent encore un effort terrible sur le pont qui est par-delà; mais aussi ce fut le dernier, le Roi étant venu se poster aux Orgreux, ils eurent peur d'être coupés, et décamperent tout-à-fait.

Le marquis d'Alegre (1) réussit mieux à se saisir de Rouen pour la Ligue. J'en reçus la nouvelle à Rosny. Le Roi, qui auroit tout tenté pour empêcher cette prise, se mit incontinent en marche vers Rouen; mais il apprit en arrivant à Gaillon, que le mal étoit sans remede; en échange il alla assiéger Dreux (2), après m'avoir mis en garnison dans Passy. Le duc de Mayenne qui venoit d'être renforcé de toute l'armée des Espagnols, passa la riviere, et se rendit aux environs de Mante et de Rosny, résolu de faire lever ce siege.

L'avant-garde de cette armée, que conduisoit un de mes parens, et qui portoit mon nom, eut ordre du général de se saisir, chemin faisant, de Passy. Je donnai avis de son approche au Roi, qui, pour toute réponse, me laissa le maître de faire tout ce que je voudrois. Je résolus de me défendre, et quoique M. de Rosny m'écrivît lui-même pour me représenter qu'il y

(1) *Christophe d'Alegre, gouverneur de Gisors.*

(2) *Dans l'évêché d'Evreux.*

avoit de la témérité à me laisser forcer dans une place qui n'avoit pas même de murailles, et me fit offrir des conditions très-avantageuses (1), il ne put rien gagner sur moi. Je le remerciai de sa fausse politesse, et je me mis dès la nuit même à faire creuser un fossé qui mît du moins la garnison à couvert. Heureusement l'ennemi n'avoit pas dessein de perdre du temps à une prise si médiocre, et n'avoit voulu que s'en emparer en passant. Le lendemain, le bruit des bagages me fit comprendre que l'armée avoit poursuivi sa route, ce qui me tira d'une grande inquiétude. Pendant cette nuit que je passai toute entiere dehors à fortifier Passy, je crus voir distinctement deux armées en l'air (2) qui en venoient

(1) P. Mathieu parle de ce fait précisément comme nos Mémoires ; il rapporte même la réponse du duc de Sully dans les propres termes dont il se servit. « Voilà le Roi qui » est prêt à donner la bataille, dites au duc de Mayenne » qu'il pense à la gagner, et puis je penserai si je me dois » perdre ». La seule différence dans les deux écrits, est que cet officier ennemi, qui est nommé ici Rosny, et parent du baron de Rosny, est, selon Mathieu, le baron de Rosne, qui étoit en effet l'un des officiers généraux de la Ligue. Cependant il paroîtra comme impossible à ceux qui liront cette particularité dans les Mémoires de Sully, que l'erreur soit de leur côté. Confrontez les deux écrivains; Economies royales, &c. *tome* 1, *page* 71, et l'Histoire de Mathieu, *tome* 2, *liv.* 1, *page* 25.

(2) Davila, qui remarque aussi ce phénomene, *liv.* 11, le décrit en cette maniere : « Les tonnerres, les foudres » et les éclairs s'entre-mêlant aux ténebres, les rendirent » encore plus effroyables qu'elles n'étoient, et il tomba

aux mains. Je ne sçais si c'est réalité ou illusion; mais cet objet me demeura si avant dans l'esprit, que je ne fus nullement surpris à la lecture d'une lettre que je reçus le lendemain du Roi. Il me mandoit que l'armée du duc de Mayenne, jointe aux Espagnols, s'étoit approché à dessein de lui livrer bataille; qu'il s'étoit attendu au combat dès la veille du jour qu'il m'écrivoit, mais que tout ce jour s'étoit passé à escarmoucher, à se loger, et à prendre ses avantages, et que l'action générale avoit été remise au lendemain. La lettre finissoit par ces mots: « Je vous conjure » donc de venir, et d'amener tout ce que vous » pourrez, sur-tout votre compagnie et les deux » compagnies d'arquebusiers à cheval de Badet » et de James, que je vous ai laissées, car je les » connois, et m'en veux servir ».

Je compris que, sans une très-grande diligence, j'arriverois trop tard pour le combat avec ces compagnies, dont je voyois que le Roi avoit un extrême besoin, étant de beaucoup inférieur en

» tout-à-coup de si grosses ravines de pluie, que toute » l'armée en fut en alarme.... Ce qui augmenta la frayeur, » ce fut une prodigieuse apparition qui se fit au ciel incon- » tinent qu'il eut cessé de pleuvoir; car alors durant le » bruit des tonnerres qui épouvantoient les plus hardis, » furent remarquées manifestement deux grosses armées qui » s'entre-choquerent quelque temps, puis se couvrant d'un » épais nuage, disparurent aux yeux des regardans, qui ne » purent voir l'effet de ce combat ».

nombre aux ennemis. Je ne perdis pas un moment, et je fus assez heureux pour arriver une heure et demie avant qu'on commençât. Le Roi m'ordonna de faire passer ma compagnie à l'aile droite, où étoit son escadron, dans lequel il la fit entrer, et de faire mettre pied à terre aux deux compagnies d'arquebusiers, dont il envoya les chevaux parmi le bagage, ayant dessein de s'en servir, comme d'enfans perdus. Après cet ordre, il me dit de le suivre pour voir la disposition des deux armées, afin, ajouta-t-il, que je pusse apprendre mon métier. Il ne fut pas plutôt arrivé à la tête de son escadron (*), qu'on sonna la charge.

Je n'entreprendrai rien ici contre les droits des historiens. Je leur laisse à particulariser toute cette action, pour me renfermer dans ce que j'ai

(*) « Il dit à son escadron : Mes compagnons, si vous » courez aujourd'hui ma fortune, je cours aussi la vôtre : » je veux vaincre ou mourir avec vous. Gardez bien vos » rangs, je vous prie ; si la chaleur du combat vous les » fait quitter, pensez aussi-tôt au ralliement, c'est le gain de » la bataille ; vous le ferez entre ces trois arbres que vous » voyez là haut à ma droite ; et si vous perdez vos ensei- » gnes, cornettes ou guidons, ne perdez point de vue mon » panache blanc, vous le trouverez toujours au chemin de » l'honneur et de la victoire. *Péref. ibid.* 2 *partie.* On le » perdit de vue dans la mêlée, où il se trouva seul avec » douze ou treize au milieu des ennemis.... Il tua, de sa » main, l'écuyer du comte d'Egmont. Il faut jouer du pistolet, » dit-il, à sa troupe.... Plus de gens, plus de gloire ». *Mathieu, tome* 2, *liv.* 1, *page* 26 *et suiv.*

j'ai vu moi-même. Je crois qu'il suffira de dire que les principales causes qui firent triompher en cette occasion le petit nombre du plus grand, furent la valeur du maréchal d'Aumont, qui empêcha l'entiere défaite des Chevaux-légers, la différence infinie entre la maniere dont notre artillerie et celle des ennemis furent servies, et plus que tout cela, les talens singuliers du Roi, qui ne se montroient jamais si parfaitement qu'en un jour de combat, dans l'ordonnance des troupes, le ralliement, la discipline, la prompte et entiere obéissance.

Il est constant que le duc de Mayenne et le comte d'Egmont, qui étoient à la tête des Espagnols, s'imaginoient que si le Roi osoit les attendre, la victoire étoit assurée pour eux; s'il cédoit ou reculoit devant eux, comme ils s'y attendoient, ils ne comptoient pas moins que de le forcer en quelque endroit qu'il se retirât, et de faire finir ainsi la guerre d'un seul coup. Que doit-il arriver dans ces dispositions? Je ne touche point à la personne des généraux, qui vaut seule plusieurs milliers d'hommes. Du côté du plus fort, on ne prend point les précautions qu'on prendroit contre un ennemi de même force; et de l'autre, on ne forme point la résolution de se défendre contre une armée plus nombreuse, sans être déterminé aussi à montrer une valeur

et une adresse qui suppléent à ce qui manque du côté du nombre. La surprise que donne un courage qui s'anime par la gloire et par les difficultés, sert encore le petit nombre contre le grand; par-là tout redevient en quelque sorte égal.

L'escadron (*) du Roi où j'étois, eut à soutenir le comte d'Egmont, qui vint l'attaquer avec le sien, et un second de mille ou douze

(*) Voyez sur cette action, *de Thou, liv.* 98; *d'Aubigné, tom.* 3, *liv.* 3, *chap.* 3; *le Grain, liv.* 5; *les Mémoires de la Ligue; P. Mathieu, idem; la Chronologie Novennaire de Cayet, tome* 2, *fol.* 327; *la Relation imprimée en* 1590, *et autres.* M. de Thou et Cayet remarquent, que l'artillerie de Henri IV avoit déjà fait neuf décharges, que celle du duc de Mayenne n'avoit pas encore commencé à tirer. On blâma encore le duc de Mayenne d'avoir disposé son armée en croissant, comme l'étoit celle du Roi de Navarre; au lieu qu'étant supérieur en nombre, il devoit lui donner la forme d'un triangle. Selon Mathieu, Henri IV fit aussi une grande faute, de n'avoir pas donné avant le combat sur la cavalerie légere, commandée par du Terrail, et sur le gros du duc de Mayenne, qui s'étant trop avancé, fut obligé de faire une demi-lieue en retraite. Il paroît qu'il n'y eut guere que la cavalerie qui se battit, et si l'on en croit le Grain, douze cent chevaux défirent une armée de vingt mille hommes: mais il y a ici un peu d'exagération. L'armée du Roi étoit composée d'environ deux mille hommes de cavalerie, et six ou sept mille d'infanterie; et celle de la Ligue d'environ cinq mille chevaux et huit mille fantassins. Le comte d'Egmont s'étoit vanté que son escadron seul suffiroit pour vaincre l'armée royale: il fut tué dans la mêlée. Il étoit fils de Lamoral d'Egmont, décapité à Bruxelles avec le prince de Horn. On rapporte de lui, que celui qui le harangua lorsqu'il vint à Paris, ayant mêlé dans son discours les louanges de Lamoral son pere, il répondit: « Ne parlez » pas de lui, il méritoit la mort; c'étoit un rebelle ».

cent Reîtres. Il est vrai que les Reîtres, qui étoient de même religion que nos soldats, tirerent presque tous en l'air; mais pour le comte d'Egmont, il lui faut rendre la justice, qu'il s'y prit en homme qui veut vaincre. Il nous chargea avec une telle furie, que malgré la désertion des Reîtres, après un feu terrible, et une mêlée d'un gros quart-d'heure, qui couvrit toute la terre de morts, la gauche de notre escadron prit la fuite, et la droite fut enfoncée et plia. Au premier choc, mon cheval blessé dans les naseaux, et d'un second coup au col, qui alloit ressortir au défaut de la selle, s'abattit d'un troisieme, qui lui emportoit deux pieds de la peau, et à moi un morceau du gras de la jambe. Je reçus un autre coup dans la main. Un coup de pistolet me fit une troisieme blessure plus considérable, la balle perça la hanche, et sortit par le bas-ventre. J'aurois péri indubitablement, si mon écuyer ne fût accouru à mon secours, et ne m'eût amené un autre cheval sur lequel je montai, quoiqu'avec beaucoup de peine; cette affection attira plusieurs coups au pauvre Maignan, et pensa lui coûter la vie.

A une seconde charge, mon cheval fut encore tué, et dans le même moment je reçus un coup de pistolet dans la cuisse, et un coup d'épée dans la tête. Je demeurai sur la place, où avec la

connoissance je perdis toute la suite de l'action, dont l'avantage du comte d'Egmont ne m'avoit fait augurer rien de bon pour nous ; et très-certainement le Roi étoit battu, si l'on se fût comporté de même dans tout le reste de l'armée ennemie. Tout ce que je sçais, c'est qu'ayant repris mes sens après un assez long espace de temps, je ne vis près de moi ni ennemis, ni aucun de mes domestiques, que la frayeur ou le désordre avoit dispersés, autre augure qui ne me paroissoit pas plus favorable.

Je me retirai sans casque et presque sans armure, la mienne avoit été mise en pieces. En cet état, je vis accourir vers moi un cavalier des ennemis qui en vouloit à ma vie. Je me trouvai de bonne fortune proche d'un poîrier, sous lequel je me traînai, et avec un peu de mouvement dont j'étois encore capable, je me servis si bien des branches qui étoient extrêmement basses, que j'évitai les atteintes de mon adversaire, et ne me laissai point joindre : las de tourner autour de l'arbre, il me quitta enfin. Feuquieres n'eut pas le même bonheur ; je le vis tuer en ce moment sous mes yeux. La Rocheforêt qui a été depuis à moi, étant venu à passer en ce moment, je lui demandai un petit bidet qu'il menoit, pour lequel je lui donnai sur le champ trente écus. J'ai toujours cru que dans

ces sortes d'occasions, il est à propos de porter quelqu'argent sur soi.

Je cherchois, ainsi monté, à apprendre des nouvelles de la bataille, que je croyois perdue, lorsque je vis venir droit à moi sept des ennemis, dont l'un portoit la cornette-blanche de la compagnie du duc de Mayenne; nouveau danger, dont je ne jugeai pas pour cette fois pouvoir échapper. On cria, *qui vive*, et je me nommai prêt à me rendre prisonnier. Quelle fut ma surprise, quand je vis qu'au lieu de m'attaquer, quatre de ces personnes me prierent de les recevoir eux-mêmes pour mes prisonniers, et de leur sauver la vie, et qu'ils se rangeoient autour de moi, paroissant charmés de m'avoir rencontré. Je les laissai faire. Il me paroissoit si singulier, que quatre hommes sains et bien armés vinssent se rendre à un homme désarmé, tout couvert de sang, pouvant à grande peine se soutenir, et monté sur un très-méchant bidet, que j'étois tenté de prendre tout ce que je voyois pour une illusion, ou pour l'effet de mes blessures. Je fus bientôt éclairci. Mes prisonniers, puisqu'ils vouloient l'être, se firent connoître pour MM. de la Châtaigneraie (*), de Sigogne, de

(*) Jean de Vivonne, sieur de la Châtaigneraie; Charles de Beausoncle, sieur de Sigogne, cornette de la compagnie du duc de Mayenne. Les Historiens ont parlé des prison-

Chanteloup, et d'Aufreville. Ils m'apprirent que le duc de Mayenne avoit perdu la bataille, et qu'en ce moment le Roi étoit à la poursuite des vaincus, ce qui les obligeoit à se rendre, de peur de tomber en de pires mains, leurs chevaux étant hors d'état de les tirer du danger; et Sigogne me présenta en même-temps, en signe de reddition, la cornette-blanche. Les trois autres de cette troupe, qui étoient le duc de Nemours, le chevalier d'Aumale et Trémont, ne parlèrent point de se rendre. Je voulus les convaincre par de bonnes raisons qu'ils devoient le faire, mais je ne les persuadai pas. Après m'avoir recommandé leurs quatre camarades, voyant avancer vers eux un gros de victorieux, ils donnerent des deux, et me firent voir que leurs chevaux étoient encore assez vigoureux pour les dérober à leurs ennemis.

Je m'avançai avec mes prisonniers vers un bataillon de Suisses, et rencontrant un des grands pages du Roi, je le chargeai de la cornette, qui étoit un fardeau trop lourd pour moi. Je vis alors plus clairement les marques de notre

niers que fit M. de Rosny dans cette rencontre, et des blessures qu'il y reçut au nombre de sept.... On crut pendant quelque temps que Henri IV avoit été tué. Ce qui occasionna apparemment ce faux bruit, c'est qu'on vit le marquis de Nesle, qui étoit habillé ce jour-là comme le Roi, enveloppé par les ennemis, recevoir plusieurs blessures dont il mourut. *Mathieu, ibid.*

victoire. La campagne pleine de fuyards ligueurs et Espagnols, et l'armée victorieuse du (*) Roi poursuivant et dissipant des restes de plus grands corps qui se dispersoient et se rassembloient. Les Suisses des deux armées s'étant trouvés en présence les uns des autres, se morguoient les piques baissées, sans donner un seul coup, ni faire aucun mouvement.

La vue de la cornette-blanche, semée de fleurs-de-lis noires, connue de tout le monde pour être celle des Guise, qui la portoient telle en mémoire et par horreur du massacre de la Saint-Barthelemi, étoit un objet qui attiroit tout le monde, comme à une proie également riche et honorable. Les casaques de mes prisonniers, qui étoient de velours noir, couvertes de

(*) « Le Roi fit crier : Sauvez les François, et main-» basse sur l'étranger ». *Péref. ibid.* 2 *partie.* « Henri, dit » l'auteur de la Henriade, fut redevable de la victoire à la » supériorité de ses connoissances et de sa valeur ; mais il » avoua que Mayenne avoit rempli tous les devoirs d'un » grand général. Il n'a péché, dit-il, que dans la cause » qu'il soutenoit ». Le duc de Mayenne auroit été pris, s'il n'avoit pas eu la précaution, en fuyant, de faire rompre le pont d'Ivry : mais il mit à la boucherie par-là les Reîtres et les Lansquenets, dont il demeura douze cent sur la place, pareil nombre d'infanterie Françoise, et mille cavaliers : quelques-uns font monter la perte beaucoup plus haut. Il n'y demeura des royalistes que cinq cent hommes, et environ vingt gentilshommes. Cette bataille se donna entre Dreux et Nonancourt, aux villages de Saint-André et de Foucrainville.

croix d'argent, brilloient de loin dans la campagne. Les premiers qui accoururent pour s'en saisir, furent MM. de Chambrai, de l'Archant, du Rolet, de Crevecœur, de Palcheux et de Brasseuse, auxquels se joignit le comte de Thorigny. Je m'avançai vers eux, et ne comptant pas qu'on pût me reconnoître à mon visage, que le sang et la poussiere avoient entiérement défiguré, je me nommai. Le comte de Thorigny n'eut pas plutôt reconnu la Châtaigneraie, qui étoit son parent, que jugeant à l'état où il me voyoit, que je ne pouvois pas préserver mes prisonniers d'insulte, il me pria de lui remettre celui-là, dont il me répondoit. Je le lui accordai avec plaisir, en le voyant pourtant partir à regret. Ce que Thorigny faisoit par un principe d'amitié, eut en effet une suite bien funeste pour le malheureux Châtaigneraie; il fut apperçu, au bout de quelques momens, par trois hommes, de la compagnie d'O, qui avoient été des gardes du roi Henri III. Ces trois hommes ne l'eurent pas plutôt reconnu, qu'ils le tirerent à bout portant, et le renverserent mort, en lui disant; « A mor» dieu! traître à ton Prince, tu t'es réjoui du » meurtre de ton Roi, et as porté l'écharpe » verte de sa mort ». Je pouvois faire payer au comte de Thorigny la rançon de ce prisonnier, et plusieurs me le conseilloient; mais je ne voulus

pas ajouter ce sujet de douleur à celle qu'il ressentoit de la mort d'un homme, que j'avois moi-même connu particulièrement.

Je ne fus pas long-temps sans voir autour de moi beaucoup de gens rassemblés, dont il n'y en avoit pas un qui n'enviât ma bonne fortune. D'Andelot (1) arriva après les autres, et perçant la foule, il apperçut Sigogne et le page qui portoit la cornette. Il se disposoit à s'en saisir, croyant que son bon destin lui gardoit cette proie, lorsqu'un bruit qui se répandit que les ennemis se rallioient, l'obligea à partir brusquement. Je n'eus pas le temps de le tirer de son erreur, parce qu'après avoir dit au page de lui conserver cette cornette, il s'éloigna comme un trait. La nouvelle se trouva fausse, et n'avoit d'autre fondement que l'arrivée de deux cent Picards que MM. d'Humieres, de (2) Mouy et de la Boissiere amenoient au duc de Mayenne.

Débarrassé de la foule, et ayant besoin de secours, sur-tout pour ma blessure à la hanche, par laquelle je perdois beaucoup de sang, je gagnai, avec ma prise, la tête du régiment de

(1) Charles de Coligny, marquis d'Andelot, l'un des fils de l'amiral de Coligny.

(2) Charles d'Humieres; *le volume des manuscrits de la bibliotheque du Roi, coté* 8930, n'est plein que de ses belles actions; Isaac de Vaudré de Mouy; Christophe de Lanoy de la Boissiere, gouverneur de Corbie.

Vignolles (1), qui s'étoit fait admirer dans le combat. Là ne craignant plus de surprise, je fis venir un chirurgien pour bander ma plaie, et je demandai du vin pour prévenir l'évanouissement que je sentois approcher. Après avoir repris mes forces, je gagnai Anet, dont le concierge me donna un appartement, où je fis mettre le premier appareil à mes plaies, en présence du maréchal de Biron, qui y passa quelques momens après mon arrivée, et se fit apporter de quoi faire collation dans ma chambre. Il conduisoit le corps de réserve qu'il commandoit, au Roi, qui sans s'arrêter, après sa victoire, avoit passé la riviere d'Eure à la suite des ennemis, et prit enfin, comme on me le rapporta, la route de Rosny, où il coucha cette même nuit (2).

(1) *Bertrand de Vignoles.*

(2) « Le soir, comme il soupoit au château de Rosny, » ayant été averti que le maréchal d'Aumont venoit lui » rendre compte de ce qu'il avoit fait, il se leva pour aller » au-devant de lui; l'ayant étroitement embrassé, il le » convia à souper, et le fit asseoir à sa table avec ces obli» geantes paroles : qu'il étoit bien raisonnable qu'il fût au » festin, puisqu'il l'avoit si bien servi à ses noces ». *Péref. ibid. seconde partie.* M. de Péréfixe rapporte encore au même endroit un autre trait, qui fait honneur au Roi. « Il se souvint que la veille de la bataille, il avoit mal» traité de paroles le colonel Théodoric Schomberg, qui » lui avoit demandé de l'argent; et qu'il lui avoit dit en » colere, que ce n'étoit pas le fait d'un homme d'honneur » de demander de l'argent quand il faut prendre les ordres » pour combattre. Il alla le trouver après qu'il eut rangé

D'Andelot arriva à Anet, après que le maréchal de Biron en fut parti. Plein de ressentiment de ce que je lui avois enlevé sa prise, il le croyoit ainsi, il entra dans ma chambre accompagné de cinq ou six hommes cuirassés, et me demanda une explication, d'un air également fier et insultant; ou plutôt il chercha à s'en faire raison lui-même, car appercevant la cornette-blanche qu'on avoit mise au chevet de mon lit, à côté de celle de ma compagnie, il voulut s'en mettre en possession par force, et sans faire attention à ce que je lui disois. Je changeai promptement de ton, et les paroles s'échaufferent de part et d'autre. Je ne pouvois rien de plus en l'état où j'étois; mais comme il parloit avec menace et emportement, ce bruit attira dans la

» ses troupes, et lui dit : Colonel, nous voici dans l'occa-
» sion; il se peut faire que j'y demeurerai; il n'est pas
» juste que j'emporte l'honneur d'un brave gentilhomme
» comme vous : je déclare donc que je vous reconnois pour
» un homme de bien, et incapable de faire aucune lâcheté.
» Cela dit, il l'embrassa cordialement. Alors le Colonel,
» ayant de tendresse la larme à l'œil, lui répondit ; Ah !
» Sire, me rendant l'honneur que vous m'aviez ôté, vous
» m'ôtez la vie; car j'en serois indigne, si je ne la mettois
» aujourd'hui pour votre service : si j'en avois mille, je
» les voudrois toutes répandre à vos pieds. De fait, il fut
» tué en cette occasion ». *Ibid.*

Le maréchal de Biron, qui avoit beaucoup contribué à la victoire, à la tête du corps de réserve, dit à Henri IV : « Sire, vous avez fait ce que devoit faire Biron, et Biron » ce que devoit faire le Roi ».

chambre quinze ou vingt de mes cavaliers armés, dont la vue arrêta la fougue de d'Andelot : il sortit en faisant commandement à Sigogne de le suivre; celui-ci le refusa, et chercha inutilement à lui faire comprendre l'injustice de sa prétention.

Dès le lendemain matin je me fis transporter par eau à Passy, pour me rendre de-là à Rosny, afin de me faire guérir. En arrivant à Passy, j'appris qu'une partie des soldats de ma suite, mes valets, avec tout mon bagage s'y étoient retirés, ne sçachant ce que j'étois devenu, et intimidés par un faux bruit qui s'étoit répandu, que le Roi avoit perdu la bataille. Ils appréhendoient les reproches que je pouvois leur faire, et se tenoient cachés. Je les fis chercher, mais ils eurent tant de honte de s'être montrés si lâches, qu'ils se sauverent la nuit suivante à pied, sans que j'aie jamais pu sçavoir ce qu'ils étoient devenus. Ils laisserent, avec tous mes bagages, quatre chevaux à eux, que je fis vendre à l'encan, et dont je distribuai l'argent à ceux de leurs camarades qui étoient blessés.

Comme j'étois hors d'état de pouvoir souffrir le cheval, je me fis faire à la hâte une espece de brancard avec des branches d'arbres encore couvertes de leurs écorces, et des cercles de tonneau, et je pris par Beurons, pour éviter les montées et descentes de la Rougevoie et de

Châtillon. Maignan, garçon plein de gaieté et d'imagination, jugea à propos de donner à cette marche l'air d'un petit triomphe. Deux de mes palfreniers étoient à la tête du cortege, menant en main deux de mes plus beaux chevaux. Ils étoient suivis de mes pages, dont l'un montoit mon cheval, celui-là même qui, ayant été blessé de trois coups dans le combat, et terrassé d'un quatrieme, s'étoit relevé sans selle, et avoit été heureusement reconnu, courant dans le champ de bataille, par trois de mes arquebusiers; ce page portoit ma cuirasse et la cornette du duc de Mayenne. L'autre portoit mes bracelets et mon casque, le tout si faussé et si martelé, qu'il étoit impossible de s'en servir. Mon écuyer, auteur de cette plaisante idée, marchoit après, la tête bandée et un bras en écharpe; suivoit mon valet-de-chambre Moreines, vêtu de ma casaque de velours orangé à clinquant d'argent, monté sur ma haquenée angloise, et tenant à sa main, comme un trophée, un paquet d'éclats de mes pistolets, de tronçons de mes épées et de lambeaux de mes panaches. Ensuite marchoit la litiere où j'étois couché, couverte seulement d'un drap, sur lequel on avoit attaché les casaques de velours raz noir de mes prisonniers, avec leurs panaches et des pieces de leurs pistolets et de leurs épées, aux quatre coins. Ces prison-

LIVRE QUATRIEME.

Mémoires 1590 — 1592. Soulévement dans l'armée de Henri, après la bataille d'Ivry. Dissipation des finances, et autres causes qui l'empêchent d'en profiter. Villes prises et manquées. Prise des fauxbourgs de Paris. Siege de cette ville. Particularités sur ce siege. Causes qui obligent Henri à le lever. Le prince de Parme y amene une armée. Campement et autres détails militaires. Faute commise par Henri. Il oblige le prince de Parme à se retirer. Siege de Chartres. Aventure où Rosny court risque de la vie. Il se retire chez lui, mécontent. Succès des armes de Henri IV. Prises de Corbie, Noyon, &c. Entreprise sur Mante. Expéditions du duc de Montpensier en Normandie. Préparatifs pour le siege de Rouen. Fautes faites à ce siege: animosité mutuelle des corps et des officiers de l'armée de Henri. Attaques, assauts, et autres particularités de ce siege. Le prince de Parme repasse en France avec son armée. Insolence des Seize. Henri s'avance à la rencontre du prince de Parme. Entreprises où il est mal secondé par le duc de Nevers. Combat d'Aumale. Particularités et remarques sur ce combat. Henri leve le siege de Rouen. Marches, campemens, rencontres et combat aux

environs

environs de Rouen, entre lui et le prince de Parme. Remarques sur ces combats. Belle action du prince de Parme, au passage de la Seine. L'armée de Henri refuse de le poursuivre. Raisons de ce refus, et réflexions sur ce sujet.

LE même jour que le Roi gagna la bataille d'Ivry, son parti remporta aussi une victoire en Auvergne (*), où Randan commandoit les troupes de la Ligue ; mais il semble que la fortune, en donnant à ce prince des succès qui suffisoient à le mettre en possession de plusieurs couronnes, se plût en même-temps à faire naître des circonstances qui en empêchoient l'effet, et ne lui laissoient de ses victoires, que la seule gloire d'avoir vaincu. Après la bataille d'Ivry, la terreur et la consternation étoient si grandes dans tout le parti de la Ligue, que le Roi, attentif cette fois à profiter de tous ses avantages, sembloit ne pouvoir manquer d'en retirer de fort grands. Il ne s'attendoit pas à se les voir ravir par la mutinerie générale de son armée : les Suisses, sur-tout, refuserent nettement de faire un seul pas en avant, qu'ils n'eussent été payés auparavant des sommes que le Roi leur devoit.

(*) A Issoire. Voyez-en le détail dans *Cayet, ibid.* 329; *de Thou, &c.* Jean-Louis de la Rochefoucaut, comte de Randan.

Ce prince n'avoit alors ni argent, ni moyens prompts d'en recouvrer. Il vint à Mante pour en demander au surintendant des finances. Cet homme qui, en secret, haïssoit mortellement le Roi, et ne voyoit ses succès qu'avec chagrin, se plaisoit à augmenter son embarras, et n'avoit que la même réponse à faire à toutes ses instances. Dans ce temps de confusion, où les deniers royaux étoient en proie au premier occupant, les finances étoient fort difficiles à conduire, et les revenus du Roi suffisoient à peine à l'avidité des financiers, qui ne fait que s'accroître ordinairement par la misere publique. Une autorité absolue, qui seule eût pu y mettre un frein, manquoit à Henri, et il manquoit encore davantage des moyens de les convaincre de malversation, parce qu'il n'avoit en ce temps-là aucune teinture, même la plus légere, des affaires de finances. Il entra pourtant, comme malgré lui, dans un détail qui lui devenoit nécessaire, et il obligea (*) d'O de lui remettre certaines sommes, qu'il ne fut pas difficile de lui faire voir qu'il avoit touchées, dont il se servit pour appaiser le soulévement de ses soldats; mais pendant ce temps-là il se passa du moins quinze

(*) François d'O, seigneur d'O, de Maillebois, de Fresne, maître de la garde-robe de Henri III, premier gentilhomme de la chambre, surintendant des finances, gouverneur de Paris et Isle de France. Il en sera encore parlé dans la suite.

jours, pendant lesquels le Roi ne put sortir de Mante, ni par conséquent profiter de sa victoire.

Je me souviens d'avoir entendu dire à ce prince, qu'il se voyoit en ce moment, pour la premiere fois de sa vie, en situation de pouvoir convertir ses desirs en desseins. « J'ai eu souvent des desirs, » disoit-il, mais je n'ai pas encore trouvé la » saison de former des desseins ». Il prenoit ce dernier terme dans la signification que tout homme sage doit lui donner, pour un projet dont la prudence et la réflexion assurent la réussite. En ce sens, il est vrai que chacun peut souhaiter ce que bon lui semble, sans nuire à personne; mais il n'y a que les fous qui se jettent dans des desseins sans facilité ni apparence de les effectuer.

Pendant le séjour du Roi à Mante, d'Andelot alla lui porter ses plaintes contre moi, et ce prince se donna la peine de venir à Rosny pour nous entendre tous deux. D'Andelot y fut généralement blâmé, et les railleries qu'il eut à essuyer des principaux officiers, sur sa ridicule prétention, lui demeurerent si avant dans le cœur, qu'elles le firent passer dans le parti de la Ligue. Il me parut qu'on ne me rendit pas la même justice sur le gouvernement de Mante, dont la prise fut presque le seul fruit de la bataille d'Ivry. Le Roi, à qui j'avois demandé cette place, en gratifia les

catholiques, à (*) mon préjudice, et je ne pus m'empêcher de faire éclater mes plaintes. J'avoue, à ma confusion, que si j'avois fait une réflexion sérieuse sur la situation où étoit alors le Roi, prêt à être abandonné à chaque moment des étrangers, faute de paiement, et de ce qu'il avoit de catholiques, qui n'attendoient que l'occasion du mécontentement le plus léger, pour s'éloigner de lui, je n'aurois point dû murmurer de ce qu'il accordoit à un catholique peu affectionné à sa personne, ce qu'il refusoit à un fidele serviteur. Il y avoit plus de grandeur à se contenter de l'amitié de ce prince, sans effets, qu'à en recevoir des faveurs, qu'il étoit obligé d'accorder à la politique et à la nécessité des temps.

Tous les obstacles ayant été levés, le Roi s'avança avec ses troupes, prit Dreux et marcha vers Sens, qu'il comptoit devoir se rendre par une intelligence pratiquée au-dedans de la ville. Comme elle manqua, Henri qui ne voulut pas s'être avancé inutilement jusques-là, et à qui on rapporta d'ailleurs que la place étoit dépourvue de munitions, en entreprit le siege. Il ne tarda pas à se trouver lui-même, par la malice de ses ennemis secrets, dans une disette générale de tout ce qui lui étoit nécessaire pour achever cette

(*) Ce gouvernement fut donné au jeune frere de M. de Rosny.

entreprise, et il fut obligé de l'abandonner. Pour en effacer la honte, il publia qu'il ne levoit ce siege que pour aller investir Paris même, et il en prit la route par Corbeil, Meulan, Lagny et Saint-Denis (*), dont il s'empara chemin faisant.

Je ne me trouvai à aucun de ces sieges, et mes blessures n'étoient même encore qu'à demi guéries, lorsque j'appris que le Roi étoit devant Paris. Je ne pus tenir contre l'envie de voir cette expédition. Je partis, portant mon bras en écharpe, et ne me soutenant qu'à l'aide de deux potences. Le Roi ne se souvenant plus de mes plaintes, me reçut avec sa bonté ordinaire, et m'ordonna de ne pas m'éloigner de sa personne. Il me communiqua le dessein qu'il avoit formé sur Paris, dont il résolut d'emporter dans le même temps tous les fauxbourgs, afin d'ôter à la ville tous les moyens de subsistance qu'elle en tiroit, comme fruits, légumes, &c. Il sépara son armée en dix petits corps, pour les égaler au nombre des fauxbourgs qu'il avoit à forcer, et ayant choisi le temps de la nuit pour l'exécution, il se retira sur la montagne de Montmartre, pour être à portée de donner du secours à ceux qui en auroient besoin. Il se plaça dans l'abbaye, où il fut suivi, non-

(*) *Villes de l'Ile de France.*

seulement des blessés qui ne pouvoient partager la gloire de cette nuit, mais encore de tous les vieillards, et des gens de robe et de plume. Il me donna place à la fenêtre par laquelle il regardoit l'action, et il s'entretint pendant qu'elle dura avec Duplessis (*), Rusé, de Fresne, d'Alibour et moi.

L'attaque commença à minuit par un bruit effroyable d'artillerie, auquel la ville répondant de son côté, il n'y a personne qui n'eût jugé que cette ville immense alloit périr par le feu, ou par une infinité de mines allumées dans ses entrailles. Il n'y a peut-être jamais eu de spectacle plus capable d'inspirer de l'horreur. D'épais tourbillons de fumée, au travers desquels perçoient par intervalles des étincelles ou de longues traînées de flammes, couvroient toute la surface de cette espece de monde, qui, par la vicissitude des ombres et de la lumiere, paroissoit plongé dans de noires ténebres, ou enseveli dans une mer de feu. Le fracas de l'artillerie, le bruit des armes et les cris des combattans, ajoutoient à cet objet tout ce qu'on peut imaginer d'effrayant; et l'horreur naturelle de la nuit le redoubloit encore. Cette scene dura deux heures entieres, et finit

(*) Duplessis-Mornay, Martin Rusé, sieur de Beaulieu, et Pierre Forget, sieur de Fresne, secretaires de Sa Majesté. Alibour, médecin du Roi.

par la réduction de tous les fauxbourgs, sans excepter celui de Saint-Antoine ; quoique par sa grande étendue on eût été obligé d'en commencer l'attaque de fort loin. On bloqua les portes de la ville, en sorte que rien ne pouvant plus y entrer sans la permission de ceux qui les gardoient, le peuple se vit bientôt réduit à un excès de misere et de famine, dont je ne puis encore m'empêcher de frémir.

On me permettra de passer rapidement sur cët endroit : je ne trouve aucun plaisir à m'étendre sur un objet si affreux. Le Roi, naturellement compatissant, en fut touché. Il ne put soutenir l'idée de voir cette ville, dont la providence lui destinoit l'empire, devenir un vaste cimetiere. Il donna les mains secrétement à tout ce qu'il crut pouvoir la soulager, et ferma les yeux sur tous les secours de vivres que ses officiers et soldats y faisoient entrer fréquemment, soit par compassion pour des parens et des amis, soit en vue de faire acheter ce secours bien cher aux bourgeois. Il crut sans doute que par cette conduite, il gagneroit à la fin le cœur des Parisiens. Il se trompa. On jouit de ses bienfaits, sans cesser de le regarder comme l'auteur de la misere publique, et lorsque le prince de Parme fut arrivé, on insulta celui qui ne levoit le siege, que parce qu'il s'étoit

montré trop sensible (*) aux malheurs des assiégés.

Pour justifier une action aussi blâmée en soi par les gens du métier, qu'elle sera louée dans

(*) M. de Péréfixe, Cayet et plusieurs autres, sont aussi du sentiment qu'il ne tint qu'au Roi d'emporter Paris de vive force, et qu'il résista plusieurs fois aux cris et aux instances que lui en firent ses soldats, sur-tout les huguenots, parce qu'il s'apperçut qu'ils cherchoient cette occasion de se venger du massacre de la Saint-Barthelemi, en mettant tout à feu et à sang dans Paris.

« M. de Nemours, dit Péréfixe, faisant sortir de Paris » les bouches inutiles, le conseil du Roi s'opposa qu'on leur » accordât passage; mais le Roi ayant appris à quelle hor- » rible nécessité ces misérables étoient réduits, il ordonna » qu'on les laissât sortir. Je ne m'étonne pas, dit-il, si les » chefs de la Ligue, et si les Espagnols ont si peu de com- » passion de ces pauvres gens-là, ils n'en sont que les » tyrans; mais pour moi, qui suis leur pere et leur Roi, » je ne puis pas entendre le récit de ces calamités sans en » être touché jusqu'au fond de l'ame, et sans desirer ardem- » ment d'y apporter remede ». *Péref. 2 partie.*

Le cardinal de Gondy, évêque de Paris, ayant été député pendant ce siege, pour faire à Henri IV des propositions de paix: « Je ne suis point dissimulé, leur dit-il, je dis ron- » dement et sans feintise ce que j'ai sur le cœur..... Je veux » la paix, je la desire: pour avoir une bataille, je donne- » rois un doigt, et pour la paix générale, deux. J'aime ma » ville de Paris, c'est ma fille aînée, j'en suis jaloux; je lui » veux faire du bien, plus de graces et de miséricordes » qu'elle n'en demande; mais je veux qu'elle m'en sçache » gré, et non au duc de Mayenne, ni au roi d'Espagne ». Il faut ajouter que Henri IV s'attendoit que les Parisiens composeroient avec lui avant l'arrivée du duc de Parme. L'extrémité où cette ville se vit réduite, fait en même temps horreur et compassion. Trente mille personnes moururent de faim dans l'espace d'un mois. Des meres s'y nourrirent de la chair de leurs enfans. On déterra, par le conseil de

son principe par les cœurs pleins d'humanité, le Roi fit courir le bruit qu'il ne levoit le siege de Paris que pour aller à la rencontre du prince de Parme (*), et pour terminer, par une action décisive, une guerre déjà trop longue. Il prit toutes les précautions nécessaires quand on a à faire retraite devant une ville aussi peuplée que Paris. Il ordonna que tout le monde se tînt prêt pour un signal général, afin que tous les fauxbourgs se trouvant évacués au même moment, il n'y restât personne à la merci de la populace. Cette retraite demandoit beaucoup de sagesse et

l'ambassadeur d'Espagne, les corps morts, et on se servit de leurs os broyés pour composer une especé de pâte. Ce mets détestable couta la vie à la plupart de ceux qui en mangerent. Voyez ce détail dans les Historiens, et en particulier dans le *tome 2 des Mém. d'état de Villeroi, pag.* 358 *et suiv.* Lisez aussi sur ce sujet les beaux vers de la *Henriade, chant* 10.

Les Parisiens eurent la principale obligation de leur salut au duc de Nemours, dont la belle défense a reçu de grandes louanges de nos Ecrivains. Le peuple le secondoit avec un acharnement dans lequel il y avoit plus de fureur que de courage. On y vit un régiment de prêtres et de religieux, Capucins, Feuillans, Chartreux, &c. grotesquement armés par-dessus leur froc. Ce mal-adroit régiment voulant saluer le Légat, tua son secretaire à ses côtés : les religieux de Sainte-Genevieve, de Saint-Victor, les Bénédictins, les Célestins et quelques autres ordres, ne voulurent point entrer dans cette mascarade militaire. *Cayet, Chronol. Novenn. ibid.* 360.

(*) Alexandre Farnèse, duc de Parme et de Plaisance, fils d'Octavio Farnèse, et de Marguerite d'Autriche, fille naturelle de Charles-Quint : il épousa Marie de Portugal, dont il eut Ranucio Farnèse, duc de Parme, et Odoard Farnèse, cardinal.

de conduite; elle fut faite heureusement le premier au 2 de Septembre de cette année, et l'armée entiere arriva au rendez-vous commun sans aucun inconvénient.

Le Roi (1) sçachant que le prince de Parme étoit aux environs de Meaux, se posta entre cette ville et Paris, et fit avancer sa cavalerie légere jusqu'à Claye (2), où les deux camps se trouverent si près l'un de l'autre, qu'il y eut une infinité d'escarmouches des plus vives. Sur les représentations du maréchal de Biron, le Roi préféra à ce poste celui de Chelles (3), et s'en approcha, contre son propre avis, parce qu'on jugea ce poste plus avantageux, et en même-temps plus propre à fermer au général ennemi le chemin de Paris, sur lequel on avoit encore quelques vues, et où l'on continuoit à entretenir des intelligences que le prince de Parme auroit fait manquer, s'il y fût entré, et qui manquerent bien sans cela. Le Roi vint donc occuper une hauteur, qui ne présentant par un de ses côtés, qu'un vallon profond et un marais, ôtoit tout moyen d'agir par cet

(1) M. de Thou dit que Henri IV fut obligé de feindre, non de lever le siege de Paris, mais de s'avancer au-devant du prince de Parme, pour lui livrer le combat; de peur que ses soldats, que la seule espérance du sac de Paris arrêtoit auprès de lui, ne l'abandonnassent. *Liv. 99.*

(2) *Bourg entre Paris et Meaux.*

(3) *Ville entre Paris et Meaux.*

endroit. Aussi le prince de Parme ne l'eut pas plutôt apperçu, qu'il vint de son côté camper sur la hauteur à l'opposite. Son dessein et son intérêt n'étant pas de hasarder une bataille, mais de nous tenir en échec, ce camp lui étoit merveilleusement propre. Il y étoit à couvert de toute insulte et hors de la portée du canon. Le Roi reconnut la faute où trop de complaisance l'avoit engagé, lorsqu'en trois ou quatre jours qu'on demeura dans cette position, il vit prendre Lagny (1) sous ses yeux, sans pouvoir l'empêcher (2).

Cet événement, joint à la levée du siege de Paris, lui causa un chagrin sensible, parce qu'il sentit qu'on pouvoit en conclure que son ennemi lui étoit supérieur en capacité : ce que ce prince

(1) *Ville de Brie, sur la Marne.*

(2) Le duc de Sully est plus sincere que la plupart des Historiens, qui ne conviennent pas que Henri IV ait fait une faute en cette occasion. Ils ne s'accordent pas entre eux sur la levée du siege de Paris, ni sur tous ces différens campemens. Les Mémoires de Villeroi parlent comme ceux de Sully, et attribuent à la faute d'avoir préféré le poste de Chelles à celui de Claye, l'honneur que remporta le duc de Parme d'avoir fait lever le siege de Paris, sans être obligé à en venir à un combat, d'avoir pris Lagny, &c. *tome* 1, *page* 190.; *tome* 2, *pag.* 466. Voyez aussi sur toutes ces expéditions, *Mathieu, ibid.* 53 *et suiv.* et les autres Historiens. Le prince de Parme voulut voir Paris, et y entra incognito. « J'ai reconnu, dit-il au duc de Mayenne, que le roi de » Navarre use plus de bottes que de souliers, et qu'on le » ruinera plutôt par dilaiemens et temporisemens, que par » la force ». *Chronol. Novenn. de Cayet, ibid.* 390.

regardoit comme une chose d'extrême importance en guerre. Ce qui le fâchoit davantage, c'est qu'il n'y avoit personne de plus porté à croire, et même à répandre ces bruits désavantageux, que les catholiques de sa propre armée. On ne sçauroit faire un grand fonds sur le bras de ceux dont on ne possede pas le cœur. Le Roi connut encore que la désobéissance de ses soldats, et la disette d'argent qu'il souffroit, étoient l'ouvrage des mêmes personnes; et il en conclut que leur disposition à son égard étoit un mal incurable, et qui s'aigrissoit également, par ce qui lui arrivoit d'heureux et de malheureux. Telle est en effet l'antipathie dont la religion est le principe, et dans la suite le Roi en fit mille tristes expériences.

Il prit un parti sage, et le seul qui lui restoit. Il ne s'opiniâtra plus dans le dessein de vouloir prendre Paris, que tant de choses concouroient à faire échouer. Il quitta son camp de Chelles, où il pouvoit risquer beaucoup avec une armée si peu liée d'intérêt avec son chef, et abandonnant même tout-à-fait ces quartiers, il se retira vers la riviere d'Oise et s'établit à Creil (*), où sans cesser de tenir le prince de Parme en haleine, il le laissa lentement se consumer de lui-même.

(*) *Ville sur l'Oise.*

Pendant tout ce temps-là il ne fit plus de mouvement que pour ne pas laisser son armée se perdre dans l'oisiveté. Il lui fit faire le siege de Clermont (*), et l'entretint par de fréquens détachemens. Il fit placer ma compagnie aux environs de Mante, pour tenir en respect tout le pays Chartrain et une partie de l'île de France. J'obtins de demeurer près de sa personne, quoique je ne fusse pas en état de lui rendre de grands services. La plaie de ma hanche ne me permettoit point de me tenir à cheval, que mal-aisément et de travers, et celle du coude m'ôtoit l'usage d'une de mes mains.

Ce que le Roi avoit prévu arriva. Le prince de Parme fit d'abord sonner fort haut l'avantage de se voir le maître de la campagne, et pour en profiter, il s'attacha à prendre Corbeil. Le Roi avoit pourvu cette place, aussi-bien que toutes les autres villes royalistes, de tout ce qui étoit nécessaire pour soutenir long-temps le siege. Le général ennemi ne s'y attendoit pas, et fut fort étonné lorsqu'il vit Rigaut, gouverneur de Corbeil, faire une si ferme résistance, qu'il désespéra long-temps de la vaincre. Il y crut son honneur engagé, et à la fin il en vint à bout : mais ce fut à cet exploit unique que se termina sa

(*) *En Beauvoisis.*

campagne ; il l'avoit acheté trop cher pour en entreprendre un second au même prix. Ne pouvant rien sur l'armée du Roi, non plus que sur ses villes, il ne vit rien de mieux à faire que de reprendre le chemin des Pays-Bas, au grand regret de la Ligue, qui se sentoit extrêmement soulagée par sa présence.

Il jugea, en général habile, que le Roi, qui avoit, pour ainsi dire, fermé les yeux sur toutes ses démarches, les ouvriroit sur sa retraite, et qu'elle ne se passeroit pas aussi tranquillement que tout le reste. Il ne se trompa pas, mais il se conduisit avec tant de prudence, qu'on peut dire qu'il prévint le dernier malheur, qui seroit peut-être arrivé à tout autre. Il ne put pourtant si bien faire, que le Roi, par une infinité d'attaques et de petits combats, ne lui enlevât des quartiers quelquefois tout entiers, et ne le mît à deux doigts de sa ruine. La plus considérable de ces petites actions, fut au passage de la riviere d'Aîne. C'est en cette occasion que le baron de (*) Biron se trouva engagé si avant au milieu des bataillons ennemis, que si le Roi qui y accourut en personne avec tout autant que nous étions auprès de lui, n'eût pas fait un puissant effort pour l'en retirer ; il y auroit perdu la vie, ou du moins la liberté.

(*) Charles de Gontault, fils du Maréchal.

Je me portois assez bien pour garder mon rang avec les autres dans toute cette marche, qui fut la plus excellente école où un homme de guerre pût apprendre son métier. Elle ne justifia pas moins la conduite que le Roi avoit tenue jusqu'à ce moment, qu'elle lui fit d'honneur par la maniere dont il l'exécuta, en retranchant seulement le terme d'ignominie et de honte, que les courtisans empressés à plaire à ce Prince, attachoient assez injustement, ce me semble, à la retraite du prince de Parme. Il est vrai que la maniere dont le Roi sçut rendre inutile une armée qui se promettoit la conquête de toute la France, sa hardiesse à attaquer un ennemi puissant, qui ne se retire pas par foiblesse, et son habileté à saisir tous ces avantages, furent un sujet d'admiration pour les personnes consommées dans l'art, et frapperent également les yeux des ignorans (*). Aussi cette conduite du Roi fit-elle reprendre courage à ses partisans. Plusieurs villes se soumirent. Quelques catholiques passerent dans son parti, entr'autres le duc de Nevers, qui vint lui

(*) « Henri IV, dit P. Mathieu, poursuivant le duc de » Parme, partit à la dérobée d'Attichy, et alla voir pour » la premiere fois la belle Gabrielle à Cœuvre. Il se con» tenta de prendre du pain et du beurre à la porte, pour » ne pas donner de soupçons au pere, puis remonta à che» val, en disant qu'il alloit vers l'ennemi, et que bientôt » la belle entendroit ce qu'il auroit fait pour l'amour » d'elle ». *Tome 2, page 59.*

amener toutes ses troupes, soit qu'il commençât à le craindre, ou qu'il fût dégoûté de la Ligue.

Ce n'étoit pas de pareils alliés que je souhaitois au Roi. Je trouvois qu'il achetoit assez cher, par ses déférences, le secours d'un homme, qui, à la vérité, pouvoit lui être de quelque utilité; mais qui, pour en dire ma pensée, ne faisoit que grossir le nombre des ennemis secrets du (1) Roi dans le conseil. C'est ainsi que j'appelle tous ces catholiques intéressés qui y tenoient le haut bout, et se croyoient en droit de faire la loi à Henri. Pendant le séjour que fit ce Prince aux environs de Mante (2), je me saisis de Gisors, au moyen d'une intelligence qu'un gentilhomme de ma compagnie, nommé de Fourges, y lia avec son pere, qui étoit dans la place. Je crus qu'on ne me refuseroit pas cette fois le gouvernement de cette ville.

(1) Par toutes les lettres du duc de Nevers à Henri III, et de Henri III à lui, qu'on voit à la fin du tome premier des Mémoires qui portent son nom, il paroît que le duc de Nevers servit utilement ce Prince contre la Ligue, mais sans aucune affection pour le roi de Navarre; et lorsqu'il se fut attaché à celui-ci, leurs lettres réciproques qu'on trouve aussi au commencement du second tome des mêmes Mémoires, montrent que Nevers ne rendit pas de moindres services à Henri IV, mais que dans la vérité, il mettoit ses services à un assez haut prix, et que Henri IV eut beaucoup à souffrir de ses caprices, de sa jalousie et de sa mauvaise humeur.

(2) *Ville du Vexin.*

ville. Il en arriva comme de tous les autres. MM. de Nevers, d'O et autres catholiques mirent en usage ces bas artifices, qui leur faisoient obtenir toutes les graces qui ne devoient être que la récompense des services, et firent donner cette place à un homme de leur religion.

J'étois trop sincere pour cacher ma pensée sur cette injustice. Je choisis, pour m'en expliquer au Roi, un moment où tous ces Messieurs assemblés pussent entendre ce que je lui dis ; et je ne cachai rien de ce que j'avois dans le cœur. Ce Prince, bien plus habile politique que moi, ne fit pas semblant d'être touché de mes invectives contre le parti catholique, quoiqu'il convînt secrétement que je n'avois pas tort. Il ne fit que me répondre froidement : « Je vois bien que vous » êtes en colere, à cette heure, nous en parle» rons une autre fois. Il le faut laisser dire, » ajouta-t-il, après que je me fus retiré ; il est » d'humeur prompte, et a même quelque espece » de raison ; néanmoins il ne fera jamais rien » de méchant ni de honteux : car il est homme » de bien et aime l'honneur ». Dans ce premier moment de dépit, je laissai ma compagnie à conduire à mon lieutenant, et je m'en allai faire un tour dans la vallée d'Aillant et à Combrailles (*),

(*) *Sur les confins de la Champagne et de l'Orléanois.*

sur les biens de ma femme, n'ayant avec moi que six gentilshommes avec mes domestiques. Je ne m'attendois pas à faire dans ce voyage aucunes fonctions militaires. Pendant que j'étois à Bontin, le comte de Tonnerre (1) m'engagea à seconder une entreprise qu'il faisoit sur Joigny (2). Il s'agis, soit de rompre avec le pétard une poterne qui ne s'ouvroit plus depuis long-temps, et d'entrer par-là dans la ville. Tonnerre avoit pour cela deux cent arquebusiers qu'il avoit ramassés à la hâte. Ils le suivirent environ trois cent pas dans la ville; mais en cet endroit leur conducteur ayant reçu un coup d'arquebuse qui le jetta par terre, la peur commença à les saisir, et ils se retirerent vers la poterne au plus vîte, emmenant le blessé qu'ils avoient retiré. Leur péril ou seulement leur peur redoublant, ils eurent la lâcheté de le laisser sur le pavé à trente pas de la poterne, où il alloit être mis en pieces par les bourgeois; si je ne fusse accouru promptement à son secours avec vingt hommes seulement: car quelque chose que je pusse faire, il me fut impossible de faire tourner la tête à ces méchans soldats. Je ne laissai pas de dégager Tonnerre, qui prit le chemin de Gien (3) dont il étoit gouverneur, pendant que

(1) François-Henri, comte de Clermont et de Tonnerre.

(2) *En Champagne, sur l'Yonne.*

(3) *Ville de l'Orléanois, sur la Loire.*

je ramassois sa belle troupe, et moi je repris celui de Bontin.

Le souvenir des bontés du Roi pour moi, et un penchant invincible, me rentraînerent vers lui. Je le trouvai occupé au siege de Chartres (1), dont la prise fut due principalement à la valeur et à l'adresse de Châtillon (2). Je ne m'y trouvai point. J'en fus empêché par une aventure que je dois compter parmi les plus périlleuses que j'aie courues en ma vie, sans que l'intention des auteurs, ni même leurs noms, m'aient jamais été connus.

Au sortir d'un assaut que Châtillon fit donner au corps de la place, par le moyen d'un pont

(1) « Le magistrat de cette ville lui fit une longue ha-» rangue.... et ayant dit qu'il reconnoissoit que la ville étoit » assujettie au Roi par le droit divin et par le droit humain, » le Roi s'impatienta, et dit en l'interrompant et poussant » son cheval pour entrer : ajoutez aussi, par le droit ca-» non ». *Histoire de France du P. de Chalons, t. 3, p. 227.* Ce siege fut long et meurtrier. *Voyez Mathieu, t. 2, p. 63 ; Cayet, tome 2, pag.* 415, et autres Historiens.

(2) François de Coligny, fils de l'Amiral, et amiral de Guienne. Il mourut cette même année 1591, dans son château de Louve, âgé seulement de trente ans, laissant de Marguerite d'Ailly de Pequigny, trois enfans mâles. Ce fut une grande perte pour le parti calviniste : car on croit que s'il eût vécu, il auroit surpassé son pere même ; *de Thou, livre* 102. Trois fils de d'Andelot, frere de l'Amiral, étoient aussi morts en même temps en l'année 1586. On les nommoit *Laval, Sailly* et *Rieux*. Ils étoient fils de François de Coligny, et de Claude de Rieux, unique héritiere de la maison de Laval, *liv.* 85.

d'une structure nouvelle et très-ingénieuse, le Roi qui remarqua que je n'avois rien perdu de ma premiere ardeur pour son service, m'appella, et m'ordonna de faire venir ma compagnie devant Chartres. Je fus obligé de l'aller chercher moi-même, pour prendre en même-temps les fonds nécessaires à son entretien. A trois lieues de Mante, vers le bourg de Touvery, je vis venir dans la campagne une brigade de vingt chevaux, que je fis reconnoître par Tilly. J'avançai sans crainte et sans précaution, après qu'il m'eut rapporté que ces cavaliers portoient des écharpes blanches; pour eux, continuant leur chemin, comme s'ils ne nous eussent pas seulement remarqués, ils entrerent dans le bois, d'où suivant le cours du chemin qu'ils avoient pris, je ne devois pas m'attendre à les voir sortir. Je marchois avec Tilly, la Poterie et la Rue, ayant le reste de ma troupe, qui consistoit en six autres gentilshommes et quatre valets qui suivoient à quelque distance et dispersés. Ces cavaliers ou brigands, je ne sçais quel nom leur donner, qui connoissoient parfaitement la forêt, avoient si bien pris leurs mesures, qu'ils se rencontrerent tête à tête avec nous, à l'endroit où notre chemin croisoit le leur au sortir de la forêt. Les deux premiers ôterent leur chapeau, lorsqu'au *qui vive* nous répondîmes, *vive le Roi*; mais en même-temps, profitant de

notre confiance, ils firent sur nous une décharge presqu'à bout portant, et je me vis particuliérement couché en joue par trois des plus avancés. Aucun de nous n'en devoit naturellement réchapper; mais sans doute la précipitation, la peur, ou la mauvaise conscience fit trembler la main à ces scélérats. Des trois coups tirés sur moi, il n'y en eut qu'un qui porta; il me perça la levre et sortit à la nuque du cou. Il me parut que la Poterie et Tilly reçurent les deux autres dans leurs habits. La Rue fut le seul qui fut porté par terre.

Le reste de ma troupe accourut au bruit et m'environna, en criant, vive Rosny. Nous chargeâmes tous ensemble nos agresseurs, qui, en tirant quelques coups, gagnerent un village couvert de haies, où nous les perdîmes. On continua seulement à nous tirer dedans ces maisons quelques arquebusades, qui me couvrirent le visage de menu plomb. Cette circonstance me fit juger que nos adversaires étoient en pays de connoissance; que tout ce village étoit plein de gens armés, et qu'on ne cherchoit peut-être qu'à nous engager à approcher. Après avoir crié plusieurs fois à ces traîtres de tourner tête et d'accepter un défi, voyant qu'ils n'en faisoient rien, je crus que le plus sage étoit de les laisser, et de songer à faire panser mes blessures, sur-tout celle du cou,

qui étoit la plus considérable, et par laquelle je perdois beaucoup de sang. Je gagnai Touvery, où je me fis mettre le premier appareil chez M. d'Auteuil (1), de-là je me retirai à Mante, où je fus six semaines entieres entre les mains des Chirurgiens. Pendant cet espace de temps, l'armée du Roi se saisit non-seulement de Chartres, mais encore de Corbie. Parabere conduisoit ce siege en l'absence du Roi, que sa nouvelle passion pour mademoiselle d'Estrées (2) attachoit à Saint-Quentin (3).

(1) *N.... de Combault d'Auteuil.*

(2) Il en sera beaucoup parlé ci-après. Elle s'appelloit *Gabrielle*, et étoit fille de Jean-Antoine d'Estrées, et de Françoise Babou de la Bourdaisiere. Elle porta successivement les noms de la Belle Gabrielle, madame de Liancourt, la marquise de Monceaux, et la duchesse de Beaufort.

(3) C'est à cette année, et au séjour de Henri IV à Saint-Quentin, qu'il faut rapporter la lettre sans date de ce Prince à M. de Rosny, qu'on voit dans les *manuscrits de la bibliotheque du Roi.* Tous les termes de cette lettre s'accordent avec le texte de nos Mémoires; la voici: « Toutes » les nouvelles que j'ai de Mante, sont que vous êtes har- » rassé et amaigri à force de travailler. Si vous avez envie » de vous rafraîchir et rengraisser, je suis d'avis que vous » vous en veniez ici; cependant que votre frere sera par- » delà, qui nous dira des nouvelles de notre siege de devant » Chartres, &c. ». Les différens endroits de ces Mémoires où il est parlé de la part que Henri IV donnoit à M. de Rosny dans tous ses conseils, et notamment celui de sa conversion qu'on verra bientôt, portent à juger que ce Prince a toujours eu une confiance particuliere en lui. J'ai rapporté la lettre ci-dessus, pour faire voir par un témoignage étranger, que ce jugement n'est pas mal fondé, et

Le siege de Noyon suivit celui de Corbie (1). Il n'y en a aucun dont j'eusse plus souhaité de donner un détail circonstancié, si j'en avois été témoin. Il s'y fit de la part des assiégés mille belles actions. Le duc de Mayenne qui vit que cette place étoit d'une grande importance pour la Ligue, donna ordre au duc d'Aumale (2), lieutenant-général, qui étoit alors à Ham avec une partie des forces du parti, de ne rien négliger pour secourir cette place, en attendant qu'il pût s'en approcher lui-même. D'Aumale essaya d'y faire entrer du secours par deux fois; mais la Chantelerie et Tremblecourt qui le conduisoient, furent taillés en pieces l'un après l'autre. Le

que le duc de Sully n'en impose point par vanité à ses Lecteurs. Les Historiens n'ont commencé à parler de ce ministre, que quand il a commencé lui-même à jouer un rôle public. Il n'en paroît pas moins vrai que fort long-temps auparavant il a été l'ame de toutes les actions et de tous les conseils de Henri-le-Grand. On feroit aisément remonter ce temps jusqu'à celui de sa grande jeunesse, ou, pour mieux dire, ce qu'on voit ici des actions de M. de Sully, compose une vie où l'on ne voit point de jeunesse. C'est l'avantage qu'on est obligé d'accorder aux esprits nés graves et sérieux, sur les esprits vifs et pleins de feu.

(1) *Ville de Picardie.*

(2) Charles de Lorraine, duc d'Aumale, fils de Claude, tué devant la Rochelle en 1573, lequel étoit le troisieme des fils de Claude de Lorraine, d'où sont sortis toutes les branches de Lorraine en France; pour celle d'Aumale, elle fut éteinte bientôt après.

vicomte de Tavannes (1), maréchal de camp, crut être plus heureux, et se présenta avec quatre cent arquebusiers. Ils tomberent sur un parti de cinquante ou soixante chevaux des nôtres, qui, après le *qui vive*, les chargerent avec intrépidité, et leur firent prendre la fuite. Les chefs qui voulurent résister, furent tous blessés et faits prisonniers avec Tavannes leur chef. D'Aumale se flatta d'enlever à son tour deux quartiers de chevaux-légers, qu'il avoit fait reconnoître par Bellanglise; mais il les trouva à cheval qui alloient à la rencontre du Roi, et les ayant encore attaqués, ces chevaux-légers, malgré la grande supériorité de leur ennemi, se défendirent si bien et si longtemps, que le baron de Biron, MM. de la Hargerie (2) et de la Boissiere, eurent le temps de venir à leur secours, après quoi ces deux troupes jointes ensemble, défirent le détachement entier de d'Aumale, qui n'étoit pas moins que de cinq cent chevaux et autant d'arquebusiers à cheval. Peu arriverent à Ham (3) sans blessures, et il y en eut un grand nombre de faits prisonniers.

(1) Jean de Saulx, vicomte de Tavannes, l'un des maréchaux de la Ligue. Voyez le détail des sieges de Noyon, de Pierrefont, et de toutes ces expéditions, dans les Historiens ci-dessus, *année* 1591.

(2) *Louis d'Ognies de la Hargerie, comte de Chaune.*

(3) *Autre ville sur la Somme.*

Le duc de Mayenne arrivant à Ham dans le même moment que ces restes délabrés se retiroient, fut témoin de sa perte, et protesta hautement qu'il laveroit cette honte par la levée du siege de Noyon ou par une bataille. Il ramassa toutes ses forces, il se fit amener, par le baron de Rosne (*), les troupes Espagnoles que le prince d'Ascoli commandoit en Champagne, et se trouvant à la tête de neuf cent hommes d'infanterie et de deux cent de cavalerie, il s'approcha de Noyon. Il oublia son serment, lorsqu'il vit qu'il avoit affaire à des gens qui sembloient ne s'être pas même apperçus de son arrivée. Le commandant de Noyon eut beau lui représenter par un gentilhomme, à qui le Roi donna passage dans son armée, qu'il s'étoit engagé à rendre la place dans six jours, s'il n'étoit secouru; le duc de Mayenne, le prince d'Ascoli et le duc d'Aumale laisserent prendre Noyon à leur barbe. Ce commandant méritoit assurément d'être mieux secondé; il s'appelloit Rieux. De simple soldat, il étoit devenu gouverneur de Pierrefond, par sa bravoure et son génie. Sur le bruit de l'attaque de Noyon, il avoit trouvé le moyen de s'y jetter avec cinquante chevaux et autant d'arquebusiers; de rassurer cette ville où

(*) Chrétien de Savigny, baron de Rosne, au duché de Bar.

tout étoit dans l'abattement et la consternation, et d'y tenir jusqu'à la derniere extrémité.

Le duc de Mayenne voyant que son armée lui étoit inutile, la renvoya dans ses quartiers, et s'achemina lentement vers Paris. Il pratiquoit depuis long-temps une intelligence dans Mante. Il crut qu'il étoit temps d'en venir à l'exécution. Il rassembla secrétement les garnisons de Paris, de Dreux et de Pontoise, et se présenta tout d'un coup devant cette ville à la portée du mousquet, avant le jour. Mon frere (1) en étoit gouverneur, et j'y étois moi-même alors, parce que ma blessure ne me permettoit pas encore de tenir la campagne. Je fus averti de l'arrivée des ennemis, et j'accourus sur les remparts, la tête bandée, assez à temps pour faire sur les attaquans quelques décharges qui les empêcherent de continuer leur dessein.

Le duc de Mayenne ne réussit pas mieux pour Houdan (2), où il fit jetter l'alarme en passant. Mon autre frere qui s'y trouva avec son régiment et quelques compagnies, le reçut de maniere qu'il se retira avec honte.

Ce qui venoit de se passer devant Mante, joint

(1) Salomon de Béthune, nommé le *baron de Rosny*, puîné de l'auteur, et le troisieme des quatre freres dont il est parlé dans le commencement de ces Mémoires.

(2) *Aux confins de l'Ile de France et de la Normandie.*

aux avis que reçut mon frere, ne nous permettant plus de douter que les ennemis n'eussent quelque correspondance dans la ville, après que nous eûmes conféré ensemble sur ce qu'il y avoit à faire en cette occasion, voici ce qui me sembla le plus expédient. J'avois encore à ma solde six de ces braves soldats qui avoient servi d'enfans perdus à la journée d'Ivri, et à qui je donnois, outre leur paie, huit livres par mois. Ils étoient alors dans la garnison de mon frere, auquel je n'avois pu les refuser, et je pouvois faire fond sur leur fidélité. De concert avec nous deux, ils feignirent d'être mécontens du gouverneur de Mante, et se présenterent pour entrer dans la garnison de Pontoise, où ils furent reçus à bras ouverts. Ils n'y furent pas plutôt, qu'ils proposerent à d'Alincourt (*) de le rendre maître de Mante, par les liaisons qu'ils avoient conservées, disoient-ils, dans cette place. Pour en convaincre ce gouverneur, ils lui demanderent quatre soldats qu'ils firent entrer encore, par ma connivence, dans Mante, et leur faisant faire connoissance avec quelques bourgeois propres à entrer dans toutes sortes de factions, en peu de temps leurs conventions furent faites, et le jour pris pour

(*) Charles de Neuville, marquis d'Alincourt, fils de Nicolas de Neuville de Villeroy, secretaire d'état. Il en sera encore parlé dans la suite.

livrer Mante à la Ligue. Ces quatre soldats trouverent par-tout une facilité, qui lui fit regarder le succès comme infaillible, et il ne voulut pas qu'un autre que lui-même en eût l'honneur. Mes soldats m'informerent exactement de tout ce qui se tramoit à Pontoise, et de la joie qu'y causoit une entreprise si bien concertée. Le conseil général de la Ligue, ayant à sa tête le cardinal de Bourbon (*), résidoit en cette ville.

Cependant je prenois mes mesures de loin, afin qu'il ne parût aucune affectation dans ma conduite. Je fis coucher, sans que personne y prît garde, des matelas de poudre sur le rempart où se devoit faire l'escalade. Je fis fermer toutes les maisons qui aboutissoient sur ce côté. J'introduisis dans la place, en différens petits pelotons, ce qu'il y

(*) Ce n'est pas le vieux cardinal Charles de Bourbon, fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, et frere d'Antoine, roi de Navarre, qui avoit été proclamé Roi par la Ligue. Il étoit mort de la pierre dès l'année précédente à Fontenai en Poitou, où Henri IV l'avoit fait transférer de Chinon, âgé de soixante-sept ans: prince d'autant plus à plaindre, que le trône sur lequel on l'obligea de monter, n'avoit point d'appas pour lui. Il ne put cacher la joie qu'il ressentit de la victoire que Henri IV remporta à Coutras, « et n'accepta la couronne, dit Cayet, que pour la conser» ver à ce Prince qu'il aimoit ». *Chronol. Novenn. tome* 1, *liv.* 2, *page* 857. Celui dont il est parlé ici, est le cardinal son neveu, appellé *Charles* comme lui, fils de Louis I, prince de Condé, tué à Jarnac, et frere du prince de Condé, mort à Saint-Jean-d'Angely, du prince de Conti et du comte de Soissons. Il en sera parlé dans la suite.

avoit de meilleurs soldats dans les garnisons de Nogent, de Vernon et de Meulan. Cela fait, je crus devoir envoyer à Compiegne informer le Roi de tout, et ce fut ce qui ruina notre projet. Ce Prince ne put résister à l'envie de recevoir lui-même le duc de Mayenne dans Mante; et il crut avoir pris une précaution suffisante pour ne point nuire au projet, s'il attendoit à entrer dans Mante, que la nuit même où il devoit s'exécuter fût venue, et s'il ne menoit que cinquante chevaux et autant de valets. Pour moi, je fus si persuadé en le voyant arriver, que toutes les mesures alloient être rompues, que je ne pus m'empêcher de lui reprocher avec quelque colere de venir ainsi détruire notre ouvrage, et peut-être mettre le couteau dans la gorge aux quatre soldats qui l'avoient conduit, à cause des indices qu'on pouvoit tirer contr'eux. Le Roi m'assura que rien de ce que je craignois n'arriveroit, et alla souper chez le gouverneur, où fatigué de la longue traite, il se jetta sur un lit, tout habillé, et en grosses bottes.

La nuit se passa, et le jour vint sans qu'il parût d'ennemis. Je les avois attendus en veillant sur les remparts toute la nuit avec un de mes freres, pendant que l'autre étoit demeuré près de la personne du Roi. J'allai me reposer jusqu'à ce que Bellengreville, que j'avois chargé d'observer

au-dehors les mouvemens des ennemis, vint me trouver, et m'apprit que le duc de Mayenne, sur l'avis qu'il avoit reçu, qu'il étoit arrivé le soir dans Mante des gens de guerre conduits par le Roi lui-même, avoit jugé que son dessein étoit découvert, et s'étoit retiré après s'être avancé jusqu'à Bourgenville. Il assura la même chose au Roi, à qui je le menai, et produisit pour preuve de la vérité de son rapport, deux charrettes chargées d'échelles de cordes et d'autres instrumens semblables, que les Ligueurs s'imaginant déjà voir le Roi à leurs trousses, avoient abandonnées dans la campagne pour se retirer plus promptement. La chose devint publique et sans retour, parce que les soldats, qui de part et d'autre s'échapperent, ne purent se taire.

Le Roi réussit mieux à l'égard de Louviers (1). Cette ville tenoit à ses gages un prêtre (2), qui du plus haut clocher, d'où il ne sortoit point, faisoit le guet avec beaucoup d'exactitude. Dès qu'il voyoit paroître quelqu'un dans la campagne, n'y eût-il qu'une personne seule, il mettoit une certaine cloche en branle, et attachoit en dehors, du même côté, une grande banderolle. On ne désespéra pas de tenter sa fidélité, et deux cens

(1) *Dans la Haute-Normandie.*

(2) Ce prêtre s'appelloit *Jean de la Tour.*

écus au soleil, avec la promesse d'un bénéfice de trois mille livres de revenu, le corrompirent. Il restoit à gagner quelqu'un de la garnison. Le sieur du Rollet s'en chargea, et n'y réussit pas moins bien. Il s'adressa à un caporal et à deux soldats, qui accoutumerent aisément le reste de la garnison à leur confier la garde d'une des portes, et à les y laisser seuls. Tout étant ainsi conclu, le Roi se présenta devant Louviers à onze heures du soir, personne ne sonna au clocher, ni ne remua dans la garnison. Du Rollet entra et fit ouvrir la porte, par laquelle le Roi vint sans la moindre résistance jusques dans le centre de la ville. Fontaine-Martel fit quelques efforts inutiles pour rassembler la garnison. Pour les bourgeois, ils ne s'occuperent que du soin de cacher leurs femmes et leurs filles. La ville, dont la principale richesse consiste dans ses magasins de toile et de cuirs, fut entiérement pillée. J'avois avec moi un gentilhomme, nommé Beaugrard, qui étoit de Louviers même, il nous fut d'un grand secours pour déterrer toutes les caches où étoient ces sortes de marchandises. Il en fit amasser une quantité prodigieuse, dont le produit partagé revint pour moi à trois mille livres. Le Roi donna Louviers à garder à du Rollet.

Le même bonheur accompagna M. le duc de Montpensier dans toutes les entreprises qu'il fit

en Normandie (1). Il n'en falloit pas moins que tous ces succès pour consoler le Roi de la nouvelle qu'il reçut, que le duc de Guise (2), qu'il devoit regarder comme son principal ennemi, s'étoit évadé du château de Tours, où il étoit retenu prisonnier depuis le massacre de Blois. Il revint à son premier dessein de tout tenter pour s'emparer de Rouen. Assuré des secours et de la

(1) Dans la Basse-Normandie, Falaise, Bayeux, Argentan, Lisieux, &c. tenoient pour la Ligue; Caen, Alençon, Séez, Ecouché, &c. pour le Roi. L'action la plus considérable fut celle qui se passa dès la fin d'Avril 1589, dans la campagne d'Argentan, du côté de Pierrefite, Villers et Commeaux, où M. le duc de Montpensier tailla en pieces les Ligueurs de ces cantons, qu'on appelloit *les Gautiers*, au nombre de cinq à six mille. Ils avoient à leur tête le comte de Brissac, Pierrecourt, Louchan, le baron d'Echauffour, le baron de Tubeuf et autres. Il en demeura trois mille sur la place, on en fit mille prisonniers, le reste se sauva dans Argentan. Commeaux, qui aujourd'hui est à peine un village, donna beaucoup de peine pour le forcer. Dans la suite, M. le duc de Montpensier extermina enfin ce parti, et réduisit plusieurs des villes rebelles. Il fut bien secondé par MM. le comte de Torigny, d'Emery, de Loncaunay, de Beuvron, de Viques, de Bacqueville, l'Archant et autres. Voyez ces expéditions dans le *tome 3 des Mémoires de la Ligue*.

(2) Charles de Lorraine, fils de Henri, duc de Guise, tué à Blois, et de Catherine de Cleves : il étoit né en 1571 : « l'évasion de M. de Guise ruina la Ligue », dit Henri IV, au rapport de le Grain. Le valet de chambre du duc ayant trouvé le moyen d'amuser Rouvrai et ses gardes à jouer ou à boire, le descendit en plein midi de la plus haute fenêtre du château avec une corde, dont il se servit ensuite pour descendre lui-même : il passa dans un petit bateau de l'autre côté de la riviere, où deux chevaux l'attendoient, &c. *Mathieu, tom. 2, pag. 81.; Cayet, tom. 2, liv. 3, p. 465, &c.*

bonne

bonne volonté de presque toutes les villes de Normandie, il quitta Mante, dont il faisoit depuis quelque temps le lieu de son séjour, et une petite capitale où résidoit sa cour et son conseil, et fit défiler des troupes vers cette ville. Pendant qu'on achevoit les préparatifs pour cet important siege, Henri fit un voyage secret à Compiegne, dont l'amour étoit le véritable motif, quoiqu'il voulût persuader qu'il n'en avoit point d'autre que d'envoyer en Allemagne faire une levée de Reîtres. Le vicomte de Turenne se chargea de ce soin, par reconnoissance de ce que le Roi avoit fait réussir et honoré de sa présence son mariage avec mademoiselle de Sédan (*), fille et unique héritiere du feu duc de Bouillon, qui fut fait dans cette année. Je ne fus pas fâché de mon côté, que cette retraite me laissât jouir encore

(*) Charles de la Mark, fils de Robert de la Mark, prince souverain de Sédan, et de Françoise de Bourbon Montpensier, devenue héritiere de cette principauté par la mort de son frere Guillaume-Robert de la Mark, duc de Bouillon, arrivée à Geneve en 1588; il défendit par son testament que sa sœur épousât un catholique. Cette disposition, l'amitié du Roi pour le vicomte de Turenne, l'envie d'ôter Mademoiselle de Bouillon aux ducs de Lorraine, de Montpensier et de Nevers, qui la demandoient pour leurs fils, la politique qui conseilloit de donner un voisin ambitieux au duc de Lorraine, peut-être aussi l'idée que ce mariage détourneroit le vicomte de se faire chef des calvinistes en France, en l'en éloignant lui-même, voilà les motifs qui déterminerent Henri IV à faire épouser à M. de Turenne l'héritiere de Sédan.

quelque temps à Mante de la compagnie de Madame de Châteaupers, que le hasard m'avoit fait connoître il y avoit peu de temps, et à laquelle je me sentois attacher de plus en plus, par une inclination si forte, qu'elle me fit penser à un second mariage.

Le Roi avoit défendu expressément le commerce et le transport des marchandises et de toutes sortes de vivres dans Paris et Rouen, comme étant des villes déclarées rebelles; mais en cela, comme en toute autre chose, il étoit fort mal obéi. Les gouverneurs des passages, sur-tout le long de la Seine, gagnés par les sommes immenses que leur facilité leur produisoit, accordoient presque publiquement les passe-ports nécessaires aux marchands et aux conducteurs des bateaux. De Fourges, le même dont j'ai eu occasion de parler, vint m'avertir un jour qu'un grand bateau, dont la charge étoit estimée cinquante mille écus en or, avoit remonté la riviere vers Paris, il y avoit peu de jours, et qu'un autre petit bateau devoit, au bout d'un certain temps, en rapporter à Rouen la valeur en argent : ce qu'il sçavoit, parce que c'étoit son propre pere qui devoit conduire ce bateau. Je le fis si bien observer au retour, qu'il tomba entre mes mains. Je vis avec surprise qu'il portoit un passe-port de Bellengreville et de mon frere, l'un gouverneur de Meulan, et l'autre de Mante;

mais ils n'eurent garde de m'en parler ; et sans leur en rien marquer non plus, je fis amener moi-même le bateau à Mante avec son conducteur. J'ouvris deux gros ballots, dans lesquels je m'attendois à trouver les cinquante mille écus en especes : n'y voyant que quelques pieces de fils d'or, d'argent et de soie d'Espagne, je menaçai le maître du bateau de le faire mettre au cachot. Le vieux de Fourges me présenta à cette menace pour trente-six mille écus de lettres-de-change ; et voulut me persuader que c'étoit tout le produit de la vente. Comme il se défendoit avec beaucoup d'action, le poids de l'or qu'il avoit sur lui rompit ses poches. Il en tomba une si grande quantité, que le plancher fut couvert à l'instant d'écus (*) au soleil : peut-être songeoit-il à détourner cette somme à son profit, ou ne la croyoit-il nulle part aussi sûrement que sur lui-même. On peut imaginer quelle fut sa confusion. Après m'en être diverti quelque temps, en l'obligeant à faire encore quelques tours dans la chambre, je le fis fouiller ; et on lui trouva sept mille

(*) Monnoie d'or de ce temps-là. Elle fut fabriquée pour la premiere fois sous le regne de Louis XI, et ainsi appellée, parce qu'au-dessus de la couronne il y avoit un soleil. Ces écus d'or étoient alors de soixante-douze et demi au marc, et valoient jusqu'à soixante-quatorze sous. *Le Blanc, traité historique des Monnoies de France, page* ix *de l'introduction, et page* 372.

écus en or, cousus dans ses habits. J'en avois fort grand besoin, en attendant la vente de mes bleds de Bontin, et de mes bois et foins de Rosny. Le Roi me fit don de cette somme, et prit un plaisir singulier au récit de l'aventure du pauvre de Fourges. Il n'en fut pas de même de Bellengreville et de mon frere, qui m'en sçurent très-mauvais gré. Je viens au siege de Rouen.

Le Roi ne s'étoit point encore vu à la tête de forces si considérables. Il lui étoit arrivé quatre mille Anglois, conduits par Roger Williams, et l'on attendoit encore dans peu de ces pays un second renfort, qui débarqua pendant le siege, sous l'ordre du comte d'Essex (*), ministre et favori de la reine Elisabeth. Les Provinces-Unies, outre les deux régimens qu'elles entretenoient à ce Prince, avoient fait marcher vers les côtes de Normandie une flotte de cinquante voiles bien équipée, et portant deux mille cinq cent soldats, que commandoit le comte Philippe de Nassau. Le duc de Bouillon, c'est ainsi qu'on appella le vicomte de Turenne depuis son mariage, avoit si bien négocié en Allemagne, qu'il en avoit ramené cinq ou six mille Reîtres, outre quelques compagnies de Lansquenets, ayant à leur

(*) Robert d'Evreux, comte d'Essex, favori de la reine d'Angleterre. Voyez la lettre de remerciement que Henri IV écrivit à Elisabeth. *Mémoires de Villeroi*, *tome* 4, *page* 249.

tête le prince d'Anhalt. Ces secours étrangers, joints aux six mille Suisses à la solde du Roi, aux différens renforts qui vinrent de plusieurs endroits, sur-tout de la Normandie, et aux troupes, soit catholiques, soit protestantes que le Roi avoit en sa disposition, composoient une armée de quarante mille hommes. Caen et les autres principales villes de la province se chargerent de fournir tous les vivres et provisions nécessaires pour un siege, qui ne pouvoit manquer d'être fort long, tant par la bonté de la place, que par la force de la garnison. Le marquis de Villars (*), connu par sa capacité et sa bravoure, s'y étoit enfermé avec le fils du duc de Mayenne, dans la disposition de s'enterrer sous ses ruinès. En effet, depuis le jour où nous arrivâmes devant cette ville, jusqu'à l'arrivée du prince de Parme, qui obligea d'en lever le siege, il se passa presque six mois, et, qui pis est, six mois d'hiver; car elle fut investie les premiers jours d'Octobre, et on l'abandonna le 20 Mars suivant, après des efforts de la part des assiégeans, et une résistance de celle des assiégés, dont je rapporterai quelques circonstances.

(*) André de Brancas-Villars, de l'ancienne maison de Brancacio, originaire de Naples. Il ne faut pas le confondre avec celle des marquis de Villars, sortie d'Honoré, bâtard de Savoie.

Les troupes assiégeantes furent placées en différens quartiers. Celui du Roi étoit Darnetal, et celui de ma compagnie, Fresne-l'Esplen, où j'allois rarement; le Roi m'ayant fait l'honneur de me donner un logement dans le sien, où je songeai à m'arranger, comme devant y faire un long séjour. Je ne quittai presque point sa personne, ou celle du maréchal de Biron. Il parut d'abord une telle émulation parmi les officiers pour être employés, qu'afin d'éviter toutes discussions, le Roi régla le temps et la durée du service de chacun d'eux, et déclara qu'il releveroit lui-même la tranchée de quatre jours l'un, avec les gentilshommes qui se tenoient près de sa personne, et qui étoient au nombre de deux ou trois cent. J'avois brigué auparavant un poste dans l'artillerie, pour laquelle mon penchant étoit si fort, que je me soumettois à servir, non-seulement sous le maréchal de Biron, mais encore sous MM. de la Guiche (*), de Born et de Fayolles; mais Biron qui ne m'aimoit pas, gagna ses offitiers généraux, et me fit donner l'exclusion; dont j'eus dans la suite lieu d'être fort content, les pieces qui devoient m'écheoir étant tombées au pouvoir des ennemis.

Le motif de la haine de ce maréchal contre

(*) Philibert de la Guiche, Jean de Durfort de Born, Bertrand de Melet de Fayolles.

moi, venoit de ce que, dans le conseil où l'on agita de quel côté se feroit l'attaque de la place, Biron ayant opiné qu'on attaquât le château, je ne craignis point de soutenir qu'il falloit au contraire s'attacher d'abord à la ville, qui entraîneroit à la fin la reddition du fort de Sainte-Catherine. Cette question fut long-temps le sujet de toutes les conversations à la table comme au conseil, et Biron n'oublia pas le terme dont je me servois ordinairement : *ville prise, château rendu*. En effet, je ne comprenois pas comment un homme aussi expérimenté que l'étoit le maréchal, pouvoit décider pour l'attaque du château; lequel sans parler du commandant et de la garnison, qui n'étoient pas un homme ni une garnison ordinaires, ni de ses excellentes fortifications, avoit cela de particulier par la nature du lieu, qu'en l'attaquant par dehors, on ne pouvoit s'y présenter qu'avec la moitié moins de monde que les assiégés n'en pouvoient opposer pour le défendre : ce qui est tout le contraire des villes de guerre.

Cependant l'avis du maréchal de Biron l'emporta, parce que son autorité et la dépendance à laquelle il avoit accoutumé les autres officiers généraux, captiverent tous les suffrages. Sans doute que ce maréchal se flattant que rien ne pouvoit résister à une si forte armée, embrassoit

le parti qu'il crut le plus glorieux et le plus propre à abréger les voies, et qu'en se rangeant à cet avis, le Roi qui étoit bien déterminé à ne se point ménager (1), eut aussi cette pensée; car je regarde comme une pure calomnie semée par les ennemis du maréchal de Biron, le bruit qui couroit sourdement dans l'armée, que ce maréchal ayant demandé au Roi le gouvernement de Rouen, et ce Prince le lui ayant refusé, parce qu'il l'avoit promis à (2) du Hallot, sur la recommandation de M. de Montpensier, il ne cherchoit qu'à traverser sous main cette entreprise, et donnoit, par envie, un conseil qu'il sçavoit bien devoir rendre inutiles tous les efforts qu'on feroit devant cette place. Ce qui est le plus positif, c'est que ces contestations éternelles

(1) Peut-être aussi comptoit-on faire sauter le fort de Sainte-Catherine par la mine, mais elle fut éventée par les assiégés; *Mémoires de la Ligue, tome 5*. Les Ecrivains qui ont soutenu le sentiment du maréchal de Biron contre celui du duc de Sully, sur l'endroit par où l'on devoit commencer l'attaque, prétendent qu'il étoit fort difficile, et en même-temps très-dangereux pour l'armée de Henri IV, de laisser derriere soi le fort de Sainte-Catherine, la montagne étant sur-tout aussi proche de la ville qu'elle l'est. Voyez sur les opérations de ce siege, *P. Mathieu, liv. 2, page 96 et suiv. Cayet, Chronol. Novennaire, tome 2, liv. 4*, qui est de l'opinion du duc de Sully contre le maréchal de Biron, et autres Historiens.

(2) François de Montmorency-du-Hallot, lieutenant-général pour le Roi en Normandie. Il fut blessé au siege de Rouen, et depuis tué par le marquis d'Alegre.

avec le duc de Bouillon, faillirent plus d'une fois à tout perdre, parce que celui-ci s'en vengeoit sur le Roi, en jettant dans la mutinerie les Reîtres et les Allemands qu'il avoit amenés. On dressa donc les batteries vis-à-vis le fort, et on se contenta, pour garder le bas de la riviere, d'y mettre quelques compagnies de Lansquenets, qui ayant eu du pire dans quelques sorties qui furent faites de ce côté-là, céderent ce poste aux Hollandois, plus accoutumés qu'eux à la manœuvre d'un siege. En effet, ceux-ci s'y maintinrent et empêcherent les sorties par cet endroit. Le Roi ne tarda pas à voir qu'il entamoit un ouvrage d'une extrême difficulté; mais il crut qu'il n'y a rien dont un travail opiniâtre ne puisse venir à bout. Villars ne se contenta pas de défendre les dedans. Il sortit du château, et fit couper sur le penchant de la colline qui est vis-à-vis le fort, une longue et profonde tranchée, qui y communiquoit par un bout, où il fit avancer la nuit une garde de six ou sept cent hommes.

Comme ce nouvel ouvrage s'étendoit fort avant dans la campagne, et que non-seulement il incommodoit les assiégeans dans les attaques qu'ils donnoient au château, mais encore qu'il les exposoit à être pris par derriere, pendant qu'ils avoient en tête la garnison du dedans, le Roi résolut de s'en saisir et de le rendre inutile. Il choisit la

nuit qu'il étoit de tranchée avec ses trois cent gentilshommes armés de toutes pieces. Outre les armes ordinaires, il nous fit prendre à tous une hallebarde à la main et des pistolets à la ceinture, et il joignit à cette troupe quatre cent mousquetaires ou piquiers. Ce fut à minuit, par un froid excessif du mois de Décembre, que nous attaquâmes cette tranchée par plusieurs endroits. Pendant une demi-heure, l'action fut opiniâtre avec une égale animosité de part et d'autre. Nous fîmes des efforts considérables pour gagner le bord; et les assiégés nous repousserent plusieurs fois. J'y fus renversé deux fois, ma hallebarde cassée, mes armes détachées ou mises en pieces. Maignan, que j'avois obtenu la permission de mener avec moi, me releva, rajusta mes armes, et me donna sa hallebarde. Enfin la tranchée fut emportée de vive force, et nous la nettoyâmes de plus de cinquante morts ou mourans des ennemis, que nous jettâmes dans le précipice de la colline. Cette tranchée étoit vue à découvert par le canon du fort; mais le Roi avoit eu la précaution de faire apporter quantité de gabions, de barriques et de pieces de bois qui couvrirent les Anglois, auxquels il la donna à garder.

Villars ne s'étoit point attendu à voir ainsi emporter en si peu de temps son ouvrage extérieur. Lorsqu'il l'eut appris, et que c'étoit le

Roi en personne qui avoit conduit l'entreprise : « Pardieu, dit-il, ce Prince par sa valeur mérite » mille couronnes. Je suis fâché que par une meil» leure croyance il ne nous donne autant d'envie de » lui en acquérir de nouvelles, que par celle » qu'il tient il nous donne sujet de lui disputer la » sienne ; mais il ne sera pas dit que j'aie man» qué à tenter de ma personne, ce qu'un grand » Roi 'a exécuté de la sienne ».

En effet il se mit à la tête de quatre cent hommes armés, comme on lui dit que l'avoient été ceux du Roi, et prenant aussi huit cent piquiers choisis sur tout son nombre, il attaqua les Anglois, et les délogea de la tranchée. Le Roi se sentit piqué de la vanité de Villars, et résolu de n'en pas démordre, il se disposa à une seconde tentative. Les Anglois qui appréhendoient un reproche qu'ils n'avoient pas assurément mérité, prierent le Roi de mettre de sa troupe cent gentilshommes Anglois, et que tous les gens de pied dont il se feroit accompagner, fussent pareillement Anglois. Ils demanderent encore qu'on leur donnât la pointe de l'attaque, et ils s'y comporterent de façon que malgré la résistance des assiégés, qui avoient doublé leur monde, la tranchée fut regagnée une seconde fois; ils s'y maintinrent dans la suite, et ôterent aux assiégés l'envie de s'en approcher.

Par ce qui venoit d'arriver pour un simple fossé, il étoit aisé de juger de l'événement d'un siege, dont cette attaque n'étoit qu'une ébauche. Aussi le Roi comprit que malgré ses soins et les peines infinies qu'il se donnoit, il lui seroit fort difficile de réussir. Le destin de la France conservoit seul ce Prince dans des occasions, où il s'exposoit quelquefois jusqu'à nous faire désespérer de sa vie. C'est sur quoi je trouvai l'occasion de lui porter la plainte commune, le lendemain même de la reprise de la tranchée, qu'il me tira à part en présence des catholiques et de tous les courtisans, pour m'entretenir sur l'état présent de ses affaires. « Je ne puis faire autrement, » mon ami, me répondit ce Prince, si-tôt que » j'eus commencé à lui faire mes représentations; » car puisque c'est pour ma gloire et pour ma » couronne que je combats, ma vie et toute » autre chose ne me doit sembler rien au prix ».

Il est vrai que la situation du Roi étoit telle, qu'il étoit obligé de ne pas en faire moins pour persuader au public que si ce siege échouoit, ce n'étoit point par sa faute, et qu'il falloit des coups de valeur aussi éclatans, pour lui faire éviter la honte qui lui seroit demeurée d'une entreprise, que la moitié de son armée craignoit presqu'autant de voir réussir que les ennemis même. Ce sont ces mêmes catholiques dont j'ai parlé plus

haut, qui, non contens de l'avoir obligé à entamer le siege par un endroit qui rendoit la prise de la place impossible, lui laissoient encore prendre toute la peine, ne lui obéissoient qu'à regret et à demi, faisoient naître obstacles sur obstacles, et disoient hautement qu'il n'avoit rien à attendre d'eux, tant qu'il seroit d'une religion différente de la leur.

C'est pour m'ouvrir son cœur sur tant de sujets d'inquiétude et de chagrin, qu'il avoit voulu m'entretenir, et je ne lui dis rien en ce moment qu'il ne sçût aussi-bien que moi, tant ses ennemis domestiques s'embarrassoient peu de cacher leurs sentimens. Il me dit qu'il s'appercevoit depuis quelque temps, qu'il étoit menacé d'un malheur bien plus grand encore; c'étoit de voir déserter tout ce qu'il y avoit de catholiques dans son armée: « Ce qui » entraîneroit, ce sont les propres paroles de ce » Prince, la ruine de l'état et celle de la maison » de Bourbon, parce que, s'ils en venoient une » fois à cet éclat avec lui, ils ne choisiroient » plus après cela pour Roi, un Prince de cette » maison ». Il ajouta que cette désobéissance étoit un mal sans remede, et qu'il étoit obligé de dissimuler. Il me fit remarquer que dans le moment même qu'il me parloit, MM. de Nevers, de Longueville, de la Guiche, d'O et de Châteauvieux, jaloux de ce qu'il entretenoit si

familiérement un huguenot, nous observoient malignement d'un coin de la salle, où ils se parloient sans cesse à l'oreille; que pour cette raison il falloit nous séparer, et qu'il alloit être obligé de leur dire que notre entretien n'avoit roulé que sur une négociation avec le marquis de Villars, dont le Roi me communiqua en effet l'idée dans cette même conversation.

Il n'eût pu arriver rien de plus avantageux au Roi, que de faire finir l'affaire du siege de Rouen, par un traité avec Villars, dont l'effet eût été de le dégager de la Ligue, et de le mettre dans son parti. Ce Prince le souhaitoit passionnément, moins encore pour l'honneur de son entreprise, que pour l'avantage de s'attacher un homme tel que ce gouverneur. Il avoit imaginé que la chose pouvoit s'exécuter par le moyen de la Font, pour lequel Villars avoit une grande considération, quoiqu'il ne fût que son maître d'hôtel. Le Roi n'ignoroit pas que Villars avoit reçu ce domestique à son service au sortir de chez moi, et que la Font m'avoit obligation de sa faveur auprès de son nouveau maître, par les témoignages que j'avois donnés de sa probité. La pensée m'en étoit venue avant l'ouverture que le Roi m'en fit alors. J'avois fait plus, j'avois trouvé le moyen de faire parler à la Font, et sa réponse que je redis au Roi, avoit été, que

pour le temps présent, il ne voyoit aucune apparence à ce que je lui proposois. Qu'il se croyoit même obligé, dans la crainte de faire entrer son maître en soupçon de sa fidélité, de n'avoir aucun commerce avec moi, loin de consentir à me voir, comme je le lui proposois. Que tout ce qu'il pouvoit faire, étoit d'observer si M. de Villars ne prendroit point d'autres sentimens à l'égard du Roi, de l'y confirmer autant qu'il pourroit, si cela arrivoit, et de me promettre de m'en instruire.

Henri n'y songea plus; mais avant que de nous séparer, il me demanda mon avis sur ce qu'il avoit à faire par rapport au siege, et aussi par rapport au prince de Parme, qui, à ce qu'on venoit d'apprendre, avoit passé la Somme pour joindre ses troupes avec celles du duc de Mayenne. Le Roi ne doutoit point que ce ne fût dans l'intention de venir droit à Rouen; et encore moins que Villars ne tînt facilement jusqu'à son arrivée. Je répondis au Roi, que je voyois deux choses à faire, sur lesquelles c'étoit à lui à se déterminer. La premiere, de changer totalement l'ordre et le lieu de l'attaque, de la transporter du côté de la ville, et de faire de si puissans efforts, qu'on pût s'en être rendu maître quand les ennemis paroîtroient. La seconde, que sans perdre le temps, on allât attaquer le prince de

Parme, pour lui faire repasser la Somme, et continuer ensuite le siege sans crainte.

Le Roi s'en tint à ce dernier avis ; mais comme en le suivant il n'avoit pas envie de lever le siege, de peur que le prince de Parme, qui peut-être n'avoit que cela en vue, n'évitât ensuite le combat, il me dit qu'il iroit le chercher avec sept ou huit mille chevaux, qui aussi-bien lui étoient inutiles à ce siege, et qu'il comptoit avec cette cavalerie l'entamer, ou s'il étoit faux qu'il eût encore passé la Somme, lui en disputer le passage. Il me quitta, en me disant que j'allasse me disposer à le suivre avec quinze ou vingt cavaliers seulement, choisis sur toute ma compagnie.

De retour de Fresne-l'Esplen, au bour de deux jours, j'appris en arrivant à Darnetal, que Villars avoit fait une sortie à la tête de cent chevaux, avec lesquels il avoit passé sur le ventre à la garde, et qu'il auroit fait un plus grand désordre, si le Roi ne fût accouru armé de sa seule cuirasse, avec le baron de Biron, un officier Anglois, dont le nom m'a échappé, Grillon (*) et quelques autres qu'il avoit trouvés sous sa main; que ces trois Messieurs sur-tout s'y étoient couverts de gloire. Grillon y eut le bras fracassé d'un

(*) *Louis-Berton de Crillon ou Grillon.*

coup

coup d'arquebuse. Pour le Roi, engagé dans un pas assez semblable, à ce qu'on rapporte, d'Alexandre-le-Grand dans la ville des Oxidraques, il s'en tira avec la même présence d'esprit et la même intrépidité, si ce n'est que l'exemple a bien l'air d'une fable, au lieu que l'action de Henri eut pour témoins deux armées entieres.

Le prince de Parme occupoit avec toute son armée les bords de la Somme, et content de s'être assuré de cette riviere, il ne faisoit presque aucun mouvement; parce qu'outre que le gouverneur de Rouen lui avoit fait sçavoir qu'il pouvoit se passer encore fort long-temps de son secours, comme il avoit dessein de faire un coup d'éclat, il attendoit l'arrivée de Sfondrate qui lui amenoit les troupes du pape Grégoire XIV (1), son oncle, et celles du duc de Mayenne, qui pourtant ne vint pas si-tôt. Il avoit été obligé de prendre le chemin de Paris avec ses meilleures troupes, pour punir l'insolence des Seize, qui abusant du pouvoir qu'on leur laissoit prendre, avoient osé attàcher au gibet le président Brisson (2)

(1) Sixte-Quint étoit mort au mois d'Août en 1590. Henri IV, en apprenant sa mort, dit : « Voilà un tour de » la politique Espagnole ; j'ai perdu un Pape qui étoit tout » à moi ».

(2) Barnabé Brisson, Claude Larcher et Jean Tardif, sieur du Ru, conseillers au Parlement. « Catastrophe indigne » d'un si docte et si excellent homme, dit Mezerai, en

et quelques autres conseillers aussi respectables par leur vertu que par leur âge, et auroient sans doute été plus loin, si le duc, qui craignoit peut-être pour lui-même un caprice de ces séditieux (*), ne les eût punis de la peine du talion ; mais comme il avoit quelques mesures à garder en faisant cet acte de justice, il ne joignit pas le prince de Parme aussi promptement qu'il l'avoit cru.

Le Roi jugea en apprenant cette disposition, qu'il ne devoit pas tarder à se mettre en marche. Il laissa le soin de continuer le siege au maréchal de Biron, qu'il n'affoiblit que de sept ou huit mille chevaux, consistant en trois à quatre mille

» parlant du président Brisson, mais ordinaire à ceux qui » pensent nager entre deux partis ». C'est que le Parlement ayant été transféré par le Roi à Tours, Brisson fut le seul des six présidens qui resta à Paris. La Ligue lui fit même exercer les fonctions de premier président ; et c'est lui qui aida à dégrader le roi Henri III, suivant la remarque du duc de Nevers, qui regarde sa mort comme une punition de son ingratitude ; Henri III lui ayant donné en pur don sa charge de président. Au reste, c'étoit un des grands hommes qui aient été dans la robe. Le duc de Mayenne vengea sa mort, en faisant pendre dans une salle-basse du Louvre, quatre des Seize, Louchard, Ameline, Aimonet et Anroux. *Voyez les Historiens.*

(*) L'un des Seize, nommé *Normand*, dit un jour dans la chambre du duc de Mayenne : « Ceux qui l'ont fait, » pourront bien le défaire ». Hamilton, curé de Saint-Côme, furieux ligueur, vint lui-même prendre le conseiller Tardif dans sa maison, ayant avec lui des prêtres qui servoient d'archers.

cavaliers François, autant de Reîtres et mille arquebusiers à cheval, à la tête desquels il partit de Darnetal et prit son chemin vers la Somme. Il passa le premier jour par Boissiere et Neuf-Châtel; le second, par Blangy, Londinieres, Longueville, Senerpont et Gamache; le troisieme, il s'avança vers Folleville avec un simple détachement, laissant derriere lui le gros de sa cavalerie à conduire au duc de Nevers.

Nous rencontrâmes un parti considérable, que conduisoient MM. de Rosne (1), de Balagny, de Vitry, le baron de la Châtre, Saint-Pol, la Mothe et autres, qui s'étoient avancés sans doute à même intention que nous, pour reconnoître la situation et les forces de l'ennemi. Le Roi commanda pour aller les attaquer, le baron de Biron, MM. de Lavardin (2), de Givry, de Saint-

(1) Christian ou Chrétien de Savigny, baron de Rosne; Jean de Montluc de Balagny; Louis de l'Hôpital, sieur de Vitry; Claude de la Châtre; Antoine de Saint-Pol; Valentin de Pardieu, sieur de la Mothe, gouverneur de Valenciennes. Ce dernier étoit François, du pays de Beauvoisis; mais il servit toute sa vie dans les armées Espagnoles, et fut tué en 1594, au siege de Dourlans, à la tête de l'artillerie Espagnole, fort regretté des Espagnols. Le roi d'Espagne venoit de le créer comte d'Ekelbeke. Voyez sa mort et son éloge. *M. de Thou, liv.* 112.

(2) Anne d'Anglure, baron de Givry. Cet officier avoit la réputation d'être également versé dans la guerre et dans les belles-lettres. Claude de l'Isle-Marivaut; René Viau, seigneur de Chanlivaut; N. Filhet de la Curée. C'étoit un des hommes de confiance du Roi, qui ne l'appelloit que

Geran, de Marivaut, de Chanlivaut, la Curée, d'Arambures, avec quelques autres qui furent repoussés et fort maltraités ; une partie furent portés par terre, et de ce nombre fut Lavardin. Henri courut les dégager avec trois cent chevaux ; et croyant que ce choc pourroit être suivi d'une action plus sérieuse, du moins entre la cavalerie des deux armées, ce qu'il souhaitoit fort, il envoya avertir Nevers de doubler le pas ; mais le prince de Parme qui avoit un dessein tout contraire, retint ses escadrons, qui s'étoient retirés d'eux-mêmes, lorsqu'ils avoient apperçu les nôtres s'avancer; et le Roi qui ne vit plus aucune apparence de rien entreprendre sur eux, au milieu de tant de bataillons, et la nuit étant déjà fort proche, se contenta de côtoyer et de resserrer le plus qu'il put cette armée, en venant coucher à Breteuil (*), où sa cavalerie, de peur de surprise, fut obligée de se tenir extrêmement serrée. Il y en eut même une partie qui coucha au piquet, quoique la terre fût couverte de neige.

Curé. Il fit des merveilles à Ivry, et en une infinité d'autres occasions. *Le tome* 8929 *des manuscrits de la bibliot. royale*, est tout rempli de traits de son intrépidité. Nous aurons peut-être occasion d'en parler dans la suite. Il mourut dans une rencontre, au siege de Montauban. Jean, seigneur d'Ambure.

(*) Ce bourg et une partie des endroits ci-dessus nommés sont en Picardie, et les autres dans le pays de Caux.

L'ardeur avec laquelle le Roi alloit se présenter à un ennemi de beaucoup supérieur, réveilla notre crainte sur les dangers auxquels il exposoit sa personne, et nous porta à lui en représenter fortement les conséquences : mais ce Prince, qui ne connoissoit plus aucuns des ménagemens que nous lui proposions, dès qu'il s'agissoit de la gloire, ne changea pas de conduite. Il se contenta d'ordonner à trente de nous qu'il désigna, de ne point abandonner ses côtés, en quelqu'occasion que ce pût être : emploi fort honorable à la vérité, mais dont le péril diminuoit un peu l'envie. Avec cette précaution qui n'étoit rien moins que suffisante, il ne fit que se livrer encore davantage.

Il apprit que le duc de Guise qui commandoit l'avant-garde du prince de Parme, s'étoit mis à la tête de son escadron pour faciliter le logement de cette infanterie dans un gros bourg, nommé Bures (*), et il résolut d'enlever cet escadron ; ce qu'il exécuta avec la derniere vigueur, à la tête de douze cent chevaux et mille arquebusiers à cheval. Il demeura un grand nombre des ennemis sur la place, le reste prit la fuite. La cornette verte du duc de Guise fut prise et tout le bagage pillé. Henri qui auroit voulu qu'aucun de ces

(*) *En Beauvoisis.*

cavaliers ne lui eût échappé, et principalement leur colonel, envoya promptement dire au duc (*) de Nevers de s'avancer en toute diligence à Bully, afin de se saisir du chemin par lequel il conjecturoit que le duc de Guise et les fuyards se retireroient vers l'armée, et de les faire tous prisonniers. J'eus ordre de soutenir le duc de Nevers avec soixante chevaux. J'obéis avec répugnance, me doutant bien que cette affaire, mise en de pareilles mains, auroit une fin peu digne de son commencement.

Le duc de Nevers, de tous les hommes le plus lent, commença par envoyer choisir les passages les plus favorables, s'achemina vers Bully au petit pas, les mains et le nez dans son manchon, et toute sa personne bien empaquetée dans son carrosse. Il n'eut pas lieu pour cette fois de se louer de ce grand phlegme. Il tarda si long-temps à arriver, qu'il donna le temps au prince de Parme, bien plus éveillé que lui, de jetter dans Bully un régiment de quinze ou seize cent hommes, à qui il fit faire une si prompte diligence, qu'ils y

(*) Louis de Gonzague de Mantoue, duc de Nevers, par son mariage avec Henriette de Cleves, duchesse de Nevers. Quoique l'auteur en parle presque toujours désavantageusement, il a fait d'assez belles actions pour mériter une place parmi les grands hommes de guerre de ce temps-là. Voyez sa vie et son éloge dans *les vies des Hommes illustres, de Brantome.*

arriverent à l'entrée de la nuit. Pour le duc de Nevers, le soleil levant du lendemain le trouva enfin sur le haut de la montagne, au pied de laquelle est situé Bully, précédé de ses couriers, qu'il avoit doublés ce jour-là par excès de précaution contre un ennemi qui fuyoit. Les premiers, au nombre de cinquante, marchoient deux ou trois mille pas devant lui, et les seconds au nombre de cent, précédoient son carrosse de quelques pas. Mais par malheur, avec toute sa prévoyance, il avoit oublié de s'assurer de ce passage, et même à y faire tenir un seul soldat en garde. Il commença à descendre la montagne tranquillement, et plus tranquillement sans doute, que s'il eût sçu quels gens il alloit trouver dans Bully. Ses premiers coureurs étant entrés dans le bourg, furent assez surpris d'y voir si bonne compagnie; mais comme le froid avoit obligé ces soldats de se désarmer et de jetter bas leurs piques, pour se ranger autour d'un grand feu qu'ils avoient allumé, ces cinquante coureurs eurent le temps de se sauver en donnant des deux; ce qu'ils firent, non pas du côté où étoit leur maître, mais en traversant le bourg à toutes jambes, et sortant par l'extrémité opposée, sans s'embarrasser de ce que pourroit devenir le duc de Nevers, qui étoit pour lors enfoncé avec son carrosse dans l'endroit le plus profond d'une des-

cente également escarpée, rude et tortueuse. Ce fut en cet endroit que Nevers entendant les coups de fusils que le régiment ennemi lâcha après ces premiers coureurs, et les seconds étant venus lui faire leur rapport avec un air si consterné, qu'il en fut glacé d'effroi, il résolut de se diligenter pour cette fois. Il jetta manchon et fourrures, non sans crier bien des fois, *diantre*, ni sans quereller ses valets, qui ne venoient pas assez promptement pour lui aider à mettre pied à terre. Tout cela ne dégageoit pas le carrosse, qu'il fallut enfin faire remonter à reculons jusqu'au haut de la montagne, où le duc s'en servit encore à regagner, un peu plus vîte que le pas, l'endroit où il avoit couché la veille. C'est ainsi que nous secondâmes le Roi en cette occasion ; exploit risible où le danger n'égala pas la peur, à beaucoup près, puisqu'on n'y perdit pas un seul homme.

Le prince de Parme connoissant par ce coup important, à quel ennemi il avoit affaire, n'osa plus dans la suite tenir son avant-garde séparée de l'armée, et redoubla si fort de défiance, voyant que le Roi ne le quittoit presque point de vue, que c'est-là sans doute la cause qui l'empêcha de profiter autant qu'il pouvoit le faire, de la rencontre d'Aumale : action singuliérement hardie de la part du Roi, et qui mérite bien qu'on s'y arrête.

Quelques jours après celle dont il vient d'être fait mention, le Roi, en côtoyant le prince de Parme à une grande distance, s'étoit avancé avec six mille chevaux vers Aumale. Givry, qu'il avoit envoyé à la tête de quelques maîtres prendre langue, vint lui rapporter que l'armée ennemie s'avançoit droit à lui dans la plaine, et en bon ordre, apparemment pour le forcer à reculer, et l'entamer dans sa retraite. Le Roi assembla son conseil, et trouvant qu'il avoit trop et trop peu de monde, comme il disoit, il résolut de faire reprendre à toute cette cavalerie le chemin d'Ophy, Blangy et Neuf-Châtel, de garder avec lui quatre cent cavaliers seulement, et cinq cent arquebusiers aussi à cheval, et de s'avancer avec cette troupe dans la plaine, pour reconnoître exactement l'état et le nombre de l'armée ennemie, et en voltigeant autour d'elle, en enlever ou défaire quelqu'escadron.

Il monta le côteau d'Aumale (*) avec ses neuf cent chevaux, et marcha deux lieues sans rien appercevoir; jusqu'à ce que le temps étant devenu fort clair, d'extrêmement sombre qu'il étoit, il vit revenir une seconde fois Givry, qui lui donna un entier éclaircissement sur tout ce qu'il vouloit sçavoir de cette armée. Elle étoit si proche,

(*) *En Normandie, sur les confins de Picardie.*

qu'on entendoit les trompettes et les tambours : mais Henri voulut la voir par lui-même. Il en fit une revue exacte, et trouva qu'elle étoit de dix-sept ou dix-huit mille hommes d'infanterie, avec une cavalerie de sept à huit mille hommes, qui marchoient fort serrés, la cavalerie au milieu des bataillons, et le tout flanqué de charriots et de bagages, qui en rendoient l'approche impossible. Il se trouva encore trop fort de monde, vu cette situation de l'ennemi, il ne retint que cent cavaliers en tout avec lui, et ordonna aux huit cent autres de repasser la chaussée et le bourg d'Aumale. Il ordonna encore aux trois cent chevaux de son escadron de s'arrêter sur le penchant de la montagne, pour être à portée de le secourir, s'il arrivoit qu'il en eût besoin ; et aux cinq cent arquebusiers, qu'il donna à conduire à Lavardin, de se poster sur les fossés, les haies et les rideaux qui bordent l'entrée du bourg, d'où ils pouvoient incommoder ceux des ennemis qui s'avanceroient trop, et pour lui, non-seulement il attendit l'armée avec ses cent chevaux, mais encore il alla au-devant.

Nous nous regardâmes tous dans ce moment, étonnés au dernier point d'un parti où nous ne voyions qu'une témérité qui sembloit livrer la personne du Roi à une mort assurée. Personne n'osant parler, et ne pouvant se taire, je fus

enfin choisi et député au nom de tous, pour représenter au Roi à quoi il s'exposoit, et tâcher de lui faire changer de résolution, ce que j'exécutai, en ménageant les termes autant qu'il me fut possible. « Voilà un discours de gens qui ont » peur, me dit ce Prince. Je n'eusse jamais » attendu cela de vous autres ». Je priai le Roi de ne pas nous faire l'injustice d'avoir cette pensée d'aucun de nous. Je lui dis que la seule chose que nous lui demandions, étoit de nous donner tels ordres qu'il lui plairoit ; pourvu qu'il se retirât. Ce Prince m'a avoué que, depuis sensiblement touché de ces paroles, il se repentit de ce qu'il venoit de me dire. Il me répondit que je ne lui disois rien de notre fidélité, qu'il n'en crût encore davantage. « Mais, (ajouta-t-il froidement et avec un air qui me fit comprendre qu'il étoit inutile de lui en parler davantage), « croyez aussi que je ne suis pas si étourdi que » vous l'imaginez ; que je crains autant pour ma » peau qu'un autre ; et que je me retirerai si » à propos, qu'il n'arrivera aucun inconvé» nient ».

Le prince de Parme ne pouvoit regarder cette manœuvre si hardie que comme un piege qu'on lui tendoit, pour attirer sa cavalerie en rase campagne, où elle trouveroit celle du Roi, qu'il supposoit être cachée et supérieure à la sienne.

Il se douta même long-temps que toute l'armée du Roi pouvoit n'être pas fort loin, et n'ayant aucun dessein de compromettre la sienne, il nè quittoit point son poste, qui étoit le centre de son armée, où il étoit monté sur un charriot découvert, sans armes ni bottes, et occupé à donner des ordres pour réprimer l'ardeur du soldat, qui souffroit impatiemment de voir cent hommes en insulter trente mille. Cependant quand il se fut assuré par le rapport de ses chevaux-légers et de ses carabins, qu'il n'avoit pour le moment que cent chevaux en tête, et que la cavalerie, si elle y étoit, ne pouvoit être qu'au-delà du vallon, il crut qu'il n'y avoit aucun risque à nous attaquer ; et il le fit si brusquement, et par tant d'endroits, que nous fûmes poussés et rechassés jusqu'au vallon. C'est en cet endroit que nos arquebusiers avoient dû se poster. En arrivant, le Roi leur cria, *charge*, après nous avoir avertis auparavant de ne point charger : c'étoit afin que les ennemis soupçonnant en cet endroit une embuscade, s'arrêtassent ; et en effet, ils s'arrêterent tout court : mais voyant que ce cri n'étoit suivi que de cinquante ou soixante coups que nous tirâmes, ils revinrent avec plus d'opiniâtreté.

Nos arquebusiers saisis de peur, ou voulant peut-être choisir un terrein plus avantageux, s'étoient retirés beaucoup plus bas que l'endroit

qui leur avoit été marqué ; et ils furent la principale cause du malheur qui arriva. Les escadrons ennemis, encouragés par le peu de résistance qu'ils trouvoient, pousserent leur pointe, et nous ne pûmes empêcher qu'ils ne se mêlassent parmi nous. Nous voilà réduits à nous battre contre cette multitude au pistolet, et même à l'épée, et dans un danger que l'on imagine facilement. Il ne pouvoit, à mon avis, être plus grand, puisque, de cent nous étions déjà réduits à quarante. Henri voyant que personne ne venoit lui aider à se tirer de ce mauvais pas, prit le parti de la retraite, presque aussi périlleuse en cette occasion que la défense, parce que nous avions un pont à passer, et que ce pont étoit assez éloigné. Ce Prince se mit avec un sang-froid admirable à la queue de sa troupe, et la fit défiler vers le pont d'Aumale, qu'elle passa sans confusion, par l'ordre qu'il y mit. Il ne passa que le dernier, et tint ferme contre l'ennemi, jusqu'à ce qu'il n'y eût pas un seul de nous en-deçà du pont. Il reçut dans ce moment un coup de feu dans les reins : et c'est un insigne bonheur qu'il n'ait reçu que celui-là. Ce coup ne l'empêcha pas de combattre encore au-delà du pont, en gagnant toujours le côteau, où les quatre cent chevaux qu'il y avoit envoyés, firent si bonne contenance, que le prince de Parme,

plus persuadé que jamais qu'on cherchoit à l'attirer au combat, défendit aux siens de s'avancer, et les fit tous revenir à Aumale.

Le Roi, de son côté, gagna Neuf-Châtel, où sa blessure l'obligea de se mettre au lit. La consternation qu'elle répandoit sur nos visages cessa, lorsque les chirurgiens eurent assuré qu'elle n'étoit pas considérable. Il nous fit approcher de son lit, et s'entretint familiérement avec nous des dangers de cette journée : sur quoi j'observe, comme quelque chose de singulier, que de tout ce que nous étions dans la chambre du Roi, il n'y eut pas deux personnes qui pussent s'accorder (1) sur le récit des circonstances plus particulieres de l'action. Elle se passa en gros de la maniere dont je l'ai rapportée. J'en ai supprimé tout ce que j'ai trouvé de douteux. Telle qu'elle est, on peut être sûr qu'il y aura fort peu de vies de Rois (2) qui en offrent autant. La trop grande

(1) Il n'y a presque point de combats ni de batailles, dont on ne puisse en dire autant. Quoiqu'il y ait un assez grand nombre d'écrivains, et même contemporains, qui aient traité des actions militaires contenues dans ces Mémoires, je n'en trouve pas deux qui conviennent parfaitement entre eux dans ces descriptions. D'Aubigné, dans celle de la rencontre d'Aumale, ne parle pas même de la blessure du Roi, qui est la seule qu'il ait reçue en sa vie. *Mathieu, ibid. page* 100; et nos meilleurs Historiens, ne different qu'en fort peu de chose de nos Mémoires.

(2) « Henri ayant envoyé demander au prince de Parme » ce qu'il lui sembloit de cette retraite, il répondit, qu'en

prudence du prince de Parme lui nuisit en cette occasion, et l'empêcha de passer au fil de l'épée tout cet escadron, c'est-à-dire, de finir la guerre ce jour-là par la mort ou par la prise du Roi : l'un ou l'autre étoit inévitable ; mais il etoit déterminé à ne rien commencer que le duc de Mayenne ne l'eût joint, n'étant nullement d'humeur à porter seul tous les inconvéniens d'une guerre, dont celui-ci retireroit tous les fruits.

Il ne pouvoit comprendre la cause du retardement de ce chef de la Ligue. Les soupçons qu'il en conçut, lui firent changer tout d'un coup la marche de son armée, et reprendre le chemin de la Somme, action excusable dans un étranger, qui se trouve au milieu d'un pays où il ne fait pas la guerre pour lui-même. Henri qui, sans envisager ce qu'il y avoit de glorieux pour lui dans son dernier combat, l'appelloit simplement, *l'erreur d'Aumale*, et cherchoit à réparer cette erreur si héroïque, ne put se résoudre à laisser retirer tranquillement le général Espagnol. Il

» effet elle étoit fort belle ; mais que pour lui, il ne se mettoit » jamais en lieu d'où il fût contraint de se retirer ». *Péref. ibid. seconde partie.*

C'est en cette occasion que du Plessis-Mornay écrivit cette belle lettre au Roi. « Sire, vous avez assez fait » Alexandre, il est temps que vous soyez Auguste. C'est » à nous à mourir pour vous, et c'est-là notre gloire. » A vous, Sire, de vivre pour la France, et j'ose vous dire » que ce vous est devoir, &c. ». *Notes sur la Henriade.*

remit à un autre temps la guérison de sa blessure, et remontant à cheval, il ne cessa de le harceler, bien fâché de ne pouvoir en faire davantage : mais il avoit affaire à un général rusé, qui, quelque chose qu'il pût faire, ne lui présenta jamais qu'un front d'infanterie qu'on ne pouvoit ouvrir, et se conduisit avec tant de sagesse, qu'il fut impossible de l'entamer même dans le passage de la riviere. Le Roi le quitta enfin à Pontdormy (*), revint à Neuf-Châtel, et alla se faire guérir de sa blessure chez M. de Clair, où je fus reçu comme ami et comme parent. Je n'y gardai qu'un valet de chambre, un page et un laquais. Je renvoyai tout le reste de mon équipage dans mon quartier devant Rouen.

Le succès du siege y devenoit douteux de plus en plus. Le Roi reçut à Clair un courier, par lequel il apprit que Villars avoit fait dans une nuit, à la tête de deux cent piquiers et de trois ou quatre cent hommes d'armes, une furieuse sortie du côté de Darnetal; qu'il avoit taillé en pieces les Lansquenets ; qu'il avoit pénétré jusqu'au quartier du Roi, où il s'étoit emparé de six pieces de canon et de toutes les poudres; qu'ensuite poussant sa pointe, il s'étoit rabattu sur la tranchée, qu'il avoit attaquée par les derrieres, y avoit tué trois ou quatre cent hommes,

(*) *Ou Pont-de-Remy, sur la Somme.*

et mis le reste en fuite. Enfin, qu'il ne s'étoit retiré qu'après avoir nettoyé et comblé presque tous les ouvrages des assiégeans.

Une nouvelle si triste rappella incontinent le Roi devant Rouen. Il y fut convaincu que tout le mal n'étoit arrivé que par la faute du maréchal de Biron : mais quoiqu'il le jugeât irréparable, et qu'il en sçût fort mauvais gré à ce commandant (*), il se donna bien de garde d'en laisser rien paroître. La haine naturelle des catholiques de son parti, contre les protestans, avoit saisi cette occasion d'insulter au maréchal de Biron, qui étoit regardé, après le Roi, comme le principal appui des huguenots. Les catholiques disoient hautement, que le ciel ne favoriseroit jamais le parti de Henri, tant qu'il seroit attaché à l'hérésie : discours bien sensé, après toutes les prospérités dont ce Prince avoit été comblé jusqu'à

(*) Rien ne marque mieux combien Henri IV se croyoit obligé d'avoir d'égards et de complaisance pour le maréchal de Biron, que ce que dit ce prince au jeune Châtillon, dans une occasion où celui-ci ouvrit un fort bon avis, mais contraire à celui de ce maréchal. « Les oisons veulent mener » paître les oies. Quand vous aurez la barbe blanche, peut- » être en sçaurez-vous quelque chose ; mais à cette heure, » je ne trouve pas bon que vous en parliez si hardiment ; » cela n'est bon qu'à mon pere que voici, ajouta Henri, » en montrant Biron, qui avoit menacé de se retirer. Il » faut, poursuivit-il en lui tendant les bras, que tous tant » que nous sommes, allions à son école ». *Mathieu, tome 2, page 16.*

ce moment. Qu'ils s'exposoient eux-mêmes à la malédiction divine, en faisant société avec ce corps réprouvé. De-là leur zele s'animant, ils en étoient venus jusqu'à projetter d'exhumer tous les huguenots, qui avoient été enterrés sans distinction avec les catholiques, et de laisser leurs cadavres en proie aux corbeaux. Deux choses empêcherent l'exécution de ce dessein, aussi contraire à la religion même qu'à la nature, la difficulté de pouvoir reconnoître tous ces corps, et la crainte que les protestans qui composoient les deux tiers de l'armée, ne crussent leur honneur intéressé à venger sur tous les catholiques vivans, un outrage, que le zele de la religion fait marcher avant tous les autres.

Le Roi qui apperçut toutes ces dispositions d'un et d'autre côté, au lieu de blâmer personne, et de laisser paroître un mécontentement qui n'eût fait que donner des forces au déchaînement public, affecta de dire devant tout le monde, que le mal n'étoit pas aussi grand qu'on se le figuroit; en effet, quelque grand qu'il fût, il s'en falloit bien qu'il parût aussi considérable à ce Prince, que l'eût été une division, qui, sans un extrême ménagement de sa part, pouvoit lui enlever tous les catholiques de son armée, ou à la premiere occasion en mettre les deux moitiés aux mains l'une contre l'autre. Il étoit bien dur

à ce Prince, au milieu de tant et de si sensibles chagrins, d'être obligé de les renfermer tous dans son cœur, et de mettre de lâches condescendances en la place d'un commandement absolu : mais il n'ignoroit pas que le ton d'autorité, qui est en possession d'assujettir tous les hommes, lorsqu'il vient d'un homme connu par ses talens supérieurs, ne peut rien sur des cœurs que la religion anime et désunit.

Il comprit encore parfaitement qu'il ne lui restoit plus rien à faire, après le malheur causé par une si mauvaise conduite, que de lever le siege de Rouen; et il ne s'occupa qu'à en chercher un prétexte plausible, pour ne pas réveiller en ce moment les dissentions publiques. Il n'apprit donc qu'avec beaucoup de joie que le prince de Parme, renforcé des troupes du duc de Mayenne et de Sfondrate, revenoit sur ses pas à grandes journées pour lui donner bataille. Cette occasion lui parut favorable pour diminuer la honte de lever le siege, et pour porter contre l'ennemi commun la fureur des deux partis qui déchiroient son armée.

Pour se donner le temps d'abandonner ses lignes sans confusion, et de régler l'ordre de sa marche, il envoya Givry se jetter dans Neuf-Châtel (*), qu'il falloit que l'ennemi emportât

(*) *Ville dans le pays de Caux.*

avant que d'approcher de Rouen. Cette place, quoiqu'assez forte, ne tint pas, à beaucoup près, aussi long-temps qu'il l'avoit espéré ; et il est assez difficile de dire à qui en fut la faute. Elle fut rejettée toute entiere sur Palcheux, qui moins puissant et plus soutenu que Givry (1), quoiqu'ancien officier, et distingué par ses actions et ses blessures, essuya tout l'orage, et fut mis aux arrêts à Dieppe assez injustement, à ce que je crois. Les parens et les amis que la garnison de Neuf-Châtel avoit dans l'armée de la Ligue, me paroissoient être la véritable cause du peu de résistance de cette place, qui se rendit dès la mi-Mars. Le Roi remédia à ce contre-temps par ses soins et sa diligence. Il retira toutes ses troupes de devant Rouen, sans recevoir le moindre échec (2); et se mettant à leur tête, il s'avança sans perdre de temps du côté par lequel il sçavoit que le prince de Parme s'approchoit de cette ville.

(1) « Neuf-Châtel pouvoit être forcé dans une heure », dit P. Mathieu, qui néanmoins blâme, avec le duc de Sully, Givry de l'avoir rendu avec si peu de résistance. *Tome 2, page 102.*

(2) Ce siege couta beaucoup de monde au Roi. On disoit en ce temps-là, qu'il n'y avoit perdu pas moins de trois mille hommes, et les assiégés seulement cent vingt. Le comte d'Essex y fit proposer à l'amiral de Villars de se battre en duel avec lui, et Villars lui fit réponse, que sa qualité de gouverneur de la place le lui défendoit. *Voyez la Chronol. Novennaire, et Mezerai.*

Etant arrivé dans une plaine par où l'armée ennemie devoit passer, il l'y attendit ; et dès qu'elle parut, il envoya offrir le combat au prince de Parme. Celui-ci parut l'accepter avec joie, quoiqu'intérieurement il en fût fort éloigné. Il craignoit de se compromettre avec un général tel qu'il connoissoit Henri, et d'exposer au sort d'une bataille la réputation du plus habile homme de guerre de l'Europe, qu'une longue suite de belles actions lui avoit acquise parmi ses partisans. Comme il se trouvoit en situation de pouvoir être forcé au combat, il eut recours pour l'éviter à une manœuvre des plus adroites. Il fit avancer ce qu'il connoissoit de meilleures troupes parmi tous ses bataillons, et en composa un front de bataille derriere lequel il retint, comme sans dessein, toute sa cavalerie. A la faveur de ce front d'infanterie, ordonné comme il a coutume de l'être pour une action, et qui sembloit n'en attendre que le signal, toute cette cavalerie, le reste des gens de pied et le bagage entrerent dans les défilés qui servoient d'issue au camp des ennemis, et couverts par des collines et par des rideaux, dont le prince de Parme sçut merveilleusement tirer parti, ils se virent bientôt hors de la portée de l'armée du Roi, où l'on ignoroit tout ce qui se passoit à la queue de ce camp. Ce front d'infanterie qui n'avoit que la surface et

point de profondeur, prenant la même route après tous les autres, au bout de vingt-quatre heures tout se trouva éclipsé, sans qu'il fût possible, à cause du terrein coupé de détroits et de gorges de montagnes, de troubler l'ennemi dans sa retraite, ni d'entamer son arriere-garde.

Le prince de Parme se sçut fort bon gré d'être ainsi arrivé sans la moindre perte jusqu'aux portes de Rouen. Il sçavoit bien qu'il n'y avoit personne assez hardi pour entreprendre de le forcer sous les murs de cette ville. Son dessein étoit d'y séjourner environ six semaines, qui étoient un temps suffisant pour faire rafraîchir son armée; ensuite de regagner la Somme par Neuf-Châtel, Aumale, Saint-Valery (*) et Pontdormi, bornant toutes les expéditions de sa campagne à l'avantage d'avoir mis cette capitale et les villes qui tenoient pour la Ligue, en état de n'avoir rien à appréhender de l'armée du Roi. Henri pénétra les desseins de ce général, et cessant de s'opiniâtrer à faire tête à une armée si bien postée, il laissa le prince de Parme jouir de son triomphe, et lui tendit un autre piege. Il licentia toute son armée, comme si elle lui fût devenue inutile, ou qu'il y fût contraint par la nécessité. Il en sépara une partie dans Arques, Dieppe, Gournai, Andely,

(*) *Saint-Valery, en Picardie.*

Gisors, Magny et autres endroits plus éloignés. Une autre partie eut Mante, Meulan et les environs pour ses quartiers. Il dispersa le reste autour du Pont-de-l'Arche (1), Evreux, Passy, Vernon, Conches et Breteuil, et vint lui-même se placer à Louviers. L'apparence justifioit cette conduite. Il lui eût été impossible de faire subsister long-temps une armée aussi nombreuse, en la tenant rassemblée : mais par la disposition de ses quartiers, sur-tout des derniers où il avoit distribué tout ce qu'il avoit de meilleures troupes, et moyennant la promesse qu'il avoit tirée des officiers de se rendre à Pont-de-l'Arche au premier ordre, il lui étoit facile de réunir toute son armée en peu de temps; et il comptoit que la sécurité que son éloignement donneroit au général Espagnol, lui fourniroit quelque moyen de le surprendre, du moins dans sa retraite.

En effet, le prince de Parme qui craignoit que Rouen, environné de tant de gens de guerre, ne se vît bientôt affamé, et à qui l'on représenta qu'il n'y avoit aucun danger de se mettre au large, fit avancer une partie de ses troupes vers Ponteau-de-Mer. D'Hacqueville (2) lui livra assez

(1) Toutes ces villes, ainsi que les endroits ci-dessus nommés, sont dans la Haute-Normandie.

(2) N.... de Vieux-Pont, sieur d'Haqueville, fut gagné, dit-on, par une somme d'argent.

lâchement cette ville, et le Roi parut ne s'en mettre nullement en peine. Il feignit encore d'ignorer que l'ennemi en vouloit à Caudebec (*), qui incommodoit fort la ville de Rouen; et négligeant de donner du secours à Lagarde qui en étoit gouverneur, il laissa prendre cette place. Il vit avec un extrême plaisir, qu'après ces deux conquêtes, l'ennemi, attiré par la commodité des logemens et des vivres, s'étendit le long de la Seine, au-dessous de Rouen, aussi loin qu'il put le faire. Ce n'est pas que le général Espagnol ne soupçonnât quelque dessein secret dans une inaction, dont il avoit toujours trouvé Henri fort éloigné; et sans doute que s'il avoit été le seul chef de cette armée, il ne se seroit pas tant hasardé. Mais il s'en rapporta aux assurances que lui donna son collegue le duc de Mayenne, alors retenu malade dans Rouen, qu'il ne pouvoit lui en arriver aucun mal, le supposant mieux informé que lui de la disposition et de l'intérieur du pays.

Le Roi voyant que l'ennemi sembloit venir de lui-même au-devant de ses desseins, résolut aussi d'en avancer l'exécution. En moins de huit jours, il rassembla vingt mille hommes de pied et huit mille chevaux, avec lesquels, s'avançant sans

(*) *Sur la Seine, au-dessous de Rouen.*

perdre de temps par Varicarville et Fontaine-le-Bourg, il boucha tous les passages entre Rouen et Caudebec, et commença par se venger assez pleinement de la prise de cette place et de celle de Ponteau-de-Mer, en coupant aux troupes qui y étoient, toute communication avec le gros de l'armée; ce qui les mettoit à sa discrétion. Ensuite il vint en personne, avec dix mille fantassins et trois mille cavaliers, attaquer sans délai l'avant-garde des ennemis, commandée par le duc de Guise. L'étonnement où une arrivée si brusque jetta cette troupe, lui en rendit la défaite facile. Le duc de Guise fut forcé dans le premier choc, et obligé de regagner précipitamment le gros des bataillons, laissant avec une grande quantité de morts, tout le bagage qui étoit considérable, au pouvoir du vainqueur.

Le prince de Parme, frappé à cette nouvelle comme d'un coup de foudre, donna tous ses soins à assurer ses autres quartiers, ce qu'il fit en logeant le duc de Guise à Yvetot, et en rapprochant du camp retranché qu'il occupoit, ses troupes dispersées. Il eût bien voulu pouvoir les y faire entrer toutes; mais comme ce camp étoit trop petit pour les contenir, il leur ordonna du moins de ne point s'en écarter, de garder exactement leurs postes, et de se tenir fort serrées. Après cette précaution qu'il ne crut pas suffi-

sante, pour épauler tous ces logemens répandus autour du camp, il posta trois mille hommes dans un bois qui les bornoit. Il fit fortifier et border de retranchemens ce bois, avec une ligne de communication qui le joignoit avec le camp. La derniere démarche du Roi l'avoit rendu extrêmement redoutable au prince de Parme; mais celui-ci crut lui échapper avec beaucoup de prévoyance, et moyennant une grande attention à se porter par-tout où sa présence seroit nécessaire. Il se trompa encore. Dès le lendemain, le Roi donna ordre au baron de Biron d'attaquer le bois avec huit mille hommes d'infanterie, Anglois, Hollandois et Allemands en nombre égal, pour les animer par l'émulation, et les fit soutenir par six cent cavaliers armés de toutes pieces. L'attaque dura trois heures, au bout desquelles le bois fut emporté. Ceux qui le défendoient se voyant forcés, gagnerent en désordre le camp fortifié, ayant perdu plus de huit cent des leurs. Leur fuite mit à découvert la plus grande partie des logemens, sur-tout celui d'Yvetot, où le prince de Parme avoit cru renfermer, comme en un lieu d'asyle, le duc de Guise avec cette même avant-garde qui avoit déjà été si mal menée.

Henri, comme s'il en eût voulu personnellement au duc de Guise, se hâta d'aller recon-

noître le quartier d'Yvetot; et jugeant aux cris de boute-selle et d'alarme qu'il y entendit, qu'on n'y étoit pas bien rassuré, il fondit sur ce quartier avec quatre cent mousquetaires ou piquiers et mille fantassins, armés d'hallebardes et de pistolets, l'attaquant par plusieurs côtés à la fois. Le prince de Parme, qui ne s'étoit point attendu à des exécutions si rapides, vit le moment où toute son avant-garde alloit être passée au fil de l'épée; et ne prenant plus de conseil que de la nécessité, il y accourut lui-même, et soutint avec vigueur l'effort de nos armes, jusqu'à ce que les troupes de tout ce quartier eussent gagné le camp retranché. Il y perdit sept ou huit cent hommes; presque tous soldats. Le plus grand malheur fut que dans le temps qu'il payoit ainsi de sa personne, en homme qui sçait aussi-bien se battre que commander, il reçut dans le bras un coup fort dangereux (*).

(*) Le peu de fond qu'on doit faire sur la justesse des détails militaires que nous font les Historiens, paroît surtout en celui-ci, dans lequel je remarque une infinité de contradictions entre eux sur les campemens, le nombre et la date des rencontres. L'auteur de ces Mémoires rapporte toutes ces expéditions d'une maniere si serrée, qu'il semble ne donner que trois ou quatre jours à des exécutions qui n'ont pu se faire, et ne se sont faites qu'en trois semaines. On peut le justifier, en ce qu'il n'a voulu que donner une simple idée de cette campagne. D'Aubigné, soit qu'il ait ignoré les faits, ou qu'il n'ait pas eu dessein de les particulariser, donne lieu à la même méprise que nos Mémoires,

La nuit étant arrivée pendant cette action, le Roi au lieu de songer à se reposer après une journée si bien remplie, l'employa toute entiere à se préparer de plus grands avantages. Jugeant donc que l'armée ennemie, nombreuse à la vérité, et couverte de retranchemens, mais déjà effrayée et à demi-vaincue, étoit si serrée dans son camp, que le nombre lui nuisoit plus qu'il ne pouvoit lui servir, il ne balança pas à entreprendre de l'y forcer. Cette promptitude avec laquelle agissoit ce Prince, étoit en lui, outre l'effet de la nature, le fruit de la lecture, et en particulier des vies de César et de Scipion, qu'il étudioit de préférence à tous les conquérans de l'antiquité. Il fait avancer toute la nuit six pieces

tome 3, liv. 3, chap. 15. C'est dans *de Thou, Davila, Mathieu, Cayet, et les Mémoires de la Ligue, sur l'année* 1592, qu'il faut les chercher. Quoique, comme je viens de le dire, leur narration differe en une infinité de choses, selon les Mémoires de la Ligue, auxquels j'ajouterois le plus de foi, le Roi défit le duc de Guise le 28 Avril, et un autre corps de troupes le premier Mai; attaqua les retranchemens devant le camp fortifié le 5, et commença le 10, dès cinq heures du matin, la grande attaque où le duc de Parme fut blessé, *tome* 5. M. de Thou veut que ce soit à la prise de Caudebec que le prince de Parme ait reçu cette blessure, et ne lui fait passer la Seine que le 22 Mai, *liv.* 103. Cayet est du même sentiment, *tom.* 2, *liv.* 4, *page* 82 *et suiv.*

Mathieu reproche à Henri IV de n'avoir pas fait le duc de Mayenne prisonnier au choc d'Yvetot, et avec aussi peu de fondement, d'avoir évité une bataille décisive, *p.* 109. Quelques autres le taxent de plus grande faute encore, d'avoir ignoré les préparatifs que faisoit le duc de Parme pour passer la riviere, et de n'avoir sçu l'empêcher.

de canon, qu'il pointe sur le retranchement du camp, afin qu'au point du jour on puisse s'en servir. Il visite son armée, et y tient tout en état, pour qu'elle se trouve à cette heure rassemblée à la même place et en ordre de bataille. Ses ordres s'exécutent de point en point, et les succès précédens donnent à toutes ses paroles une autorité qui rend dociles les plus mutins.

Ici je ne puis refuser toutes mes louanges au prince de Parme, pour une action qui ne sçauroit, à mon sens, être jamais assez admirée. Son camp étoit entre Rouen et Caudebec, à quelque distance de la Seine, sur laquelle il n'y a aucun pont dans tout cet intervalle. Le lendemain matin il ne se trouva plus rien dans ce camp. Toutes ces troupes, qui y étoient, pour ainsi dire, entassées les unes sur les autres, celles qui étoient dans Caudebec, et généralement tout ce qu'il y avoit de gens de guerre répandus aux environs, se trouva transporté au-delà de la riviere. Est-ce une fable ou une illusion? A peine le Roi et toute son armée pouvoient-ils en croire leurs yeux.

Le prince de Parme avoit pressenti la résolution du Roi de l'attaquer le lendemain dans son camp; et il ne doutoit nullement, après tout ce qui venoit de se passer dans la journée, qu'il n'y fût forcé, et toute son armée livrée à la merci

du victorieux. Vue inutile, et seulement désespérante pour tout autre, à qui la prudence n'auroit pas ménagé de longue main quelque ressource. Mais quelque chose que lui eût dit le duc de Mayenne, il ne se livra pas si bien à cette sécurité qu'on vouloit lui donner, qu'il ne prît des mesures pour se tirer d'un mauvais pas, s'il arrivoit qu'il s'y trouvât engagé quelque jour dans un pays d'aussi peu de ressource que les bords de la Seine au-dessous de Rouen. Ces mesures avoient été d'amasser secrétement aux environs de Caudebec tout ce qu'il put trouver de bateaux. C'est à cette précaution, dont si peu de généraux auroient été capables, que le prince de Parme dut le salut de ses troupes, la conservation de sa gloire, de sa réputation, et peut-être de sa vie. Il fit remonter toute la nuit la riviere à ces bateaux; et malgré la confusion de son camp, et sa blessure, il donna de si bons ordres, que la nuit même il en fut construit un pont sur lequel il fit passer avant le jour toute son armée et le bagage. C'est de quoi l'on fut plus particuliérement informé le lendemain dans Caudebec, qui se rendit aux premieres approches. Un grand homme de guerre est celui qu'on voit se comporter dans le combat, comme s'il étoit persuadé de vaincre, et prévoir tout avant l'action, comme s'il étoit assuré d'être vaincu.

Il n'y eut de la part du Roi que le seul premier moment donné à la surprise, tous les autres furent employés à prendre de promptes mesures, pour enlever au général Espagnol une partie des fruits de son adresse. Après que ce Prince se fut assuré d'y pouvoir réussir, il tint le conseil de guerre, et y proposa de mener toute l'armée passer la riviere à Pont-de-l'Arche ou à Vernon, et de s'attacher, sans perdre de temps, à poursuivre les ennemis. Quelques-uns de nous, en fort petit nombre, à la vérité, appuyerent ce sentiment comme il méritoit de l'être. S'il avoit été suivi, peut-être que cette campagne auroit été la derniere de la guerre; mais on disoit que le prince de Parme, après avoir fait plus qu'il paroissoit ne pouvoir faire humainement, avoit obligé la fortune à se mettre de la partie. Sur la proposition de faire prendre à l'armée la route de Pont-de-l'Arche, il se fit un cri dans le conseil, et une espece de soulévement général, comme si le Roi eût proposé la chose du monde la plus déraisonnable. Les catholiques, les protestans, les étrangers, tous sembloient chercher à l'envi des difficultés à opposer. On s'écria que l'armée du prince de Parme étant en pays uni, pouvoit arriver aux portes de Paris (*) dans quatre ou cinq

(*) M. de Thou convient que le Roi pouvoit arrêter cette armée, en envoyant de la cavalerie lui fermer le

jours; au lieu qu'il s'en passeroit du moins autant, avant que nous pussions seulement avoir gagné Pont-de-l'Arche. On représenta que tout ce trajet étant coupé de forêts, de montagnes, de gorges et de défilés, l'armée ne pourroit arriver au rendez-vous que par petits pelotons; et que quand même elle seroit à temps de joindre celle de la Ligue, la fatigue d'une course si pénible lui ôteroit les moyens de l'attaquer. Enfin il ne tint pas à toute cette multitude qu'on ne regardât comme ridicule et chimérique une idée aussi sensée.

Le Roi, plus irrité de l'intention de ceux qui lui parloient de la sorte, que de leurs discours mêmes, ne put s'empêcher de repliquer avec quelque aigreur, que tous ces obstacles n'étoient insurmontables que pour ceux à qui le découragement et la crainte du travail les faisoient paroître tels. Il fit voir clairement qu'on pouvoit être dans deux jours à Pont-de-l'Arche, et à Vernon dans quatre; qu'en attendant, on pouvoit toujours détacher quatre ou cinq cent chevaux, pour retarder le prince de Parme dans sa marche; qu'il seroit assez arrêté d'ailleurs par quantité d'obstacles qu'il rencontreroit, ne fût-ce

passage à Pont-de-l'Arche. C'est bien injustement, comme on le voit ici, qu'on veut mettre cette faute sur le compte de Henri IV.

qu'au

qu'au passage de la riviere d'Eure, Louviers, Passy, Maintenon, Nogent-le-Roi et Chartres, étant capables de l'obliger à prendre un long détour; qu'il n'y avoit de ponts ouverts aux ennemis, que ceux d'Aquigny, de Cocherel, de Setisy et de deux ou trois autres, qui les éloigneroient de leur route; qu'il n'étoit pas même impossible de faire rompre ou brûler une partie de ces ponts, avant que les ennemis y fussent arrivés.

Ces raisons rendoient la chose non pas simplement plausible, mais palpable, et en refusant de s'y rendre, on peut avancer que tous les officiers généraux résistoient à la raison avec pleine connoissance. Sur quoi il vient naturellement deux choses à l'esprit; la premiere, comment il a pu arriver qu'un Prince, qui ne se servit pour toutes ses expéditions que de troupes mercenaires, ramassées çà et là, de pays, de mœurs, de religions et d'intérêts différens, souvent en petit nombre, et toujours prêtes à se mutiner, ait pu exécuter ce qu'on voit dans son histoire; la seconde, jusqu'où ce même Prince seroit allé, si au lieu de ces troupes, il avoit eu à ses ordres un nombre considérable de soldats dociles, unis, disciplinés, constamment attachés à sa personne, et prêts à se sacrifier pour lui, tels en un mot que les avoient ces conquérans qu'on a si fort

exaltés. Si l'on ne fait pas cette réflexion toutes les fois qu'elle se présente, c'est qu'il faudroit la faire à chaque page, et d'ailleurs personne n'ignore que l'on jugeroit bien mal du mérite et des talens par le succès, si l'on ne jugeoit en même temps du succès par les obstacles.

On a de la peine à concevoir la raison de l'opiniâtreté invincible que témoignerent en cette occasion les officiers généraux de l'armée du Roi, à résister à un avis si sage. Il ne faut point la chercher ailleurs que dans cette même disposition des esprits que je viens de marquer Si l'on excepte un petit nombre de protestans François, dont la fidélité étoit à l'épreuve, et tout au plus les troupes Angloises qui sembloient agir de bonne foi, tout le reste de l'armée du Roi, réformés, catholiques et étrangers, le servoient sans affection, souvent à regret, et souhaitoient peut-être plus qu'ils ne craignoient, de lui voir souffrir quelque perte considérable. Malgré cette mauvaise disposition à l'égard de leur chef, il y avoit des occasions où toutes ces personnes se trouvoient comme forcées de le seconder, et de faire leur devoir : telles avoient été l'attaque du duc de Guise, l'escarmouche du bois, et le combat qui la suivit : telle auroit été l'attaque du camp du prince de Parme, s'il nous y avoit attendus, parce que dans ces momens, la rapidité de toutes

les opérations que le Roi sçavoit enchaîner les unes aux autres, ne laissoit ni à leur courage une fois échauffé, le temps de se refroidir, ni à leur esprit celui de revenir à sa premiere façon de penser; outre que la conduite d'un petit nombre de braves gens est seule capable de porter partout l'émulation, et d'entraîner toute une armée, quand une fois elle a les armes à la main. Mais aussi cet étourdissement et cette chaleur une fois passés, les premieres idées se réveilloient plus fortement; et elles étoient d'autant plus capables de gâter tous ces esprits, qu'elles leur faisoient sentir qu'ils venoient de faire en ce moment tout le contraire de ce qu'ils auroient voulu faire.

Cette mauvaise réflexion occupoit malheureusement les chefs de l'armée royale, lorsque le Roi y mit en avant de poursuivre le prince de Parme. Les catholiques qui avoient déclaré publiquement, il y avoit fort peu de temps, que si le Roi après un certain terme qu'on lui prescrivoit, n'abjuroit pas le calvinisme, ils étoient résolus de retirer les secours qu'ils lui donnoient, et de se réunir avec le reste de la France pour y établir un Roi de leur religion; les catholiques, dis-je, n'avoient garde de goûter un avis, qui en rendant le Roi maître de ses ennemis, le mettoit conséquemment en état de leur donner à eux-mêmes la loi, au lieu de la recevoir d'eux.

Les huguenots, qui craignoient d'autant plus ce changement de religion, que les catholiques s'attachoient à en faire valoir la nécessité, prenoient ombrage de tout, et se regardoient toujours comme étant sur le point d'être sacrifiés, tant que le Roi ne leur sacrifieroit pas lui-même l'intérêt qui lui faisoit rechercher les catholiques. Dans la crainte qu'en exterminant la Ligue, ils n'eussent travaillé pour les catholiques contr'eux-mêmes, ils s'accommodoient mieux d'un état, qui en laissant du moins la balance égale, les rendoit nécessaires, et s'il falloit qu'un jour le Roi fût enlevé à leur religion, ils vouloient que cela n'arrivât du moins, qu'après qu'ils auroient pris de justes mesures pour se faire craindre, et des catholiques, et de celui qu'ils se seroient donné pour maître. Ces précautions étoient de se faire céder un si grand nombre de villes, d'obtenir des édits si favorables, et de prendre tant d'autres assurances, que le Roi, tout catholique qu'il eût été, trouvât sa politique et son intérêt à les ménager. C'est vers ce but que le duc de Bouillon, principal moteur des démarches du parti, dirigeoit toutes ses vues, et à quoi il faisoit servir les cinq ou six cent Reîtres dont il disposoit. On les voyoit au moindre sujet de mécontentement, ou plutôt au premier caprice, éclater en murmures, et menacer, comme ils firent alors, de

repasser en Allemagne. Le Roi ayant à se comporter de maniere qu'il contentât également des partis si opposés, étoit très-embarrassé à étouffer toutes ces semences de division. Il auroit voulu ne jamais en venir à une rupture ouverte, ou tout au moins ne franchir ce pas, que quand il en auroit écarté tout le danger. Cet embarras le réduisoit à des condescendances et à des ménagemens très-préjudiciables à l'état de ses affaires.

Il n'y a point de labyrinthe pareil à cette complication d'intérêts qui divisoit les différens partis dont étoit composée l'armée du Roi; je n'en ai encore touché que la moindre partie. Les catholiques, outre leur objet commun, avoient chacun leur intérêt particulier, qui étoit de faire acheter fort cher à Henri leur service personnel, et il ne falloit pas croire que sans cette satisfaction, ils acheminassent les choses à une conclusion générale. L'intérêt des calvinistes François n'étoit pas non plus en tout le même, que celui des réformés étrangers. Il y avoit des momens où les Anglois, les seuls qui se tinssent unis, convenoient entr'eux que dans tous les dangers qu'ils couroient, ils se piquoient d'une générosité, qui, de quelque maniere que les choses tournassent, ne pouvoit jamais leur rien produire. En ces momens ils se regardoient comme des insensés, qui s'immoloient en pure perte pour servir des passions

étrangeres, et demandoient à se retirer, comme ils firent en cette occasion, où ils refuserent nettement de s'engager au-delà de la Seine, ne trouvant ni sûreté, ni ressource dans un pays trop éloigné de la mer. Pour les aigrir davantage, et pour fortifier leurs défiances, les catholiques saisissoient ces momens, pour leur faire regarder l'abjuration du Roi comme un point nécessaire.

A l'égard des autres étrangers qui n'agissoient qu'autant qu'ils étoient payés, d'O et ces mêmes catholiques avoient un secret également court et infaillible, et ils s'en servoient fréquemment, c'étoit de faire que le Roi manquât d'argent. Quand on demanda aux Suisses et aux Reîtres s'ils n'étoient pas disposés à poursuivre le prince de Parme, ils ne répondirent qu'en demandant leur paie, et en protestant que si on ne la leur délivroit pas à l'heure même, ils ne passéroient la riviere que pour retourner chez eux, ou s'engager avec la Ligue.

Il n'y avoit pas jusqu'aux Espagnols, ennemis si déclarés du Roi, qui ne fissent aussi leur brigue, et ne se mêlassent des affaires de ce Prince. Ils lui firent proposer dans ce même temps, non-seulement de retirer leurs troupes, mais encore de les lui prêter contre la Ligue même, en un mot de lui mettre la couronne sur la tête, pourvu qu'il consentît à leur céder à perpétuité la Bour-

gogne et la Bretagne. Pour aider le Roi à vaincre les scrupules qu'il eût pu avoir sur une pareille libéralité, ils lui rappelloient l'exemple de François I, qui leur avoit abandonné, disoient-ils, dans un cas bien moins pressant (1), la souveraineté de la Flandre et de l'Artois; et celui de Henri II, qui avoit cédé à l'Espagne plus de villes (2) qu'il n'y en a dans ces deux provinces. Le Roi avoit tout lieu de croire qu'une négociation si fort à contre-temps, étoit une finesse Espagnole dans le goût de celle d'Hagemau, qui ne tendoit qu'à brouiller davantage les cartes, et à le rendre suspect aux catholiques et aux protestans tout ensemble. Mais quand elle auroit été fort sincere, il avoit une raison incomparablement plus forte de ne s'y pas prêter, c'étoit un fond de haine implacable contre l'Espagne et la maison d'Autriche.

Enfin la Ligue elle-même entroit pour quelque

(1) Par le traité passé pendant la prison de ce Prince à Madrid, le 25 Février 1526, François I y renonçoit de plus aux duchés de Bourgogne et de Milan, au royaume de Naples, &c. Mais ce traité fut déclaré nul par les Etats du royaume assemblés à Cognac.

(2) Par le traité de Château-Cambresis, en Janvier 1559, après la bataille de Saint-Quentin, pour les trois seules villes de Ham, le Châtelet et Saint-Quentin, la France rendoit à l'Espagne et à ses alliés, plus de cent cinquante places fortifiées. La jalousie du connétable de Montmorency contre le duc de Guise, et l'envie de sortir de prison, lui firent conclure ce traité, dont tout le royaume murmura.

chose dans les résolutions qui se prenoient dans le conseil du Roi. Villeroy, Jeannin, Zamet et quelques autres, firent offrir de la part de la Ligue à Henri, de le placer sur le trône, moyennant certaines conditions. Il est difficile de décider quel étoit le motif de cette démarche ; dégoût de la hauteur et du faste des Espagnols, artifice pour en obtenir de nouveaux secours, ou dessein d'aliéner du Roi les huguenots. La seule marque à laquelle on puisse conjecturer qu'ils agissoient sincérement, est la dureté des conditions qu'ils proposoient. J'aurai bientôt occasion de m'étendre sur ce projet.

Le moindre effet de ce cahos de vues et d'intérêts, étoit de répandre sur les affaires une obscurité impénétrable, et dans les esprits la défiance et la jalousie, et il est étonnant qu'après cela les catholiques et les protestans aient pu vivre ensemble dans le même camp, sans exposer le Roi à les voir à chaque instant en venir aux mains, et s'égorger les uns les autres. Ceux qui cherchent dans un Prince ce que l'on appelle *de la politique*, trouveront ici une ample matiere de louer la prudence du Roi à tenir unies tant de choses inaliénables, et son discernement à pénétrer ceux qui agissoient de bonne foi avec lui ; car un dernier trait qu'il ne faut pas oublier, c'est que tant de mouvemens secrets laissoient voir un

dehors tranquille et uniforme. Le faux prenoit toutes les marques du vrai, et l'ennemi se couvroit du masque de l'ami. Tel qui paroissoit le plus affectionné au Roi, ou le trahissoit, ou ne travailloit que pour soi.

Il seroit inutile de dissimuler que le maréchal de Biron joua souvent ce rôle. Soit dépit du refus du gouvernement de Rouen, soit envie de perpétuer la guerre (*), soit tempérament, il ne cherchoit qu'à jetter par-tout la confusion et la division. Jamais on ne le vit se ranger de l'avis commun, ni se rendre à la volonté du Roi. Il contredisoit sans cesse, ou pour le plaisir de contredire, ou pour celui de forcer tout le monde à embrasser son opinion. Dans le conseil, à l'occasion duquel je suis entré dans tout ce détail, son sentiment ne fut ni de poursuivre les ennemis, ni de s'arrêter en Normandie. Il imagina qu'on devoit prendre les devans pour aller attendre le prince de Parme sur les frontieres de Picardie, par où il falloit qu'il repassât en s'en retournant en Flandre ; projet singuliérement chimérique, qui fut aussi-tôt applaudi par les protestans soumis à toutes les volontés de ce maréchal.

(*) « Quoi donc, maraud ! nous veux-tu envoyer planter » des choux à Biron » ? dit ce maréchal à son fils, qui lui proposoit un expédient de finir tout d'un coup la guerre. *Péref. seconde partie, ibid.*

Le Roi vit bien qu'il ne feroit que des efforts inutiles pour retenir à sa suite des troupes si mal intentionnées. La campagne avançoit vers sa fin. Un siege aussi long et aussi rude que celui de Rouen, faisoit soupirer le soldat après le repos. Ce Prince ne voulut pas le lui refuser. Il suivit la maxime, qu'un Prince doit se faire sçavoir gré de tout ce qu'il fait, même de ce qu'il fait malgré lui. Il parla aux étrangers qui vouloient s'en retourner chez eux, et leur en donna la permission. Il leur distribua tout ce qu'il avoit d'argent, quoiqu'il en manquât lui-même pour ses besoins les plus essentiels, et s'il ne les satisfit pas entiérement à cet égard, ils eurent tout sujet d'être contens de la maniere noble et distinguée avec laquelle il loua leurs services, et les remercia. Comme il laissoit la Normandie tranquille, et toute entiere sous son obéissance, à l'exception de Rouen, et d'un fort petit nombre d'autres villes, et qu'il n'y avoit pas lieu de craindre que l'armée de la Ligue s'en approchât de long-temps, il donna la même liberté de se retirer en leurs maisons, à tous les officiers de son armée, soit catholiques, soit protestans. Pour mettre le maréchal de Biron dans la nécessité de ne pas l'abandonner avec ses protestans, auxquels il vit qu'il alloit être réduit après cette permission, il déclara qu'il s'en tenoit à son avis, et que dans peu de

jours il prendroit le chemin de la Picardie, non qu'il entrât dans les vues du maréchal, mais parce que ne s'étant encore montré ni dans cette province, ni dans celle de Champagne, il crut devoir s'y faire connoître, et s'en attirer l'affection. Un motif plus secret (*) favorisoit et fortifioit encore cette résolution; et Biron qui connoissoit et flattoit les foiblesses du Roi, en faisoit sa meilleure raison.

(*) Son amour pour mademoiselle d'Estrées. « Il se dé-» roboit quelquefois de son armée pour l'aller voir. Un » jour même il se déguisa en paysan, passa au travers des » gardes ennemies, et arriva chez elle, non sans courir » risque d'être pris ». *Notes sur la Henriade.*

Fin du quatrieme Livre.

LIVRE CINQUIEME.

MÉMOIRES de 1592—1593. Exposé succinct de l'état des affaires dans les provinces de France, pendant les années 1591 et 1592. Brigues du comte de Soissons. Son caractere. Abrégé de l'histoire du duc d'Epernon. Sa désobéissance. Son caractere. Différens partis dans les provinces méridionales de la France. Exposé concis de ce qui s'y passa. Siege de Villemur. Siege d'Epernai, où le maréchal de Biron est tué. Son éloge. Mort du prince de Parme. Rosny se remarie, et se retire mécontent. Cause de ce mécontentement. Il intercepte les Mémoires des négociations entre la Ligue et l'Espagne. Détail et examen de ces pieces. Tiers-parti formé en France. Ceux qui le composoient, et quel étoit leur objet. Henri prend conseil de Rosny. Circonspection et sage conduite de tous les deux. Entretiens entr'eux, où Rosny l'amene à se convertir. Henri sonde les protestans sur cette résolution. Conférences de Rosny avec Bellozane, les deux Durets et du Péron. Conditions offertes par la Ligue, à Henri. Dans quel dessein. Rejettées. Etats de Paris. Projet du prince de Parme mal exécuté. Désunion des chefs catholiques dans ces Etats. Leurs brigues et leurs artifices, pour se sup-

planter mutuellement. Arrêt du Parlement de Paris, et zele de ses membres pour l'honneur de la couronne. Conférence de Surêne. Treve. Sagesse et habileté de Henri à profiter des dissentions entre les chefs de la Ligue. Conduite de Villeroy et de Jeannin. Difficultés pour la conclusion. Sages conseils donnés au Roi par Rosny. Siege de Dreux, pris par le moyen de Rosny. Henri leve tous les obstacles à sa conversion. Particularités sur son abjuration.

PENDANT que le Roi prenoit avec un petit nombre de protestans le chemin de Picardie, le prince de Parme ne perdoit pas un instant pour regagner Paris, d'où il passa sans aucune difficulté en Flandre, peu satisfait de sa campagne, mécontent au dernier point de la Ligue et de ses chefs, et fort chagrin d'une blessure, dont il sentit qu'il ne guériroit jamais.

C'est dans les histoires générales et particulieres, qu'il faut chercher le détail de tout ce qui s'est fait pendant cette année et la précédente, dans les différens endroits du royaume. L'attaque de Saint-Denis (*), où le chevalier d'Aumale

(*) Claude de Lorraine, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ayant surpris cette ville à la tête d'un corps de troupes de la Ligue, de Vic accourut et rechassa ses troupes. Le chevalier d'Aumale fut tué dans cette rencontre.

perdit la vie, la prise de Stenay et de Dun en Lorraine, la défaite du sieur d'Amblise, avec les autres faits d'armes du duc de Bouillon (1), soit avant, soit après son mariage, la perte de la bataille de Craon (2), la défaite du sieur de la Guerche, et le blocus de Poitiers, sont les principaux faits, et l'on pourroit y en joindre une infinité d'autres qui se passerent en Provence, Dauphiné et Poitou. On pourra trouver encore que depuis le départ du prince de Parme, jusqu'aux négociations qui précéderent le couronnement du Roi, il s'est passé plusieurs choses dignes de remarque. J'ai justifié plus haut mon silence à

(1) Le duc de Bouillon prit Stenay le propre jour de ses noces. Affricain d'Anglure-d'Amblise, général des troupes Lorraines, étant venu attaquer Beaumont en Argogne, ville à trois lieues de Sedan, que le duc de Bouillon avoit prise sur le duc de Lorraine, Bouillon défit les troupes de Lorraine sous les murs de cette place, et d'Amblise y fut tué.

(2) Cette bataille fut donnée devant la ville de Craon en Anjou, que les troupes royalistes étoient venu assiéger. Elles étoient composées de François, Anglois et Lansquenets, au nombre d'environ sept à huit mille hommes, commandés par MM. le duc de Montpensier, le prince de Conty et le duc de Damville, &c. qui furent défaits par le duc de Mercœur, à la tête des troupes Ligueuses et Espagnoles. Dans le même temps, Georges de Villequier, vicomte de la Guerche, voulant passer la Vienne, riviere en Poitou, fut défait à la tête d'un petit corps de troupes de la Ligue, et lui-même se noya en passant cette riviere. Voyez le détail du blocus de Poitiers, et les différentes rencontres devant cette ville, dans *d'Aubigné, tome 3, liv. 3, chap. 11*. Consultez aussi sur toutes ces expéditions, les Historiens déjà cités.

tous ces égards. D'ailleurs j'use de la liberté qu'on a de ne spécifier dans des Mémoires que les choses dont on a été le plus frappé. Telles sont celles qui regardent M. le comte de Soissons et le duc d'Epernon, sur lesquelles la narration des faits qu'on vient de lire, ne m'a pas permis de m'étendre.

Pour avoir abandonné le parti du Roi, et s'être brouillé avec lui en Béarn, comme on l'a vu plus haut, M. le comte de Soissons (*) n'avoit pas perdu l'espérance d'épouser Madame sa sœur, dont il possédoit toujours la tendresse. La mort de Henri III, auquel il s'étoit attaché en dernier lieu, l'avoit laissé dans l'armée du Roi, qu'il servoit comme bien d'autres sans affection, et jusqu'à ce qu'il se fût mis en tête quelque nouveau projet, ou qu'il se présentât quelqu'occasion favorable à son amour. Il crut qu'elle lui étoit offerte dans le siege de Rouen : entreprise trop importante à son avis, pour que le Roi pût s'occuper d'autre chose. Il feignit un voyage à Nogent, et se dérobant du camp, il passa secrétement et avec la derniere diligence en Béarn, pour y accomplir son mariage à l'insçu de Henri ; mais il étoit un de ceux dont le Roi observoit

(*) Charles de Bourbon, fils de Louis I, prince de Condé, tué à Jarnac, et de Françoise d'Orléans-Longueville. Il mourut en 1612.

jusqu'aux moindres actions. Ce Prince pénétra l'intention de M. le Comte, et y mit si bon ordre, qu'à son arrivée en Béarn, le Comte trouva bien, à la vérité, Madame Catherine dans les dispositions les plus favorables à son égard, quelques-uns ont dit que c'étoit elle-même qui l'avoit sollicité à faire ce voyage, mais il n'en fut pas de même du conseil que le Roi avoit établi en cette province pour la conduire en son absence. Le sieur de Pangeas (*) qui dirigeoit ce conseil, lui tint tête; montra les ordres qu'il avoit reçus du Roi; souleva tout le pays contre lui; enfin l'obligea de repasser en France avec la honte d'un éclat inutile, dont M. le Comte ne put tirer d'autre vengeance sur Pangeas, qu'en le faisant tomber du haut d'un escalier, un jour qu'il se rencontra avec lui chez le Roi à Pontoise.

Le caractere du comte de Soissons se connoît facilement par tous ces traits. Pour achever de le montrer tel qu'il étoit, jamais il n'y a eu d'ambition plus démesurée, ni plus aveugle. Tous les événemens lui paroissoient autant de degrés pour parvenir à ses fins, et le jettoient dans de nouvelles routes, qui l'en éloignoient d'autant plus, qu'il prétendoit s'en approcher. Il ne connut

(*) *N.... de Pardaillan de Pangeas ou Pangeac.*

jamais bien lui-même quel étoit son objet. Inquiet, chagrin, jaloux, son ambition se nourrissoit de tout, et ne profitoit de rien. La nature ne l'avoit pas fait pour sympathiser avec le Roi. Ils ne se ressembloient en rien, ni par l'humeur, ni par les manieres. Le Roi étoit un Prince franc et ouvert. Le comte de Soissons joignoit à un esprit naturellement froid et peu prévenant, un phlegme affecté, et un art de tout ce que la dissimulation a de plus mauvais. Il cherchoit dans un sérieux concerté, un air de grandeur qui pût imposer. Il s'étudioit à ne point être connu, et prenoit pour respect le visage glacé que la fausse gravité impose. Le faste et l'appareil étoient tout-à-fait de son goût. En un mot, l'ambition avoit pris possession de son cœur; et sa conduite extérieure n'étoit que cérémonial et formalité; et une raison de l'antipathie que le Roi conçut pour lui, et qu'il ne put jamais vaincre, c'est peut-être que ce caractere approche infiniment de celui de la nation Espagnole.

A l'égard du duc d'Epernon (*), l'ambition ne

(*) Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d'Epernon, colonel-général de France, gouverneur de Guienne, Metz et pays Messin. Il mourut en 1642, âgé de quatre-vingt-huit ans; et comme le remarque l'auteur de sa vie, le plus ancien duc et pair de France, le plus ancien officier de la couronne, le plus ancien général d'armée, le plus ancien gouverneur de province, le plus ancien chevalier de l'Ordre,

composoit pas seule le fond de son cœur. Il y entroit un orgueil indomptable, une fierté, ou, pour mieux dire, une férocité naturelle, qu'on sentoit dès le premier instant. L'ambition se sert, dit-on, de toutes sortes de voies pour arriver à son but. Sur ce pied, d'Epernon n'auroit point été un ambitieux; il ne connoissoit qu'une marche, la hauteur avec laquelle il prétendoit tout emporter; en un mot, l'ambition n'étoit en lui

le plus ancien conseiller d'Etat, et presque le plus ancien homme de condition de son temps. On l'appelloit *la garde-robe du Roi*, à cause du grand nombre de charges qu'il avoit dans la maison de ce Prince. Il y a une fort belle réponse de lui à Henri IV, qui lui reprocha un jour en colere qu'il ne l'aimoit point: « Le duc d'Epernon, dit son Historien, » sans s'étonner de la colere du Roi, lui répartit avec froi- » deur, mais avec gravité: Sire, votre Majesté n'a point » de plus fidele serviteur que moi dans le royaume, j'ai- » merois mieux mourir, que de manquer à la moindre » partie de mon devoir. Mais, Sire, pour ce qui est de » l'amitié, votre Majesté sçait bien qu'elle ne s'acquiert que » par l'amitié. Le Roi, qui sçavoit également estimer les » grandes actions et les paroles de cette nature, convertit » toute son indignation en estime, &c. ». *Vie du duc d'Epernon, page* 225.

Le portrait qu'en fait ici M. le duc de Sully, est un peu chargé. Il seroit pourtant bien difficile de détruire aucune de ces raisons. Tous les Historiens conviennent avec lui sur l'ambition démesurée du duc d'Epernon; et ses intelligences avec l'Espagne sont prouvées par plusieurs des lettres du cardinal d'Ossat. A l'égard de son extraction: « *Patrem*, » dit Busbeq, *habuit bello egregium, avum tabellionem sive* » *notarium* ». *Epist.* 17. Selon le pere D. Vaissette, au contraire, il descendoit de Guillaume de Nogaret, fameux par ses démêlés avec le Pape, sous le regne de Philippe-le-Bel. Consultez nos Généalogistes.

qu'amour naturel de l'indépendance, inspiré par la dureté du cœur, la misanthropie et une présomption qui le faisoit paroître à lui-même au-dessus des égards et des récompenses. Il haïssoit le Roi, parce qu'il haïssoit tout le monde ; et sans doute qu'il y avoit bien des momens où il ne s'accommodoit pas trop avec lui-même. Une désobéissance continuelle à ses supérieurs, un commerce dur avec ses égaux, un esprit cruel et insupportable avec ses inférieurs, sont la suite de ce caractere.

D'Epernon voyant que ses entreprises n'avoient pas eu le succès que son orgueil lui promettoit, fut obligé de changer de manieres; et quelquefois, quoique rarement, il ménagea ceux dont il pouvoit avoir besoin. Mais jusques dans ses caresses, si l'on peut se servir de ce terme à son égard, il y avoit une pointe de fiel et de mépris, qui fit que s'il n'aima jamais personne, tout le monde lui rendit la pareille. Il ne fut jamais servi que par crainte, ce qui fut cause qu'avec d'assez grandes dispositions pour la guerre, et dans une situation à les faire valoir, il ruina ses affaires. Il tenoit par lui et par la Valette (*), son frere, la Provence et le Dauphiné. Les Provençaux qui avoient eu pour gouverneur, avant lui, le Grand-

(*) Bernard de Nogaret, amiral de France.

Prieur (*), frere naturel des trois derniers Rois, le mépriserent pour son extraction, et le haïrent bientôt pour sa cruauté. Ils furent ravis lorsque d'Epernon, qui du vivant de Henri III ne vouloit pas s'éloigner de la cour, leur donna en sa place la Valette, qui se rendit agréable dans la Provence, et servit bien le Roi. Henri III ayant connu le véritable caractere de son favori, commença lui-même à le craindre. Il disgracia d'Epernon, et pensa même le faire arrêter à Angoulême. La Valette perdit en cette occasion son gouvernement; mais le tout leur fut rendu après le meurtre du duc de Guise, qui mettoit Henri III dans la nécessité de s'appuyer de tout ce qu'il pouvoit attirer dans son parti, et à quelque prix que ce pût être. Ce Prince étant mort, d'Epernon, dont la vanité souffroit d'obéir au roi de Navarre, le quitta à Pontoise, malgré les instances que ce Prince lui fit faire par Messieurs de Bellegarde et de Roquelaure, et les prieres qu'il lui en fit lui-même. C'étoit quelque chose de trop flatteur pour lui de tenir tête à un Roi, et il n'y oublia rien dans son gouvernement de Provence. Il fut le premier à signer l'exclusion à la couronne, que les grands du royaume donnerent au roi de Navarre. On ne risque rien

(*) Henri, comte d'Angoulême, fils de Henri II, et de N.... de Leviston, dame Ecossoise.

à juger par d'Epernon, de la sincérité de ce motif de religion, dont il étoit si ordinaire alors de se parer, pour se soustraire à l'autorité légitime.

La suite de l'histoire du duc d'Epernon donnera une légere teinture des affaires dans les provinces du midi de la France. Il eut de grands revers. Les deux freres s'aidant mutuellement, eurent souvent du pire, et ne purent empêcher qu'il ne se formât en Dauphiné et en Provence, trois ou quatre partis principaux qui leur tinrent tête, sans compter que presque toutes les grandes villes en avoient un, et cherchoient à se rendre indépendantes. Le duc de Savoie (1) et le duc de Nemours, son frere, y avoient une forte brigue; et leur parti devint extrêmement puissant, après que le roi d'Espagne eut consenti que le duc de Savoie, qui étoit son gendre, et auquel il prêtoit main-forte, fût reconnu comte de Provence, et tînt ce fief de sa couronne. Au milieu de leurs succès, ces deux Princes rencontrerent un adversaire redoutable, qui les arrêta dans leur carriere, et réduisit leur parti aux abois : c'est Lesdiguieres (2), connu par sa valeur et son bonheur

(1) Charles Emmanuel, duc de Savoie, mort en 1630.

(2) François de Bonne, duc de Lesdiguieres, connétable de France.

contre le duc de Savoie. Il se tint toujours attaché au Roi ; et on ne lui reproche point d'avoir songé à s'approprier ses succès, ni d'avoir convoité la souveraineté du Dauphiné. Peut-être souhaita-t-il seulement que le Roi eût long-temps besoin de son secours, et ne vînt jamais en cette province. MM. de Montmorency et d'Ornano (1) donnoient beaucoup de force à ce parti. Les autres étoient formés par le duc de Joyeuse (2), la comtesse de Sault et le comte de Carces, avec le sieur de Vins. Louis d'Aix et Casaux, Ligny, Martiningue et une infinité d'autres y firent parler d'eux, et remplirent ce pays de divisions et de carnage ; mais leur faction ne passoit guères les bornes d'une simple ville. La Valette ne se soutenoit déjà presque plus en Dauphiné, lorsqu'il fut tué en assiégeant une bicoque (3). Aussi-tôt le duc d'Epernon songea à empiéter ce gouvernement. Il en demanda pour la forme des lettres au Roi, qui n'osa les lui refuser ; mais au lieu de prendre le dessus sur tous ces différens partis, il ne parvint qu'à y en faire un nouveau, sur lequel

(1) *Alphonse d'Ornano, colonel des Corses.*

(2) Antoine Scipion, chevalier de Malthe, qui prit le titre de duc de Joyeuse, après la mort de ses freres. Chrétienne d'Aguerre, comtesse de Sault, baronne de Vienne ; Gaspard de Pontevez, comte de Carces ; Hubert de la Garde, sieur de Vins ; Charles de Casaux, &c.

(3) *Roquebrune, bourg de Provence.*

le Roi ne devoit pas plus compter que sur les autres. On peut en juger par ce qui se passa au siege de Villemur (1). C'est l'unique action que je particulariserai, sur des Mémoires dont je garantis la vérité.

Le duc de Joyeuse, zélé partisan de la Ligue en Languedoc, ayant rassemblé cinq ou six mille hommes de pied, et huit ou neuf cent chevaux, aux environs de Toulouse, s'avança le 15 Juin de cette année 1592, vers Montauban, pillant les bourgades et le plat-pays; et après avoir exercé toutes les cruautés qui étoient passées en coutume dans ce temps malheureux, il vint mettre le siege devant Villemur. Le sieur d'Arias, qui est celui dont je tiens ce détail, et les bourgeois de Villemur eurent recours à Thémines (2), qui tenoit pour le Roi dans la province, et le solliciterent de leur amener promptement un puissant secours. Thémines qui ne se sentoit pas assez fort, s'adressa au duc d'Epernon; et en attendant le renfort que celui-ci lui promit, il détacha quelques petits pelotons d'infanterie et de cavalerie, qui entrerent avec beaucoup de peine dans Villemur, les cavaliers à pied, parce

(1) *Ville de Languedoc.*

(2) Pons de Lausiere de Cardaillac, depuis maréchal de France.

qu'ils ne purent se servir de leurs chevaux, tant la ville étoit étroitement resserrée. Joyeuse avoit fait une faute dont il fut rudement puni, comme on va le voir; c'est d'attaquer Villemur du côté de la ville, au lieu de commencer par le château, qui plus fort en apparence, l'étoit beaucoup moins en effet : sans doute qu'il ne connoissoit pas assez bien la place, ou qu'il eut dessein de profiter des magasins de bled et d'autres munitions, dont il sçavoit que la ville étoit pleine.

D'Epernon envoya un corps de troupes assez considérable; mais comme il leur avoit donné ordre de n'agir que foiblement, et sur-tout de ne pas courir les risques d'un combat, quoiqu'en arrivant ces troupes fissent fort grand bruit, elles se débanderent, abandonnerent leur poste, et nuisirent plus par leur mauvais exemple, qu'elles ne servirent aux autres soldats royalistes. Joyeuse qui ne manquoit pas de bravoure, sur-tout lorsqu'il s'agissoit d'un coup de main, trouvant l'occasion favorable, et peut-être se doutant de l'intention du duc d'Epernon, fondit sur ces gens, les surprit, et en auroit fait un grand carnage, si Thémines ne fût accouru assez à temps pour sauver le reste. Il ne laissa pas d'y en avoir sept ou huit cent de tués; et il n'en fallut pas davan-

tage à d'Epernon (1) pour les lui faire rappeller tout-à-fait. Thémines eut beau après cela le solliciter aussi-bien que le maréchal de Matignon, ni l'un ni l'autre ne l'écouterent, et il n'eut plus d'autre parti à prendre que de se jetter lui-même dans Villemur avec d'Ariat, deux cent cinquante arquebusiers, et environ cent ou cent vingt cavaliers, pour soutenir les assiégés que Joyeuse pressoit plus vivement qu'auparavant. Il en fit sortir Renier qui en étoit seigneur par engagement, mais qui étoit devenu trop infirme pour faire les fonctions de gouverneur en cette occasion, et il résolut de s'y défendre jusqu'à l'extrémité, comptant que le Roi, auquel il fit sçavoir sa situation, ne le laisseroit pas périr.

En effet, ce Prince écrivit aussi-tôt aux ducs de Montmorency et d'Epernon, de prêter main-forte à Thémines. Ce dernier, accoutumé à désobéir, ne fit aucun état de cet ordre : pour Montmorency, il fit partir Lecques (2) et Chambaut, avec de fort bonnes troupes protestantes. Elles

(1) Tout ceci est si positif, qu'il peut balancer l'autorité de M. de Thou, qui est très-favorable au duc d'Epernon sur ce fait ; et celle de l'auteur de la vie de ce duc, qui soutient que ses soldats chasserent ceux de la Ligue de devant Villemur, et mirent cette place en état de se défendre, *page* 134. D'ailleurs, la Chronologie Novennaire se trouve ici en tout d'accord avec nos Mémoires, *liv.* 4, *pag.* 63, aussi-bien que les Mémoires de la Ligue, *tome* 5.

(2) *Antoine du Pleix, sieur de Lecques.*

étoient encore en trop petit nombre pour tenir contre l'armée de Joyeuse, nouvellement renforcée par les Toulousains. Lecques et Chambaut eurent recours à Messillac (*), lieutenant du Roi en Auvergne, et au vicomte de Gourdon, aussi connu par sa valeur et sa fidélité, que par sa grande laideur. Ces deux officiers ne balancerent pas à marcher au secours de Villemur, avec huit cent arquebusiers et deux cent quatre-vingt chevaux. Joyeuse leur envoya offrir le combat qu'ils refuserent, profitant du malheur arrivé aux troupes de d'Epernon, et ne s'occupant que de leur objet. Après ce refus, la cavalerie des assiégeans qui se trouvoit trop pressée dans ses lignes, demanda à Joyeuse la permission de s'écarter dans les villages des environs : ce que ce général accorda avec peine, et contre l'avis des sieurs d'Onous et Montberaut. Il tira parole des officiers qu'au premier signal qui leur seroit donné, ils se rendroient au camp sans perdre de temps.

Messillac, Lecques et Chambaut, voyant que cet éloignement de la cavalerie avoit extrêmement affoibli l'armée des assiégeans, séparerent tous leurs gens de pied en quatre bandes, à chacune desquelles ils joignirent cinquante gendarmes, auxquels on fit mettre pied à terre. Un

(*) *Raymond de Messillac de Rastignac.*

régiment de huit cent hommes fut laissé en bataille, à la vue des retranchemens, avec ordre de donner à certain signal. Quatre cent hommes attaquerent le premier retranchement, et furent appuyés des quatre troupes. Il n'y avoit ordinairement pour le garder que deux cent fantassins; mais Joyeuse qui avoit des espions chez nous, averti peu de momens avant l'attaque, y en envoya quatre cent autres; et en même-temps fit tirer les trois coups de canon qui étoient le signal convenu avec sa cavalerie. Soit paresse à obéir, soit promptitude de la part des protestans, cette cavalerie n'arriva qu'après l'action commencée. Les nôtres s'avancerent avant le soleil levé; et s'attachant au premier retranchement, ils coucherent par terre cent de ceux qui le défendoient. Les autres prirent la fuite vers le second retranchement; et n'y portant que leur peur, ce second retranchement, quoique beaucoup meilleur que le premier, fut forcé de même, et avec une perte considérable.

Thémines regardant le tout de dedans la place, seconda les attaquans, et fit une sortie si à propos, qu'elle acheva de tourner la tête aux assiégeans. Leur cavalerie se fit voir en ce moment à la tête de leur camp; mais au lieu d'arrêter le désordre, elle n'eut pas plutôt apperçu que les huit cent hommes de réserve avec trois cent chevaux, s'ébranloient pour venir contr'elle, qu'elle

prit le mouvement de tout le reste de l'armée, et chercha son salut dans la fuite. La peur croissant à chaque moment, ce ne fut bientôt qu'une déroute générale, qu'il ne fut pas possible à Joyeuse d'arrêter. Entraîné lui-même avec les fuyards, il gagna un pont de planches et de cordes qu'il avoit fait jetter sur le Tarn. Le nombre de ceux qui se précipitoient de ce côté ayant surchargé ce pont, il fondit en ce moment sous Joyeuse, et l'engloutit dans la riviere, sans qu'aucun de ceux qui étoient avec lui en réchappât. La peur aveugloit si fort le reste de ces troupes, que s'imaginant encore voir un pont à la place où il n'étoit plus, elles se jettoient dans les flots en cet endroit de la riviere. Il périt en cette occasion, par l'épée ou par l'eau, plus de trois mille hommes de pied et de quatre cent chevaux : perte énorme pour une armée si peu considérable, au lieu que les royalistes ne perdirent pas trente hommes. Les bourgeois de Villemur regardoient de dessus les remparts ce spectacle étonnant, avec une joie mêlée de surprise et d'horreur, qui leur faisoit comparer un effet de la peur qui tient du prodige, avec ce que l'histoire sacrée nous rapporte des Egyptiens au passage de la mer rouge. Mais il est temps de revenir au Roi.

Ce Prince ayant passé en Picardie, envoya le

maréchal de Biron assiéger Epernai (1), pour donner de l'occupation à ses troupes. Ce siege fut long et opiniâtre. Biron y fut tué d'un coup de canon (2); et si le Roi, qui pendant ce temps-là se tenoit à Compiegne, ne se fût pas déterminé à se montrer lui-même devant cette ville, on auroit eu de la peine à la prendre. Il défit un puissant secours qui cherchoit à se jetter dans la place, et l'obligea enfin à se rendre.

Les fonds lui manquant absolument, il fut obligé, après cette expédition, de licentier tout ce qui lui étoit resté de troupes étrangeres. Il demeura encore quelque temps dans ses quartiers, sur le bruit qui se répandit que le prince de Parme alloit repasser pour la troisieme fois en France, pour exécuter les grands projets qu'il avoit formés contre le Roi. La mort de ce grand général arriva (3) très-heureusement pour tirer

(1) *En Champagne.*

(2) Qui lui emporta la tête. Il étoit presque aussi sçavant dans les lettres que dans la guerre. De Thou regrette fort la perte que nous avons faite de ses Commentaires. Il commanda en chef dans sept batailles, et portoit autant de cicatrices des blessures qu'il y avoit reçues. Il fut parrain du cardinal de Richelieu, auquel il fit porter son nom de baptême. La ville de Gontaut en Agenois, a donné son nom à cette maison. Voyez aussi l'éloge de ce maréchal, dans *Brantome.*

(3) A Arras, dans l'abbaye de Saint-Vaast. On accusa les Espagnols de l'avoir empoisonné par jalousie; mais la blessure qu'il avoit reçue en Normandie l'année précédente,

d'inquiétude Henri, qui ne se voyoit point en état de résister à un tel ennemi. L'armée Espagnole ayant perdu son chef, se dissipa. Le temps de lui nommer un successeur, laissa au Roi celui de respirer. Il se rapprocha de Paris, et ne songea qu'à tirer parti de l'éloignement des Espagnols.

Je ne suivis point le Roi dans tout ce voyage de Picardie. Je me rendis à Mante, où retrouvant Madame de Châteaupers dans des dispositions favorables à mon amour, je m'unis avec cette Dame par un mariage qui fut célébré à Mante le propre jour que le prince de Parme (*) passoit avec son armée par Houdan.

jointe à la mauvaise conformation de son corps, est la seule cause de sa mort, comme on le reconnut à l'ouverture de son corps. *Cayet, ibid.* 90. Voyez dans M. *de Thou, liv.* 104, l'éloge de ses grandes qualités. Son corps fut porté en Italie par la Lorraine, accompagné de cent soixante chevaux caparaçonnés de noir. Il n'avoit que quarante-huit ans. Il se plaignit d'avoir été deux fois empoisonné par les Espagnols, si l'on en croit d'Aubigné, qui assure que les Italiens en furent si fort persuadés, que depuis ils ne purent compatir avec les Espagnols, *tome* 3, *liv.* 3, *chap.* 28; et c'est aussi l'opinion de *Bongars, liv.* 49.

(*) Ce ne peut être que le 23 ou 24 Mai, le prince de Parme n'ayant passé la Seine que la nuit du 21 au 22. Il y a donc erreur, soit dans le nouveau Journal de Henri III, imprimé en 1720, où, *page* 271, ce mariage du duc de Sully est marqué célébré le 18, soit dans les Mémoires de Sully. La seconde femme de M. de Rosny s'appelloit *Rachel de Cochefilet*, fille de Jacques, seigneur de Vaucelas, et de Marie d'Arbaleste, et avoit été mariée en premieres noces

Pour tout dire, la politique du Roi n'étoit point de mon goût. Je voyois avec chagrin que la nécessité des temps le soumettoit à toutes les volontés des catholiques de son parti; et que tous les protestans demeuroient sans récompense, et étoient comptés pour rien, sur-tout depuis que le départ des troupes étrangeres avoit donné à leurs adversaires toutes sortes d'avantages sur eux. J'avois en mon particulier éprouvé tant de fois les effets de leur haine ou de leur jalousie, que j'en concluois que tous les chemins à la fortune alloient m'être fermés pour toujours. J'étois encore dégoûté de la conduite du Roi à mon égard. Sa froideur, que je sçavois pourtant n'être qu'une feinte, ressembloit si fort à l'abandon, que je me déterminai à quitter la guerre, et à me retirer chez moi, pour y vivre loin du tumulte et des affaires.

L'événement justifia la sagesse du Roi; et je fus le premier dans la suite à me ranger de son opinion, et à lui donner des conseils entiérement opposés à mes premieres idées. Mais alors j'envisageois tout avec d'autres yeux. Le sentiment de tout ce que les protestans et moi avions à souffrir, le peu de considération où il me sembloit que

avec François Hurault, sieur de Châteaupers et de Marais, mort en 1590. Elle mourut après le duc de Sully, dans l'année 1659, âgée de quatre-vingt-treize ans.

j'étois, un peu de cet esprit général que dicte toujours l'intérêt de la religion ; voilà ce qui formoit mes résolutions, et sur quoi je bâtissois pour le Roi un systême, qui dans ce temps-là me paroissoit le seul raisonnable. J'aurois voulu que ce Prince, rendant justice à ceux qui le servoient avec zele et affection, eût refusé tout autre secours, et se fût jetté entre leurs bras. Je me persuadois qu'après cette démarche éclatante, l'Angleterre, la Hollande, et tout ce qu'il y a de puissances protestantes en Europe, auroient fait en sa faveur de si puissans efforts, qu'ils auroient suffi à le mettre sur le trône, sans qu'il en eût eu aucune obligation aux catholiques. En cela comme dans tout le reste, les lumieres du Roi étoient bien supérieures aux miennes. Il comprit dès le premier instant, qu'un royaume tel que la France, ne s'acquiert point par des mains étrangeres ; et quand même il auroit jugé la chose possible, c'étoit le cœur des François plus que leur couronne, que ce bon Prince vouloit conquérir, et il regardoit comme leur bien légitime, les récompenses qu'il eût été obligé en ce cas de donner à leur préjudice, à ceux qui auroient été les auteurs de son élévation.

Pour dernier motif de retraite, il arriva peu de temps après que je fus arrivé à Mante, que ma plaie de la bouche et du coup que j'avois reçu dans

dans cette malheureuse rencontre de Chartres, vint à se rouvrir, ce qui m'obligea de me transporter à Rosny, pour me faire guérir radicalement, et prévenir les suites presque toujours fâcheuses des blessures de cette nature. J'y fis quelque séjour. Après une vie aussi tumultueuse que celle que j'avois menée jusqu'à ce moment, j'y goûtois le plaisir pur que la vie retirée offre à ceux qui ont arraché leur cœur à l'ambition. Je m'y amusois aussi à écrire tous les événemens variés par la bonne et la mauvaise fortune, auxquels elle m'avoit exposé pendant vingt ans.

Buhy (*), lieutenant pour le Roi dans le Vexin, vint un jour m'y rendre visite. Il m'apprit que le Roi avoit écrit à tous les gouverneurs de ramasser le plus qu'ils pourroient de troupes, et de venir promptement à son secours. C'est le temps où l'on s'attendoit le plus fortement à voir repasser le prince de Parme en France, et Buhy me demanda si je ne ferois pas comme les autres en cette occasion. Cette demande réveilla en moi le souvenir de tant de gouvernemens qu'on m'avoit refusés, et en dernier lieu d'une lieutenance de Roi, que le duc de Nevers et les catholiques m'avoient enlevée d'une maniere haute et insultante. Je répondis à cet officier avec quelque

(*) Pierre de Mornay de Buhy, frere de du Plessis Mornay.

émotion, que si le Roi avoit eu besoin de mon service, il m'auroit fait l'honneur de m'écrire. Buhy trouva ma réponse fiere, et en la rapportant au Roi, il l'empoisonna comme fait tout bon courtisan, et fit entendre à ce Prince qu'il ne devoit plus compter sur moi, parce que mon parti étoit pris de passer le reste de mes jours à la campagne. Cette addition étoit toute entiere de sa façon. Je n'estimois pas assez Buhy pour le faire le confident de mes secrets. « Il a donc bien » changé d'humeur, reprit aussi-tôt le Roi; car » il n'a jamais manqué de se trouver aux occa- » sions pareilles à celle qui se prépare. Quoiqu'il » s'excuse sur ses plaies, je connois bien ce qui » le retient, il est en colere contre moi, et avec » quelque raison; il voudra dorénavant faire le » philosophe, mais lorsque je le verrai, je » sçaurai bien accommoder tout cela, car je le » connois ».

Ce discours se tenoit en présence du président Seguier (*), qui étant venu dîner chez moi quelque temps après, me le rapporta. Comme je répandois mon cœur dans le sein de ce grand magistrat, que je connoissois pour être également bon ami, honnête homme et excellent politique, il me répondit ces paroles, que je n'ai

(*) *Jean Seguier.*

pas oubliées, parce qu'elles commencerent à me dessiller les yeux, et à me détromper de ma premiere façon de penser. « Monsieur, il me semble » que vous êtes un peu en colere. Nous sommes » dans un temps où la tranquillité est un bien diffi» cile à acquérir, les plus sages useront de silence » et de patience, dans l'espérance d'un meilleur » siecle, et le Roi est si bon et si sage, que » Dieu le destine à être notre restaurateur ».

Depuis ce moment, voyant qu'il ne me restoit plus d'autre incommodité de ma blessure, que celle d'articuler difficilement, je commençai à remonter à cheval, et suivi de quelques cinquante chevaux, je me mis à faire des courses sur la grande route de Verneuil et de Dreux à Paris, pour reprendre l'habitude de mon ancien métier, auquel je sentois bien que j'allois me remettre tout de nouveau. Dans le second de ces voyages, un jour que je me promenois près de Dreux, entre les villages de Maroles et de Goussainville, je fis rencontre de dix ou douze hommes de pied, qui si-tôt qu'ils nous eurent apperçus, se jetterent dans les bois dont tout ce pays est couvert. Je marchai promptement vers eux, et j'en fis prendre deux, les seuls de toute la bande qui n'eussent point abandonné le grand chemin. C'étoient deux paysans qui revenoient de Paris, où ils avoient vendu de la volaille. Je les questionnai,

ils me répondirent avec une grande ingénuité, qu'ils avoient coutume de ne marcher que la nuit, pour éviter toutes les mauvaises rencontres qu'on fait ordinairement sur cette route pendant le jour; mais qu'ils s'étoient enhardis cette fois, se voyant en compagnie de neuf ou dix personnes, dont ils ajouterent que deux ou trois étoient domestiques de MM. de Mercœur, de Medavy et de Vieuxpont.

Je n'en attendis pas davantage pour faire courir après ces trois hommes, dont le voyage mystérieux piquoit ma curiosité. Il fut impossible de les joindre ; mes gens se saisirent seulement de deux autres hommes de la bande, qui étoient de Verneuil, dont je ne pus rien tirer par menaces. Je pris une autre voie, je leur donnai quatre écus d'or, et leur en promis encore davantage, s'ils vouloient m'apprendre tout ce qu'ils sçavoient de ces trois domestiques. Ils me dirent de les suivre, et me menerent droit à un gros chêne creux et environné d'un buisson fort épais, où ils me dirent que ces valets s'étoient arrêtés, et avoient jetté dans le tronc de cet arbre les papiers dont ils étoient chargés. En effet j'y trouvai deux boîtes de fer-blanc, et un sac de coutil qui en paroissoient pleins. Je me consolai d'avoir laissé échapper les messagers, et après avoir satisfait ces deux hommes, je repris le chemin de Rosny, très-impatient d'ouvrir mes paquets.

Ils me parurent tels que je les souhaitois. Je trouvai d'abord force commissions pour lever des gens de guerre de la part du duc de Mayenne, plusieurs lettres écrites de la propre main de ce général au duc de Mercœur, en chiffres. Des pieces plus importantes attirerent bientôt toute mon attention. Elles concernoient le tiers-parti, dont on commençoit alors à faire du bruit ; et parmi celles-là, je tombai sur deux mémoires qui me sembloient de la derniere conséquence. Le premier étoit le mémoire des demandes que le président Jeannin (*) avoit faites à l'Espagne au nom du duc de Mayenne ; et le second renfermoit la réponse faite à ces conditions par l'archiduc Ernest pour le roi d'Espagne. Tous les discours qu'on pourroit faire, ne sçauroient aussi-bien instruire des desseins du duc de Mayenne, de l'esprit de la Ligue et de la politique de l'Espagne, que le contenu de ces deux pieces : on sera bien aise d'en voir un extrait.

Le duc de Mayenne soumettoit la Ligue au Pape, et la mettoit sous la protection du roi d'Espagne, aux conditions suivantes, tant pour tout le parti en général, que pour lui en particulier : que le roi d'Espagne fourniroit et entretiendroit au service de la Ligue une armée de

(*) René Jeannin, baron de Montjeu, président au parlement de Dijon.

seize mille hommes de pied et trois mille chevaux, sur laquelle armée il y auroit deux mille fantassins et cinq cent cavaliers François, dont lui, duc de Mayenne, pourroit disposer absolument, outre quatre mille autres fantassins et cinq cent chevaux, aussi françois, qui seroient uniquement attachés à sa personne, et soudoyés par l'Espagne; que le nombre de ces troupes seroit augmenté selon le besoin, mais sans rien stipuler, et à titre de bienfait; que le duc de Mayenne commanderoit en chef ces troupes avec celles de tout le parti, sous le titre de lieutenant-général de la couronne, en attendant l'élection d'un Roi en France; que cette élection se feroit dans une conférence générale, c'est sans doute les Etats du royaume dont on veut parler sous ce terme; que jusqu'au moment où elle seroit faite et acceptée, on augmenteroit de moitié la pension que l'Espagne faisoit déjà au général, c'est-à-dire, que de trente mille livres par mois, elle seroit portée à soixante mille livres: outre cent mille écus qu'on lui feroit toucher actuellement, et autres cent mille livres après la ratification du traité; et qu'en attendant, on commenceroit par le mettre en actuelle possession de la Bourgogne; qu'après la nomination du Roi futur, le duc de Mayenne seroit continué dans le gouvernement de l'Etat, avec le titre de lieutenant-général, et qu'il remet-

troit alors seulement aux Espagnols la ville de Soissons, ce qu'il ne pouvoit faire auparavant, parce que c'étoit la seule place de sûreté qu'il eût en France pour lui-même; que s'il se trouvoit des obstacles insurmontables, soit à l'élection du Roi futur, apparemment de la part du roi de Navarre, à l'envahissement ou à la conservation de la Bourgogne pour le duc de Mayenne, le roi d'Espagne feroit à ce dernier pour dédommagement, une pension annuelle de trois cent mille livres, qui pût lui tenir lieu des biens qu'il risquoit de perdre en France, laquelle pension ne pourroit lui être ôtée ni réduite, quelqu'accord qui se fît entre le roi d'Espagne, et le roi de France réconnu, et passeroit à ses successeurs à perpétuité. Il étoit encore stipulé, que l'Espagne éteindroit toutes les dettes du duc de Mayenne, ou du Roi élu du consentement de cette couronne, s'il étoit François; qu'on donneroit pareillement des satisfactions convenables aux autres principaux officiers de la Ligue: elles n'étoient point exprimées, soit que Mayenne ne songeât pas aux autres aussi efficacement qu'à lui-même, ou qu'il crût que cet article ne souffriroit point de difficulté, parce qu'au défaut d'argent, il étoit facile de satisfaire les seigneurs en pensions, dignités ou gouvernemens.

Telles étoient les demandes du chef de la

Ligue, dans lesquelles il ne s'étoit pas oublié, comme on voit. Pour tout cela il offroit au roi d'Espagne, outre la couronne, qui, quoiqu'il n'en fût rien dit, ne pouvoit regarder qu'un Prince de la maison d'Autriche, puisque le duc de Mayenne sembloit s'en exclure lui-même ; il offroit, dis-je, certain nombre de villes, dont le nom, aussi-bien que celui du Roi futur, étoit en blanc ; celles que l'Espagne prendroit, devant être remises aux Catholiques François, sous la protection du roi d'Espagne et du duc de Mayenne ; le tout pour servir de sûreté et de caution à l'Espagne jusqu'à l'élection du Roi, sans en dire davantage : ce qui marque bien encore qu'on comptoit que cette élection dédommageroit suffisamment cette couronne, à moins qu'on ne cherchât par ce sous-entendu favorable, à la flatter de cet objet, pour en tirer un secours prompt et efficace. Ce qui fait naître ce soupçon, c'est l'attention à insister et à revenir souvent sur la clause suivante, qu'en attendant qu'on se fût déterminé à Madrid sur tous ces articles (on donnoit pour cela le terme d'un mois), l'Espagne commenceroit toujours par envoyer un secours puissant dans la Bourgogne, qu'on disoit être en fort grand danger. Pour hâter encore davantage les résolutions de cette cour, le duc de Mayenne qui, dans tout ce traité se montroit serviteur fidele, quoiqu'un peu

intéressé, de la maison d'Autriche, assuroit froidement que si l'on trouvoit ces conditions trop désavantageuses pour l'Espagne, elle pouvoit se tourner d'un autre côté que du sien, et que las de porter ce fardeau, il ne demandoit pas mieux que de s'en décharger.

Mais il avoit beau feindre, il avoit affaire à un conseil qui ne prend pas facilement le change, et qui entend encore mieux ses intérêts. L'archiduc Ernest répondoit à ce mémoire au nom du roi d'Espagne, que sa Majesté agréoit le titre de conservateur de la Ligue, et même vouloit bien qu'on le regardât comme le chef de tout le parti; qu'on le trouveroit toujours prêt à accorder tous les secours de troupes qu'on lui demandoit contre le roi de Navarre, et même plus qu'on ne lui en demandoit, car il consentoit d'envoyer dans la Picardie seule les dix-neuf mille hommes mentionnés plus haut; il est aisé de voir à quel dessein, cette province confinant les Pays-Bas, sans ceux qu'il offroit de faire marcher en différens endroits du royaume. Il ne paroissoit pas aussi alarmé au sujet de la Bourgogne, que l'étoit le duc de Mayenne, parce qu'apparemment le conseil d'Espagne pénétroit que ce général demandant la jouissance de cette province, il n'étoit pas fâché que toutes les troupes y fussent employées. Sur cet article on accordoit seulement

les idées de l'abbé de Bellozanne (*), des deux Duret, et je crois de l'abbé du Perron, toutes créatures du comte de Soissons et du cardinal de Bourbon, et particuliérement attachés à ce dernier. Il y a du moins toute apparence que ces personnes en furent les auteurs, et même les uniques promoteurs dans le commencement. Mais dans la suite, MM. de Nevers, de Longueville, de Villeroi, d'O, et tout ce qu'il y avoit à la cour de Catholiques qui se piquoient d'être trop bons François pour souffrir la domination Espagnole, et trop zélés Romains pour s'accommoder d'un Prince Protestant, s'attacherent à ce parti. Depuis quelque temps le comte de Soissons s'étoit joint à ces Messieurs. On disoit même, qu'*infidele* à son ancienne maîtresse, il fut plusieurs fois sur le point de s'unir avec Mademoiselle de Longueville. Ils avoient pris le nom de *politiques*, pour se distinguer des royalistes et des ligueurs, et pour montrer qu'ils visoient au bien de l'état et à la conservation des droits de la couronne, par-dessus toute autre considération. Leur objet principal étoit d'exclure également du trône tout Prince étranger, le duc de Mayenne et le roi de

(*) Jean Touchard, abbé de Bellozanne; Louis Duret, sieur de Chevry, médecin; et Charles Duret, conseiller d'état, intendant et contrôleur-général des finances, président de la chambre des comptes.

Navarre. Le gros du parti n'en sçavoit pas davantage; mais les chefs, qui étoient les maîtres du secret, songeoient de plus à se défaire des deux derniers, par le fer ou par le poison (1), après quoi ne rencontrant plus de difficulté, ils faisoient le cardinal de Bourbon roi (2), et lui obtenoient une dispense pour se marier avec l'Infante, afin de ne pas mécontenter tout-à-fait l'Espagne.

En comparant ce projet avec celui de Jeannin, dont on vient de voir le mémoire, on sera surpris que des pieces si contraires les unes aux autres se trouvassent dans le même paquet. Sans en chercher la raison dans les secrets de la Providence, qui, en présentant au Roi du même coup tous les projets qui se tramoient contre sa personne, sembloient l'avertir des justes mesures qu'il devoit prendre pour les prévenir; je crois qu'on peut la trouver dans l'intérêt différent de toutes ces personnes, qui, communiquant ensemble, et quelques-uns de fort loin, tel que le duc de Mercœur (3), sans aucun motif commun

(1) Cette accusation ne se trouve dans aucun autre écrivain, elle est du nombre de celles que l'auteur ne devoit pas avancer sans y joindre la preuve.

(2) Il s'appelloit *Charles*. Il étoit le troisieme des fils de Louis I, prince de Condé, et d'Eléonore de Roye. Ses autres freres étoient Henri, prince de Condé; François, prince de Conty; et Charles, comte de Soissons.

(3) *Philippe-Emmanuel de Lorraine.*

que la haine qu'ils portoient au Roi, enfantoient mille idées chimériques, et se livroient à toutes les lueurs qui brilloient à leur esprit, sans avoir d'objet fixe et déterminé, que celui de donner l'exclusion au roi de Navarre. Dans cette confusion de sentimens, il n'est pas étonnant qu'il se rencontrât des avis si opposés dans les moyens.

Je demeurai trois jours à Compiegne, souvent en conférence avec le Roi, qui se montroit sensiblement touché de l'attentat qu'on méditoit contre sa personne, parce qu'il se flattoit que sa conduite auroit dû en étouffer l'idée. Il me renvoya à Mante, s'appercevant que les efforts que je faisois pour parler dans ses entretiens, pouvoient rouvrir mes blessures. Toutes les marques d'une confiance entiere et pleine de tendresse, je les reçus de ce bon Prince. La derniere chose qu'il me dit en partant, fut de bien observer tous les mouvemens de ses ennemis, et de me préparer, en attendant qu'il prît lui-même le chemin de Mante, à lui donner de bons avis quand il y seroit arrivé, parce qu'il vouloit bien me rendre le maître de la conduite qu'il devoit tenir dans une conjoncture si difficile. Il ne demeura en Picardie qu'autant de temps qu'il lui en fallut pour finir quelques arrangemens, après quoi il prit la route de Mante. Il choisit cette ville par préférence à toutes les autres, parce que, par sa situation, elle lui parut le séjour

le plus propre à découvrir et déconcerter les différentes cabales de ses adversaires, dans un temps où les pratiques du cabinet alloient vraisemblablement succéder aux fonctions militaires. Son conseil y séjournoit déjà ; et il y avoit fait venir Madame sa sœur. Après la découverte que ce Prince venoit de faire des entreprises qu'on formoit contre sa vie, il y auroit eu une extrême imprudence à négliger toutes les précautions qui pouvoient l'assurer. Il renforça sa garde. Il logea dans Limay, qui est comme un fauxbourg de Mante, un corps de troupes Angloises fort affectionnées, et prit le parti de tenir tout le monde pour suspect, ne voyant en effet presque personne dont il ne dût se défier, depuis qu'il s'étoit convaincu que des gens qu'il admettoit dans ses conseils, à sa table, à ses plaisirs, étoient capables de se porter aux plus violentes résolutions contre lui.

Si, de toutes les faveurs que peut accorder un Prince, aussi estimable par les qualités de son esprit que par ses grandes actions, les sentimens du cœur sont ce qui touche davantage un homme d'honneur, je dois beaucoup à ce Prince, qui m'honora particuliérement de sa confiance, dans un temps où l'infidélité, la noirceur, la trahison, et tout ce que peut inspirer l'intérêt à des sujets qui ont placé cette idole à la place de l'amour de

leur Roi, sembloit ne lui laisser d'autre parti à prendre que celui d'une réserve et d'une défiance générale. J'ai quelque chose de plus à dire; car pourquoi cacherois-je ce qui, dans toute ma vie, me paroît l'endroit le plus propre à m'attirer l'estime des personnes véritablement vertueuses? C'est dans cette conjoncture si délicate, que ce Prince voulut bien s'abandonner à moi, et me confier son sort et sa couronne (*); car il ne

(*) Si nous en croyons M. de Thou, Gaspard Schomberg, comte de Nanteuil, Louis de Revol, secretaire d'état, et lui-même, eurent une grande part dans le parti que prit Henri IV de changer de religion. Aucun Historien n'a pu nous désigner nommément celui qui frappa ce grand coup. Ils ne paroissent pas même avoir songé à M. de Sully. Ce qui n'ôte rien à la force des preuves qui établissent dans tout cet endroit de ses Mémoires, que c'est principalement, et même en quelque maniere à lui seul, que l'honneur en est dû. Tacite a dit d'un des principaux ministres d'Auguste, que ce Prince, après lui avoir ôté la réalité de la faveur, lui en laissa encore l'apparence. C'est ici tout le contraire, le duc de Sully en avoit déjà tout l'essentiel auprès de Henri IV, qu'on ne s'avisoit pas seulement encore de l'en soupçonner; et ce qu'on trouvera de plus singulier, dans l'Histoire de l'un et de l'autre, c'est que long-temps après que cette faveur se fut déclarée par les principaux emplois et les premieres places qu'on vit le ministre occuper, et même jusqu'à la mort de Henri, ils demeurerent ensemble dans ces termes de la plus exacte circonspection par rapport au public, pendant que dans le particulier, la familiarité et la confiance n'ont peut-être jamais été portées plus loin entre un Roi et son sujet. Voilà comment il est arrivé que dans quelques Histoires de Henri-le-Grand, dont les auteurs, sans pénétrer jusques dans le cabinet, se sont contentés de ne représenter que la face extérieure et publique des affaires, le nom de Rosny ne se trouve point; et celui de Sully, si

s'agissoit

s'agissoit pas d'un moindre objet, persuadé sans doute que le conseil d'un homme plein d'un sincere attachement, et, s'il m'est permis de me servir de ce terme, d'une amitié véritable, doit l'emporter sur la pénétration d'esprit et d'habileté, lorsqu'on n'y joint qu'une fidélité douteuse. Rien ne m'a jamais fait sentir un plaisir si pur et si noble, que l'honneur d'un pareil choix; mais après m'y être livré quelques momens tout entier, j'envisageai la pesanteur du fardeau dont je me sentis charger; et je tremblai au milieu de ma joie, que ma foiblesse et mon incapacité n'allassent m'engager dans quelque fausse démarche qui nuisît, non pas à moi, je crois que dans ces occasions c'est à soi que l'on songe le moins, mais au Prince qui se reposoit sur moi.

De ce moment, toutes les précautions que pre-

connu pour les personnes bien instruites, assez rarement, vu le personnage qu'a joué M. de Sully, dans les dix ou douze dernieres années de la vie de ce Prince. Tout incompréhensible que paroît cet air de réserve et de mystere, qu'on examine profondément la conjoncture de ces temps-là, et avec cela la religion du duc de Sully, on découvrira sans peine les sujets qu'ont eus ce Roi et ce Ministre, d'en user de la sorte, et même de ne point se départir de cette conduite jusqu'à la fin. Ce n'est pas là un des moindres traits de l'habileté et de la prudence de ces deux grands hommes. J'ai cru nécessaire de faire cette remarque une fois pour toutes. « Il y avoit long-temps, dit l'historien Mathieu, » *tome* 2, *page* 278, que Rosny étoit entré en part des » grandes affaires du Roi. Il fut employé aux plus confidens » du temps de Henri III, &c. ».

noit le Roi pour sa personne, je les pris pour le conseil que j'allois lui donner. Je m'y préparai par les réflexions les plus profondes sur l'état des royaumes voisins en général, et sur celui de la France, des parties qui la divisoient, et du Roi en particulier. Je considérai que si, dans les emplois pareils au mien, on ne fait point de fautes, même innocemment, sans mériter quelques reproches, il n'en est point qu'on ne s'attire, lorsque celles qu'on y fait, viennent de ce qu'on s'y est comporté avec passion. Cette réflexion me porta à étudier profondément mes penchans et mes dispositions, et me convainquit de la nécessité de commencer par forcer mon cœur à se vaincre et à s'oublier lui-même. Un retour sérieux sur ma conduite passée, me fit appercevoir de l'injustice dans les plaintes fréquentes qui m'étoient échappées contre le procédé du Roi à mon égard, et à celui des Protestans. J'en cherchai le principe, que j'eus bientôt trouvé dans le préjugé ordinaire, qu'on ne se rend digne de la religion que l'on professe, qu'en comptant pour rien la cruauté, la perfidie, le parjure, pourvu qu'on la fasse triompher. Je me dépouillai de cette idée aussi injurieuse à l'auteur de la religion, que préjudiciable à la religion qui se sert de ces indignes moyens, et l'on me croira aisément, lorsque j'avance qu'il n'y eut rien dont je

me défiasse aussi fortement, que des pieges que pouvoit me tendre le zele trompeur de la religion, si l'on fait attention à la nature du conseil que je pris sur moi de donner au Roi.

Lorsque je me fus ainsi assuré de moi-même, je craignis moins de porter mes regards dans ce chaos impénétrable d'intérêts différens, et de sonder un avenir qui n'offroit de toutes parts qu'un affreux précipice. Falloit-il éterniser les maux de la France, en mettant aux mains, peut-être pour plus d'un siecle, deux partis de religion alors à-peu-près égaux ? Falloit-il qu'un Prince qui méritoit si bien d'être heureux, consumât sa vie entiere au milieu des horreurs de la guerre, qui jusques-là ne l'avoit pas laissé respirer un moment, et lui préparoit, si je le déterminois de ce côté, des travaux infiniment plus grands encore que tout ce qu'il avoit essuyé ? D'autre part, devois-je exposer le corps entier des réformés en France, qui cherchoit la paix et la justice, et être la victime d'une politique toute humaine, à les mettre aux pieds de leurs plus cruels ennemis ? Dans l'incertitude du sort des armes, et d'un moment qui pouvoit terminer tout d'un coup les jours du Prince, devois-je amener les choses au point, que peut-être la France, en proie à l'Espagne et à tous ses voisins, ou déchirée par mille tyrans, perdît en un moment la gloire de son nom, l'éclat

de sa monarchie et la succession de ses Rois ? Que de périls dans la guerre ! que de pieges dans la paix ! que de sujets de craindre de tous côtés ! Et comment prendre une résolution, frappé de tant de dangers presque inévitables ?

Le plus grand de tous étoit encore, sans difficulté, de n'en point prendre. Enfin, je crus que tout bien examiné, il falloit préférer le parti qui arrêtoit la guerre civile, redonnoit le calme à la France, la soumettoit à un bon Roi, la mettoit en état de se venger des ennemis étrangers ; c'est-à-dire, celui qui détournoit le plus d'inconvéniens présens, et offroit la ressource du temps pour remédier à ceux qu'on pouvoit craindre. En un mot, je résolus de porter le Roi à embrasser la religion (*) Romaine, et de l'y préparer peu-à-peu. Je sçavois bien que je mécontentois par-là deux sortes de personnes, les Protestans, voisins de la France, et les Calvinistes François ; mais pour les premiers, la France une fois unie, ne peut-elle pas se passer de tout secours étranger ? Quant aux seconds, ne pouvoit-on pas leur accorder des avantages, qui leur fissent voir ce changement sans murmurer ? A l'égard de tous les deux, je comptois sur la reconnoissance qu'un Prince tel que Henri, ne pouvoit manquer d'avoir

(*) Donc le duc de Sully trouvoit dans la religion Catholique autant d'avantage pour le salut que dans la Protestante.

pour des personnes à qui il avoit les plus essentielles obligations.

Voilà de quoi je m'occupai uniquement depuis l'instant où je partis de Compiegne; et j'étois encore absorbé dans ces réflexions lorsque le Roi arriva à Mante. La premiere chose qu'il fit, fut de me faire dire d'aller le trouver avec les précautions ordinaires. Jaquinot me conduisit dans sa chambre avant le jour, et nous entrâmes aussitôt en matiere. Henri, qui, de son côté, avoit fait mille réflexions sur la situation embarrassante où il se trouvoit, commença par m'en faire un portrait au naturel; intérêts inconciliables dans les Princes et les grands du royaume; haine entre eux et contre lui; mutinerie et désobéissance dans tous les esprits; paresse dans les étrangers alliés; animosité et brigues de la part des ennemis; trahisons au-dedans, violences au-dehors; précipices et écueils de toutes parts. La fin de ce discours pathétique fut de demander quel remede je connoissois à tout cela.

Je répondis au Roi que, sans prétendre lui donner aucun conseil, je voyois simplement trois partis à prendre, sur lesquels c'étoit à ce Prince à se déterminer : le premier, de satisfaire tout le monde à ses propres dépens, ou plutôt aux dépens de l'état; le second, de ne satisfaire personne, en cherchant à emporter tout de haute lutte; le troi

sieme, qui tient le milieu entre les deux, de faire tomber tous les obstacles qu'on opposoit à son avénement à la couronne, en se faisant catholique. Le Roi reprit la parole, et me dit que ce que je lui disois n'étoit rien moins qu'un avis. Il me commanda de lui dire nettement ce que je ferois si j'étois en sa place. Je cherchai à le lui faire entendre, en reprenant l'un après l'autre les trois moyens que je venois de mettre en avant. Je lui fis envisager qu'en suivant le premier, il se réduisoit lui-même à rien; et que s'il falloit remplir l'avidité de l'Espagne et des Ligueurs François, à peine d'un si grand royaume lui resteroit-il un petit nombre de provinces. Sur le second, je lui représentai que si-tôt qu'il auroit donné occasion de croire qu'il s'en tenoit uniquement aux droits que sa naissance lui donnoit sur la couronne, l'abandon de tous les Catholiques, et le déchaînement d'un peuple d'ennemis au-dedans et au-dehors du royaume, lui attireroit un orage terrible. L'inconstance de la fortune et les revers ordinaires de la guerre, quoique ce Prince ne les eût point éprouvés, trouverent leur place dans cette réflexion. Je ne parlai du troisieme parti, que pour dire au Roi qu'étant Protestant moi-même, je ne pouvois lui rien dire sur ce sujet.

A mesure que je parlois, je voyois que l'esprit du Roi se frappoit de plus en plus de l'embarras

où la conjoncture présente le jettoit : et je m'attendois que ce seroit la vue de tous ces obstacles, qui le meneroit au point où je voulois qu'il arrivât. J'étois sûr, quant au premier de ces trois partis, que Henri n'y pensoit seulement pas. Je le connoissois trop bien, pour croire qu'il fût capable de se porter à un accommodement qui ne le laisseroit Roi qu'en peinture, sujet ou dépendant de l'Espagne, ou réduit enfin à une petite partie de la France : aussi son embarras ne rouloit que sur les deux autres. D'un côté, disoit-il, en demeurant dans sa religion, il voyoit ligués contre lui les Princes de son sang, tous les grands du royaume, et ceux qui étoient à la tête des affaires et des finances, comme MM. d'Epernon, de Nevers, de Longueville, de Biron, d'O, de Rieux (*), de Villeroy, de Manou, de Châteauvieux, de Vitri, d'Entragues, de Sourdis; le détail en seroit trop long. Il les voyoit prendre le parti ou de faire un corps contre lui indépendant de la Ligue, ou ce qui étoit plus vraisemblable, et aussi plus dangereux, de s'unir avec la Ligue, et de concerter ensemble les moyens de lui fermer tous les chemins au trône. De l'autre, il s'objec-

(*) René de Rieux, sieur de Sourdeac; Jean d'O, seigneur de Manou, frere du sur-intendant; Louis de l'Hôpital, sieur de Vitry; François de Balzac, sieur d'Entragues; François d'Escoubleau, marquis de Sourdis; Joachim de Châteauvieux.

toit les plaintes des ducs de Bouillon et de la Trimouille, et les cris de tant de Protestans qu'il alloit abandonner, eux qu'il avoit tant aimés, et dont il avoit tiré si long-temps son unique secours. Il se les représentoit passant du mécontentement à la résolution que fait prendre le désespoir d'être sacrifiés par un Prince ingrat, se choisissant un chef, se cantonnant en France, et l'obligeant à tourner ses armes contre eux; et il finit par ces paroles : « Non, je ne sçaurois les maltraiter, ni » leur déclarer la guerre; je les aimerai tou- » jours ».

Je me sentis pénétré de ces paroles, qui marquoient un naturel et un retour si rares dans le cœur des souverains. Je l'en remerciai au nom de tous les Protestans, en mettant un genou en terre et en lui baisant la main. Ce que ce Prince opposoit à son changement de religion, et la maniere dont il le faisoit, étoit précisément ce qui dissipoit ma crainte, et me confirmoit qu'on ne trouveroit point ailleurs le remede aux malheurs présens. Je repris la parole, et je lui dis, que MM. de Bouillon et de la Trimouille, et tout ce qu'il y avoit de personnes de mérite et de distinction dans le parti calviniste, ne seroient point assez déraisonnables pour s'armer contre lui, pour un parti embrassé par la seule nécessité, lorsqu'on continueroit à les traiter avec tous les égards dus

à leurs personnes et à leurs services ; et achevant d'expliquer au Roi tout ce que je pensois à ce sujet, j'ajoutai que le fond de toutes les religions qui croient en Jésus-Christ, étant essentiellement le même, c'est-à-dire, la foi des mêmes mysteres, et la même croyance sur la Divinité, il me sembloit que devenir catholique de protestant qu'on étoit auparavant, ou protestant de catholique, c'étoit moins changer de religion, que suivre pour l'intérêt de la religion (*) même, ce que la politique a jugé à propos d'y mettre de différence : mais que quand je me tromperois dans cette idée, il étoit toujours incontestable qu'embrasser la religion Catholique, n'entraîne point la

(*) Joignez à ces paroles du duc de Sully, ce qu'il vient de dire quelques pages auparavant, et ce qui est marqué plus haut, lorsqu'il parle du devoir et de l'autorité des Rois en matiere de religion : vous conclurez qu'il étoit Calviniste mitigé, indifférent à toutes les religions qui conviennent dans les articles fondamentaux. C'est ainsi qu'en parle l'auteur du discours manuscrit, que j'ai cité dans la Préface de cet Ouvrage ; et c'est même la principale des raisons par lesquelles il justifie M. de Sully d'avoir donné à Henri IV un conseil, qui sans cela s'accorderoit assez mal avec les loix de la conscience et de la droiture naturelle : « Dans la » créance où il se trouvoit, dit-il, parlant de M. de Sully, » que le Roi pouvoit aussi facilement faire son salut dans notre » religion comme dans la sienne, ce n'a pas été beaucoup » hasarder sa conscience, que de lui persuader ce change- » ment, et c'étoit au contraire servir l'Etat, voire toute la » Chrétienté très-notablement, sans intéresser sa réputation ». Heureusement Henri-le-Grand ne prit point de son ministre ce sentiment d'indifférence, comme il l'avoue lui-même très-sincérement.

nécessité de persécuter toutes les autres ; au contraire, que peut-être Dieu amenoit le Roi à ce changement, pour donner à l'Europe un spectacle nouveau et plus digne de la religion elle-même ; qu'il y avoit assez long-temps que la différence des religions donnoit en France les scenes les plus tragiques ; qu'elle étoit une source de calamités et de désordres, par l'aversion qu'on inspiroit au peuple contre ceux qui étoient d'une croyance différente de la sienne : ce qui se pratiquoit également de la part des Catholiques et des Protestans ; qu'il pouvoit remédier à un mal si dangereux, en unissant ceux qui professoient les deux religions, par les liens de l'amitié et de la charité chrétienne ; ou si cette entreprise étoit impossible, en leur prescrivant du moins des regles si justes, que les deux partis fussent contens de ce qui leur seroit accordé. J'attendris ce Prince par la seule idée de rendre sa mémoire éternelle, en rétablissant dans un royaume désolé le calme, la sécurité et l'abondance ; et de mériter par l'usage des talens qu'il avoit reçus du Ciel, l'honneur d'avoir rendu la France heureuse, après qu'on avoit désespéré d'elle, et regardé ses plaies comme incurables. Je suis sûr que ce motif l'intéressa plus que celui de son repos. Je ne l'oubliai pas pourtant ; et je fis convenir tacitement Henri, qu'après avoir, pour ainsi dire, épuisé la guerre,

son cœur redemandoit de lui-même une situation moins bruyante et plus tranquille.

La plus forte preuve qu'en cette occasion je parlois pour la raison et la justice, c'est que le Roi, qui par un heureux caractere d'esprit sentoit d'abord tout le vrai et le faux de ce qu'on lui disoit, m'avoua que toutes mes paroles lui avoient été jusqu'au fond du cœur. Il ajouta qu'il y réfléchiroit encore profondément, mais qu'il croyoit qu'il ne suivroit point d'autre conseil. En effet, au bout de trois jours son parti fut pris, et il ne s'appliqua plus qu'à applanir les difficultés qui restoient. Les unes le regardoient lui-même : car comme la droiture et la sincérité faisoient le fond de son cœur, de même qu'elles étoient dans toutes ses paroles, je suis persuadé que rien n'auroit été capable de lui faire embrasser une religion qu'il eût méprisée intérieurement, ou dont il eût seulement douté. Un Prince qui n'avoit jamais trompé les hommes, étoit bien éloigné de vouloir tromper Dieu.

Les autres obstacles regardoient les principaux chefs du parti Protestant, que cette seule proposition ne manqueroit pas de révolter, autant par crainte que par point d'honneur. Il les fit tous assembler, et adressant la parole aux plus distingués d'entre eux, qui étoient MM. de Bouillon, de Sancy, du Plessis, de Salignac, de Morlas,

de Constans et Salettes (1), j'étois aussi présent, il leur dit dans l'intention de les sonder, qu'il les avoit fait assembler, pour sçavoir leur sentiment sur ce qu'il avoit à leur communiquer; qu'il avoit reçu des avis certains que Bellozanne et les deux Durets, agens du tiers-parti, avoient eu une entrevue avec Villeroy (2) et Jeannin; et qu'ils étoient

(1) N.... Salettes étoit président du parlement de Pau, et conseiller d'Etat de Navarre; Morlas étoit son fils naturel, conseiller du conseil privé et d'état, et sur-intendant des magasins de France. Ils se convertirent tous deux. Henri IV apprenant la mort de Morlas, qui étoit un homme de grand mérite, dit: « J'ai perdu un des meilleurs entendemens de mon royaume ». *Chronologie Novennaire, liv. 7, page* 545.

(2) Après avoir soigneusement recueilli tout ce qui est dit dans les plus judicieux de nos Ecrivains sur ces deux hommes dont le duc de Sully parle si peu avantageusement dans mille endroits de ses Mémoires, je crois pouvoir avancer avec certitude, que leur grand et unique objet fut, d'un côté, de sauver la religion en France, en excluant du trône le roi de Navarre, tant qu'il n'abjureroit point le Calvinisme, ou plutôt en le forçant à abjurer; et d'empêcher, de l'autre, l'effet de la politique Espagnole, qui tendoit, ou à enlever la couronne à la maison royale, ou à démembrer le royaume. Ces vues, qui n'ont rien que de fort louable, sont clairement prouvées par la conduite de Villeroy, dans les conférences auxquelles il assista, par les conseils qu'il donnoit fréquemment au duc de Mayenne, de se défier du conseil de Madrid, par la réserve que ce chef de la Ligue avoit à lui communiquer ses desseins secrets, par le détail des négociations du président Jeannin en Espagne, par la maniere dont ils se comporterent l'un et l'autre aux Etats de Paris, et peut-être mieux encore, par la haine que les Seize leur portoient. Leur prudence, leur sang-froid, et leur talent décidé pour les affaires, les rendoient l'ame du parti; et on peut le dire, malgré le parti même: sans eux, ce parti pos-

convenus d'unir contre lui toutes les forces de la Ligue et des autres Catholiques ; qu'il touchoit au moment dont les Catholiques l'avoient si souvent menacé ; qu'ils alloient l'abandonner unanimement ; que le projet commun étoit de placer sur le trône le cardinal de Bourbon, de lui faire épouser l'Infante d'Espagne, et de tenter par toutes sortes de moyens de se défaire de sa personne ; qu'à la vérité le Cardinal s'étoit montré fort éloigné de cette dernière proposition ; mais qu'il y avoit toute apparence qu'il y donneroit enfin les mains, lorsqu'on lui auroit fait comprendre qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de s'assurer la couronne ; qu'il les prioit de lui dire naturellement ce qu'ils pensoient qu'il y eût à faire sur tout cela, et particuliérement sur la désertion des Catholiques, qui alloient mettre son parti aux abois.

Il parut bien par là rumeur et le trouble que cette déclaration jetta dans l'assemblée, que tous ceux qui la composoient, sans rien prévoir ni ménager, sans point fixe, et même sans aucun

zèle d'une passion aveugle et furieuse, auroit précipité l'Etat dans des malheurs irrémédiables. Consultez l'Histoire de *Mathieu, tome 2, pag. 66, 69, 86, &c.; La Chronologie Novennaire, liv. 2, &c.; de Thou, les Mémoires de Nevers, les Mémoires de Villeroy, Passim*, et autres. Voyez aussi ce que nous avons dit sur cet article dans la Préface de cet Ouvrage.

véritable attachement au Roi, n'avoient, pour ainsi dire, songé jusques-là qu'à vivre au jour la journée, qu'à pousser le temps et tirer parti des talens de leur maître pour la guerre. Ils ne purent jamais s'accorder, ni former un avis suivi. On ne sçavoit s'il falloit souhaiter la paix ou continuer la guerre. L'un disoit qu'il n'y avoit rien à faire qu'à se remettre en campagne, et risquer le tout pour le tout. L'autre s'imaginoit qu'en arrêtant huit ou dix des principaux catholiques qui n'étoient point encore sur leurs gardes, sur-tout les auteurs du projet, on le feroit avorter. D'autres plus modérés, ou peut-être seulement plus incertains, se retranchoient à dire qu'il falloit négocier et chercher des accommodemens, sans pouvoir dire comment. Je saisis cette ouverture, et en la fixant à quelque chose de raisonnable, je fis prévaloir l'avis de la négociation. On n'ignoroit pas que j'avois quelque crédit sur l'esprit de M. le comte de Soissons, et un libre accès chez le cardinal de Bourbon. Ce Cardinal disoit souvent en public, que quoique je fusse huguenot, il n'y avoit personne pour qui il se sentît autant de penchant que pour moi. J'offris d'employer ma médiation auprès de ces deux Princes, et de les engager à fermer les yeux aux persuasions des ennemis du Roi ; et pour y réussir plus sûrement, je promis de travailler à gagner leurs créatures et leurs conseillers, surtout l'abbé de Bellozanne, les Durets, confidens du

comte de Soissons, et une madame des Rosieres, bonne amie du Cardinal.

Personne ne contredit cette opinion; sans doute parce que les Protestans qui avoient entendu la déclaration, se sentant trop foibles pour recommencer actuellement les hostilités, ils ne virent rien de mieux à faire pour le temps présent. Le Roi ne fut pas fâché de son côté, que l'avis unanime des Protestans lui fît rechercher les Princes du sang, et lier commerce avec les Catholiques de la Ligue. Je me mis à travailler suivant mon plan, et je commençai par l'abbé de Bellozanne. Je sçavois que la jalousie le rendoit l'ennemi secret des Durets. Je crus qu'en le prenant de ce côté, en fortifiant sa haine, et en le flattant d'un premier rôle dans les affaires, j'en viendrois à bout. Je débutai par lui dire que je venois le remercier de la part du Roi, de ce qu'il s'étoit si généreusement opposé en sa faveur aux entreprises des Durets; ce qui ne pouvoit partir que d'un fond de droiture et de bonne volonté pour le Roi, dont sa Majesté, quoiqu'elle le connût peu, lui tenoit tout le compte qu'elle devoit, jusqu'à ce qu'elle fût en état de lui donner des preuves plus sensibles de son affection; ce qu'elle feroit certainement, en lui procurant le chapeau de cardinal, ou du moins en lui donnant un des plus riches bénéfices du royaume, si-tôt que ces graces seroient en son pouvoir, par le change-

ment de religion auquel elle touchoit de fort près.

Ce début, qui flattoit extrêmement la vanité du personnage, me donna sujet d'entrer, comme sans dessein, dans les secretes démarches des Durets, que je feignois de sçavoir fort positivement, afin de les apprendre de lui-même, et de le porter à s'y opposer encore plus fortement. En effet, à peine eus-je lâché quelques paroles sur ce sujet, que mon homme cédant à son penchant, tomba sur les Durets, et en dit tant de mal, qu'il me jetta dans l'autre extrémité de croire que sa haine les lui faisoit accuser faussement. L'idée du chapeau et de l'évêché produisant son effet, Bellozanne feignit de sentir pour le Roi le zele que je lui attribuois moi-même par pure feinte: il ne tint pas à lui que je ne crusse qu'il s'étoit opposé aux violentes résolutions des Catholiques, dont il m'apprit, chemin faisant, toute l'intrigue et le but. Je me flattai quelque temps d'avoir gagné cet homme au Roi; mais les fourbes reviennent bientôt à leur caractere. Il ne m'en eut pas si-tôt fait la protestation, qu'il alla en faire une toute contraire au cardinal de Bourbon, ensuite à Villeroi et à Jeannin, auxquels il redit d'un bout à l'autre toute la conversation qu'il venoit d'avoir avec moi. S'il se trouva bien de sa trahison, par le nouveau degré de faveur où elle le mit, je trouvois de mon côté

qu'elle

qu'elle servoit peut-être mieux le Roi, que ne l'eût pu faire son secret. Outre que par-là j'avois trouvé moyen d'instruire ces Messieurs de la disposition prochaine du Roi à embrasser leur religion : ce qui les ramenoit intérieurement vers ce Prince, sur-tout le Cardinal, plus épris de la religion que de la couronne; l'indiscrétion de Bellozanne produisoit encore un autre effet, c'est de leur donner envie de se supplanter les uns les autres dans l'acquisition des bonnes graces du Roi. Je pardonnai donc de bon cœur à Bellozanne sa duplicité, et j'en tirai même un troisieme fruit par rapport aux Durets.

Ceux-ci, sentant que les nouveaux secrets dont Bellozanne s'étoit fait honneur auprès de ses patrons, lui avoient donné une nouvelle pointe de faveur, n'en furent que plus disposés à écouter les dispositions que j'allai leur faire ensuite. Je leur dis que le Roi, piqué de la fourberie de Bellozanne, (ce qui ne laissoit pas d'être, parce qu'il l'avoit poussée jusqu'à donner de l'ombrage aux Protestans), ne vouloit plus entretenir aucun commerce avec cet homme sans foi, et qu'il étoit disposé à faire par leur canal toutes les démarches qu'il auroit à faire dans la suite. Je leur gardois une piece, dont j'étois sûr que la communication produiroit un merveilleux effet; c'est le projet d'accommodement de la Ligue avec l'Espagne, et la réponse en conséquence, dont ils n'avoient eu aucune con-

noissance, et que je leur montrai en ce moment. Ce trait les terrassa. Ils se crurent méprisés. Ils jugerent le projet assez raisonnable, pour avoir lieu de craindre qu'il ne s'exécutât, et n'emportât la décision des affaires, sans qu'ils y eussent contribué en rien : ce qui est pour ces sortes de gens le coup le plus accablant. Ils ne balancerent pas à m'offrir avec ardeur leurs services pour le Roi. Le changement de religion que je leur avois aussi insinué, leur paroissant applanir toutes les chicanes qu'on faisoit à ce Prince, ils furent ravis d'être les entremetteurs d'un projet, dont ils trouvoient l'invention plus heureuse que celui qui avoit été proposé à l'Espagne par le duc de Mayenne. Pour mieux dire, il ne leur en restoit point d'autre à suivre après la victoire que Bellozanne venoit de remporter sur eux. Effectivement, ils garderent mieux le secret et s'employerent assez utilement.

Je me tournai ensuite du côté de l'abbé du Perron (*), qui par son caractere, sa réputation, son éloquence, pouvoit plus auprès du cardinal de Bourbon, lorsqu'il s'agissoit de lui faire prendre ou quitter une résolution, que toutes les finesses de Bellozanne et des Durets. Nous nous connoissions depuis long-temps, et il m'avoit quelqu'obligation. Je concertai mon discours, comme ayant

(*) Jacques Davy du Perron, depuis évêque d'Evreux, et ensuite cardinal; il en sera encore parlé.

affaire à un homme pour lequel l'éloquence, les grandes idées et les raisonnemens (*) profonds avoient de puissans charmes; et j'y fis entrer autant et plus de politique et de vues humaines, que de religion. Mon frere le gouverneur de Mante fut présent à cette conversation, où après avoir glissé mes discours ordinaires sur la future abjuration du Roi, j'entrepris de prouver à du Perron, qu'à l'Espagne près et quelques brouillons en France, l'intérêt et l'avantage non-seulement de la France, mais encore de toute l'Europe, étoit que le roi de Navarre fût élevé au trône, et qu'il possédât le royaume dans la même étendue et avec le même pouvoir qu'en avoient joui les Rois ses prédécesseurs.

Je commençai par le Pape. Je dis à du Perron que lui qui avoit une si parfaite connoissance de la cour de Rome, sçavoit mieux que personne que Clément VIII, qui siégeoit alors, n'étoit ni si violent que Sixte V, ni si changeant que Grégoire XIV. Que ce Pape considéroit les affaires présentes de l'Europe et de la Chrétienté, d'un esprit net et impartial; que son intention n'étoit point qu'en rompant l'équilibre nécessaire entre les deux maisons de Bourbon et d'Autriche,

(*) Ce jugement du duc de Sully sur le cardinal du Perron, paroît plus juste que celui de Joseph Scaliger, qui ne le traite que de babillard, *locutuleius*, ou *locutulevis*.

la France se trouvât assujettie à l'Espagne, parce qu'il n'ignoroit aucune des vues de celle-ci pour la monarchie universelle : qu'en cela, outre l'intérêt de pere commun des Catholiques, le Pape trouvoit son intérêt temporel en particulier, parce que l'Italie et le patrimoine de saint Pierre suivroient de près le sort de la France et des autres royaumes, et que le Pape couroit risque un jour de se voir réduit à la simple qualité de chapelain des rois d'Espagne. Que sa Sainteté pensoit d'ailleurs trop sensément pour ne pas tendre ses bras au Roi, dès qu'il témoigneroit vouloir se rapprocher d'elle, sans se soucier de ce grand terme de relaps, dont on cherchoit à éblouir les simples.

Ma proposition souffroit bien moins de difficulté encore par rapport aux autres têtes couronnées de l'Europe. Je ne m'y arrêtai que bien peu, pour mettre la conversation sur l'Espagne. Je demandai à l'abbé du Perron s'il ne croyoit pas aussi-bien que moi, que ces fins politiques qui étoient l'unique cause des troubles qui agitoient la France, commençoient à désespérer de voir réussir ce brillant projet qu'ils s'étoient formé de conquérir toute la France, et cela sur la connoissance qu'ils avoient, tant du Roi et des Protestans qui lui étoient attachés, que des Catholiques François. Le roi d'Espagne avoit-il pu se mettre sérieusement dans la tête de faire

de la France une province espagnole, et se flatter que sa domination pût jamais être du goût d'un peuple, de tout temps l'émule et l'ennemi de l'Espagne ? Sur tout cela on avoit alors bien plus que de simples soupçons. Le roi d'Espagne agissoit visiblement, comme sentant parfaitement que les ducs de Mayenne, de Guise et de Mercœur cherchoient à le prendre pour dupe : il ne pensoit pas mieux des ducs de Savoie et de Lorraine, qu'il voyoit se servir de ses troupes et de son argent, sans en avoir plus d'égards pour lui. Une preuve bien convainquante que Philippe étoit dans tous ces sentimens, étoient les propositions secretes qu'il avoit fait faire et renouveller tant de fois au Roi, par D. Bernardin de Mandoce, le commandeur Moreau et le comte de Taxis : c'est qu'au fond ce Prince voyant que tout ce qu'il pouvoit prétendre des troubles de France, se réduiroit au plus à deux ou trois de ses provinces, il lui importoit peu de qui il les obtînt, du Roi ou de la Ligue. Il est vrai qu'en partageant la France avec les chefs de la Ligue, il se donnoit de grandes espérances d'attirer un jour tout à lui, en attaquant séparément tant de petits rois : mais il achetoit actuellement bien cher cette espérance, par l'épuisement de troupes et d'argent où le jettoit l'avidité de la Ligue ; et pour peu que le Roi

soutînt long-temps la guerre, Philippe sentoit qu'il se verroit peut-être obligé de retirer tous les secours qu'il donnoit en France, n'en ayant pas trop pour lui-même en Flandre, où la guerre ne faisoit que s'allumer de plus en plus.

Comme je m'apperçus que du Perron m'écoutoit attentivement, et sembloit tomber intérieurement d'accord de tout ce que je lui disois, je ne quittai pas si-tôt le chapitre de l'Espagne: je lui dis, qu'il n'y avoit aucune apparence que tant de braves gens, si amateurs de leur liberté, de leur gouvernement, de leurs loix et de leurs coutumes, pussent s'accommoder jamais d'une servitude étrangere, et se résoudre à ne remporter pour prix de leurs plus belles actions, que l'honneur d'être les subalternes des grands d'Espagne, ou tout au plus stipendiaires d'un Roi, qui n'avoit jamais eu de plus grandes obligations à personne qu'au prince de Parme, et cependant l'avoit laissé attendre jusqu'à la mort la récompense de ses services; que tout le but des Seigneurs François, en paroissant s'attacher au roi d'Espagne, n'étoit que de se faire accorder de plus grandes récompenses par Henri, pendant qu'il étoit encore engagé dans la religion protestante; après quoi ils abandonneroient sans peine ce reproche si rebattu de relaps, aussi-bien que le dessein de choisir l'un d'eux pour Roi, le mariage de

l'Infante, et tant d'autres projets aussi vagues.

Je produisis à l'Abbé, pour preuve de ce que je lui disois, le traité que la Ligue avoit fait proposer à Henri par Villeroy et Jeannin, dès après la levée du siege de Rouen, dont je n'ai pas pu parler à fond dans son temps, mais que je vais exposer dans un moment. Après cela, me tournant avec vivacité vers du Perron, je lui demandai s'il n'étoit pas de l'intérêt de tous les bons François, et de lui-même tout le premier, d'empêcher de pareils desseins de s'accomplir ? Si la politique de l'Etat vouloit que détruisant en un moment un édifice qui avoit tant coûté aux Rois de France, et que quelques-uns avoient cimenté de leur sang, on revît la France pleine de ces petits tyrans cruels et ambitieux, qui prétendoient faire la loi au Prince, et toujours prête à être accablée par les premiers ennemis qui l'attaqueroient ? S'il ne convenoit pas que le gouvernement monarchique, par lequel tous les membres sont unis et soumis à un chef unique, est le plus glorieux et le plus avantageux de tous, et en particulier pour la nation françoise ?

Je tranchai court sur ce tiers-parti de politique, en faisant observer à du Perron qu'il falloit qu'il arrivât nécessairement de deux choses l'une, ou qu'il se réunît à la Ligue, ce qui faisoit perdre à celle-ci le secours de l'Espagne, ou qu'il mar-

chât séparément de la Ligue, ce qui le compromettoit avec elle, et l'exposoit, ou à en être détruit, ou à la détruire. Dans tous ces cas, il ne pouvoit rien arriver qui ne tournât à l'avantage du Roi.

Pour finir par ce qui regardoit la personne même du Roi, il ne me fut pas difficile de faire avouer à l'Abbé, que ce Prince étoit tel qu'il le falloit pour regner sur les François. Je lui fis remarquer que sa réputation étoit si bien établie par-tout, qu'il y avoit bien à craindre pour la Ligue, et encore plus pour ce tiers-parti si peu accrédité; que dans les provinces où l'on ne se livroit pas aussi aveuglément que dans Paris aux caprices de la Ligue, on ne se jettât tout-à-fait entre les bras de ce Prince, après que l'ivresse des esprits seroit passée, et auroit fait place à l'amour du repos, si naturel à ceux qui ont souffert; que les provinces commençoient déjà à témoigner ouvertement leur mécontentement. Mais sans tout cela, combien de temps le Roi ne pouvoit-il pas encore soutenir la guerre avec le secours des seuls Protestans françois et étrangers, brave et expérimenté comme il étoit, et se tenant en garde contre les attentats domestiques? On l'avoit vu avec moins de dix villes dans son parti, et n'ayant qu'une poignée de monde, tenir contre toutes les forces du royaume. Je conclus, qu'au lieu de donner aux ennemis de

la France le plaisir de la voir se consumer et s'anéantir d'elle-même, il étoit de l'intérêt général de favoriser un Prince qui se montroit capable de lui redonner sa premiere tranquillité, et de l'élever à un nouveau degré de splendeur.

L'abbé du Perron n'eut rien à répondre à toutes ces raisons. Il fut convaincu de leur force; et comme je m'y attendois bien, il sçut en convaincre le cardinal de Bourbon, en y joignant toutes celles que sa pénétration lui inspira, et qu'il ne manqua pas d'orner de tout le brillant appareil de l'éloquence. Le reste de cette année, et le commencement de la suivante, furent employés de sa part et de la mienne en allées et venues, et en pourparlers de cette espece. Dès qu'on se fut tourné à la négociation, on eut plus de négociateurs que l'on ne voulut.

Il étoit vrai que Villeroy et Jeannin avoient présenté au Roi, il y avoit long-temps, un projet de traité de la Ligue, et qu'elle offroit de le reconnoître pour Roi, à certaines conditions. La piece est assez curieuse pour en donner un précis. Le véritable esprit qui faisoit agir la Ligue, s'y montre tout entier. L'abjuration du Roi étoit à la tête, comme la premiere et la principale condition. On vouloit qu'il s'engageât à faire profession publique de la religion catholique dans trois mois; qu'il la rétablît dans toutes

les villes, d'où la supériorité des réformés l'avoit bannie; qu'il se dégageât de toute alliance avec eux; qu'ils n'eussent aucune part aux dignités, charges, ambassades et emplois de l'Etat, de quelque nature qu'ils fussent; en un mot, qu'ils ne demeurassent en France qu'à titre de simple tolérance, et pour un certain temps, sauf à proroger le terme, suivant l'exigence des cas. Plusieurs autres articles sembloient n'y être mis que pour persuader au peuple que les chefs de la Ligue, en traitant avec Henri, avoient pour unique objet de servir la religion et l'état. Telles étoient la clause de nommer aux bénéfices conformément aux canons, celle de tenir les Etats de six en six ans, et plusieurs autres.

Toutes ces conditions étoient spécieuses; mais on y ajoutoit, et c'étoit là le point essentiel pour les auteurs du projet, que le Roi reconnoîtroit, autoriseroit et soutiendroit la Ligue de tout son pouvoir; qu'il laisseroit en sa puissance certain nombre de villes où il ne pourroit pas même mettre de garnison, c'est-à-dire, qu'il ne devoit regner que sous elle; qu'il partageroit tous les gouvernemens de France entre ses principaux officiers qu'on lui désigneroit; que de plus, il entretiendroit dans chacun de ces gouvernemens les troupes suffisantes à y maintenir la religion romaine; qu'il ne pourroit y disposer des tailles,

impôts et autres revenus royaux, mais qu'ils seroient tous employés à cet usage, suivant une répartition proportionnée à la qualité et aux besoins de ces gouvernemens; qu'il en seroit de même de toutes les garnisons que l'on mettroit dans les places du royaume. Suivoit la destination de ces gouvernemens; la Provence, au duc de Nemours; le Languedoc, au duc de Joyeuse; le Bourbonnois et la Marche, au duc d'Elbeuf; la Bretagne, au duc de Mercœur; les deux Vexins à titre de gouvernement, à d'Alincourt; partie de la Normandie, à Villars; l'Ile de France, au baron de Rosne; l'Orléanois et le Berry, à la Châtre; la Picardie, au duc d'Aumale; la Champagne, au duc de Guise, avec la charge de grand-maître, et toutes les dignités et bénéfices qui avoient été dans sa maison.

Le duc de Mayenne étoit le plus richement partagé, comme de justice. Avec le gouvernement de Bourgogne on unissoit pour lui ceux du Lyonnois, Forez et Beaujolois; et on lui donnoit dans toutes ces provinces un pouvoir qui auroit anéanti celui du Roi, le droit de disposer comme il jugeroit bon des gouvernemens, lieutenances de Roi et autres emplois, non-seulement militaires, mais encore de finance et de judicature, et qui plus est, des dignités, bénéfices et places ecclésiastiques; et pour mettre le comble à des

avantages si extraordinaires, l'on y ajoutoit la charge de connétable ou de lieutenant-général de la couronne : il n'y avoit que celle-là qui parût digne de M. de Mayenne. On retenoit encore *in petto* quatre bâtons de maréchal (*) de France, dont la Ligue nommeroit en temps et lieu les sujets, outre des pensions considérables aux plus distingués d'entr'eux. On avoit poussé l'excès jusqu'à prescrire au Roi d'acquitter les dettes des personnes de considération du parti qu'on lui nommeroit, au nombre de vingt. Enfin pour achever de lui lier les mains, on ajoutoit qu'il souffriroit que des Princes étrangers, au choix des Catholiques, accédassent au traité, et se rendissent garans de son exécution. Le nom du Pape étoit le seul marqué; sans doute que le blanc devoit être rempli entr'autres de celui du roi d'Espagne. On reconnoît ici trop clairement les vues espagnoles. Charles-Quint ne demandoit pas autre chose, lorsqu'il disoit qu'on avoit tort de l'accuser de haïr le roi de France, puisqu'au lieu d'un, il souhaitoit qu'il y en eût vingt.

Personne ne croira que la Ligue, en traitant

(*) Ces quatre bâtons de maréchal furent donnés l'année suivante à Rosne, la Châtre, Bois-Dauphin et Saint-Pol : il sera parlé de chacun d'eux dans la suite. On rapporte à cette occasion un bon mot de Chanvalon, qui dit un jour au duc de Mayenne : « Monsieur, vous avez fait des bâtards » qui seront légitimés à vos dépens ».

avec le Roi à des conditions si injurieuses pour ce Prince, pût se persuader qu'il s'y soumettroit. Il y a donc toute apparence qu'elle ne le faisoit que pour donner à son refus une espece de tort dans l'esprit de la plus vile populace. Aussi le Roi, loin de traiter cet écrit sérieusement, et d'y répondre secrétement, comme il auroit fait, s'il avoit cru qu'il pût le conduire à un accommodement, le sacrifia tout d'abord aux Protestans. Ils donnerent à la piece toutes les qualifications qu'elle méritoit. Elle révolta jusqu'aux Catholiques même de la suite du Roi. Ceux-ci trouverent que tout y étoit mal arrangé ; qu'elle étoit pleine d'articles qui n'étant pas nets, deviendroient une source inépuisable de difficultés; qu'il y en avoit certains, dont l'exécution étoit absolument impossible. Ils dissimuloient ce qui leur avoit fait le plus d'impression, c'est que par la disposition des graces et des faveurs, il n'en restoit plus pour eux.

Le Roi n'ayant fait de cet écrit d'autre usage que de s'attacher plus fortement ceux qui le servoient, fit une réponse fort courte et fort seche au président Jeannin ; elle étoit datée du camp devant Caudebec. Il n'est pas besoin d'en rapporter le contenu.

Les guerres civiles, sur-tout celles où la religion se trouve mêlée, donnent un air de licence et d'effronterie, qui, en toute autre occasion auroit bien de quoi surprendre. Jeannin, scandalisé de

ce qu'on avoit traité son projet de ridicule, répliqua par écrit, et en s'adressant au Roi lui-même : Qu'il s'étonnoit fort du ton sur lequel on le prenoit avec lui. Que si l'on examinoit bien son projet, on trouveroit qu'il n'y avoit pas encore assez bien traité la Ligue. Que la seule crainte qu'il avoit eue en le faisant, étoit d'en être désavoué, sur-tout du duc de Nemours, qui au lieu d'un gouvernement, s'étoit déjà formé une principauté dans le Lyonnois, de l'aveu de l'Espagne, et encore plus le duc de Mayenne, dont les intérêts y étoient assez négligés. La modération de Jeannin n'est-elle pas admirable ? Qu'il lui sembloit y avoir assez bien servi le Roi, en ne parlant pas de lui faire donner des *villes* à la Ligue pour la sûreté de l'exécution de sa parole. Comme si celles qu'on y accordoit aux gouverneurs, ne faisoient pas le même effet ; qu'il avoit encore éludé, pour faire plaisir au Roi, la question de l'hérédité des gouvernemens. Cela est vrai ; mais quelle difficulté restoit-il aux gouverneurs de se l'attribuer, après tous les autres droits dont il les revêtoit?

Jeannin marquoit ensuite au Roi, avec une liberté que l'on peut bien nommer une impudence outrée, que les armes des Catholiques contre lui étant justes, non-seulement il ne devoit point se servir avec eux des termes de crime et d'abolition, mais qu'ils étoient tous en droit de traiter

avec lui d'égal à égal, parce que ne devant point être regardés comme des ennemis vaincus, ni lui comme Roi du vivant du cardinal de Bourbon, le seul Roi reconnu en France, non plus qu'après sa mort, à cause de sa religion, c'étoit ici le corps de la monarchie qui traitoit avec un Prince étranger : que par la même raison, l'acceptation que le Roi avoit faite ne devoit point s'appeller un édit de pacification accordé par un Roi à des sujets, mais une convention amiable avec un peuple qui se donne librement un Roi, après que les raisons de le refuser ont été levées. Toutes les autres impertinences de cette lettre ne méritent pas d'être relevées. Jeannin finissoit par rejetter formellement toute entremise de MM. de Bouillon, du Plessis et des autres réformés, dont le Roi avoit fait mention dans sa réponse ; et il déclaroit qu'il ne vouloit avoir aucune communication avec eux.

Pendant que le Roi délibéroit sur le parti qu'il avoit à prendre, les Etats se tenoient à Paris (*). L'idée de les convoquer venoit du prince de

(*) Ils furent convoqués pour le 25 Janvier, mais l'ouverture n'en fut faite que le lendemain dans le Louvre, préparé pour cet effet. Les harangues, les actes et toutes les cérémonies de cette assemblée, se trouvent dans plusieurs Historiens. Voyez particuliérement *de Thou, liv.* 105 ; *Davila, liv.* 13 ; *Mémoires de la Ligue, tome* 5 ; *Mémoires d'état de Villeroi, tome* 4 ; *Mémoires de Nevers, tome* 2 ; *Mathieu, tome* 2 ; *Chronologie Novennaire, sous l'année* 1593, *liv.* 5 ; *Satyre Ménippée, &c.*

Parme ; et il faut convenir que par la maniere dont il devoit s'y prendre pour arriver à ses fins, on ne pouvoit pas prendre de résolution plus ruineuse pour la cause du Roi. Ce général devoit les indiquer à Reims ; et réunissant tous ses efforts pour se rendre maître des délibérations au-dedans, pendant qu'avec une armée supérieure il contiendroit le peuple dans son parti, et les grands dans leur devoir, il s'assuroit de parvenir à une élection entiérement du goût de l'Espagne, et de faire aussi-tôt après sacrer le Roi élu. Tout cet arrangement étoit d'une profonde politique (*). Un peu de promptitude, beaucoup de libéralité, une occasion bien choisie, sur tout cela une armée capable d'imposer, c'étoient là les vrais moyens de mettre fin aux affaires, et de donner pour toujours au Roi l'exclusion du trône.

Mais le prince de Parme étant venu à mourir sur le point de l'exécution, ces projets ou expirerent avec lui, ou ne furent conduits ni avec la suite, ni avec la diligence et les autres moyens nécessaires. Il est vrai que le comte de Mansfeld qui lui succéda, s'approcha enfin avec une armée jusqu'à Noyon ; mais dès-lors on n'étoit plus aussi soumis à l'Espagne qu'on l'avoit été, avant qu'on eût conçu l'espérance de voir le Roi abjurer le

(*) Voyez la lettre que le duc de Parme écrivit à ce sujet au roi d'Espagne. *Chron. Novenn. liv. 4. fol.* 5.

calvinisme,

calvinisme, et le comte de Mansfeld s'en retourna sans avoir rien fait. De plus, on avoit changé un point qui parut toujours essentiel au prince de Parme, c'est qu'au lieu de convoquer les Etats à Reims, le duc de Mayenne avoit fait consentir le Pape et les plénipotentiaires de l'Espagne, qui étoient dom Diégo d'Ibarra, le duc de Feria Inigo de Mandoce (*), et le comte Jean-Baptiste de Taxis, qu'on les assemblât à Paris. Toutes ces personnes avoient espéré que dans une ville qu'ils tenoient toute entiere par leurs alliances, leurs brigues ou leurs présens, ils pourroient faire jouer mille ressorts qui leur captiveroient tous les suffrages. Mais quand tout ce grand corps anarchique fut rassemblé, il se trouva traversé de tant et de si différens intérêts, que les Espagnols n'ayant que leur voix comme les autres, et destitués d'ailleurs des moyens de la faire écouter par la force, s'apperçurent bien qu'ils rencontreroient plus de difficultés qu'ils n'en avoient prévu; et ils craignirent dès ce moment de ne tirer d'autre fruit de tant de brigues et de sourdes pratiques, que de tenir les choses plus long-temps brouillées, jusqu'à ce que la complication de tant de vues, et l'impossibilité de pouvoir jamais les unir, produisissent enfin d'elles-mêmes l'effet d'amener et de faire embrasser le parti de la raison.

(*) Laurent Suarès de Figueroay Cordoua, duc de Feria.

Comment en effet pouvoir concilier le Pape, ou plutôt ses légats, qui avoient leur objet particulier? le roi d'Espagne, les ducs de Savoie et de Lorraine, les ducs de Mayenne, de Nemours, de Mercœur, de Guise, enfin, les Princes du sang, qui avoient aussi chacun un objet différent (*), et qui n'y étoient pas moins attachés? Tous ces partis, si-tôt que les Etats furent ouverts, considérant que c'étoit-là le coup de partie, eurent recours, chacun de leur côté, à mille stratagêmes qui se détruisoient mutuellement; et suivant l'idée de ce qu'on appelle la fine politique, s'enveloppant et se dérobant sous de fausses marches pour tâcher d'amener les autres à leur but, ils joignoient à la multiplicité des avis déjà si embarrassans, un flux et reflux d'opinions, qui jettoient dans un labyrinthe où personne ne se connoissoit plus. Aucun ne dit d'abord nettement sa pensée. Il semble qu'on se fût donné le mot pour se déguiser à l'envi, et pour faire deviner son objet.

Les Espagnols ne suivoient en cela que leurs maximes ordinaires et leur caractere particulier, ou cherchoient peut-être à sonder les esprits, pour découvrir si les François verroient de bon œil un Prince étranger régner sur eux. Lorsqu'ils

(*) « La Ligue avoit cela de bon pour la France, dit » le Grain, que chacun y vouloit commander, et nul » obéir ».

virent qu'en temporisant, leur but fuyoit loin d'eux, ils vinrent enfin à proposer ce qu'ils avoient de plus raisonnable, le mariage de l'Infante (*) avec le cardinal de Bourbon. Tous les Seigneurs François ayant à leur tête les Guise, attendoient que les Espagnols franchissent ce pas, et concouroient tous à un point commun, qui étoit de se servir de cette proposition, pour mettre entre le Roi et le Cardinal toute la haine qui peut animer deux rivaux décidés ; conséquemment, entre le Roi et les chefs du parti contraire, M. le comte

(*) Claire-Eugénie d'Autriche, seconde fille de Philippe II. Le duc de Savoie avoit épousé Catherine, l'aînée. Ce ne fut qu'après avoir essayé inutilement, par le ministere du cardinal de Plaisance, légat, et du cardinal de Pellevé, de soumettre la France à une domination purement Espagnole, par le mariage de cette Infante avec le prince Ernest d'Autriche, l'aîné des freres de l'Empereur. Les Mémoires d'état de Villerei imputent à la cour de Madrid, comme une faute qui fit manquer la couronne de France à l'Espagne, de n'avoir pas voulu faire partir cette Infante future reine, que le Prince qu'on lui destinoit pour époux, ne fût déclaré et reconnu ; mais je doute fort que l'arrivée de cette Princesse à Paris eût applani toutes les difficultés. Selon M. de Thou, la brigue en faveur du duc de Guise se trouva un jour si forte par l'union de l'Espagne et du Clergé de France, que sans l'opposition qu'y mit secrétement son propre oncle, le duc de Mayenne, et la déclaration que le roi de Navarre fit semer à propos, qu'il étoit résolu d'embrasser la religion catholique, il y a toute apparence que ce Prince alloit être proclamé Roi. « On loue le duc de Guise, dit le pere de » Châlons, *Histoire de France, tome 3, page 257*, après » Mathieu, d'avoir eu tant de modération en cette occa» sion, qu'il ne laissa paroître aucune marque qu'il se flattât » d'une espérance aussi douce, ni aucun empressement pour » une si grande fortune ».

de Soissons, les ducs de Nevers, de Longueville et les autres. On laissa prendre à cette proposition assez de force, pour qu'on en vînt jusqu'à dresser les articles, qui furent envoyés au Cardinal par le canal de Bellozanne; mais tous les seigneurs se réunissant ensuite, ils sçurent bien la faire tomber. A quel dessein ? On le pénetre facilement; afin que, ce que ces seigneurs ôtoient au Cardinal et aux autres Princes du sang, retombât sur eux-mêmes; comme les Princes du sang en paroissant s'oublier pour le Cardinal, ne le faisoient aussi que par un retour vers eux-mêmes, qui leur fit envisager qu'après lui la couronne pourroit plus facilement leur venir, que si elle passoit sur une tête étrangere. Les Espagnols comprirent tout ce manege des Princes Lorrains; et on s'attend bien qu'ils ne leur pardonnerent point.

Cet intérêt commun des grands qui les unissoit contre l'Espagne et contre les Princes du sang, venoit ensuite à se diviser en autant de branches qu'ils étoient de têtes; chacun croyoit la sienne propre à porter le diadême. Le dépit et la jalousie se mirent bientôt de la partie, et l'on en vint à se disputer la couronne, pour le seul plaisir de se l'arracher; c'étoit la consolation de ceux qui se voyoient exclus. Tel de ces partis n'en vouloit qu'à une seule personne, et se consoloit de ne pas réussir pour soi-même, s'il pouvoit rendre

la brigue inutile. De cette classe étoit le Clergé, qui, sans pouvoir désigner personne nommément, s'opposoit seulement de toutes ses forces à l'élection du roi de Navarre. Tel autre entreprenoit de supplanter deux, trois ou davantage des contendans; et il ne s'en trouvoit aucun, par tous ces motifs, capable de former un parti assez supérieur pour entraîner tous les opposans. Le peuple, quoiqu'assez ordinairement esclave de sa prévention en faveur d'un sujet, ne se déterminoit point à cause de la multiplicité des sujets; et il lui arrivoit en cette occasion ce qu'on a souvent expérimenté, que prenant le ton de cette sorte de personnes indifférentes et détachées qui se trouvent toujours dans le public, il tournoit en spectacle pour lui une affaire de cette importance, et ne faisoit que rire des malheureux supplantés.

Mais enfin ce jeu, ce manege de tromperies ne pouvoient pas long-temps durer. Les passions se font donner en ces rencontres, les premieres délibérations et les premiers mouvemens. Si le concours des causes les empêche de l'emporter, la raison lente à se montrer dans les assemblées tumultueuses, se fait voir à la fin; et après l'avoir long-temps combattue, on la suit par nécessité. La premiere démarche qu'elle fit dans cette occasion, fut par l'organe du Parlement, qui pesant plus mûrement les différentes propositions qu'on

jettoit sur le tapis, d'un roi Espagnol ou Lorrain, sentit qu'on lui reprocheroit à jamais d'avoir laissé contrevenir un article aussi fondamental des loix du royaume, que l'est l'hérédité de la couronne; et commença, sans trop sçavoir ce qui en arriveroit, par donner un arrêt (*) qui défendoit de transporter la couronne hors la famille royale. Ce n'étoit rien moins qu'une pensée nouvelle; il n'y avoit personne qui ne l'eût, et qui ne sentît l'injustice d'en user autrement; mais il semble qu'il lui manquoit, pour entraîner les esprits, d'être proposée avec poids et gravité. L'arrêt porta coup. Les droits de la famille royale commencerent à paroître sacrés à mille personnes, qui n'y pen-

(*) Cet arrêt est du 28 Juin: « Cette action, dit M. de » Villeroy, *tome* 2, *page* 58, fut d'autant plus louée par » les gens de bien, que le péril en étoit plus grand, et cer- » tainement elle servit grandement; et il faut que je dise, » que le royaume en demeure obligé à la cour ». Jean le Maître, quoique fait président du Parlement de la Ligue par le duc de Mayenne, le président Edouard Molé, les conseillers Guillaume du Vair, depuis garde des sceaux, Etienne Fleury, Pierre d'Amours, Lazare Coqueley, &c. y eurent la principale part. En conséquence, le président le Maître fut député avec les conseillers de Fleury et d'Amours, l'après-midi de ce même jour, pour faire des remontrances au duc de Mayenne, comme lieutenant-général de la couronne. Le Duc se plaignit avec aigreur de l'affront que le Parlement venoit de lui faire; et l'archevêque de Lyon, qui étoit avec lui, ayant répété ce mot d'affront avec emportement, et fort maltraité de paroles les députés, le président le Maître lui ferma la bouche avec beaucoup de dignité et d'autorité. *Voyez le tome 5 des Mémoires de la Ligue; Mém. de Nevers, tome 2, page 635.*

soient pas un moment auparavant. L'Espagne, que cet arrêt frustroit de son attente, pouvoit encore parer le coup en s'unissant aux Lorrains, sur lesquels il retomboit comme sur elle ; mais plus elle croyoit avoir eu droit de compter sur leurs suffrages, plus elle devint irréconciliable contre eux, dès qu'elle s'en vit trahie. Ils ne purent jamais se rapprocher, et leur éternelle mésintelligence préparoit insensiblement la victoire à leur adversaire commun.

Il n'y avoit plus qu'un pas à faire pour cela ; mais le Clergé (1) empêchoit fortement qu'il ne fût fait. La chose s'arrêta encore là quelque temps. On reprit, comme par amusement, quelques-uns des projets usés. Les différentes espérances se ranimerent pour s'éteindre bientôt et tout-à-fait ; car chacun convenant tacitement que si le Roi (2)

(1) Tous les Mémoires de ce temps-là font foi des procédés violens, et des discours emportés du cardinal de Plaisance, légat, de presque tous les évêques de France, des curés de Paris, et de la Sorbonne : « Débourbonnez-nous, » Seigneur » ; c'est l'explication que donnoit un prédicateur, de cette parole de l'Ecriture sainte : *Eripe me, Domine, de luto fæcis*. Il y a une infinité de traits pareils, dont assurément on ne peut excuser la malignité, par le zele pour la bonne religion. De Thou remarque que le Clergé fut le seul des trois états qui conseillât opiniâtrément la guerre.

(2) Il est démontré aujourd'hui, non-seulement que Henri IV étoit le seul légitime héritier de la couronne, il n'y a jamais eu le moindre doute sur ce point, mais encore qu'en sa personne les trois races de nos Rois se trouvent

abjuroit, ce point finissoit toute contestation; l'avis de l'y amener, entraîna enfin toutes les voix: et l'on s'y attacha, non plus légérement comme auparavant, mais par une vue plus nette et plus distincte du véritable avantage de l'état: vue qui devint dès ce moment celle du Parlement et de tout le peuple, et ne souffrit plus d'opposition, que celle qu'il plut encore à quelques seigneurs d'y apporter pour leur intérêt personnel.

Les ducs de Mayenne, de Nemours et de Mercœur furent ceux qui témoignerent le plus d'opiniâtreté, comme il étoit naturel à ceux de tous qui s'étoient le plus flattés; mais avec toute leur mauvaise intention, ils ne purent empêcher qu'on ne proposât dans les Etats, et qu'on ne fît passer à la pluralité des voix une conférence avec le Roi. Il étoit du moins en leur disposition d'en rompre ou d'en suspendre l'effet, et ils ne manquerent pas de le faire. Pour cela, ils remuerent ciel et terre. Ils firent agir leurs émissaires. Ils profiterent du mauvais succès du Roi (*) devant Selles. Ils firent avancer Mansfeld, qui prit Noyon.

réunies. Voyez-en la preuve dans le troisieme volume du nouvel ouvrage, qui a pour titre: *Généalogies historiques de toutes les maisons souveraines, vingt-deuxieme table généalogique.*

(*) Le voyage que Henri IV fit du côté de Tours, et la nécessité où il se mit de lever le siege de la ville de Selles en Berry, furent regardés en ce temps-là comme des fautes considérables.

Ils donnerent toute la force qu'ils purent au refus que le Pape venoit de faire au cardinal de Gondy (1) et au marquis de Pisany, envoyés de la part du Roi, d'entrer dans Rome, ou même de mettre le pied sur les domaines de sa Sainteté. Pouvoient-ils se flatter qu'on ne remarqueroit point l'irrégularité de ce procédé, après qu'on les avoit vus protester tant de fois qu'ils n'agissoient que pour la religion, et qu'ils étoient prêts de se soumettre à Henri, dès le moment qu'il quitteroit ses erreurs ? Aussi personne ne s'y trompa, et quoiqu'ils empêchassent tout le fruit qu'eût pu avoir la conférence tenue pendant le mois d'Avril à Surêne (2), on jugea que c'étoit le dernier effort d'un pouvoir expirant. On vit clairement que si le Roi, après avoir consenti qu'il n'entrât dans cette conférence aucun député de la religion, ne s'étoit pas encore rendu, c'étoit parce que les Ligueurs s'étoient montrés plus difficiles eux-

(1) Pierre de Retz, cardinal de Gondy; Jean de Vivonne, marquis de Pisany.

(2) A la fin d'Avril, et pendant une partie du mois de Mai. Voyez-en les actes, *tome* 8889 *des manuscrits de la bibliotheque royale; Mémoires d'état de Villeroy, tome* 4; *Mathieu et Cayet, ibid. &c.* L'archevêque de Bourges, qui soutenoit la cause du Roi, l'appuya de l'autorité de S. Paul, qu'on est obligé d'obéir aux Princes Païens et Idolâtres, des libertés de l'Eglise Gallicane, et de plusieurs autres preuves sans replique. Tout insoutenables que paroissent les raisons alléguées au contraire, par l'archevêque de Lyon, elles l'emporterent dans cette conférence.

mêmes sur le temporel, que le Roi sur le spirituel. Le peuple, sur-tout, lui rendit une justice entiere, et les douceurs d'une treve qui fut l'unique bien et le résultat de la conférence, acheverent de le mettre dans ses intérêts. Je reviens plus particuliérement à ce Prince.

Il faisoit toujours sa résidence à Mante, où toute sa prudence suffisoit à peine à lui conserver entier un parti composé de personnes si différentes dans leurs sentimens. La tenue des Etats l'avoit alarmé d'abord, et avec d'autant plus de raison, que la premiere idée qui s'offroit à l'esprit, c'est qu'une assemblée en apparence si auguste et si respectable, auroit bientôt trouvé un remede aux maux de l'Etat. Dans cette crainte, le Roi commença à flatter les Catholiques plus encore que de coutume. Il fit même, comme on vient de le voir, quelques démarches pour rechercher le Pape, afin de ne pas s'éteindre dans les uns et les autres, la seule espérance qui pouvoit les empêcher d'en venir avec lui à une rupture éclatante. On juge bien que cela ne se fit pas sans réveiller tous les murmures des Huguenots; mais ce Prince avoit sagement pris les devans, et il paroissoit qu'il ne se faisoit rien qu'en conséquence de ce conseil général de la religion, dont on a vu que le résultat avoit été de tourner la chose en ménagement et en négociation. Lorsque leurs plaintes pre-

noient trop de force, et que le Roi voyoit qu'il y avoit lieu de craindre qu'ils ne se portassent à quelque extrémité fâcheuse contre lui, il sçavoit les appaiser par quelque expédition militaire, qui ne faisoit que convaincre encore davantage les peuples, que ce même Prince qui leur paroissoit si doux et si débonnaire, n'étoit pas moins digne de leur commander par sa valeur et sa capacité dans la guerre.

Dès qu'il fût instruit du peu d'union qui régnoit dans les Etats, du trouble et des contestations qui naissoient à chaque parole, il regarda cette assemblée comme le plus heureux acheminement à ses desseins; et il n'eut plus d'autre embarras que celui de bien régler sa conduite avec ce grand nombre d'entremetteurs, qui se mêlerent de ses affaires si-tôt qu'il eut été proposé dans les Etats de traiter avec lui. Ce Prince n'auroit dès-lors trouvé aucun obstacle à la couronne, s'il s'étoit montré d'humeur à satisfaire aux demandes excessives que les seigneurs et les autres membres de la Ligue commencerent à lui faire faire; mais il ne vouloit pas que la postérité lui reprochât qu'il ne devoit la dignité royale qu'à la bassesse qu'il auroit eue de la soumettre à l'avidité et aux caprices de ses sujets. C'est se montrer bien digne du trône, que de sçavoir si bien combattre le penchant et l'empressement naturel à y monter.

Je dois pourtant rendre justice ici à quelques-uns d'eux. Le nombre n'en est pas grand, mais je serois bien caution que MM. de Bellievre (*), de Belin et Zamet, par exemple, n'eurent, dans les démarches qu'ils firent auprès du Roi, aucun égard à leurs intérêts. Il y en peut avoir encore quelques autres, dont je ne puis rien présumer ni assurer. A l'égard de tout le reste, je me contente de nommer les principaux agens auprès du Roi, tant de la part de la Ligue et des Etats, que du Clergé et des Seigneurs François. Je ne répéterai point les noms déjà indiqués ; j'y joins seulement le cardinal de Gondy, les maréchaux d'Aumont et de Bouillon, l'amiral de Biron, MM. d'O, de Vitry, de Lux, du Plessis, la Verriere, de Fleury et l'abbé de Chesy, beaucoup d'autres sont demeurés confondus dans la foule, quoiqu'il n'y en eût pas un d'eux qui ne s'assurât que l'Histoire parleroit un jour de lui comme de celui qui avoit frappé le grand coup. Je comptai un jour au Roi, par leurs noms, plus de cent de ces personnages. Au reste, on présenteroit ici une belle décoration, si l'on pouvoit ouvrir et montrer pour un moment le cœur de tous ces conseillers si ardens ; vanité, desir de la faveur, bas intérêts, vils arti-

(*) Pomponne de Bellievre, François de Faudoas d'Averto, Sébastien Zamet.

fices, jalousie, fourberie, trahison, c'est-là tout ce qu'on y découvriroit.

Il y en eut qui ne quitterent pas même au dernier moment, le masque qui leur faisoit abuser du privilege d'aborder le Prince pour le trahir plus sûrement, et pour lui tendre des pieges que tout autre n'auroit jamais évités. C'est à regret que je nomme en cet endroit Villeroy (*) et

(*) Dans le premier tome des Mémoires d'état de Villeroy, qui n'est guères qu'une justification de toute la conduite de ce Secretaire d'état, il avoue sincérement que rien n'eût été capable de lui faire prendre le parti de ce Prince, s'il ne se fût pas converti, et si avant tout on n'eût pris toutes les mesures nécessaires pour mettre la religion en sûreté. Il n'est pas besoin de rapporter les raisons qu'il en donne, il trouvera sur ce point toute l'indulgence qu'il demande. Il convient encore avec la même sincérité, de ses liaisons avec la Ligue et l'Espagne, et du principe politique où il étoit, qu'en faisant la paix, il étoit très-avantageux de séparer le Roi d'intérêt avec l'Angleterre, et de l'unir avec l'Espagne. Sur cet article, ses raisons, quoique sans doute elles ne seront pas goûtées de ceux qui pensent comme M. de Sully, sont pourtant encore plus plausibles. Pour tout le reste, il s'en défend fortement. Il proteste qu'il n'a jamais reçu d'argent de l'Espagne, et qu'il n'a assisté ni aux Etats, ni à aucuns autres conseils, qu'avec une véritable intention de travailler pour le Roi et pour la paix. Voyez la note sur ce sujet, quelques pages plus haut, et ce que nous avons dit dans la Préface de cet Ouvrage.

Quant au serment de la Ligue, dont parle ici le duc de Sully, et qui est l'article le plus grave, M. de Villeroy est si clairement justifié dans *Mathieu, tome 2, page 153 et suiv. Chronologie Novenn. liv. 5, fol. 229*, et dans quelques autres Historiens, qu'il ne reste qu'à avouer qu'il y a erreur sur ce fait dans nos Mémoires. Selon ces Historiens, non-seulement M. de Villeroy n'eut aucune part à ce serment, mais encore il l'ignoroit absolument, lorsque Henri IV lui mon-

Jeannin : mais le fait est trop connu, et la confusion qu'ils essuyerent depuis, lorsque le Roi leur en fit publiquement à Fontainebleau de justes reproches, en est la conviction, aussi-bien que la maniere intéressée dont Villeroy se comporta dans la suite. Deux jours seulement avant l'abjuration du Roi, ces deux Messieurs s'employerent si utilement, qu'ils firent tenir une assemblée secrete, composée des ministres du Pape, de ceux de l'Espagne et des principaux partisans de la Ligue, soit en personne, soit par procureurs pour les ducs de Nemours et de Mercœur absens, dans laquelle le Légat fit jurer à tous sur la croix, l'évangile et même l'hostie, de soutenir la Ligue jusqu'à ce qu'on vît sur le trône de France, j'ai peine à le dire, un Roi agréable à l'Espagne; et sur-tout de ne jamais reconnoître pour tel le roi de Navarre, quand même il joindroit aux droits de sa naissance celui d'une abjuration sincere. Ce serment, si plein de religion et de charité, fut

tra cet écrit à Fontainebleau, et qu'il le chargea d'en faire des reproches au duc de Mayenne, que Villeroy travailloit dès-lors très-sincérement et par ordre de ce Prince même, à le séparer de la Ligue. Mais ce qui est plus positif encore, c'est que Villeroy faisant honte au duc de Mayenne de cette criminelle démarche, Mayenne lui répondit en propres termes : « Je ne vous ai rien voulu dire de ce serment, ni » au président Jeannin, tant parce que j'avois donné parole » au Légat et aux Espagnols de ne vous en rien dire, que » pour n'ignorer que vous n'eussiez jamais approuvé l'usage » de ce remede ». *Mathieu, page* 155.

enfermé dans un paquet signé de toute l'assemblée et envoyé à Rome. C'est par une lettre que le cardinal de Plaisance écrivoit à quelques membres du Parlement, et dont le porteur fut arrêté à Lyon par des soldats du Roi, qu'on eut connoissance de cette piece. Peut-on se jouer à ce point de la bonne foi, de la vertu et de la religion? Ce trait, quoiqu'anticipé, me paroît ici à sa véritable place.

Parmi cette foule de négociateurs et de conseillers, il y en avoit beaucoup qui croyoient tromper le Roi, et qui ne faisoient que se tromper eux-mêmes. Ce Prince les laissoit dans cette bonne opinion, pour persuader, non pas ces intriguans, mais le peuple, de la facilité à l'amener au point où on le souhaitoit. Je parle pour l'avoir sçu du Roi lui-même. Je me souviens qu'un soir, c'est je crois le 15 Février, après que tout le monde se fut retiré de son appartement, le secretaire Féret vint me chercher fort secrétement de sa part, et m'introduisit dans sa chambre, où je le trouvai couché. Il étoit obligé, ainsi qu'il me l'avoua, de prendre cette précaution toutes les fois qu'il avoit à m'entretenir, pour ne pas révolter les Catholiques, non plus que les Protestans, qui, par jalousie, me haïssoient, peut-être encore plus que ne faisoient les premiers par aversion naturelle. Après qu'il se fut plaint de cette con-

trainte dans des termes tout-à-fait obligeans pour moi, il me parla des affaires qui occupoient alors le tapis, et du manege des courtisans pour se donner l'honneur de la décision. J'avois dit, et on l'avoit rapporté au Roi, que j'appréhendois que sa facilité ne lui fît accorder plus qu'il ne devoit. Je connus que je m'étois trompé, par la maniere dont ce Prince me représenta l'état des affaires, et me peignit le différent caractere de tous les sollicitans. Si je fus surpris de la justesse avec laquelle il démêloit du premier coup d'œil la vérité, au travers des voiles dont on l'obscurcissoit, je ne fus pas moins charmé, lorsque soumettant ses lumieres aux miennes, il voulut que je lui prescrivisse la maniere dont il devoit achever une affaire, laquelle, pour l'avouer, avoit des risques jusqu'au dernier moment. J'eus beau m'en défendre, je n'obtins qu'un délai de trois jours pour prendre ma résolution. C'est dans cet entretien que le Roi me parla pour la premiere fois du dessein qu'il avoit de me confier un jour ses finances.

Après trois jours d'une mûre réflexion, j'allai retrouver le Roi avec le même secret. Je ne goûtai aucun des projets qu'on lui avoit donnés, et qui ne différoient que dans le plus ou le moins de récompenses à accorder aux principaux membres de la Ligue, et aux autres personnes intéressées. Mon avis fut que les choses n'étoient

pas

pas encore au point d'y mettre la conclusion, ce que j'appuyai des raisons suivantes : que le Roi étoit délivré de la seule crainte qui auroit pu porter à en précipiter la fin ; je veux dire, de la crainte que tant de prétendans à la royauté ne se réunissent tous en faveur d'un sujet, parce que l'aigreur qui s'étoit mise entre les princes, les grands et les ministres d'Espagne, prenant chaque jour de nouvelles forces, on ne pouvoit s'attendre qu'à les voir dans peu chercher à se détruire mutuellement. Cela supposé, qui étoit le point essentiel : qu'il ne pouvoit arriver autre chose, sinon que les indifférens et les mieux intentionnés s'en attacheroient plus fortement au parti du Roi ; que cet effet étoit déjà indubitable par rapport aux villes de France trop éloignées de la Ligue et de la Cabale, pour en suivre les impressions et la chaleur ; que les chefs de la Ligue eux-mêmes par haine, par jalousie, ou même par réflexion sur leur propre intérêt, viendroient l'un après l'autre se jetter entre les bras du Roi ; que de simples espérances que ce Prince laisseroit concevoir, lui donneroient d'avance la meilleure partie des fruits de l'exécution, et ne lui en feroient pas courir les dangers ; que ces dangers d'une exécution trop précipitée, étoient, premiérement, une séparation éclatante des Protestans, qui n'étoient pas encore assez préparés à ce changement, d'où il pourroit

arriver les plus fâcheux inconvéniens, en ce que le Roi n'étant point encore assuré de tous les Catholiques pour les leur opposer, il demeureroit à la merci des uns et des autres; ensuite la nécessité où il se mettoit lui-même en se jettant entre les bras des Catholiques, de leur accorder toutes leurs demandes, quelque exorbitantes qu'elles fussent, ce qui, pour le présent et pour l'avenir, étoit d'une dangereuse conséquence; qu'il falloit laisser à tous ces intriguans et à tous ces chefs de la Ligue, le temps de donner une forme précise à leurs demandes; qu'ils connoîtroient qu'ils alloient presque tous sur les brisées les uns des autres, ce qui les obligeroit à se réduire d'eux-mêmes sur leurs excessives prétentions, à convenir qu'en élevant trop haut de légers services, ils mettoient le Roi dans l'impossibilité de les satisfaire; enfin à se contenter de chercher leur intérêt dans l'intérêt général de l'Etat; que les premiers à qui l'on verroit prendre ce parti, seroient ceux qui, n'étant portés à demander des satisfactions que par l'instigation des puissances étrangeres, avides peut-être de les partager avec eux, connoîtroient l'injustice de leur procédé, à mesure que croîtroit leur haine contre ces étrangers; que ces mêmes étrangers voyant que le Roi accorderoit si facilement, feroient demander par d'autres ce qu'ils croiroient ne pouvoir obtenir eux-mêmes.

Je fis enfin envisager au Roi que quelque changement qui arrivât dans les affaires, il ne pouvoit être si subit, qu'il ne fût en son pouvoir de l'empêcher, puisque peu de paroles suffisoient pour cela; au lieu qu'en temporisant, on éclairoit les démarches des uns et des autres, et l'on rompoit secrétement ce qu'il pouvoit y avoir de liaison entre eux; jusqu'à ce qu'il ne tînt plus pour une entiere conclusion, qu'à donner quelques satisfactions à ceux qui étoient réellement en droit d'en demander. Pour amener les choses heureusement à ce but, je ne voyois rien de meilleur à faire, que de suivre constamment la conduite que le Roi avoit tenue jusqu'à ce moment; bien recevoir tout le monde, promettre peu, paroître desirer de finir, remettre toute la faute du retardement sur les obstacles, et travailler assidument à les lever. C'est avec une conduite semblable qu'il me semble que devoient se traiter presque toutes les affaires politiques un peu épineuses. On sçait assez que la différence entre la précipitation et la diligence, est que celle-ci, ennemie de l'inaction et de la paresse, aussi-bien que l'autre, ne fait pourtant aucun pas sur lequel elle ne consulte le jugement, et cependant on les confond dans la pratique presque à tous les instans.

En parlant de la sorte au Roi, sa conversion étoit toujours le fondement que je supposois, et

sa Majesté, en ne contredisant rien, me fit connoître que cette formalité ne l'arrêteroit pas. Je n'ajoutai plus qu'une chose, c'est que pour ne pas laisser dégénérer cette négociation en querelle bourgeoise et en parlementage, comme faisoient ses adversaires, il falloit l'entre-mêler de quelque expédition militaire. Y ayant beaucoup d'autres raisons à joindre à celle-ci, j'offris au Roi de les lui mettre par écrit. Ce Prince me répondit qu'il n'en étoit pas besoin, qu'il croyoit comprendre tout ce que je pouvois avoir à lui dire, et que quand il auroit le temps lui-même, il m'entretiendroit sur un systême par lequel il lui sembloit qu'après s'être uni aux Catholiques, il n'étoit pas impossible de les réconcilier eux-mêmes avec les réformés.

Pour exécuter de point en point cette résolution, le Roi à son retour à Mante, après la rupture de la conférence de Surêne, en fit faire d'autres purement de religion (*) entre les docteurs Catholiques et les ministres Protestans, auxquelles il assista réguliérement, et d'un autre côté, il fit ses préparatifs pour ouvrir la campagne dès le mois d'Avril, par quelque coup d'importance; plutôt pour soutenir sa réputation parmi les peuples, que dans l'intention de continuer sérieusement une guerre, pour laquelle les fonds lui manquoient absolument.

(*) A la Villette, à Pontoise, à Mante, et ailleurs.

Cette expédition fut le siege de Dreux, pour lequel le Roi fit un emprunt considérable sur la ville de Mante. Il partit de cet endroit au commencement d'Avril, et vint passer la riviere d'Eure à Serisy, pendant que de mon côté j'assemblois et conduisois l'artillerie nécessaire. L'amiral (*) de Biron investit par son ordre la ville, qui fit peu de résistance. Toute la difficulté consistoit dans le château, et sur-tout la Tour-Grise, qui étoit à l'épreuve du canon. Je promis au Roi de l'emporter, s'il vouloit me donner quatre mineurs Anglois et Ecossois, et certain nombre de travailleurs. Mon entreprise ne manqua pas d'être bien frondée; et mes envieux saisirent avidement cette occasion de me mortifier. Le Roi lui-même doutoit fort de la réussite; cependant il m'accorda ce que je lui avois demandé. Je conduisis mes mineurs et mes pionniers au pied de la tour, où pour les garantir du feu et des efforts des assiégés, je les couvris de mantelets et de fortes pieces de bois. Cela fait, je les fis travailler avec tant d'ardeur, que de trente-six pionniers que j'avois, il n'y en avoit que quatre qui pussent travailler à la fois, la dureté de la pierre les épuisant de forces, et les couvrant de sueur presque dans le moment qu'ils commençoient leur travail. Aussi-

(*) Charles de Gontault, fils du Maréchal, nommé amiral par le Roi.

tôt ils étoient relevés par quatre autres, et l'ouvrage ne discontinuoit pas, quoique ceux du dedans cherchassent à le détruire en précipitant de gros carreaux de pierre, et faisant un fort grand feu.

Lorsque je vis que malgré cette vigoureuse défense, j'avois fait dès le premier jour une ouverture de cinq pieds de hauteur, de trois de largeur, et de quatre de profondeur, je tins le succès presque infaillible. Six jours se passerent dans le même travail. J'enfermai trois ou quatre cent livres d'excellente poudre dans plusieurs chambres, de six ou sept pieds en quarré, pratiquées dans l'épaisseur du mur, que je refermai ensuite avec de bonnes pierres liées par le plâtre, ne laissant de passages qu'à deux grosses saucisses de cuir sec, remplies de bonne poudre, qui touchoient d'un bout à la poudre enfermée, et se rejoignoient au-dehors de la tour vis-à-vis une traînée à laquelle on devoit mettre le feu. M. le duc de Montpensier ayant voulu venir voir disposer cette machine, y reçut un coup d'arquebuse au visage.

Tout le monde attendoit impatiemment, pour ma confusion, le résultat de ce grand travail; et lorsqu'on sçut le moment où je devois y faire mettre le feu, on s'assembla pour en voir l'effet. Il ne fut pas prompt, ce ne fut d'abord qu'un bruit sourd, accompagné de beaucoup de fumée; et dans ce moment j'essuyai mille regards mépri-

sans et autant de traits de raillerie sur ma mine. J'eus bientôt ma revanche. Au bout d'un demi-quart-d'heure, un tourbillon de fumée, beaucoup plus épais, s'éleva de la tour, et dans l'instant on la vit se séparer précisément par la moitié. Une moitié s'affaissa, entraînant sous ses ruines hommes et femmes qui y furent ensevelis, l'autre demeura sur pied, de maniere qu'elle laissoit voir à découvert sur ses planchers tous ceux qui y étoient renfermés, à qui la consternation d'un accident si effrayant, jointe aux décharges qui leur furent aussi-tôt faites à coup sûr par nos soldats, fit jetter mille cris lamentables. Le Roi en eut compassion, et défendit qu'on tirât davantage. Il envoya chercher ces malheureux, et leur donna à chacun un écu. Le château se rendit aussi-tôt, et je comptai que cette fois on ne me refuseroit pas le gouvernement d'une ville prise presque par mon seul moyen : mais d'O se fit un triomphe de l'emporter encore sur moi, et je lui cédai, après que le Roi m'eut représenté que dans les termes où il en étoit avec le parti Catholique, la politique ne demandoit pas qu'on l'aigrît pour un sujet si léger.

Le Roi s'en tint à quelques autres expéditions semblables, et revint aussi-tôt à Mante reprendre ses conférences. Cette alternative de guerre et de conférences dura pendant toute la tenue des Etats, et jusqu'au jour où le Roi fit son abjura-

tion. Je trahirois la vérité, si je laissois seulement soupçonner que la politique, les menaces des Catholiques, l'ennui du travail, l'amour du repos, le desir de s'affranchir de la tyrannie des étrangers, le bien du peuple même, quoique fort louable en soi, aient entré seuls dans la derniere résolution du Roi. Autant qu'il m'est permis de juger de l'intérieur d'un Prince que je crois avoir mieux connu que personne, ce fut bien, à la vérité, par ces motifs que lui vint l'idée de sa conversion, et j'avoue que moi-même je ne lui en inspirai point d'autres, fortement persuadé, comme je l'ai toujours été, quoique Calviniste, sur l'aveu que j'en ai arraché aux ministres réformés les plus sçavans, que Dieu n'est pas moins honoré dans l'Eglise Catholique que dans la Protestante; mais dans la suite le Roi se sentit amené au point de regarder la religion Catholique (*) comme la plus sûre. Le caractere de candeur et de sincérité que j'ai toujours remarqué dans ce Prince, me fait croire qu'il auroit mal soutenu, pendant tout le reste de sa vie, un pareil déguisement.

Au reste, qu'on ne juge point mal de l'aveu que je fais ici. Il n'est pas surprenant que Henri,

(*) C'est la réponse qu'on voit dans M. de Péréfixe qu'il fit à un ministre, qui, en disputant avec les docteurs Catholiques, fut obligé de convenir qu'on pouvoit également se sauver avec eux. M. de Sully pourroit être vivement poussé sur l'aveu qu'il fait ici. *Péref. ibid.*

qui n'avoit jamais autant entendu parler de religion que dans ces conférences et ces controverses continuelles (*), se laissât entraîner du côté qu'on avoit soin de rendre toujours victorieux ; car il faut remarquer comme un fruit de la sage attente du Roi, qu'enfin tout le monde, jusqu'aux Protestans, je dis plus, jusqu'aux ministres mêmes réformés employés dans les conférences, vinrent enfin à être fortement persuadés que le changement de religion du Roi, étoit une chose absolument nécessaire pour le bien de l'Etat, pour la paix, enfin pour l'utilité même des deux religions. Dans cette disposition, il se fit une espece de conspiration générale dans les esprits pour l'y amener. Les ministres réformés, ou ne se défendoient plus, ou se défendoient si foiblement, que l'avantage demeuroit toujours du côté de leurs adver-

(*) Tous ces discours, soit instructifs, soit édifians, des cardinaux et prélats de France au Roi, se voient dans le *vol. 9214 des manuscrits de la bibliotheque du Roi.* On y prouve aussi la sincérité de la conversion de ce Prince par les marques suivantes. Son respect pour le Pape, les cardinaux et les ecclésiastiques, les soins qu'il apporta pour la conversion du jeune prince de Condé, son alliance avec le Pape, en épousant la princesse de Florence, son attention à entretenir la bonne intelligence entre le souverain Pontife et le roi d'Angleterre, le mariage de sa sœur avec le duc de Bar, le bâtiment de l'Hôpital de la Santé, et d'autres édifices pieux qu'il fit faire, sa dévotion pour le sépulcre de notre Seigneur et les saints lieux, la joie qu'il témoigna de la victoire remportée par M. l'évêque d'Evreux sur les Calvinistes, &c.

saires. Ils ne murmuroient point de ce que souvent on se passoit d'eux aux conférences. L'abbé du Perron, qui étoit là comme dans le lieu de sa gloire, n'étoit pas homme à perdre le fruit de sa victoire, avec cet entretien doux et insinuant, cette éloquence forte et persuasive, ce fonds inépuisable d'érudition, toujours exactement servi par une mémoire prodigieuse, qu'on ne pouvoit ni terrasser, ni convaincre de faux qu'à l'aide de toute une bibliotheque, espece de défense bien languissante. De la complaisance à la flatterie, avec un Prince, il y a peu de distance. Quelques-uns des ministres réformés qui approchoient le plus de la personne du Roi, et qu'il consultoit sur ses difficultés, trahirent (*) formellement leur croyance, ou flatterent par un embarras concerté la religion qu'on regardoit déjà comme celle du Prince.

Les chefs du parti Protestant n'en vinrent pas si facilement à ce point. Il y avoit des momens où on les trouvoit intraitables. En vain on leur remontroit que leur opiniâtreté étoit capable de faire perdre la couronne au Roi, et que dans la nécessité qu'elle fût possédée par un Prince Catholique, c'étoit un avantage pour eux que ce

(*) D'Aubigné nomme quelques-uns de ces Protestans. Il marque aussi que la marquise de Monceaux, maîtresse du Roi, y eut beaucoup de part, dans l'espérance de devenir Reine elle-même, si Henri étoit nommé Roi. *Tome* 3, *liv.* 3, *chap.* 22.

Prince Catholique fût celui-là même qui les avoit affectionnés si long-temps, et sur les égards duquel ils pouvoient compter. Ils s'étoient flattés de voir un Prince de leur religion sur le trône, et le calvinisme devenir la religion dominante dans le royaume ; il leur paroissoit dur d'être privés de cet avantage : c'est une perte que l'amour-propre fait regarder comme irréparable dans toutes les religions (*).

Le Roi essuya un de ces accès de mauvaise humeur, lorsque quelques-unes des principales villes du royaume, lasses de gémir sous l'oppression d'une infinité de petits tyrans, firent une premiere démarche auprès de sa Majesté, et lui députerent le comte de Belin pour lui demander la liberté du commerce. Henri étoit à Mante ou à Vernon, lorsque Belin vint lui faire cette proposition, qu'il ne reçut qu'en présence de tout son conseil. Il n'y eut pas un Protestant qui se montrât d'avis de l'accorder. Il est encore plus singulier qu'elle trouvât une égale opposition de la part des Catholiques, sans qu'ils pussent en rendre

(*) « Si je suivois votre avis, répondit Henri IV au » ministre la Faye, qui lui faisoit des remontrances de » la part du parti Protestant, il n'y auroit ni Roi ni » royaume dans peu de temps en France. Je desire donner » la paix à tous mes sujets, et le repos à mon ame. » Voyez entre vous ce qui est de besoin pour votre sûreté ; » je serai toujours prêt de vous faire contenter ». *Chronol. Novenn. ibid.*

une raison légitime, ou seulement plausible. Toutes ces personnes s'embarrassoient dans leurs délibérations, et sentoient bien que leur avis ne portoit sur rien ; mais pour cela ils ne changeoient point. Le Roi m'appercevant en ce moment : « Et vous, M. de Rosny, me dit-il, que » faites-vous là, rêveur ? Ne nous direz-vous rien » d'absolu, non plus que les autres ? » Je pris la parole, et je ne craignis point de me déclarer contre tous les opinans, en soutenant que l'on ne devoit pas balancer à achever de mettre le peuple dans les intérêts du Roi, par un trait de douceur qu'il seroit facile de révoquer, si l'on s'appercevoit qu'il en abusât. Cette opinion fut aussi-tôt relevée de tous les conseillers avec un cri de blâme, que j'ai toujours regardé comme une récrimination du consentement que j'avois extorqué dans le conseil, dont il a été fait mention plus haut. Il fallut que le Roi cédât à leur importunité, et que le comte de Belin s'en retournât sans avoir rien fait.

Henri ne manqua pas de faire ses réflexions sur ce refus, et jugeant qu'il n'en falloit pas beaucoup de cette nature pour éloigner les peuples sans retour, et pour faire prendre un dernier parti à ses ennemis, il résolut de ne pas différer plus long-temps sa conversion. Il sentit bien qu'il ne devoit plus s'attendre à vaincre les répugnances de

certains Protestans, ni à jamais obtenir d'eux un plein consentement à cette démarche (*), mais qu'il falloit leur faire un peu violence, au hasard de quelques murmures qui n'aboutiroient à rien; et qu'à l'égard des Catholiques de son parti, il ne s'agissoit que de dissiper la crainte qu'ils avoient, que le Roi les regardant comme des personnes dont il étoit sûr, il ne songeât à s'assurer des autres en leur destinant toutes les graces. Il déclara donc publiquement enfin que le jour de son abjuration seroit, ce me semble, le 20 Juillet, et nomma l'église de Saint-Denis pour cette cérémonie.

Cette déclaration déconcerta la Ligue, et remplit de joie le peuple et les Catholiques royalistes. Les Protestans, quoiqu'ils s'y attendissent, murmurerent, hausserent les épaules, et firent pour la forme tout ce qu'une pareille conjoncture demandoit qu'ils fissent; mais ils ne sortirent point des bornes de l'obéissance. Tous les ecclésiastiques accoururent, ayant à leur tête M. du Perron, qui s'enivroit de son triomphe. On s'empressa, tout le monde voulut participer à cette œuvre. Du Perron, pour lequel j'avois obtenu l'évêché

(*) Henri IV trouva toujours que la démarche de son abjuration pouvoit l'exposer à de grands risques. C'est ce qui lui faisoit écrire à mademoiselle d'Estrées : « Ce sera » Dimanche que je ferai le saut périlleux. A l'heure que je » vous écris, j'ai cent importuns sur les bras qui feront haïr » Saint-Denis comme vous faites Mantes, &c. ». *Recueil de ses Lettres, Journal de Henri III, tome 1, page 281.*

d'Evreux, crut ne pouvoir mieux me témoigner sa reconnoissance, qu'en exerçant sur moi la fonction de convertisseur. Il m'aborda avec toute la confiance d'un conquérant, et me proposa d'assister à une cérémonie, où il se flattoit de se montrer avec tant de lumieres, qu'il n'y avoit point de ténebres qu'elles ne dissipassent : « Monsieur, lui répondis-je, je n'ai que faire » d'être présent à vos disputes, pour sçavoir de » quel côté seront les plus fortes et les plus va- » lables raisons. L'état des affaires, votre nombre » et vos richesses requierent que vos distinctions » prévalent ». Elles prévalurent en effet. La cour se trouva très-nombreuse à Saint-Denis, et tout s'y passa avec beaucoup d'appareil et de pompe. Je suis dispensé de m'arrêter sur une description, que les Historiens (*) Catholiques feront avec autant d'étendue que de complaisance.

Je ne m'attendois pas qu'en cet instant on auroit encore besoin de moi. Je me tenois retiré, comme un homme qui n'a aucun intérêt au spectacle qui se donnoit, lorsque je vis arriver du Perron, que le cardinal de Bourbon envoya vers moi, pour

(*) Voyez, outre les Historiens cités ci-dessus, *Mezerai*; *le vol.* 8995, *manuscrit de la bibliotheque du Roi*, où sont encore rapportées la lettre que le Roi écrivit ensuite à sa Sainteté, la procuration donnée à M. du Perron allant à Rome prêter l'obéissance au Pape, la déclaration du Roi sur les motifs de sa conversion, &c.

appaiser une derniere dispute qui s'étoit élevée au sujet des termes dans lesquels la formule de profession de foi du Roi devoit être conçue. Les prêtres et les docteurs Catholiques la chargeoient comme à l'envi de toutes les minuties dont ils étoient pleins, et ils en alloient faire, au lieu d'une piece grave, un écrit ridicule. Les ministres Protestans, et le Roi (1) lui-même ne goûtoient pas que cette formule fût farcie de bagatelles si puériles, et il étoit né là-dessus une contestation qui faillit à tout rompre.

J'allai incontinent avec du Perron chez le cardinal de Bourbon, avec lequel il fut convenu qu'il ne falloit rien omettre dans cet acte des points de foi controversés entre les deux églises; mais aussi qu'on devoit supprimer tout le reste comme inutile. Les parties y consentirent, et la formule (2) fut dressée de maniere que le Roi y reconnoissoit tous les dogmes Romains sur l'Ecriture sainte, l'église, le nombre et les cérémonies des Sacremens, le sacrifice de la Messe, la trans-

(1) « Ne parlons point de *requiem*, dit Henri IV, je ne » suis pas encore mort ».

(2) Voyez-en l'original dans les anciens Mémoires. Du Plessis-Mornay, et Mézerai d'après lui, reprochent au Roi et aux Catholiques, apparemment sans aucun fondement, que cette premiere profession qu'on supprima, fut pourtant celle qu'on envoya au Pape, « Comme si le Roi l'eût faite, » écrite, signée de sa main, contrefaite par M. de Loménie » : ce sont ses termes, *liv.* 1, *page* 198; *liv.* 2, *page* 207.

substantiation, la doctrine de la justification, l'invocation des Saints, le culte des reliques et des images, le purgatoire, les indulgences, enfin la primauté et le pouvoir du Pape (1), après quoi la satisfaction fut générale (2).

(1) Un second acte aussi fort, par lequel Henri IV reconnut l'autorité du Pape, est la déclaration qu'il fit après sa conversion : que ce n'est que par nécessité et faute de temps, qu'il a reçu l'absolution des prélats de France avant celle du saint-Pere. Cette déclaration est rapportée dans *le tome* 3 *des Mémoires d'état de Villeroy, page* 61.

(2) Ce fut entre les mains de Renaud, ou Bernard de Beaune de Samblançai, archevêque de Bourges, que le Roi fit son abjuration. Le cardinal de Bourbon, qui n'étoit pas prêtre, et neuf autres évêques assistoient ce prélat. Henri IV s'étant présenté pour entrer dans l'église de Saint-Denis, l'archevêque lui dit : *Qui êtes-vous?* « Henri répondit : Je suis le Roi. *Que » demandez-vous?* Je demande d'être reçu au giron de l'église » Catholique, Apostolique et Romaine. *Le voulez-vous?* ajouta » le prélat. Oui, je le veux, et le desire, reprit le Roi, qui » s'étant aussi-tôt mis à genoux, dit : Je proteste et jure devant » la face de Dieu tout-puissant, de vivre et de mourir en la » religion Catholique, Apostolique et Romaine, de la protéger » et défendre envers tous, au péril de mon sang et de ma vie, » renonçant à toutes les hérésies contraires à icelle église » Catholique, Apostolique et Romaine ». Ensuite il mit cette même formule écrite entre les mains de l'archevêque, qui lui présenta son anneau à baiser, lui donna à haute voix l'absolution, et entendit sa confession pendant le *Te Deum*, &c. Voyez toute la suite de ce cérémonial dans les Historiens. *Cayet, liv.* 5, *page* 222 *et suiv. Mathieu, &c.*

Fin du cinquieme Livre et du Tome premier.

rebound in 1918.

